LE CALVAIRE DE CIMIEZ

PREMIÈRE PARTIE

LE CALVAIRE AU CYGNE

Pourquoi, mon Père, ces ailes de cygne sur les bras du Christ, et ces plumes de cygne enveloppant le corps comme un duvet? Je n'ai vu nulle part, dans mes voyages, cet ornement ou ce symbole.

— Ne savez-vous pas, madame, que ce fut là une vision de saint François d'Assise lorsqu'il reçut les stigmates? Le Christ lui apparut avec des ailes de séraphin. Dans le moment qu'il partagea la Passion du Sauveur, les mains et les pieds saignants furent comme pansés par les ailes miraculeuses. L'amour recouvre les douleurs que nous offrons à Dieu et nous aide à les supporter.

Ainsi le Père Placide, de l'ordre des Franciscains, renseigné par Celano et saint Bonaventure, avait-il expliqué, un jour, devant le porche de l'église, à Béatrice d'Aumont, la veuve de ce comte René d'Aumont qui fut un orientaliste célèbre et qui mourut de la grippe espagnole à Nice peu de temps après la guerre, le sens du singulier Calvaire de Cimiez, témoignage peut-être unique dans la pierre de la vision séraphique. Elle ne se doutait pas alors qu'elle y verrait plus tard l'image de son propre sacrifice adouci en effet par l'amour...

Copyright by Henry Bordeaux, 1928.

La colline de Cimiez, au-dessus de Nice, était couverte autrefois d'une forêt d'oliviers et de pins, de chênes et de cèdres, bois consacré à Diane, puis au saint d'Assise. Avec ses ruines, ses jardins, son cloître et son église toute parée des tableaux de Louis de Bréa, l'Angelico provençal, elle dépassait Fiesole en beauté à cause de la mer voisine. Si notre temps industriel avait quelque souci d'art ou quelque respect du passé, on l'eût conservée intacte, pour l'ornement de la Côte d'Azur qui aurait eu grand besoin d'un lieu de méditation, de prière et de noble rêverie, hors la banalité de la Riviera. Tandis qu'elle a été indignement massacrée et livrée aux bourreaux, c'est-à-dire aux architectes et aux maçons. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une floraison d'hôtels et de villas.

Les Romains en connaissaient déjà les délices : n'y a-t-on pas mis à nu les restes d'un temple de Diane et de gracieuses petites arènes dont les gradins descellés et les voûtes de pierres sans ciment ne servent plus qu'aux jeux enfantins? Dans cette nature devenue trop vernissée et policée, on découvre encore avec surprise une retraite sauvage de chênes verts avec des allées bordées de cyprès. Ce bois occupe le sommet de la colline et fait partie de l'ancien domaine des Franciscains, dont le monastère, épanoui autour de deux cloîtres intérieurs, s'adosse à une chapelle à la façade rose d'un faux gothique, surmontée de cinq clochetons à jour. Façade amusante, décorée de fresques un peu voyantes, façade à l'italienne, mais les Italiens ont su donner de la gentillesse au style rococo et réussi à communiquer à la pieuse ogive un air plaisant et presque gai. A l'intérieur, trois tableaux de Louis de Bréa, le maître de Nice qu'on a pu appeler « le promoteur de la Renaissance en Ligurie », retiennent le visiteur comme les fameuses fresques du couvent de Saint-Marc : une Crucifixion, avec une Jérusalem ceinte de remparts et un Saint Sépulcre en forme de rotonde; une Pieta aux mains jointes entre un saint Martin trop lourd et une sainte Catherine trop guerrière, et surtout une Mise au tombeau qui rappelle celle de Quentin Metsys, gloire du musée d'Anvers, et dont la Vierge, image de l'humanité souffrante, est comme le dernier hommage rendu par l'artiste au cœur de la femme dont il avait peint avec tant d'enthousiasme la jeunesse et la fraîcheur, la grâce et la pureté, dans sa Madone du Rosaire qui est aujourd'hui à l'église de Briançonnet.

Sur la place qui est devant l'église et qui est plantée de trois ou quatre vieux arbres, si vénérables et patinés qu'on a de la peine à reconnaître à leur tronc leur essence, se dresse la colonne torse qui porte le fameux Calvaire du xve siècle. Au centre est le Christ aux ailes de cygne, et sur les bras de la croix, à l'extrémité, sont inscrites en des médaillons, d'un côté les figures de saint Bonaventure et de saint Bernardin, et de l'autre celles des deux saints d'Assise, Claire et François. Ce monument de pierre est, après les tableaux de Louis de Bréa, la curiosité de Cimiez, avec, toutefois, le cimetière voisin qui n'aurait rien que de banal sans les dates des tombes qui accusent d'innombrables quatre-vingts ans, en sorte que Cimiez serait, pour la salubrité de l'air et la douceur du climat, un des endroits du monde où l'on oublierait de mourir.

La villa de Mme d'Aumont, que son mari avait baptisée en son honneur *villa Béatrice*, — il y avait déjà tant d'années, peu après leur mariage, — est la mieux située de toute la colline où elle s'avance en éperon, et peut-être la plus justement réputée pour ses parterres. Elle recouvre, paraît-il, l'emplacement que le palais de l'ancien préfet romain occupait. Du petit bois des Franciscains qui la borde, elle s'étale en pente douce du côté de la mer que la petite hauteur de Montboron partage. Elle-même n'est qu'un grand bâtiment carré, d'heureuses proportions, avec un toit plat, et l'ornement de quelques bas-reliefs à l'antique. Mais elle domine toute la baie des Anges, et les jardins sont une merveille. Le comte d'Aumont s'était complu, en les dessinant, à retracer avec des fleurs la couleur et le dessin des tapis persans. Les palmiers, les orangers, les citronniers achèvent la transposition au pays des Mille et une nuits et sous leurs voûtes légères laissent apercevoir le bleu des eaux et du ciel qui se touchent et s'opposent, l'un plus foncé, l'autre plus vaporeux. Le passant qui, de la grille en fer forgé, jette un coup d'œil sur ces entrelacs savants de cinéraires multicolores, de myosotis, de pensées, de cyclamens, de pâquerettes, d'œillets, de giroflées, de genêts et de roses, n'imagine pas que le bonheur ne soit pas l'hôte de ces lieux enchantés et se retire, s'il n'est pas de la race inaccessible à l'envie, avec cette convoitise que nos temps démocratiques font croître comme une mauvaise herbe.

Le bonheur, oui sans doute, Béatrice Châtelay l'avait connu

durant quelques années, ses premières années de femme, quand René d'Aumont l'avait arrachée au monde sérieux et riche des *soyeux* de Lyon auquel elle appartenait, pour l'emmener en Syrie et en Perse, où il continuait ses recherches archéologiques qui le conduisirent tout jeune à l'Académie des Inscriptions Encore, à distance, après ce qui s'était révélé, n'en pouvait-elle plus être certaine. Les malheurs qui nous broient le cœur ne nous dépouillent pas seulement du présent : trop souvent, ils nous font douter du passé et modifient ce qui nous semblait définitivement acquis. Ainsi la lumière de sa vie, son mariage, risquait-elle de s'éteindre.

Pourquoi René était-il venu la chercher, la conquérir, la prendre? Ne l'avait-il pas aimée, comme elle l'avait cru ? L'héritage paternel ne suffisait pas sans doute à ses coûteux voyages scientifiques, à ses découvertes, à son ambition. Voici que les livres qu'il avait consacrés, tout jeune, à l'art décoratif en Orient et en Extrême-Orient, attiraient sur lui l'attention de ces intelligents milieux lyonnais, — intelligents et souvent trop fermés, — qui ont créé, au palais de la Bourse et du Commerce, ce prodigieux musée des tissus où sont rassemblées les soieries les plus anciennes, — coptes, phéniciennes, byzantines, perses, arabes, — et celles des plus lointains pays, Chine et Japon, et les broderies du Moyen âge ou de la Renaissance les plus originales et les plus achevées. Là, elle l'avait rencontré pour la première fois, comme dans un temple. Il séduisait les marchands et les industriels par les commentaires dont il rehaussait, comme d'un fil d'or, ces richesses d'autrefois et d'ailleurs. Au sortir du musée, tandis qu'il passait, tel un mage d'Orient avec sa nouvelle Cour, sous l'horloge que décorent trois statues en marbre blanc, symboles de l'heure passée, de l'heure présente et de l'heure à venir, elle avait senti peser sur elle son regard. Certes, une dot princière la mettait sur le pavois ; mais ne l'avait-il pas alors distinguée pour elle-même de la multitude? Comment eût-elle résisté, non pas à son nom ni à sa notoriété grandissante, mais à son air romanesque et à ce don de répandre le goût de la vie autour de soi qui est le privilège dangereux de certains hommes? Même dans le plus noir chagrin, avait-elle le droit de gâter ces printemps disparus?

Le dépaysement qui les avait isolés au début de leur mariage leur avait été favorable à tous deux. La petite Lyon-

naise de la place Bellecour s'était épanouie et cultivée au côté de cet archéologue bizarre qui se servait de l'histoire pour peupler d'ombres des paysages trop lumineux et brûlés et en tirer des symboles, des religions, des poèmes et des contes. L'ancien élève de l'École des Chartes, à la suite des Clermont-Ganneau, des Vogüé, des Mariette et des Renan, se plaisait à allumer des lampes devant les innombrables divinités orientales qu'il arrachait aux ténèbres de la mort : Zeus Saphaténos, Madbachos et Selamanès, vénérés dans le massif du Djebel Semian près d'Alep ; la déesse Leucothea de Segeira, la déesse Asteria, ou l'Astarté palestinienne. N'avait-il pas eu la chance de dégager sur le rivage de Byblos les ruines d'un temple élevé en l'honneur d'un dieu coiffé des cornes et du disque, tenant le sceptre et qualifié de *dieu des pays étrangers*, et d'entrer, sous son égide, à l'Institut avant d'avoir atteint sa quarantième année? Ne pouvait-elle revivre en sécurité cette période heureuse de sa vie où elle avait accompagné son cher mari, le jeune et déjà illustre savant, dans ses chevauchées au delà de Damas et d'Alep, vers les déserts de Palmyre ou vers l'Euphrate et ce *couvent des forêts* qui est devenu Deir-ez-zor? Alors, il ne voyait pas au delà d'elle et de ses fouilles dans la terre des rois et des dieux. Pourtant, — pourtant elle se rappelait certaines expressions insatisfaites, certains silences déçus, certaines absences d'un esprit toujours en mouvement, qui la laissaient bien loin en arrière, où il se retirait comme dans une solitude.

Puis le couple était revenu en France. Les voyages n'ont jamais qu'un temps. Il laissait au cimetière chrétien de Damas, comme pour l'attacher davantage à la Syrie, une petite tombe, celle d'un enfant mort après quelques mois, et qui ne devait jamais être remplacé, la jeune femme ayant contracté, à la suite de ce deuil, un état de langueur qui avait nécessité le retour et qui peut-être avait commencé de détacher son mari. Peut-être, car, en somme, elle n'avait jamais rien su de précis à son endroit, sinon la tendresse des premières et la confiance des dernières années.

Ils avaient créé sur la Côte d'Azur, où ils passaient l'hiver, ce joyau de la villa Béatrice à Cimiez. Là, René d'Aumont devait mourir après avoir échappé à la guerre qu'il avait faite d'un bout à l'autre sans blessure, mais qui sans doute l'avait épuisé et livré, tout débilité, à la maladie. Mais la séparation

par la mort n'est pas toujours la plus cruelle : Béatrice en avait connu plus tard une autre...

Ce dimanche des Rameaux, Béatrice d'Aumont apparut, toute tremblante, sur la terrasse qui domine, devant la villa, les marches d'accès au jardin. Elle pressa dans son petit sac une lettre froissée qu'elle venait de lire et qui avait dû la bouleverser, puis elle explora des yeux les allées de sable fin roulées comme un tennis, et si bien ratissées que la moindre trace de pas s'y fût marquée. Ce parc trop beau, où des glycines mauves ou des roses s'enroulaient aux troncs des vieux oliviers le long de la terrasse, n'était point fait pour des jeux d'enfants, mais pour la promenade en petits souliers de satin d'infantes royales gardées par tous les protocoles. N'y voyant personne, elle appela, doucement, puis plus fort :

— Renée! Renée!

Qui donc portait ainsi le nom de son mari ? Ne recevant pas de réponse, elle descendit rapidement et, après avoir tournoyé sous les palmiers, elle s'orienta brusquement vers la grille d'entrée d'où lui parvenait un concert de petites voix. L'eau qui jaillissait des tuyaux d'arrosage pour humecter les pelouses et les parterres se changeait en collier mouvant de pierreries aux rayons du soleil. Une enfant, déjà grande, qui n'était pas encore une jeune fille, une fillette de treize ou quatorze ans, lui montrait de dos ses cheveux blonds qui bouclaient et se tenait des deux mains aux barreaux, parlementant avec un groupe de gamins qui, du dehors, s'était approché, hypnotisé par les massifs.

— Renée, je te cherche, répéta-t-elle, un peu essoufflée.

Et la fillette, se retournant, lui répondit, comme pour la gronder d'un excès d'alarme :

— Maman, je n'étais pas bien loin.

Que serait plus tard cette enfant, déjà si attirante par une grâce sauvage et contenue ensemble, et surtout par des yeux sombres dans un visage de blonde, pur et délicat, des yeux qui semblaient supplier les objets de ne pas les froisser, de correspondre à leur vague désir informulé et peut-être destiné à demeurer informulable?

— Que fais-tu là? demanda Mme d'Aumont, étonnée du colloque avec ces petits vagabonds.

— Eh bien! ils voudraient entrer, expliqua-t-elle en désignant ceux-ci.

Béatrice, scandalisée, protesta :

— Entrer chez moi, chez nous ?

— Oui, maman, ne te fâche pas. C'est le jour des Rameaux. Alors ils désireraient couper des branches de buis, et aussi des palmes. Quelques palmes. Ne veux-tu pas?

C'était presque une profanation qu'elle demandait. Introduire huit ou dix polissons, recrutés on ne savait où, dans un jardin aussi parfait, comment pouvait-elle oser? Elle connaissait, sans doute, son pouvoir, car elle ajouta :

— Ils seront sages. D'ailleurs, je les conduirai.

Mme d'Aumont, avant d'approuver, caressa les cheveux bouclés et murmura :

— Ma chérie, tu ne me quitteras pas.

— Oh! pourquoi tu pleures?

— Pour rien. Qu'ils entrent, vite, et surveille-les. Dépêche-toi, pour ne pas arriver en retard à la messe qui commence plus tôt aujourd'hui à cause de la bénédiction des Rameaux, et de l'Évangile. Tu iras te préparer et tu n'oublieras pas ta quinzaine de Pâques pour suivre l'office.

Mais on ne l'écoutait plus. Par la grille ouverte, la petite Renée avait introduit ses étranges compagnons et les dirigeait vers la bordure de buis. Tel était son pouvoir, en effet, et peut-être aussi le prestige de l'art des jardiniers qui avait su imposer tant d'ordre et de régularité à la nature, que le groupe d'enfants avait perdu toute assurance et qu'ils eussent même, sur un signe de leur conductrice, quitté leurs souliers pour moins peser sur le sable fin. Mais comme ils passaient sous un cerisier en fleurs, un maladroit secoua l'arbre et toute une averse blanche et rose tomba sur eux. Ils prirent peur, comme d'un crime.

— Ce n'est rien, les rassura le petit chef : il y aura toujours assez de cerises.

Les fruits ne passent jamais la promesse des fleurs. Mme d'Aumont, de loin, avait suivi la scène. Elle dévorait des yeux celle qui l'appelait maman, comme si elle n'en voulait rien perdre, comme si elle ne l'avait pas vue encore, comme si elle ne devait pas la revoir le matin, le soir et toute la journée. Et quand les gamins s'en furent avec leurs branches, tout heureux et tout disciplinés, ils défilèrent devant la vieille dame immobile à la

même place, — la vieille dame qui n'avait guère dépassé la cinquantaine et qui leur souriait comme si elle les autorisait à revenir dans le beau jardin mystérieux et clos.

— Tu n'es pas prête, maman, constata la petite Renée. Je serai habillée avant toi.

Elles gravirent ensemble l'escalier, puis l'enfant s'échappa. Elle reparut toute printanière, avec un manteau clair, un petit béret qui laissait passer les boucles, parce que les chapeaux à la mode ne conviennent qu'aux cheveux courts, et le gros livre d'heures à la main. Mme d'Aumont, toujours en noir depuis son veuvage, la rejoignit en hâte, et toutes deux prirent le chemin de la chapelle voisine des Franciscains.

C'était sur la petite place un grand brouhaha de marchands de palmes et de branches de buis qui guettaient l'arrivée des automobiles. Leurs nouveaux petits amis leur en offrirent et ne voulurent pas d'argent. La colline de Cimiez remplissait la petite église. Mais, après la messe, Mme d'Aumont renvoya sa compagne :

— Tu sauras bien rentrer toute seule. C'est si près!

— Oh! voyons, maman.

Et la voilà partie, toute fière de son indépendance, et suivie des chers yeux vigilants jusqu'au tournant de l'étroit chemin à l'extrémité de la place. Quand elle eut disparu, Mme d'Aumont gagna le cloître et demanda le Père Placide au sacristain qui gardait la porte. Le Père, qui la connaissait dès longtemps, se rendit à son appel :

— Ce que j'ai à vous confier est confidentiel et secret, murmura-t-elle, comme si elle avait peur tout à coup de sa démarche. J'ai besoin d'un conseil urgent.

Le religieux l'emmena dans le parc qui, repris par la ville de Nice, va être transformé en un jardin public.

— Il y a du monde, remarqua-t-elle.

Étonné, le Père Placide sourit à ce besoin de solitude :

— Il nous reste le petit bois.

L'unique petit bois de chênes verts qui couronne la colline, avec ses allées bordées de cyprès, est un asile sûr. Personne n'y va plus. Mme d'Aumont avait tiré de son sac à main la lettre froissée. Sa figure angoissée révélait un trouble intérieur qui devait être bien profond pour qu'elle ne pût le dissimuler, quand elle avait, dès son enfance lyonnaise, contracté l'habi-

tude de dominer sa plainte ou sa peine. Et ce visage tourmenté faisait contraste avec la sérénité du vieux franciscain à barbe blanche qui portait si équitablement son nom de Père Placide. Il ne la laissa pas commencer :

— Avez-vous retenu, madame, ce verset de psaume à l'office de ce matin : *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas. Il m'a été très utile, pour apprendre vos préceptes, de tomber dans l'affliction* ? Ce que nous redoutons comme un mal, bien souvent nous est donné par Dieu pour l'aliment de notre vie. Ne craignez pas, madame. Vous avez déjà porté votre croix : les ailes du cygne vous aideront à achever le chemin.

Étonnée et déjà calmée à demi sans qu'elle eût rien expliqué encore, elle parla tout autrement qu'elle ne s'y était préparée à celui qui déjà connaissait toute sa douleur passée :

— Mon Père, j'ai besoin de votre secours.

— Le secours de Dieu, madame, non le mien.

— Ce matin, cette lettre m'est parvenue. Que vais-je devenir, mon père ?

— Dites-moi ce qu'elle contient, car il ne m'appartient pas de la lire.

— Eh bien ! Mme de Croisy est guérie de sa... de sa maladie. Cette fois, elle en est sûre et ne craint pas les rechutes. Elle va venir ici, le jour de Pâques, dans huit jours. Elle emmènera la petite Renée. Comprenez-vous, mon père : elle emmènera la petite Renée, ma fille.

— La sienne, mon enfant.

— Oh ! la sienne pendant un an, et la mienne depuis douze. Ce n'est pas possible, non, ce n'est pas possible

Et Mme d'Aumont, accablée, s'assit sur le banc de pierre qui est au bout de l'allée de cyprès. Le vieux franciscain s'assit près d'elle et, la voyant désespérée, il lui prit la main un instant, comme s'il retenait au rivage une malheureuse entraînée par une vague de fond.

— Oui, Dieu vous demande un terrible sacrifice.

— Mais je n'y consentirai pas, mon Père. Comment pouvez-vous croire que j'y consentirai ?

— Qu'avez-vous donc décidé avant de venir me voir ?

— Partir. Je partirai. Le *Général-Bonaparte* appareille demain soir pour la Corse. J'emmènerai Renée sans dévoiler à

quiconque le lieu de notre retraite. Valentine de Croisy ne trouvera personne à la villa Béatrice. Il faudra bien qu'elle s'en aille comme elle est venue, toute seule. Et s'il le faut, nous irons plus loin encore. Nous irons jusqu'en Amérique. La distance, les mers me défendront contre cette injustice.

Elle s'était exaltée en parlant. Elle avait oublié que déjà le sort l'avait humiliée et contrainte, et que de cette contrainte même elle s'était redressée, moins malheureuse et même avec une sorte de bonheur en deuil. Il attendit quelques instants avant de lui répondre :

— C'est le jour des Rameaux, madame. Cette branche de buis que vous portez à la main est bénite. Il est dit encore à l'office : *Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo : miserere mei secundum eloquium tuum. J'ai imploré votre assistance de tout mon cœur ; ayez pitié de moi selon vos promesses.*

— Mais Dieu n'a pas pitié de moi.

— Qu'en savez-vous?

— Comment ! J'ai accepté cette enfant quand Mme de Croisy, ma cousine, est devenue folle après la mort de son mari tué en Alsace aux premiers jours de la guerre. Je l'ai gardée, quand j'ai su de qui elle était la fille.

— Vous l'avez gardée à cause de cela.

— Oui, mon Père, j'ai pu pardonner à mon mari sa trahison. Mais à elle...

— A elle, aussi, vous avez pardonné.

— Oh ! ne me croyez pas meilleure que je ne suis. J'ai pardonné parce qu'elle était absente, parce qu'elle ne pouvait pas revenir, parce qu'elle ne reviendrait jamais, parce que les médecins la croyaient incurable.

— Nos maladies ne nous appartiennent pas, madame.

— Ils la disaient incurable, comme l'impératrice Charlotte qui a survécu soixante ans à sa raison. Et voici qu'elle revient, après douze ans. Mais de quel droit veut-elle me ravir ma fille?

— Sa fille. Vous l'oubliez toujours. Quel étrange besoin de propriété nous avons donc tous !

— Il y a des maternités spirituelles, mon père, tout aussi fortes, tout aussi indéracinables que les maternités de la nature. Et d'ailleurs, cette enfant, ma douleur l'a mise au monde une seconde fois.

Elle s'arrêta, sentant venir les larmes et désirant ne pas

s'attendrir. Le Père Placide en profita pour tâcher de mettre de l'ordre dans ses pensées :

— Puisque vous êtes venue me consulter, vous n'êtes pas décidée à cette fuite en Corse. Il ne faut jamais fuir, madame. La fuite n'est pas une solution. Elle recule le dénouement, et la plupart du temps elle le gâte. C'est votre mari, n'est-ce pas, si je me souviens exactement, qui, après le décès de M. de Croisy, son cousin, et après le premier accès de Mme de Croisy, vous demanda si vous ne consentiriez pas à vous charger de leur enfant abandonnée.

— Oui, mon père, mais je l'avais déjà recueillie. Valentine, en ma présence, a montré de tels troubles mentaux que je ne pouvais lui laisser la petite Renée, alors âgée d'un an. Ainsi l'ai-je emportée.

— Cette générosité vous sera comptée, madame.

— Elle fait mon malheur.

— Qu'en savez-vous? Pourquoi toujours juger sur une peine qui passera?

— Non, je n'ai pas été généreuse ce jour où, ma pauvre cousine divaguant, j'ai pris sa fille dans mes bras; toute autre eût pareillement agi à ma place. C'est plus tard, bien plus tard, quand, mon mari n'étant plus là, j'ai découvert son secret que je n'avais pas soupçonné. Mais Renée était aussi sa fille à lui. L'élever à moi seule, n'était-ce pas réparer à sa place? Tandis qu'on vient me la prendre.

Et plaintivement elle ajouta :

— Je m'étais recomposé une seconde vie avec cette enfant. Elle était mon but et mon avenir. Elle représentait aussi un lien posthume avec mon cher mari à qui j'avais pardonné. J'avais fini par oublier de quelle femme elle tenait le jour. Ne trouvez-vous pas qu'elle ressemble à son père, à son vrai père et non pas à celui dont il faut bien qu'elle porte le nom, à moins que je puisse l'adopter? Elle a son même regard un peu inquiet et jamais satisfait, ce regard que j'aurais dû comprendre et qui s'en allait au delà. C'est la même ardeur à vivre, la même puissance de séduire. Tout à l'heure, si vous l'aviez vue, dans le jardin, mener une troupe de garçons au doigt et à la baguette, rien que par son petit air conquérant! Ils n'auraient pas osé bouger sans sa permission, ni couper une fleur, ces petits sauvages. Ah! qu'il était passionnant de constater ces

ressemblances, de retrouver en elle celui que j'ai perdu, malgré toute sa cruauté d'outre-tombe! Et j'essayais de lui transmettre, avec le goût de la piété, un peu de discipline. Il m'aurait approuvée. Que va-t-elle devenir avec l'autre? Mais, mon père, c'est une âme qui va se perdre, n'y songez-vous pas? Valentine était sans religion avant de devenir sans raison. Pouvons-nous lui laisser diriger cette éducation, quand elle ne sait pas se diriger elle-même? Qui nous dit qu'elle ne retombera pas dans sa démence, comme elle y est déjà retombée? Vous aussi, vous devez réfléchir à cette menace qui pèse sur nous. Vous voyez bien que je dois me défendre contre cette intruse.

Le Père Placide, à nouveau, s'efforça de la calmer :

— Une mère n'est pas, ne peut pas être une intruse, ma chère fille. Mais il faut de toute évidence que Mme de Croisy donne des gages de sa guérison pour reprendre chez elle une enfant qui vous a été confiée en de si tragiques circonstances. Dans quels termes est conçue sa lettre?

— Je vous ai offert de la lire. Le ton en est parfait, naturellement. Ma cousine y a même joint un certificat de son médecin, constatant qu'elle est pleinement autorisée à reprendre une vie normale et que, preuve suprême de la guérison, elle analyse elle-même l'état de dépression prolongé d'où elle est sortie. Le conseil judiciaire qui lui avait été donné pour l'administration de ses biens a été levé. Elle a voulu attendre le résultat d'une cure supplémentaire à Valmont, en Suisse, dans une maison de retraite au-dessus du lac Léman, afin d'être sûre de ses nerfs et de sa sensibilité avant la suprême démarche, sa démarche maternelle.

— Elle vous dit tout cela?

— Tout cela, et bien autre chose. Elle m'exprime dans les termes les plus affectueux sa reconnaissance, elle se désole de me retirer une enfant qui est devenue la mienne plus que la sienne, elle me promet de me la ramener souvent, et me supplie de lui laisser remplir ses devoirs de mère, son seul rattachement à la vie.

— Cela est bien, madame : ne l'estimez-vous pas ainsi?

— Des mots, des mots, des mots, mon père. Elle me vole ma petite Renée.

— Dites-moi, madame : ignore-t-elle que vous connaissez son secret ?

— Sans doute, mon Père.

— Avant son accès de folie, quelles relations aviez-vous avec elle ?

— Mais les plus amicales. De ma part surtout. Elle restait toujours un peu sur la réserve. Je m'en suis rendu compte plus tard, — plus tard, quand j'ai su. Mon mari avait beaucoup d'amitié pour son cousin Hubert de Croisy. Celui-ci, qui était de son âge, ne s'est marié que longtemps après nous avec cette femme qui était à demi étrangère. Valentine, j'en suis sûre, l'a attiré, ensorcelé, envoûté. Elle avait une beauté offensante. L'enfant est née un an avant la guerre. Hubert, quand il a rejoint au premier jour le bataillon de chasseurs où il était capitaine de réserve, malgré son âge, — mais n'était-il pas ancien officier de carrière? — avait peut-être deviné leur liaison. Et peut-être s'est-il fait tuer. Il y avait du sang sur ce berceau, et n'avais-je pas lavé les taches ?

— Comment savez-vous tout cela, madame?

— Par cette correspondance dont je vous ai déjà entretenu et qui m'est tombée dans les mains après la mort de mon mari.

— Vous n'eussiez pas dû la lire.

Mais Béatrice d'Aumont se leva du banc de pierre où ils étaient assis pour conclure avec véhémence :

— Comment voulez-vous que j'accepte de revoir cette femme? Elle m'a pris mon mari. Elle vient me prendre son enfant, le mien. Je ne puis me retrouver en sa présence sans mettre à nu le passé. Or, elle a peut-être besoin de ménagements. Cette entrevue n'est pas possible. Ou bien je partirai avec la petite Renée, ou bien je lui enverrai celle-ci à l'hôtel de Cimiez où elle va descendre, avec une lettre d'explications. Hors de ces deux éventualités, je n'en vois aucune autre. La seule pensée de la seconde me torture, et je ne me sens pas la force de l'exécuter. Il ne faut pas me demander cela, parce qu'il y a des sacrifices que nous ne pouvons pas accomplir, qui dépassent la force de nos épaules.

A son tour, le vieux moine se redressa. Mais son visage était transfiguré. Il avait posé le problème et, l'ayant résolu, il entendait bien en imposer la solution avec toute son autorité :

— Ma fille, prononça-t-il, écoutez-moi. Il y a une autre conduite à tenir, et vous aurez la force de vous y conformer. Il vous faut recevoir Mme de Croisy.

— Je ne puis.

— La recevoir, comme si vous ne saviez pas. Je vous connais, vous aurez ce courage. Vous en avez eu un plus grand, quand vous avez accepté l'infidélité du mort et quand vous lui avez pardonné, toute seule, au pied de la Croix, sans la possibilité de ces réconciliations qui sont la récompense des pardons de la terre. Donc, vous recevrez Mme de Croisy comme votre parente malade et guérie. Vous lui montrerez sa fille et ce que vous en avez fait. Vous lui direz : « Je me suis attachée à elle. Pourtant elle est à vous. Je vous la rends. Mais j'en ai le cœur déchiré Si vous l'emmenez, ne la séparez pas entièrement de moi... »

— Ah! si elle l'emmène, qu'elle la sépare de moi pour toujours! Je préfère qu'on me l'arrache.

— Ne soyez donc pas romanesque, ma fille, reprit le prêtre. Dieu ne nous veut pas ainsi, Il nous veut doux et soumis. Saint François de Sales nous engage à accepter sa volonté sans restrictions, sans *si*, sans *mais*, sans arrière-pensée. Soyez calme, surtout vis-à-vis d'une convalescente. C'est aujourd'hui le jour des Rameaux, le jour des palmes. Promettez-moi que vous emporterez d'ici la paix dans votre maison et que vous y accueillerez comme une sœur l'intruse qui vous a fait tant de mal.

— Ah! mon Père, où donc en prendrai-je la force et le courage?

— En quittant le monastère vous repasserez devant le Calvaire et vous invoquerez le Christ sur la croix, le Christ au cygne, comme vous l'appelez. Il adoucira pour vous une entrevue aussi pénible, et peut-être et sans doute vous tiendra-t-il compte de votre bonne volonté.

Mme d'Aumont suivit sans répondre le franciscain qui la ramena à travers l'allée de cyprès jusqu'au jardin, puis jusqu'à la porte du couvent. Le tumulte intérieur qu'elle avait apporté se dissipait dans l'asile tout bourdonnant du soleil de midi.

— Allez en paix, lui dit encore sur le seuil le Père Placide, et n'est-ce pas dans l'Évangile l'adieu sans cesse renouvelé de Jésus à ses disciples et à tous ceux qui lui venaient apporter leur fardeau?

Avant de rentrer à la villa Béatrice, elle rendit visite, selon

le conseil qu'elle en avait reçu, au Christ de la petite place; mais comment serait-elle en état de recevoir comme une sœur cette Valentine de Croisy sortie d'une si longue maladie mentale pour venir la déposséder de son dernier bien?...

BÉATRICE

Cette Semaine Sainte fut véritablement pour Béatrice la semaine de la Passion. Valentine de Croisy, dans la lettre qu'elle avait résumée au religieux, s'annonçait pour le samedi. Elle descendrait à Cimiez, dans l'hôtel le plus rapproché de la villa, proche les Arènes; elle tâcherait de reconnaître sa fille le jour de Pâques à la messe, tout en priant sa cousine de ne pas lui adresser de signal, et l'après-midi elle se présenterait. A distance, avec une grâce extraordinaire et une sorte de pudeur maternelle, elle redoutait de troubler l'enfant qu'elle n'avait pas revue depuis douze ans et qui lui serait rendue adolescente après avoir été quittée sans marche et sans parole. Elle demandait presque humblement que celle ci fût avec douceur préparée à ce retour, et puis elle s'efforçait de ne pas atteindre et peiner la mère d'adoption. Son embarras décelait une délicatesse affinée par la mystérieuse menace de la maladie, une sensibilité nerveuse peut-être excessive, mais une raison intacte et nul pressentiment de la découverte de son amour caché. Elle ne se doutait certainement pas que Béatrice, pour l'accueillir, dût oublier la double trahison de son mari et de son amie. Elle venait timide, effarouchée, craintive, mais confiante.

Comment avait-elle pu guérir après tant d'années, quand le vieux médecin qui l'avait soignée pendant la guerre, dans la maison de santé de Neuilly où il avait fallu l'interner après sa tentative de suicide, prononçait avec douceur et assurance un verdict de condamnation perpétuelle? Déjà une première fois, peu de temps après le décès de René d'Aumont, le docteur Charpent qui, libéré de l'armée après avoir fait toute la campagne, reprenait la direction de l'établissement, avait jugé l'amélioration de son état suffisante pour l'envoyer aux eaux de Divonne et pour autoriser son frère à l'emmener dans un château de Provence, au soleil. Là, que s'était-il passé? Béatrice, mal renseignée, ne l'avait jamais su d'une façon précise. Un deuxième essai de suicide, mais à la suite de quel

événement, de quelle hallucination, de quelle nouvelle? La malade avait-elle appris, trop brusquement ou inopinément, la mort de celui qu'elle aimait et ne pouvait-on supposer que le nouvel accès de mélancolie anxieuse, mêlé de délire, eût cette origine trop réelle? Son frère, le comte Axel Flygare, avait dû en hâte la reconduire à la maison de Neuilly. Six nouvelles années s'étaient écoulées depuis le second internement. Sans doute Mme d'Aumont avait-elle connu le voyage à Valmont, en Suisse, au-dessus du lac Léman : elle ne s'en était point trop préoccupée, voyant là un changement d'air favorable à la santé physique de la malade, mais n'imaginant pas qu'on oserait jamais, après un premier échec si lamentable, l'autoriser à reprendre une vie normale et surtout à assurer l'éducation d'une fille.

Et pourtant, n'était-elle pas avertie en quelque sorte de la possibilité d'une guérison tardive par les ouvrages de médecine qu'elle avait découverts, à sa profonde surprise, dans le cabinet de travail de son mari, comme si lui-même se fût posé la question et qu'il eût tenté de la résoudre scientifiquement? Les plus anciens aliénistes, Esquirol, dans son traité des *Maladies mentales*, et plus tard Guislain et Morel, citaient des exemples presque déconcertants. Elle avait trouvé cette note écrite de la main même de René avec la référence de Guislain, *Leçons orales sur les phrénopathies* : « On voit des aliénés se rétablir après dix ans, vingt ans de séjour dans les établissements... La durée de la maladie est certes d'un poids considérable dans l'appréciation de la curabilité ou de l'incurabilité de l'aliénation mentale. Mais, pour en déterminer la portée, il faut la mettre en regard des formes pathologiques et de l'âge du sujet... Je ne désespérerais pas aussi longtemps qu'une oblitération progressive de l'intelligence, en un mot qu'un état de démence ne soit venu se joindre aux caractères morbides. »

D'autres notes, encore, étaient prises sur les livraisons des *Annales médico-psychiques* qui s'étaient faites l'écho des deux batailles livrées à l'occasion du divorce dont les partisans les plus avancés voulaient introduire l'aliénation mentale parmi les causes légales. Le docteur Blanche, le docteur Sigaret, le docteur Chatelain, et le docteur Blanchard dans sa thèse de Montpellier, et combien d'autres citaient des cas, des observations de malades guéris sur le tard et contrariaient ainsi les

plans des législateurs qui voulaient élargir la loi Naquet. Était-il admissible que ces malades, tardivement guéris, trouvassent au sortir de l'asile leur foyer détruit, quand ils y revenaient avec toute leur raison et l'espérance de quelques années heureuses après les ténèbres? René d'Aumont avait souligné de nombreux passages parmi ses lectures et même il avait consulté l'un ou l'autre directeur d'asile d'aliénés : les réponses de plusieurs d'entre eux, le docteur Robert, médecin de l'asile d'Auch, le professeur Bravetta, médecin de l'asile de Milan, étaient nettement favorables. Mais Béatrice n'y voulait pas croire, attristée de surprendre son mari dans un tel état de sollicitude et dans une telle volonté de remédier au mal de Valentine. Elle-même, dans ces lourds traités de médecine qu'elle maniait malaisément, ne découvrait que des objections et s'assurait que les chances de guérison d'une psychose, — n'était-elle point parvenue jusqu'au stade des termes scientifiques? — étaient toujours en raison inverse de sa durée.

Elle reprenait sans cesse la menaçante lettre pour y découvrir quelque désarroi, un manque de suite dans les idées, un oubli d'enchaînement ou de logique qui lui pourraient dénoncer quelque symptôme déraisonnable. La femme qui avait écrit ces dix pages d'une écriture ferme et serrée, s'affirmait de toute évidence parfaitement lucide. Les nuances de la langue, ni celles du sentiment ne lui étaient cachées. L'intelligence, d'ailleurs, n'est pas atteinte chez les malades de cette catégorie qui, très souvent, continuent de lire, de s'adonner à la musique, de causer même, sans que nul trouble apparaisse, mais qui, le plus souvent, sont devenus incapables d'utiliser cette faculté demeurée intacte et se laissent flotter à la dérive sans s'accrocher à aucune planche de salut. L'intelligence subsiste, mais la volonté est détendue comme un arc brisé, et la sensibilité ne peut supporter rien de ce qui touche de près ou de loin à l'origine du mal. Pauvres êtres incomplets qui refusent de quitter le lit, de manger, de s'habiller, qu'il faut gouverner comme des enfants et chez qui le cœur est en sommeil comme dans une mort anticipée. Était-il donc possible de sortir de cette demi-léthargie et de récupérer ses puissances d'agir? Mais ne fallait-il pas se rendre à l'évidence, puisque Valentine réclamait sa maternité?

Chaque jour Mme d'Aumont, qui avait accepté le conseil du

Père Placide, voyait approcher l'entrevue avec plus d'effroi. Elle s'était replongée dans les ouvrages de science pour y trouver un secours et s'était heurtée aux recherches contraires de son mari. Il fallait bien admettre ce cas de guérison tardive, quelque extraordinaire qu'il parût après un intervalle de douze ans, même coupé en deux par un essai infructueux qui avait abouti à la deuxième crise. Mais qui pouvait garantir la durée de cette guérison? N'était-il pas inconcevable que, dans ces conditions, la loi permît la restitution de la fille à la mère? Les mineurs ne devaient-ils pas être mieux protégés? Et même n'était-il pas à craindre que la vue de cette enfant inconnue déterminât chez Valentine un nouveau trouble mental? Guérie, sans doute elle l'était médicalement, mais pas au point de supporter le poids de toute une tragédie de famille.

Le temps passait, et Béatrice ne se décidait pas à prévenir la petite Renée, quand cet avertissement qui exigeait tant de précautions était son premier devoir de détachement, la première marque d'assentiment donnée à l'ordre du prêtre. L'enfant, de bonne foi, se croyait chez elle. Par une confusion presque impardonnable, sa mère adoptive se laissait aller devant elle à parler quelquefois de son mari, des travaux de celui-ci, de sa réputation, de leurs voyages en Syrie et en Perse, sans prendre garde que cette jeune attention éveillée se pliait à ses moindres paroles. L'orpheline s'était donné tout naturellement son vrai père, achevant ainsi les complications de sa naissance. Au contraire, la malheureuse Béatrice se roulait désespérément dans sa maternité menacée comme un corps refroidi dans une chaude couverture et ne voulait rien perdre des derniers jours d'intimité qui lui étaient accordés. Sans cesse elle ajournait la difficile confidence et ne se décidait pas à abdiquer.

Le Jeudi Saint, après avoir communié à l'église des Franciscains, elle s'inclina pourtant devant cette abdication nécessaire, et pour s'y contraindre, elle s'enferma dans le cabinet de travail de son mari qu'elle avait laissé intact, afin de revivre tout son passé et de lui soumettre le présent. Ce fut une longue méditation, et combien douloureuse!

Elle se revit débarquant à Alexandrie d'Égypte, la « ville amphibie », avec son mari d'un mois à peine. Il s'était amusé sur le bateau de l'instruction qu'elle avait acquise en hâte pendant ses fiançailles sur l'histoire des Échelles du Levant et,

prenant plaisir à la développer, il lui en était reconnaissant comme du meilleur gage de tendresse. Il l'avait aimée, elle n'en pouvait douter, non avec ces violences et ces frénésies dont elle avait eu plus tard la révélation par sa trahison même, mais avec ce plaisir de vie commune, ce complément de soi, cette confiance qui forment un lien journalier si fort et incorruptible.

Que n'étaient-ils restés dans ces pays d'Orient, où des fouilles heureuses auraient dû retenir l'archéologue ? Celui-ci, peut-être, sans doute, se serait alors contenté, pour satisfaire une ardeur que le mariage ne pouvait toute contenir, de ces exaltations que lui procuraient ses randonnées à travers les siècles écoulés quand il y découvrait quelque mystérieuse reine, quelque déesse inconnue dont il ne manquait pas d'imaginer les amours. Cette imagination de feu se serait alimentée aux trésors perdus de l'antiquité. Mais il avait fallu revenir pour recueillir un peu de renommée avec l'Académie des Inscriptions, les dons aux musées, les visites et la compagnie de ses pairs. Et la foudre était tombée sur eux, sans qu'elle en fût avertie.

Ils étaient créés l'un pour l'autre. *Ils* se ressemblaient. Par quel aveuglement ne l'avait-elle pas deviné ? Par quelle savante hypocrisie, ou par quelle suprême attention de ne la point blesser à mort, avaient-ils pu le lui cacher ? Nous vivons les uns près des autres, nous respirons chaque jour le même air, nous sommes liés par toutes les apparences et par une communauté admise, et nous ne nous connaissons pas : c'est l'éternelle énigme humaine, c'est l'éternelle solitude à quoi nous pensons échapper par l'amour.

Hubert de Croisy et René d'Aumont, unis par des liens de parenté assez éloignés, avaient ensemble passé leur jeunesse. Puis les garnisons du premier, le mariage et les voyages du second les avaient séparés. Hubert avait épousé beaucoup plus tard, et quand il approchait de la quarantaine, cette Valentine Flygare, — des comtes Flygare de Suède dont l'un fut un des fidèles compagnons de Charles XII dans la folle épopée, — aux grands yeux de sombre velours, si blanche qu'elle semblait issue d'une légende du Nord, ou d'un conte d'Andersen, celui de la sirène qui abandonne la mer, son empire, et qui reste sur terre protégée par les eaux comme une plante aquatique. Ce

n'était pas une union bien assortie, ni pour l'âge, ni pour les goûts. Mais il adorait sa femme, dont il subissait la domination et acceptait tous les caprices. Or ces caprices étaient sans bornes, comme sa fantaisie. On en riait en famille, quand on eut constaté que seule, la présence de René d'Aumont avait le pouvoir de la tranquilliser comme celle d'un grand frère aîné qui a gardé l'autorité de la race.

Béatrice d'Aumont avait ressenti, comme tout le monde, le charme de la bizarre étrangère. Elle se serait même liée davantage avec elle, sans la résistance de celle-ci, à la fois désireuse de lui être agréable et de l'écarter doucement de son intimité. Comment n'avait-elle pas lu dans ce double jeu, quand, dans le même temps, son mari changeait d'humeur, plus courtois et attentif avec elle qu'il n'avait jamais été, mais plus absorbé, plus distrait, plus enveloppé de ces *nuages de soleil couchant*, comme elle disait en Syrie pour le taquiner, et portant sur le visage un reflet de paradis ou d'enfer qui tantôt le rendait trop aimable et séduisant, et tantôt l'éloignait du monde des vivants. Mais elle croyait en lui avec tant de ferveur que nul soupçon ne l'avait effleurée et que même elle s'était fait scrupule de respecter ses absences plus fréquentes et son nouveau besoin d'isolement attribué à ses travaux d'orientalisme. Pouvait-elle être jalouse de reines ou de déesses mortes depuis deux ou trois mille ans ?

Elle ne l'avait pas été davantage quand Valentine de Croisy avait désiré, — nouveau caprice, — qu'il fût le parrain de sa fille et qu'il lui donnât son prénom. Un an plus tard, les deux amis partaient à un ou deux jours d'intervalle, Hubert le premier, pour rejoindre, l'un un bataillon de chasseurs à pied, l'autre un état-major. Hubert était tué aux Trois-Épis, au-dessus de Colmar, lors de notre première entrée en Alsace, presque au début de la guerre, victime de son courage ou même de sa témérité, avait dit son commandant, car il s'était exposé presque sans cause, s'avançant trop vite, et seul, en éclaireur. Un peu plus tard, René, à la bataille de la Marne, envoyé sur sa demande en liaison entre l'armée Franchet d'Espérey et l'armée Foch, était blessé, mais légèrement, et refusait de se laisser évacuer. Y avait-il eu, entre les deux hommes, une course à la mort ? C'est à la suite de ces deux événements, et par conséquent plus d'un mois après le décès de son mari, que des troubles

mentaux avaient agité Valentine et contraint à l'interner.

« J'étais allée la voir, se souvenait Béatrice devant le secrétaire qu'elle n'osait encore rouvrir, à son appartement de la rue du Général-Foy, derrière Saint-Augustin, dans ce Paris désert que sauvait la victoire de la Marne. C'était dans la seconde quinzaine de septembre : je n'avais pas voulu partir et je sollicitais un poste d'infirmière dans un hôpital. A peine étais-je entrée chez ma cousine qu'elle se précipita sur moi. « Vous savez qu'il a été blessé : où a-t-il été blessé ? » me questionna-t-elle avec avidité. Comment l'avait-elle appris? Je ne me le suis pas demandé alors. Elle aussi avait dû recevoir une lettre. Mon mari était mon univers : tout le monde devait être au courant de sa blessure. Je ne me suis pas demandé non plus pourquoi elle n'attendait pas mes condoléances sur la mort d'Hubert. Tout paraît naturel dans l'ignorance, et tout s'éclaire dès qu'on a la clé. Je lui dis que c'était au visage. « Ah! s'écria-t-elle, il vous l'a dit? Mais il n'est pas défiguré, n'est-ce pas? » Je la rassurai, quand j'aurais eu moi-même besoin de l'être. Les rôles étaient renversés. Et je crus voir, quelques instants plus tard, dans ce renversement même, le commencement de sa folie.

« Cette folie, je commençai de la redouter quand je lui parlai enfin de son mari. « Il s'est tué », m'affirma-t-elle catégoriquement, tandis que j'assistais, dans l'épouvante, à un bouleversement qui ne pouvait être que le prélude d'une crise. Comment pouvait-elle confondre un suicide avec une mort héroïque? Je m'en scandalisai sur le moment, craignant déjà son émotion grandissante et ne faisant aucun rapprochement entre ses questions sur René et le drame affreux, que je croyais imaginaire, évoqué par ma seule interrogation sur Hubert. Déjà, dans un geste de terreur, elle me montrait ses mains et son visage : « Voyez, voyez, s'écria-t-elle, il y a du sang. Il a saigné sur moi. Je suis toute couverte de son sang... » Et avec son mouchoir elle étanchait ce sang dont elle devait sentir la chaleur liquide. J'étais comme paralysée et n'osais pas intervenir. Tout à coup, elle alla chercher sa fille qui n'avait guère plus d'une année : « Elle aussi! elle aussi! elle est pleine de sang! » Elle la reposa sur le lit de sa chambre avec une expression d'horreur que je ne puis oublier, et si brutalement que j'accourus prendre dans mes bras l'enfant qui

poussait des cris. Ces cris, Valentine se bouchait les oreilles pour ne pas les entendre. Elle s'agitait d'une pièce à l'autre et prononçait des paroles incohérentes qui peut-être m'eussent déjà mise sur la voie de la vérité, si j'avais fait certains rapprochements, mais elles se mêlaient de détails pour moi incompréhensibles et d'appels de toutes sortes de bêtes, — crapauds et cigales dont j'ai découvert plus tard qu'elle avait entendu les crissements et les plaintes au cours d'un voyage qu'*ils* avaient accompli ensemble sur la côte des Maures et aux îles d'Hyères. Nous appelons trop souvent incohérences les choses dont nous ne saisissons pas d'emblée les rapports, quand tant de rapports entre elles, précisément, nous échappent.

« Dans ce premier accès d'égarement, le départ était bien difficile à déterminer entre ce qui reflétait la tragédie où elle se débattait et ce qui venait des ombres peu à peu recouvrant les clartés de la raison, ou plutôt des ombres livrées au vertige de la sensibilité déchaînée et recouvrant la raison impuissante. Je m'efforçai de la calmer. J'étais d'autant plus saisie et terrifiée que je la savais, sinon prédisposée, tout au moins démunie contre la catastrophe par des antécédents de race et de santé. Son père, un de ces géants du Nord qui cachent sous des puissances physiques de fatales névroses, s'était suicidé à la suite de pertes de jeu, malgré l'amour qu'il avait pour sa femme, épousée en France où il était resté et de bonne souche française, et celle-ci n'avait pas survécu longtemps à son malheur. Elle-même avait traversé, presque au début de son mariage, avant notre retour d'Orient et donc avant sa rencontre avec mon mari, un accès prolongé de mélancolie et de mutisme qui avait inspiré des craintes à son entourage. Rien de ces troubles intérieurs ne transparaissait d'habitude sur son beau visage clair, blanc et lisse comme un pétale de dahlia, ni sur son corps allongé et souple qui se déployait avec tant d'harmonie et rappelait ces images du Printemps que Botticelli a peintes. Je l'admirais alors comme une œuvre d'art. Et je ressentais un chagrin particulier à constater que l'œuvre d'art était brisée...

« Cependant, je m'étais approchée d'elle et je tentais de la retenir, de la prendre dans mes bras. Un instant elle consentit à s'asseoir. Déjà elle ne me reconnaissait plus. Comme je l'avais vu faire à son mari quand elle était contrariée parce qu'on

n'avait pas immédiatement cédé à ses exigences, je lui avais pris les mains et les gardais dans les miennes. Elle répétait un mot que je ne comprenais pas tout d'abord : *défiguré*, avec insistance, et je ne devinais pas qu'elle pensait encore à René et à sa blessure. Enfin elle m'échappa et s'en alla dans la rue, sans chapeau, au hasard. Nous la poursuivîmes, Greta, sa servante suédoise, et moi, sans parvenir à la rattraper. Entraînée aux sports, elle nous gagna aisément de vitesse et disparut. Ce quartier de Saint-Augustin était désert et personne ne nous aida dans notre poursuite. Rentrée chez elle, je téléphonai à la préfecture de police. Mon nom et la qualité de mon mari obtinrent une recherche immédiate. On nous la ramena le soir dans un état pitoyable. Elle avait été retrouvée au bord de la Seine où elle était descendue, où elle errait dans un dessein trop évident. Prostrée, indifférente, muette, elle ne révélait plus rien d'elle-même. Je passai la nuit à la garder. Le lendemain n'apporta aucune amélioration à son état.

« Après bien des démarches, je pus joindre son frère, de passage à Paris, et nous la transportâmes à la maison de santé de Neuilly, dans le parc de l'ancien château détruit de Louis-Philippe. L'asile était quasi abandonné. Il avait été vidé au moment de l'avance des Allemands. Le savant docteur Charpent qui le dirigeait, mobilisé, était aux armées. Il avait pu confier sa charge au vieux docteur Gaillardet, son prédécesseur, qui, pour lui rendre service, abandonna sa retraite. Deux ou trois malades étaient revenus. Nous installâmes Valentine dans un pavillon, devant une pelouse fleurie ombragée de quelques arbres. Elle semblait avoir toute son intelligence, si je lui parlais de lectures, de musique, de voyages. Mais le seul rappel de la guerre l'agitait et l'on ne pouvait faire allusion au mort, à mon mari, à sa fille même, sans que les symptômes de crise reparussent. Elle me répondait sans me reconnaître. J'étais pour elle une garde étrangère. Puis elle préféra l'isolement à mes visites, qui ne lui causaient plus que de la répulsion et de l'inquiétude. Peut-être une lueur de sa mémoire m'éclairait-elle et me mêlait-elle au drame où elle avait sombré, où moi-même je n'étais pas encore entrée.

« J'avais emporté chez moi l'enfant dont le comte Axel Flygare ne savait quoi faire... »

Béatrice d'Aumont en était là de ses souvenirs quand elle

voulut rechercher, dans un meuble de sa chambre, la lettre que son mari lui avait écrite, de l'armée, pour la prier, pour la supplier de prendre chez elle cette petite Renée dont le père reposait en Alsace et dont la mère, de chagrin, était devenue folle. Il connaissait par elle le trouble mental et pas encore la résolution qu'elle avait immédiatement exécutée. Pourquoi ne lui avoir pas immédiatement fait part de cette résolution? Craignait-elle donc d'être blâmée par lui et de contrarier, par cette présence enfantine, son repos au retour de la guerre? Cette lettre, relue, comme elle lui parut embarrassée et réticente, comme elle en appelait exagérément à une générosité si naturelle, comme elle savait être émouvante, car elle eût attendri un cœur de pierre! Et la suivante, après qu'il avait été rassuré, comme elle outrait pareillement la gratitude pour un acte d'humanité que toute femme bien née eût accompli à sa place! Il n'eût pas écrit de cette encre s'il ne se fût agi de sa propre fille et s'il n'eût redouté pour celle-ci l'abandon, l'indifférence ou les soins mercenaires. Et lors de sa première permission, avec quelle avidité il avait déchiffré la petite âme encore secrète, pris dans ses bras et bercé, comme une femme, le petit corps délicat! Béatrice le considérait avec une heureuse surprise, et presque de l'admiration dans ce rôle si nouveau pour lui :

— Ah! soupira-t-elle, non sans quelque sentiment d'envie dans ce retour en arrière, vous n'avez pas tant porté, à Damas, notre pauvre François! Vous eussiez été, si Dieu nous l'avait laissé, un père d'une tendresse incomparable.

— Mais, Béatrice, gardons celle-ci. Elle n'a que nous.

Et puis il s'en était allé rendre visite, seul, à la maison de santé de Neuilly où Valentine de Croisy était recluse.

— Vous a-t-elle reconnu? lui demanda sa femme au retour.

— Non, répliqua-t-il presque durement, sans donner d'explications.

— Alors, pourquoi y retournez-vous? reprit-elle le lendemain, comme elle s'étonnait de l'intention qu'il lui manifestait.

— J'ai promis.

— A qui? A Hubert?

— Oui, s'il mourait avant moi.

A l'abri de cette prétendue promesse, il passait à Neuilly une part de son temps, de ce temps avarement compté d'une per-

mission. Il devait s'y enivrer de mélancolie : n'avait-il pas fini par révéler que la folle lui passait les mains sur le visage, comme pour apprendre en tâtonnant ce qu'il pouvait être pour elle? Ou peut-être cherchait-elle une ressemblance que son égarement reculait sans cesse? Ou encore, imaginant que son amant avait été défiguré par sa blessure, tâchait-elle d'approfondir si cette vision était réelle? En sa présence, elle cessait peu à peu de s'agiter.

— C'est curieux, constatait le vieux docteur Gaillardet, vous lui faites du bien comme si vous étiez son médecin.

Un lien obscur demeurait entre eux, un lien demeuré charnel, car par l'imposition des mains il la calmait. Elle se contentait de cette présence et demeurait, quand il était là, immobile et douce, les yeux perdus dans un songe qui devait être vaguement heureux. Béatrice avait connu dans ses moindres détails ce phénomène de mystérieuse irradiation, — émanation ou survivance de l'amour, — par des lettres du directeur de l'asile retrouvées dans les papiers de son mari et qui lui rendaient à dates fixes un compte fidèle de l'état de la malade.

A chaque permission, les mêmes scènes se renouvelaient. Il se partageait entre son foyer maintenant enrichi d'un enfant, et le pavillon de la folle... Une fois, il voulut même conduire la petite fille à sa mère. Qui pouvait savoir si le choc de la rencontre ne serait pas favorable au retour de la raison? « Alors, je vous accompagnerai », avait déclaré Béatrice. Mais il l'avait écartée, sous le prétexte de la jalousie maternelle. L'entrevue n'avait pas donné de résultat. Valentine de Croisy n'avait pas reconnu le fruit de ses entrailles, n'avait jamais été plus absente. « C'est à désespérer », avait conclu René d'Aumont, qui était revenu tout désemparé et abattu, et sa femme avait regretté l'épreuve imposée à une sensibilité exacerbée par les fatigues de cette guerre prolongée. Puis la malade avait été emmenée en Suisse, dans un refuge confortable parmi les pelouses et les arbres, et René ne l'avait plus revue.

Cependant il ne cessait de témoigner à Béatrice la plus tendre confiance et à l'enfant un intérêt plus vif que les pères mêmes n'ont accoutumé d'en montrer. Ces années terribles, à distance, n'apparaissaient plus sans bonheur. Elle tremblait pour son mari, toujours exposé, mais elle croyait en lui aveuglément. Quand elle apprenait, dans les conversations de l'hôpital auquel

elle offrait ses services intermittents, si la petite fille de Valentine lui en laissait le loisir, quelqu'une de ces infidélités ou de ces basses liaisons éphémères que la séparation et la menace de la mort rendaient plus fréquentes, elle ne faisait pas de retour sur elle-même. Elle ne doutait pas de lui. Et de fait il affectait la plus profonde répulsion pour ces débauches qui déshonoraient l'arrière et se traînaient parfois jusque dans le voisinage du front, lui qui toujours avait défendu la passion et excusé l'amour. Elle se sentait fière de lui qui était si différent de la plupart des autres hommes.

Enfin, après l'armistice, libéré d'une obligation militaire qu'il avait remplie jusqu'au bout, et pour une bonne part volontairement, il avait en hâte emmené sa femme et l'enfant à la villa de Cimiez.

« J'ai tant besoin de soleil, de chaleur, de lumière, de paix, avait-il réclamé. Il me semble que nous sortons de jours si noirs. Et ma filleule jouera dans le beau jardin sur la mer... »

Avait-il dit : *ma fille*, ou *ma filleule* ? Il avait dû commencer par *ma fille*, et puis, effrayé lui-même de sa voix, il avait ajouté la finale.

Il s'était informé de Valentine de Croisy. Quand il sut qu'il n'y avait aucune amélioration dans son état déclaré alors incurable, il remit à un peu plus tard, dans son extrême fatigue, le voyage qu'il projetait pour l'aller voir. Le diagnostic du médecin qui la soignait ne laissait aucun espoir. Mais il refusait de l'admettre. N'avait-il pas, dans la guerre, visité des hôpitaux où l'on guérissait d'innombrables cas d'aliénation mentale causée par une commotion ? En vain lui objectait-on la différence des causes et des organismes. Il assurait qu'il saurait la guérir et réunissait tout un arsenal d'ouvrages médicaux où il pensait découvrir des preuves. La mort le devait devancer dans l'accomplissement de son projet.

Oh ! la douceur de ces derniers mois de Cimiez ! Béatrice n'y pouvait revenir sans verser des larmes qui n'étaient pas amères et qui même la soulageaient. Non qu'elle eût retrouvé le René d'autrefois. La guerre avait dû le transformer. Du moins attribuait-elle à la guerre cette transformation. Il n'avait plus, sauf quelquefois avec l'enfant, de ces accès de gaieté et d'insouciance qui, auparavant, lui restituaient le charme de la jeunesse persistante. Trop souvent, presque habituellement, il

s'absorbait dans ses mélancolies, ou s'isolait dans son cabinet de travail qui donnait au couchant sur les montagnes, tantôt plongé dans ses dossiers d'archéologie, tantôt les yeux perdus au loin, au delà de l'horizon. Cependant il n'achevait aucun travail, comme si le plaisir de la recherche et de ces reconstitutions du passé où il s'était complu n'existait plus pour lui. Il classait encore des papiers, des correspondances : ne l'avait-elle pas surpris, un jour qu'elle pénétrait, inquiète, chez lui, relisant des lettres qui s'entassaient les unes sur les autres, et les rejetant, d'un geste rapide et détaché, dans une grande enveloppe, comme pour s'en débarrasser et les écarter de sa vue? Oui, sans doute, il était changé, atteint dans ses forces vives, sans puissances de réaction, et n'était-ce pas naturel, après quatre ans et demi d'une épreuve supportée bravement malgré l'âge, car la cinquantaine le menaçait. Béatrice se promettait de l'entourer de tant de soins que peu à peu il reprendrait goût à la vie, à son œuvre inachevée. Déjà n'en recevait-elle pas la récompense? Il la traitait avec tant de grâce, tant de gentillesse, une telle confiance, l'appelant si souvent : « mon amie, ma grande amie, ma seule amie... », lui prenant affectueusement le bras pour l'emmener au jardin et rester avec elle, au soleil d'hiver, à regarder la baie des Anges, longtemps, sans parler. Est-il nécessaire de parler, quand on s'entend si bien ensemble? Leur intimité ne s'étendait pas au delà de cette amitié réciproque, de cette concorde parfaite qui donne à la présence une influence de douceur et de paix. Déjà, auparavant, cette intimité était-elle plus ardente, soit qu'elle-même, dans un état de santé plus languissant, plus précaire, eût esquissé ce mouvement de retraite qui sépare à un moment donné les chambres des époux et non les cœurs, soit que plutôt il eût paru se désintéresser le premier de la vie commune pour lui substituer l'amitié. Mais quand l'amitié s'appuie sur tant de souvenirs, sur de si chères années étroitement unies, comment ressemblerait-elle à une autre? Unique et tendre, n'est-elle pas encore une forme de l'amour, non la moindre sinon la meilleure?

Mme d'Aumont ne pouvait dans sa méditation se détacher de ces derniers mois. La mort était au bout, et la découverte pire que la mort. Elle ne se décidait pas à y arriver. La cloche sonna pour le déjeuner qu'elle n'avait pas achevé ce voyage au pays du passé. Quand elle descendit, elle trouva la

petite Renée en larmes et s'informa en hâte de son chagrin.

— C'est au couvent, expliqua-t-elle. Madeleine de Portis m'a dit que je m'appelais d'un autre nom.

— D'un autre nom? répéta machinalement Béatrice, étonnée et déjà inquiète.

— Oui, maman, d'un autre nom que toi.

C'était l'occasion que le hasard, — une méchanceté de ces enfants qui savent tout, parce qu'ils écoutent les conversations des grandes personnes sans les bien comprendre, — lui fournissait précisément quand elle cherchait une entrée en matière. C'était l'occasion : elle la laissa passer, parce qu'elle n'était pas préparée à la saisir.

— Un autre nom? Le mien ne te va-t-il pas?

— Comme si l'on n'avait pas toujours le nom de sa mère!

Et il n'en fut plus question pendant le repas. L'enfant, vite rassérénée, avait repris sans retard cette gaieté exubérante qui chez elle s'arrêtait brusquement à la moindre impression d'hostilité et même d'indifférence.

Ah! qu'il est préférable de se fier à la vérité! Sait-on jamais où l'on s'embarque avec les complications du mensonge? Mais la vérité n'est pas toujours accessible ni supportable. Elle est voilée tout autant par les scrupules que par les tromperies. On a bientôt fait de flétrir les hypocrisies sociales, quand elles recouvrent souvent plus de respect de soi et des autres que tous ces étalages venus du sans-gêne ou du cynisme.

Pourquoi Mme d'Aumont avait-elle laissé croire à la petite Renée qu'elle était sa fille? Pour éviter d'effrayer sa précoce imagination avec la folie de la vraie mère? Oui, évidemment N'était-ce pas plutôt encore à la suite de cette découverte qu'elle-même avait faite et pour se venger de la trahison d'amour par un excès d'amour qui substituait sa propre maternité spirituelle à la maternité de la chair?

Mais l'après-midi, après le départ de l'enfant qui retournait à son pensionnat, elle n'eut pas le courage de reprendre ses souvenirs au point où elle les avait abandonnés. Elle attendrait le lendemain qui était le Vendredi Saint, pour porter sa croix. Elle passa la fin de la journée à s'imposer des tâches actives et dirigea le travail des jardiniers qui complétaient le dessin des corbeilles et des massifs selon les plans de son mari. Le soir la surprit au jardin, accoudée, sous l'ombre d'un chêne géant, à la

balustrade qui donne sur la mer, cette mer presque déserte de Nice où, de loin en loin, surgit quelque solitaire voilier.

— Ah! soupira-t-elle, je n'aurai jamais ce courage...

Et des yeux elle chercha la Corse que l'on aperçoit de la Corniche quand l'air est pur. C'était un de ces admirables couchants qui laissent des traînées d'or en bordure des montagnes, et des reflets violets sur les eaux. Les fleurs embaumaient tant qu'il semblait que leurs parfums devaient être visibles, comme la fumée qui monte de cassolettes d'encens. C'était une de ces soirées toutes palpitantes du bonheur de vivre. Elle songeait aux jours de Damas et de Palmyre, le reine morte des sables roses. Elle oubliait sa douleur. Et puis elle n'eut plus que ce cri de détresse : *René, Renée,* qui s'adressait à la fois au mort et à la fille du mort.

La fille du mort ne pouvait être qu'à elle. N'était-elle pas son suprême héritage ? Ne lui avait-elle pas été léguée? Partir, partir avec elle, éviter la rencontre avec Valentine de Croisy : de nouveau ce plan s'imposa à Béatrice. Elle rentra en hâte pour chercher un indicateur de la Côte d'Azur. Le samedi, dans la matinée, il y avait encore un départ pour la Corse. Rien n'était perdu : la fuite restait possible. Personne ne serait prévenu. Une automobile de louage conduirait au port les fugitives. Les valises seraient bientôt prêtes, sans le secours de la femme de chambre. Elle laisserait une lettre d'excuse, incertaine et vague, pour la revenante, une lettre avec des fleurs, avec toutes les fleurs du jardin. On pouvait bien saccager le jardin, quand on emportait l'unique fleur vivante, cette enfant qui n'appartiendrait pas à deux mères et ne serait pas déchirée...

HENRY BORDEAUX.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MONSIEUR VINCENT

AUMÔNIER DES GALÈRES

II [1]

CHEZ LES GRANDS DE LA TERRE

A ROME

REJOIGNONS notre libéré où nous l'avons laissé, à Rome. S'échapper « d'un petit esquif », pour aborder après les rapides et lumineuses escales d'Aigues-Mortes et d'Avignon, dans la Ville éternelle, au port de la chrétienté, quelle fortune échue à une âme comme celle de Vincent !

De la Rome pompeuse, embellie et surornée par la munificence artistique des papes, le nouveau venu découvre, et admire aussi, la splendeur, sans qu'elle le grise. Il salue tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité et les merveilles qu'une civilisation progressive y a entassées depuis et qu'elle y ajoute encore... Mais, s'il leur rend un juste hommage, celui-ci ne vient pas de son cœur. Il s'acquitte envers elles, une fois pour toutes, et avec des yeux qui aussitôt en les quittant, voient plus haut, surtout quand ils se baissent, vers cette terre des martyrs qui le repose, où ses pas recherchent la trace des leurs, qu'il est joyeux de fouler gravement. C'est de ce côté que vont tous ses désirs, que sa pensée chemine et stationne. Il se jette aux églises ; et Dieu sait s'il en a ainsi, pendant de longs jours, pour des litanies de bonheur ! Même là, ce ne sont pas

Copyright by Henri Lavedan, 1928.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

leurs trésors fameux enfermés dans le tabernacle des sacristies qui le prennent. Il est l'homme de la poussière. Il descend dans les cryptes. Aux cendres des tombeaux de marbre il préfère celles que dérobe à la vanité l'ange des sarcophages. Combien de fois les catacombes ne l'ont-elles pas enveloppé du matin au soir dans les plis de leur linceul de pierre? Leur labyrinthe est son jardin où les vers luisants des petites lampes semblent des gouttes d'étoile. Tous les humbles autels, tous les parvis où l'herbe pousse, toutes les marches de miracle usées ou brisées le voient accourir, reçoivent l'application de ses mains, de son front, de ses lèvres, de ses genoux. Les plus beaux palais ne lui tournent pas la tête. Il a ses musées : les chapelles. Il n'assiège pas la demeure des grands, même des princes de l'Église. Les salles des hospices, voilà ses antichambres. Chaque pauvre est pour lui un saint qui ressuscite. Et s'il va « hors les murs », c'est pour contempler et mieux embrasser à distance, dans ses méditations à travers la campagne latine, cette Rome formidable et douce, capitale du monde et reine des reliques.

Et puis, surtout, il poursuit ses études. Qu'attend-il? Rappelez-vous les mots sur lesquels s'achevait sa fameuse lettre : *Un bon bénéfice*. Mais oui, il ne le cache pas, il le confesse ingénument. C'est là-dessus qu'il compte. Et comme on doit l'approuver de le penser et de le dire! Accablé de dettes, n'ayant pas de quoi vivre et résolu de subvenir tout seul à ses besoins, comment pourrait-il autrement n'être pas à charge aux siens et remplir son apostolat? Ce « bon bénéfice », il ne le souhaite d'ailleurs qu'avec un esprit bien désintéressé, puisqu'il sait que c'est son prochain beaucoup plus que lui qui en profitera. Très tranquillement il s'en remet donc là-dessus à la bonté et à la toute-puissance du légat Montorio dont il a les promesses. Et cependant, comme si Dieu avait jugé son exceptionnel serviteur trop au-dessus des avantages qui sont le départ des grandes carrières banales, Montorio, tout légat qu'il était, ne put obtenir ce qu'il sollicitait pour son jeune ami. Loin de l'abattre, cette nouvelle troubla si peu Vincent qu'il se plut au contraire à y discerner un signe manifeste d'en haut et, de ce coup, ce fut l'échec qui lui parut *le bénéfice*.

L'échec, d'ailleurs, était tout à l'honneur du protecteur autant que du protégé. Ce qui le causa, ce fut le mérite même de Vincent et le grand éloge qu'en faisait à tous le vice-légat,

bien placé pour en connaître, puisqu'il le logeait, l'accueillait à sa table et fournissait à son entretien. Cette intimité quotidienne avait développé chez lui une admiration sans bornes pour son hôte, et il la proclama tellement que ce fut celle-ci qui fit échouer ses désirs.

LE LANDAIS ET LE BÉARNAIS

Henri IV, quoique ne doutant pas, en 1608, d'être assuré d'un long règne, n'en poursuivait pas moins avec la plus habile activité la réalisation d'un vaste projet de regroupement général des États d'Europe qu'il voulait liguer entre eux pour contrebalancer la puissance de la maison d'Autriche. Dans sa juste pensée, le consentement du pape Paul V à entrer dans cette ligue et la plénitude avec laquelle il le donnerait étaient d'une importance capitale, puisque son exemple devait, après les princes d'Italie, le duc de Savoie, le grand-duc de Toscane, et Venise dont l'adhésion paraissait certaine d'avance, entraîner toutes les autres puissances italiennes. A cet effet, il occupait à Rome plusieurs ambassadeurs chargés de travailler auprès du Pape à ses affaires et surtout à celle-là. Or, ces ministres avisés cherchaient en ce moment de leur côté quelqu'un capable d'être, entre eux et le Roi, un agent de liaison verbale en qui l'on pût avoir une confiance absolue. A force d'entendre prôner par le vice-légat la valeur et les qualités de son protégé, il leur sembla que c'était bien celui dont ils avaient besoin. Ils voulurent le voir et aussitôt il fut si goûté et apprécié, qu'ils s'ouvrirent à lui et le chargèrent pour Henri IV d'une commission importante, entendu en plus qu'ils le considéraient assez parfaitement instruit de la question pour en conférer et en bien juger avec le Roi aussi souvent que ce prince le trouverait bon.

Vincent arriva au commencement de 1609.

Ici nous nous trouvons, et on ne s'en étonnera pas, devant des portes closes. S'il a été permis aux historiens de déduire avec assez de vraisemblance les principales raisons qui motivèrent le voyage, du moins l'objet précis sur lequel porta l'entretien du Roi et de l'envoyé de Rome est resté leur secret. N'y eut-il même qu'un entretien? Peut-être plusieurs. Le sujet était assez d'importance pour qu'on puisse le supposer. Quoi qu'il en ait été, nous regrettons qu'il n'ait rien transpiré de ce

qui s'y dit, ni de ce qui en résulta. Henri IV avait cinquante-six ans, Vincent, trente-trois. Malgré les vingt-trois ans de différence, aussitôt l'un en face de l'autre ils durent s'entendre en pleine franchise, et plus encore à demi-mot. Soyons certains que le sérieux du fond et des pensées n'empêcha point l'esprit de pétiller dans la forme et les mots. Les deux interlocuteurs étaient *pays*, natifs du même sol, car Béarn et Landes sont voisins et se ressemblent comme frères. L'homme de France et l'homme de Dieu avaient une égale finesse, un même amour du bien public, une même profondeur de vues. Avec le même accent, qui les rapprochait encore, ils parlaient la même langue. Assis chacun d'un côté de la table, à croire que le Béarnais va inviter le voyageur qui vient de si loin, à vider avec lui un gobelet de Jurançon rosé, on les voit. Cordial et coloré, le geste en éclair, la main et la joue chaudes, le Roi parle, expose, et rit en jouant des doigts dans sa barbe qui frise, et son sujet l'écoute, attentif, le comprenant d'un regard, d'un sourire et si bien qu'en peu d'instants, il fait, malgré lui, la conquête du Roi. Cependant l'entretien dure, l'heure passe. Alors, dans le grand vestibule, les introducteurs et attachés au service de la porte commencent à s'étonner. Les idées et les craintes, tout cela va vite au Louvre. Dans les croisées, aux embrasures, on se demande à mi-voix : « Ah! ça, qui donc Sa Majesté retient-elle si longtemps? Est-ce pas ce petit religieux noiraud, entrevu sous la portière? » Et déjà, redoutant une ambition en marche, une influence prête à s'exercer, quelques-uns froncent le sourcil. Mais on les rassure : « Allons donc! ce n'est personne! Un pauvre petit Cordelier de là-bas, de Gascogne. Un inconnu. Son nom? Vincent... je crois, Vincent de... de quelque chose, je ne me souviens plus. Enfin Vincent rien. »

Ah! oui, rassurez-vous, messieurs! Celui-là en effet ne vous gênera pas. Il ne cherche pas à gagner, en vous les retirant, les bonnes grâces du Roi, ni même sa jovialité. Il a d'autres buts. Tenez, l'audience est finie. Le voilà qui sort et aussi dénudé qu'il était en entrant, sans emporter sous son manteau la moindre promesse en un sac. Il est même probable que si le Roi lui a offert des faveurs, il les a déclinées. Et il s'en retourne et il vous salue. Ne craignez plus de le revoir, du moins d'ici longtemps, au cabinet du Roi. Mais rendez-lui vite et bien bas son salut comme à un des très grands personnages, car c'est

plus encore que Sully, Bassompierre et Crillon, c'est l'ambassadeur de Dieu, le futur ministre des pauvres.

VINCENT, ACCUSÉ DE VOL, « SE TOURNE DE L'AUTRE COTÉ »

Le temps d'avoir entrevu la Cour, il en a peur. Et il la fuit. Sans doute le Roi lui a fait un si bienveillant accueil qu'il ne l'oubliera jamais. Il admire et il aime en lui le paternel monarque et l'honnête homme, et le politique... et le catholique, avisés tous les deux. Mais, sa commission remplie, il n'a qu'une idée : s'effacer dans la retraite. Il n'est ambitieux que de dévotion. Un petit logis, modeste et retiré au faubourg Saint-Germain, justement tout près de l'hôpital de la Charité, lui semble être aussitôt ce qu'il souhaitait. Il ne trouvera pas mieux. Il s'y établit. Or, qu'il ait choisi de cacher son existence à l'ombre de cet hospice de la Charité, lui, le père futur des saintes filles qui devaient plus tard, sous ce même nom populaire, étendre partout sa gloire, n'y a-t-il pas là de quoi frapper? Le point de départ de son œuvre est éclairé déjà par toute la lumière que fera rayonner son accomplissement. Il ordonne donc son programme aussi simple que chargé. Il visite les malades, il les exhorte, il accompagne et soutient jusqu'au seuil les mourants qui n'ont plus pour brancards que ses bras, il donne aux pauvres tous les secours bien appropriés qu'il leur faut, ceux du corps et de l'esprit, tous les pains, il soigne les blessés de l'âme dont il panse les plaies, mieux qu'avec la main réelle de la chair. Il nage, si l'on peut dire, dans sa vocation. Est-ce tout? Non. La connaissance qu'alors à point nommé il fait de M. de Bérulle met le comble à sa joie. Ce modèle de perfection sacerdotale attire aussitôt Vincent. Ils étaient à peu près du même âge tous les deux, ils se lient d'une religieuse tendresse que rien ne saura rompre. D'ailleurs Vincent, qui savait, pour la prodiguer, le prix de la consolation, cherchait pour lui-même un consolateur, et surtout un guide. Où les aurait-il rencontrés avec plus de sécurité que dans l'ami du grand François de Sales ? Il n'a donc rien à envier. Dans la solitude où il n'est plus seul il se sent pleinement heureux. Peut-être trop.

Il semble en effet que le bonheur, même exemplaire, irréprochable et aussi pur qu'il se puisse imaginer, soit interdit, non seulement aux hommes le méritant le plus, mais surtout à ceux

que Dieu a stigmatisés pour la sainteté. Celle-ci s'oppose à la paix; elle repousse toutes les aises, celles du corps et de la pensée. Un saint qui n'aurait pas d'ennuis, pas de contrariétés, aucun tourment physique ni moral... ou qui, à chaque tribulation, pousserait l'injustice et la candeur jusqu'à s'en étonner et à s'en plaindre, et qui s'écrierait : « Mon Dieu! vous ne me laisserez donc jamais tranquille, même pour faire le bien selon mon désir et le vôtre! » ce saint-là n'en serait plus un. Il en perdrait du coup le titre d'aspirant. Les saints sont destinés à être tracassés, et à l'être en proportion du degré de sainteté auquel Dieu prétend les hausser. A ce point de vue, Vincent, comme on va le voir, devait être l'objet d'un traitement de faveur.

Il avait été amené, sans doute par raison d'économie nécessaire, à partager sa chambre avec une personne de son pays, le juge de Sore, petit lieu situé dans le voisinage de Pouy. Ce juge mettait son argent dans une armoire qu'il fermait avec soin et dont il ne manquait pas, quand il allait dehors, de prendre sur lui la clef, en quoi il faisait bien, car déjà en ce temps-là, l'argent, même à Paris, n'aimait pas qu'on le laissât seul et la porte grande ouverte. Or, un matin, le juge, avant de sortir, oublie la clef sur la serrure. Le saint qui, justement, ce jour-là avait à prendre médecine... — oui, car, hélas! la vertu ne peut rien contre les méfaits du corps, — le saint était resté au lit. Celui qui devait lui apporter le remède prescrit, arrive bientôt. — Un verre? — Il a besoin d'un verre. En le cherchant de tous côtés, il ouvre l'armoire, il y reluque l'argent et le rafle sans que le malade, auquel il tournait le dos, ait eu le temps de s'en apercevoir. Puis, dès que celui-ci a avalé la médecine, le drôle s'en va en conservant, nous dit-on, « un grand air de sérénité ». Quatre cents écus. Pas moins. C'était le chiffre rond et important auquel se montait le magot. Le juge, à son retour, surpris et suffoqué de ne plus retrouver la bourse, est saisi d'un grand émoi, il la réclame avec vivacité d'abord, et puis emportement à son compagnon de chambre. Vincent lui répond qu'il ne l'a pas vu prendre et, bien entendu, qu'il ne l'a pas prise. Alors le juge, égaré par cette perte, éclate au point d'insinuer qu'il soupçonne Vincent. Et comme, à une pareille folie, le pauvre prêtre trouve préférable de n'opposer qu'un digne silence, il est hardiment accusé d'être l'auteur du larcin. La stupeur et la

tristesse embarrassée du pauvre homme à cette supposition inouïe ne font que renforcer l'aveuglement du juge. Il y voit une preuve de mensonge et de culpabilité; il chasse de sa compagnie Vincent, qui ne résiste pas. D'autres le feraient. Mais lui, patient et doux, quitte la chambre ainsi qu'un coupable. A ce prix aura-t-il au moins obtenu le repos? Non. Le juge vindicatif s'acharne après lui et le décrie partout, jusque chez monsieur de Bérulle auquel il le dépeint comme un scélérat. Monsieur de Bérulle dut en rire, mais une minute seulement, tant fut vive sa douleur de voir son impeccable ami calomnié avec tant de sottise ; aussi en souffrit-il et bien plus que celui qui en était l'objet et la victime.

Quoique les clameurs eussent été publiques au point de faire autour de cet événement « un bruit effroyable », Vincent de Paul ne laissa pas échapper le moindre mot, le moindre signe où l'on pût voir qu'il en était gêné. Son égalité d'humeur reste complète et nous en tenons la preuve par l'aveu qu'il en a laissé, mais à sa manière.

Ne pouvant étouffer la chose, ainsi qu'il s'y était appliqué lors de son aventure au pays barbaresque, il ne se résigne cependant à y venir que plus tard et encore en s'attachant à cette modestie qu'il mettait toujours à éviter de se mettre en scène. S'il relate l'incident, ce n'est qu'en termes indirects, comme s'il s'agissait d'un autre : « J'ai connu une personne qui, accusée par son compagnon de lui avoir pris quelque argent, lui dit doucement qu'il ne l'avait pas pris. Mais voyant que l'autre persévérait à l'accuser, il se tourne de l'autre côté, s'élève à Dieu, et lui dit : « Que ferai-je, mon Dieu ? vous savez la vérité. » Et alors se confiant en lui, il se résolut de ne plus répondre à ces accusations qui allèrent fort avant, jusqu'à tirer monitoire du larcin et le lui faire signifier. »

Vraiment il est impossible de ne pas méditer ces lignes pour en dégager l'admirable et pieuse sagesse qui est chez Vincent le fond de son caractère. Il a le « bon sens du divin ». Toute sa vie, nous verrons qu'il observera cette même règle qu'il s'est tracée. Chaque fois qu'il se heurtera à un obstacle humain, grand ou petit, « il se tournera de l'autre côté », du bon. Et toujours en récompense, il obtiendra, fût-ce longtemps après, gain de cause, alors qu'il n'y comptait plus, et même il sera justifié bien au delà de ses anciens espoirs.

Ce fut le cas dans la présente affaire dont il nous apprend l'issue : « Or, il arriva et Dieu le permit, qu'au bout de six ans, celui qui avait perdu l'argent, étant à plus de six vingts lieues d'ici, trouva le larron qui l'avait pris. Ce voleur habitait Bordeaux, comme le volé. Il y fut mis en prison pour quelque nouveau crime. Il connaissait parfaitement le juge de Sore et il n'ignorait pas que la bourse qu'il avait prise autrefois lui appartenait. Obsédé de remords, il le fit appeler dans son cachot et lui avoua tout. » Sentant alors, au point d'en mourir, l'horreur de sa conduite passée, le magistrat écrivit une longue lettre à Vincent où il l'adjurait de lui envoyer sa grâce, en protestant *que s'il la lui refusait, il viendrait en personne à Paris se jeter à ses pieds, et l'implorer la corde au cou.* Vincent s'estimait trop dédommagé par un aussi heureux repentir. Il pardonna au juge en le tenant quitte du voyage et de l'humiliante démarche.

Cette contrition du magistrat ne se produisit, rappelez-vous-le, que six ans après. Il nous faut donc revenir à ce moment-là où le calomnié, malgré son angélique bonté, ne sortait pas moins peiné de l'incident et bien décidé, pour éviter le retour de pareils ennuis, à cacher sa vie plus que jamais. Il croyait pourtant bien, dès son arrivée à Paris, avoir pris toutes ses précautions. Son nom de famille, que nous avons ici continué à lui donner, il l'avait tout de suite supprimé, jugeant qu'il sonnait trop bien, pour ne plus porter que son nom de baptême, presque le seul sous lequel, même de son vivant, il ait été connu. Et dans son entourage pas un mot qui pût révéler l'éclat de son intelligence, l'étendue de son savoir et ses titres acquis. Tout au plus, pressé de questions, consentait-il à se donner pour un pauvre écolier possédant à peine les éléments de la grammaire. Être obscur le ravissait. Il ne parlait de lui, nous est-il affirmé, « que comme du dernier des hommes ».

Mais ce serait en vérité trop beau, et trop injuste aussi par surcroît, si toutes ces précautions étaient suffisantes pour assurer, même aux êtres supérieurs, le succès qu'ils ont bâti sur elles. Cette volupté secrète de l'effacement, les saints qui s'en nourrissent n'ont pas toujours la permission de la savourer longtemps. Ce n'est pas à l'homme de choisir ses sacrifices pour Dieu. C'est Dieu qui les choisit pour l'homme et qui s'y connaît mieux que lui. En ce cas, d'ailleurs, il arrive que les mesures les plus rigoureuses résolues dans son sens par l'homme, abou-

tissent généralement à un effet tout opposé. L'extrême discrétion déchaîne les indiscrets. Efforcez-vous de cacher votre vie, les curieux n'en auront que plus le désir et les moyens de la percer et non seulement les malveillants mais les bienveillants aussi.

CHEZ LA REINE MARGOT

Dans le faubourg Saint-Germain où Vincent s'était fixé pour se faire oublier, s'élevait, à peu de distance de son petit logis, l'hôtel de la reine Marguerite. Entouré de jardins et de terrasses qui allaient jusqu'aux bords de la Seine, il occupait, là où commence aujourd'hui la rue de ce nom, un vaste emplacement, et la belle construction d'aspect sévère, qui se voit encore au numéro 6 au fond de la cour, passe pour être, sinon maintenant en totalité, du moins en partie, la demeure où habitait, depuis qu'elle était descendue du trône, la fille de Henri II.

Quant Vincent était venu se loger dans ce quartier, il ne pouvait ignorer ce redoutable voisinage.., et pourtant cela ne l'arrêta pas. Quelle vraisemblance y avait-il en effet que la souveraine d'hier, l'hôtesse du palais se souciât du pauvre et minable prêtre de la rue, tapi sous son vieux pignon? Savait-elle même qu'il existait un Vincent? Qui lui en aurait parlé? « Le Roi, craignit-il un instant, le Roi qui m'a reçu! » Mais il se rassura : « Les raisons qui avaient motivé leur entretien secret détourneraient au contraire le Roi d'initier à ses affaires politiques son écervelée d'ancienne femme. Il ne la voyait plus, d'ailleurs, que rarement, de loin en loin. Nulle inquiétude donc, de ce côté. »

Mais, si passionné désir de retraite que l'on caresse, il est bien difficile de ne pas contracter ou de ne pas subir quelques petites relations. Vincent se lia, par un hasard et sans la moindre méfiance, avec un M. Dufresne, homme pieux et probe qui lui parut tout à fait digne de sympathie et il se trouva que ce personnage aimable était le secrétaire particulier de la reine Marguerite. Le sut-il dès les premiers jours qu'il en fit la connaissance, ou ne l'apprit-il que plus tard? Peu importe. M. Dufresne, aussitôt frappé de la rare valeur du prêtre, en avait parlé à la princesse d'une manière si persuasive qu'elle aussi en fut convaincue et voulut l'avoir pour aumônier. Après la ferme résolution qu'avait prise Vincent de vivre désormais

à l'écart, on pourra être surpris qu'il ne s'y tînt pas. Mais, soit que M. Dufresne eût été assez éloquent pour vaincre sa résistance, ou que plutôt le saint eût vu là un moyen inespéré d'accomplir, grâce à la protection toute-puissante de la Reine, beaucoup plus de bien que dans l'état médiocre où il se confinait, il accepta, quoique en tremblant, l'offre avantageuse.

On comprendra son inquiétude. Sans doute la princesse ne ressemblait plus à cette reine Margot du temps impie des derniers Valois, folle de luxe et dévergondée au point que son mari, pourtant bien peu sévère, avait dû alors, gêné par ses insolentes amours, la faire enfermer au loin dans la montagne en son château d'Usson. Depuis que devenu roi de France il avait obtenu du pape Clément VIII, en 1599, l'annulation de son mariage, elle s'était rangée. Tantôt à Paris, tantôt en Auvergne, elle s'efforçait de racheter les scandales de sa jeunesse, par une vie régulière où une grande place était donnée aux bonnes œuvres. Elle avait d'ailleurs cinquante-six ans. C'était maintenant, en dépit des soins dont elle accablait sa beauté fanée, une femme plus que mûre, avec un air de fraîcheur en surface et un reste de feu, mais commençant déjà, ainsi qu'avant elle sa mère, à vieillir « en gras ». Ayant pourtant été jolie, et sans jamais se tourmenter le visage à nourrir de sombres desseins, elle n'avait pas le fourbe menton maternel, se dérobant de plus en plus avec la fuite des années, ni la lèvre flasque à la Médicis. Elle représentait encore et faisait figure, — et plus peut-être par les désordres de son mémorable passé, que par la tardive dignité de sa retraite. A défaut du trône perdu, ses fautes lui avaient dressé un certain piédestal d'où elle exerçait sur sa cour et son entourage une royauté inoffensive et consentie. Sans qu'elle encourût le mépris, elle n'avait pu gagner la complète estime. On en riait, on en souriait, mais elle avait été si aimable et si aimée, qu'elle inspirait une espèce de considération cordiale, car, en dépit des années, elle était restée bonne et simple, sans façons, « bohème ». L'âge n'avait pu corriger ce qui jaillissait toujours en elle de libre et de hardi; aussi l'étiquette et le cérémonial, exigés jusqu'à la fin par la feue reine Catherine, même pendant la tristesse de son abandon, avaient disparu chez Marguerite. Et cependant c'était tout de même une Cour, avec ses journées, ses heures brillantes, ses fêtes, ses lumières. La fille de Henri II

tenait de ses parents l'ivresse des beaux chevaux, des chiens, du bruit et de la joie que font les équipages. De sa mère, portée au bel esprit jusqu'à la prétention, lui venait également l'amour des lettres, des manuscrits enluminés, des reliures dont Catherine possédait un cabinet riche en trésors. Elle-même s'entourait d'auteurs, de musiciens, de poètes. Elle avait entrepris d'écrire ses Mémoires.

Voilà donc dans quel milieu éblouissant et si nouveau pour lui tombait, comme un livre de prières jeté dans un palais, notre cher Vincent.

Si peu de temps, deux ans au plus, que dura son séjour auprès de la reine Marguerite, on imagine, malgré la modestie avec laquelle il remplit ses fonctions, tout ce qu'il lui fut donné, même en fermant les yeux et les oreilles, de voir, et d'entendre, et vif est notre regret que, fidèle à sa réserve ordinaire, il ait gardé, sur son passage à la Cour, le plus profond silence. Essayons cependant, non pour un vain plaisir de peinture, mais pour nous faire une sensible et utile idée de la vie du saint à ce moment, de nous représenter les spectacles curieux et de tant d'attrait auxquels il ne pouvait manquer de s'intéresser et qui durent, malgré son détachement des choses du monde, le frapper assez pour lui donner d'abord de rudes leçons et ensuite lui laisser d'impérissables souvenirs.

Quand il voyait, parée de ses plus beaux bijoux, la reine Marguerite assise en face du portrait de sa mère, peinte en grand costume par François Clouet, rêver en caressant un de ses bichons, ou qu'il lui fallait écouter les abondants récits qu'elle aimait lui faire de son enfance, de ses malheureuses fiançailles avec cet Henri de Navarre qui ne l'aimait pas, qu'elle n'avait épousé que par contrainte et battue par sa mère, et puis que, sautant de là comme un écureuil, elle évoquait, sans pouvoir se retenir, le faste des fêtes de son mariage au Louvre et à Notre-Dame, ne lui faisant grâce de rien : « Moi, mon Père, étincelante de pierreries, habillée à la royale avec la couronne et couet d'hermine mouchetée qui se met au-devant du corps, et le grand manteau bleu à quatre aunes de queue, porté par trois princesses, et le peuple au bas de l'échafaud s'étouffant à nous regarder... », — que pensait, tout ratatiné, le petit homme en noir, du fond de son respect, de son triste silence ? Et quand, dans l'exercice de son ministère, il recevait

en confession les derniers péchés n'étant peut-être plus mortels, de cette petite « Margot d'âme » et qu'en y mettant tout son cœur, il plaçait bien l'hostie sur la langue autrefois si coupable, eh! que de rapprochements, que de chocs dans son esprit à lui, tout doré de prières! Que tout cela devait, en lui faisant pitié, le mûrir encore et lui profiter, lui faire du bien! Où eût-il mieux travaillé sur la grandeur et la misère humaines? Après les Cordeliers, Saragosse, Toulouse, toutes les écoles, il continuait là et parachevait ses études.

La Cour, quelle Université !

LE DAUPHIN

Parmi tous ceux qui s'y montraient, un, entre autres, lui plaisait. Et ce personnage très grand, quoiqu'il fût encore tout petit, résidait en face, de l'autre côté de la Seine, en un palais bien plus beau que celui du faubourg Saint-Germain, au Louvre. Le jeune dauphin, Louis, le fils de Marie de Médicis, était en effet mené de temps en temps chez la reine Marguerite. Elle l'affectionnait à cause de l'étrange et instinctive antipathie qu'il avait, dès sa seconde année, laissé paraître pour les enfants naturels du Roi, et il l'amusait par la crudité inconsciente de ses propos où elle aimait respirer la verdeur de ceux de son père.

En cette année de 1609, il a huit ans. Héroard, son médecin fidèle, à qui Henri IV l'a confié dès sa naissance, et qui depuis, chaque jour, sur son étonnant journal, a scrupuleusement tout noté sur ce que dit et fait l'enfant, de son lever à son coucher, mentionne le 24 janvier : « *A une heure, le Roi le mène en carrosse chez la reine Marguerite.* Le 10 février, *il va aux Chartreux, à la Foire, pour la première fois avec la reine Marguerite qui lui donne une enseigne et un cordon de diamants,* le tout estimé deux mille écus, et elle commande à l'orfèvre de *lui bailler tout ce qu'il demanderait, promettant de le payer.* » On peut assez juger par là du plaisir qu'elle avait à gâter le dauphin. Le 16 du même mois : « *Mené chez la reine Marguerite, chez M. Concino et chez M. de Gondi.* Le 7 août, le 14, *il la voit.* Le 13 novembre, il y passe *après avoir couru un lièvre en l'hôtel du Luxembourg.* Le 10 décembre, son carrosse l'y conduit, ainsi que le 21 *où, chez elle, il se joue*

au jardin, danse au bal, écoute la musique. » Et c'est tout. Neuf fois dans l'année, à moins, ce qui est possible et même probable, que les autres fois, Héroard n'ait point jugé utile de le rapporter. Sans doute, c'est peu, mais suffisant pour permettre d'affirmer, sans crainte, que Vincent le connut et lui parla, sinon à toutes ces visites, du moins à quelques-unes.

Louis était violent et emporté, au point que, pour le réduire, son père commandait fréquemment qu'on lui donnât le fouet. Le 24 juin, malgré ses huit ans, il encourt cette punition pour avoir battu un de ses valets à coups de raquette... Il est donc certain que, vu son caractère difficile, la reine Marguerite dut le mettre en rapports avec son aumônier, afin que celui-ci lui fît, à l'occasion, un peu de morale et l'engageât à la douceur. Et que si l'on demande alors pourquoi dans le journal d'Héroard, pas plus qu'ailleurs, on ne voit trace de cette intervention de Vincent, nous répondrons que le médecin ne se croyait tenu de rapporter que les noms des gens de qualité et que probablement l'aumônier, victime de sa modestie, n'était considéré malgré ses vertus que comme un bon prêtre sans importance.

Oui, ce dauphin qui entend régulièrement la messe avec le Roi, que l'on mène même à vêpres à Saint-Antoine des Champs, que l'on conduit encore en semaine à l'église, qui lave le jeudi saint les pieds aux petits pauvres et le vendredi saint entend le sermon du Père Coton, auquel le samedi il se confesse et qu'il retourne entendre prêcher le jour de Pâques et qu'à tout bout de champ on pousse aux chapelles, et qui, soir et matin, récite ses prières, et qui donne de l'eau bénite, et certaines semaines est de messe presque tous les jours, le 12 août à l'Abbaye, le 15, le 21 et le 22 au bois de Vincennes, le 30 aux Minimes, le 13 septembre à Picquepusse, cet enfant qui disait enfin à son médecin : « *Mousseu Heroua, j'ai inventé une sentence. — Monsieur, demandait Héroard, vous plaît-il de me la dire? — Oui mousseu. Les enfants qui ne sont pas sages, Dieu les punit. Moi j'en ai inventé une autre : Les enfants qui craignent bien Dieu, Dieu les aide...* » eh bien ! il est inadmissible qu'en de pareilles conditions cet enfant-là, quand il allait voir la reine Marguerite, n'ait jamais été mis en présence de l'aumônier, quand ce n'eût été que par respect et simple politesse ; et alors il nous apparaît comme nécessaire, que Vincent fît, dès cette époque, la connaissance de ce petit dauphin dont il devait

recevoir entre ses bras, trente-quatre ans après, le dernier soupir de roi.

Notre saint, cependant, ne se trouvait pas à la cour de Marguerite, à la vraie place de sa destinée. Malgré tant d'offices, la religion de cour que l'on pratiquait chez la vieille princesse toujours frivole était surtout prétexte à grand train et à cérémonies. On y respirait un encens profane. Le repentir de l'ancienne amoureuse était nourri et sucré de tous les regrets qui pour elle en faisaient le prix. En dépit des moines, des autels, des processions, des visites en carrosse aux couvents, aux charniers, Dieu n'était qu'en arrière dans la plupart de ces pieux divertissements où les génuflexions s'exécutaient ainsi que des saluts de bal, où les gros chapelets, en perles comme les colliers et pendus à la ceinture, s'appelaient « des contenances ».

En dehors de cela, réunions galantes, goûters aux vins d'Espagne, la poésie, pâmoisons pour Ronsard, les odes, les joutes de l'esprit préparant celles des « Précieuses »; et la comédie, les cages d'oiseaux bleus, la musique de M. de Bouillon « qui était un luth, un clavecin et une viole » et des chansons de bague, des cris de joie, des rires, avec les hennissements et les coups de pied venus d'en bas, « de la grande salle des chevaux... »

Et cependant Vincent restait, faisant son service de fourmi et parfaitement calme au milieu de ces volières. Il ne cherchait pas à partir, s'en remettant comme toujours à Dieu de le repêcher à son heure. Elle vint et plus tôt et tout autrement qu'il n'eût jamais pu le concevoir.

VINCENT ET LE DÉMON

La reine Marguerite, qui se plaisait aux causeries savantes, avait auprès d'elle un docteur, controversiste fameux par son zèle et par ses travaux contre les hérétiques. Il s'était trouvé dans la nécessité, à cause de cette nouvelle condition, de renoncer à l'emploi de théologal qu'il remplissait dans son diocèse. Sa vie en était ainsi toute dévoyée. Mais ici écoutons Vincent : « Comme il ne prêchait ni ne catéchisait plus, il se trouva assailli dans le repos d'une rude tentation contre la foi, ce qui nous apprend en passant combien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit du corps, soit de l'esprit ; car, comme

une terre, quelque bonne qu'elle puisse être, si néanmoins elle est laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons et des épines, aussi notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations qui la portent à mal. Ce docteur donc, se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il était agité de tentations bien violentes contre la foi et qu'il avait des pensées de blasphèmes horribles contre Jésus-Christ et même de désespoir, jusque-là qu'il se sentait poussé à se précipiter par une fenêtre, et il en fut réduit à une telle extrémité qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire et de célébrer la sainte messe et même de faire aucune prière, d'autant que lorsqu'il commençait seulement à réciter le *Pater*, il lui semblait voir mille spectres qui le troublaient grandement ; et son imagination était si desséchée et son esprit si épuisé à force de faire des actes de désaveu de ces tentations qu'il ne pouvait plus en produire aucun. »

Qu'il y eût là, chez ce pauvre homme ainsi tracassé de visions, une névropathie poussée à l'extrême, il le semble bien. Mais, à cette époque, le démon avait beau jeu. Tout de suite, au premier phénomène anormal que la science n'arrivait pas encore à expliquer, on criait au Malin en se signant. Pas de trouble nerveux qui ne fût attribué à son pouvoir, à sa méchanceté. Un esprit se dérangeait-il ? c'était à son souffle. Un corps se tordait-il ? c'était sous sa griffe... D'ailleurs, quand on a vu, depuis, tant de bons cerveaux, tant d'âmes d'élite, et le Père Barré et le curé d'Ars, pour ne parler entre mille que de ceux-là, assiégés, retournés dans leurs profondeurs par de pareilles tempêtes, qui oserait affirmer que la perfection et la sainteté n'attirent pas de préférence la foudre satanique et que ces orages surnaturels ne sont pas la condition même du sublime auquel ils tendent, l'élément de souffrance utile à leur salut ? Vincent fut tellement navré de voir ce malheureux en si pitoyable état qu'il conçut, dans l'ardeur de sa foi, l'émouvante résolution de se substituer à lui ! Et autant dans la crainte que son ami désespéré ne finît par se livrer au blasphème, que par esprit de pénitence et de sacrifice, il s'offrit au Seigneur en esprit de victime, pour endurer à la place du théologal les peines dont il était près de mourir.

Celui qui a dit, avant tous, « qu'il ne fallait pas tenter

Dieu », prononça ce jour-là une vérité éternelle. Faisant à Vincent la redoutable faveur d'écouter sa prière, Dieu le prit au mot et dans toute son étendue. Par un premier miracle, il délivra entièrement le malade de sa tentation. Plus d'angoisse. Une paix profonde. Les nuages qui obscurcissaient son âme se dissipèrent. Sa tendresse pour Jésus-Christ refleurit, plus vive que jamais, et jusqu'à sa mort il put bénir son Créateur de l'avoir tiré de l'abîme après l'y avoir plongé. Mais, en même temps, par un second miracle aussi étonnant, les tentations du libéré passèrent dans l'esprit de M. Vincent, qui en fut terrassé. Nouveau Job, il semblait en proie aux fureurs du démon et c'eût été le plus douloureux des spectacles de voir ce saint, ce modèle de vertu, de bonté, de douceur, attaqué de cette façon par l'enfer et torturé comme un damné, si en même temps ce supplice n'avait été pour lui une occasion d'étaler aux yeux de tous le plus admirable des courages, la plus céleste résignation. Comme il n'arrivait ni en priant, ni en se mortifiant, à se soulager, il se fit une loi d'agir toujours, autant qu'il le pouvait, en sens contraire des suggestions diaboliques; il redoubla d'humilité, de charité, se donnant aux pauvres, s'y livrant, se jetant à eux de toute la force de son mal qu'il retournait en bien, et chacun suivait, — en ayant envie de se prosterner devant, — cette lutte inouïe.

Quatre ans cela dura. Vincent, à bout de résistance, avait écrit le *Credo* sur un papier qu'il s'était appliqué sur le cœur, en prévenant Dieu que chaque fois qu'à l'assaut de Satan, il porterait la main à cette place, il entendait par là repousser son attaque avec horreur. « Cependant, un jour qu'il n'en pouvait plus, nous raconte son confident, M. de Saint-Martin, il s'avisa de prendre une résolution ferme et inviolable pour honorer davantage Jésus-Christ et pour l'imiter plus parfaitement qu'il n'avait fait jusque-là, qui fut *de s'adonner toute sa vie au service des pauvres.* » Sans doute il avait déjà fait plus que de s'occuper d'eux, mais les soins qu'il leur accordait n'avaient pas encore pris dans sa pensée ce caractère d'exclusivité totale et sans limite dans le temps. Prononcer ce vœu, c'était pour lui s'interdire à jamais tout honneur, tout bien-être, toute richesse personnelle, renoncer à toute ambition même permise, c'était s'amputer pour le monde, fermer complètement son existence d'un côté pour « *se tourner de l'autre* » et y demeurer toujours.

A peine eut-il trouvé sa voie en formant ce grand dessein que la tentation s'évanouit. La lumière inonda son âme enfin béate à la paix retrouvée. Comme autrefois au rivage africain, il dut chanter en souriant, « avec le sanglot au gosier », le *Super flumina...*

LES ANGES DE CLICHY

VINCENT, dès le début de la crise qu'il venait de traverser, avait pris le parti, renonçant à la charge d'aumônier de la Reine, de quitter la cour, trop bruyante pour lui, et dont à présent d'ailleurs, le détachaient toutes ses pensées nouvelles. Mais où se retirer pour obtenir le recueillement qu'il cherchait? Il pensa que nul ne pouvait mieux que M. de Bérulle le lui procurer. N'était-ce pas à l'hôpital de la Charité qu'inconnus l'un à l'autre, ils s'étaient autrefois rencontrés et liés, au chevet des malades? Le souvenir de cette amitié nouée en un pareil endroit dirigea Vincent d'une façon toute naturelle dans le chemin qu'il voulait suivre désormais. Le Père de Bérulle aussi l'attendait. Ce fut avec joie qu'il lui offrit de le prendre en retraite dans sa maison, alors qu'il s'appliquait justement à s'y entourer d'une phalange d'hommes capables, sous sa direction, de réparer les maux du protestantisme et de restaurer la piété, perdue ou affaiblie.

Remplissait-il encore sa charge d'aumônier quand, cette année de 1609, Marie de Médicis ne rougissait pas d'aller danser chez la reine Marguerite? Et un peu plus tard, quand eurent lieu les cérémonies à l'occasion du retour à Paris des cendres de Catherine, Vincent y assista-t-il? Sans que, pour la pompe funèbre, il soit permis de l'affirmer, c'est cependant bien probable. Depuis vingt ans la veuve d'Henri II, décédée et inhumée à Blois, y attendait, dans une cave infâme, le splendide tombeau que de son vivant elle avait fait pour elle à Saint-Denis et où sa figure agenouillée devait éternellement prier aux côtés du roi son époux. Mais Marguerite se souciait peu de sa mère. Si Catherine vint occuper enfin la place qu'elle s'était choisie, ce ne fut pas par les soins de sa fille, mais par ceux, inattendus, d'une vieille bâtarde de Henri II, Diane d'Angoulême, duchesse de Montmorency. Ce transport de la dépouille royale à l'Abbaye fut l'occasion de somptueux services, et comme les

deux cours, celle du Louvre et l'autre, celle du faubourg Saint-Germain y prirent part, Marguerite aux premiers rangs avec le Dauphin « qui donne l'eau bénite » et tout ce que le clergé contenait de dignitaires, il est difficile de croire que le religieux, qui avait été l'aumônier de la fille de Catherine, en fut absent. Alors, devant le catafalque de celle qui avait voulu, ou laissé s'accomplir le crime de la Saint-Barthélemy, l'ancien berger de Pouy revécut là quelques-unes des heures où ses parents à la veillée, racontaient sans cesse en tremblant la fatale nuit de 1572.

Nul doute que l'assassinat de Henri IV, survenu peu de temps après son départ de la Cour, ne l'eût rempli également de pitié et de douleur. S'il ne put être le témoin des incidents qui, en ces heures de désarroi, l'accompagnèrent, il n'en subit pas moins le contre-coup pénible. En dépit de ses écarts, il avait grandement aimé ce prince toujours embrasé, mais juste et bon, qu'il estimait grand roi et dont il se plut souvent à répéter plus tard « qu'en se rendant enfant de l'Église, il s'était rendu Père de la France. » La perte lui en fut sensible... et qui sait si, tout de même, à la nouvelle de l'attentat, il ne courut point au Louvre, pour contempler une dernière fois et bénir celui près duquel, aujourd'hui comme naguère, l'appelait « une mission » ? Oui, malgré le manque de preuves, nous nous plaisons à penser que Vincent vit de près les scènes funèbres qui se déroulèrent à la mort du Roi, comme il avait dû voir la cérémonie de la veille, cette messe solennelle célébrée également à Saint-Denis pour le sacre de Marie de Médicis, où la première femme du défunt, cette Marguerite dont hier encore il était l'attaché, portait, le front haut, la queue du manteau de sa rivale.

Il habitait d'ailleurs à Paris l'Oratoire, où il passa près de deux ans, avant d'être nommé aux environs, à la cure de Clichy devenue vacante.

Quoique cette proposition ne lui agréât guère, il avait fini par l'accepter. Sa modestie était la seule cause de son hésitation. Ignorant de son mérite, il ne se croyait jamais à la hauteur des emplois dont les plus difficiles le jugeaient digne. A Clichy, comme partout jusque-là, il se révéla supérieur. Il y déploya un zèle si grand qu'à peine en contact avec ses paroissiens, il s'en fit chérir. Non content de les connaître tous, de

s'intéresser à chacun, de les visiter, de les conforter, d'être leur guide et leur exemple, il voulait être, en dehors des devoirs de son ministère, leur ami particulier. Il n'avantageait personne, mais celui qu'il quittait pour aller à un autre pensait toujours : « C'est moi qu'il préfère », et il ne faisait pas de jaloux, grâce à sa mansuétude habile et souveraine. Il sut si bien multiplier autour de lui les bienfaits qu'en peu de temps il parut n'avoir plus rien à exécuter pour le profit de ses fidèles. Tout ce qu'il était possible de rêver, il l'avait réalisé. Il avait ramené aux pratiques religieuses ceux qui les méprisaient, il avait rendu l'espérance à des inconsolables, il en avait guéri qui semblaient condamnés. Son église croulait, il l'avait rebâtie ; elle manquait de mobilier et d'ornements, il l'avait meublée, parée du nécessaire et même enrichie à ce point qu'on avait maintenant du plaisir et un peu d'orgueil à s'y trouver, à y faire un tour, même entre les offices. Pour subvenir à tous ces frais, il ne cherchait pas l'argent. L'argent le cherchait, et sans que ses ouailles eussent à en souffrir, car il avait soin de le ménager. C'était d'ailleurs de Paris, du dehors que lui tombait toujours, par en haut, ce qu'il demandait au Grand Trésorier, car sa douceur et son affabilité, soit qu'il quêtât Dieu ou les hommes, étaient tellement émouvantes qu'il n'avait qu'à souhaiter pour obtenir. Il vous enjôlait. Il peignait, nous dit-on, la vertu sous des couleurs si belles qu'elle paraissait délectable et donnait envie. Le sacrifice prenait dans sa bouche un charme si puissant qu'on était prêt à y voler. Ne pouvant supprimer les croix, qu'il fallait bien porter, il y mettait des fleurs. Même à distance, sa main vous tenait. Sa voix séchait les larmes. Enfin, n'en déplaise à ceux du Clichy-la-Garenne d'aujourd'hui, ceux du Clichy de 1610 offraient une telle édification qu'à l'époque on assurait « *qu'ils vivaient comme des anges* ».

Et cependant, ces anges-là, leur bon séraphin dut les quitter : « *maison bâtie, maçon s'en va* », dit le proverbe. Ayant besoin de lui ailleurs, dans des terrains de plus de conséquence, M. de Bérulle rappela Vincent. N'eût-il point eu sur lui une autorité à laquelle son disciple et ami n'avait garde de se soustraire, Vincent aurait écouté son désir, car, avec ceux du moins en qui sa confiance était absolue, il n'avait pas de volonté. Ce qu'il eût, d'ailleurs, appelé et cru être la sienne,

il savait bien que ça ne l'était pas. Il ne s'en reconnaissait qu'une, celle de Dieu qu'il était toujours enclin à recevoir avec plus de sécurité quand c'était un autre, plus qualifié que lui, qui la signifiait. Dans sa sublime modestie, il ne doutait que de lui-même.

Vincent avait goûté à Clichy un contentement si parfait qu'il disait pour l'exprimer : « Le Pape est moins heureux que moi. » A l'instant de quitter « ses anges », cet incomparable troupeau pour lequel il avait voulu se refaire berger, son cœur se fendit. On l'accompagna hors du village aussi loin que possible, et tout le monde pleurait, lui autant que tous. Les pauvres surtout le navraient, car c'était à eux que toujours allait sa préférence. Après beaucoup d'adieux, de mains pressées, quand il put enfin arracher les siennes à ceux qui les baisaient, il donna une dernière bénédiction à son peuple assemblé à genoux sur la route et il partit, se retournant encore dans la voiture qui l'emportait « avec son petit mobilier », mais pas vite, car le cocher ne fouettait pas le cheval, afin que l'on vît plus longtemps le cher homme agiter son chapeau. Pour atténuer le chagrin de ceux qu'il laissait et se tromper un peu aussi lui-même, il avait beau dire « au revoir! mais oui, au revoir! », il sentait bien qu'il avait accompli là sa tâche et qu'il ne reviendrait jamais. Et en plus, quel contraste aussi redoutable que profond entre le paisible séjour de la veille et celui qui l'attendait demain! Il en était troublé. Où donc allait-il? Retournait-il à la Cour? Non, mais en si haut lieu que c'était tout comme, chez Philippe Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères du Roi.

UN TRÈS GRAND PERSONNAGE

Par son illustre passé, par son présent digne d'elle cette maison des Gondi brillait entre les plus fameuses. Originaire de Florence, elle avait fourni à Henri II un maître de son hôtel, puis un maréchal, neveu et frère des trois Gondi qui se succédèrent de 1572 à 1622 sur le siège épiscopal de Paris, puis un diplomate, célèbre par son faste, et possesseur à Saint-Cloud d'une résidence où se trouvait Henri III quand il fut assassiné. Emmanuel, fils du maréchal et mari de dame Françoise-Marguerite de Silly, avait alors deux enfants, deux fils, Pierre, qui

devint plus tard duc de Retz, pair de France et hérita des charges paternelles, et Henri, qui mourut à la fleur de l'âge d'une chute de cheval. Un troisième et dernier né en 1614 devint ce cerveau brûlé de génie, le bouillant cardinal de Retz, de pourpre scandaleuse.

Emmanuel de Gondi rayonnait en ce moment, en 1610, de l'irrésistible éclat que prodiguent jeunesse et dame fortune à leurs favoris. Tous les « Ventre Saint-Gris » et les « Pâques-Dieu » de la terre, qu'arrachaient alors la surprise et l'admiration, devaient, comme balles de pistolet, partir des lèvres de ceux qui, pour la première fois, s'arrêtaient devant ce splendide seigneur. Ha! le bel homme que c'était! Le riant personnage! Élégamment chavirée sur l'oreille, une toque à blanche aigrette mord un coin de son vaste front. La figure au parfait ovale trempe dans un flot de cheveux épais à y plonger jusqu'aux poignets les mains. Des sourcils à la Ducerceau sur des yeux pensifs, un nez fin, picoté par des crins de chat, une barbe en cornet posée sur la fraise en tuyaux, et puis des plis de velours, des ors, des dentelles, la croix du Saint-Esprit... le voilà, tel qu'accoutré, brodé, lacé, nous le ramène une estampe de Duflos, avec, au bas de la marge, enrubannées de la devise : *non sine labore*, ses armoiries parlantes qui sont : *D'or à deux masses d'armes de sable passées en sautoir, liées de gueules par en bas; l'écu, timbré d'une couronne de comte avec un dextrochère armé tenant une masse d'arme pour cimier; entouré des colliers de Saint Michel et du Saint Esprit.*

L'écu est accompagné de deux bas d'ancres en sautoir qui rappellent les fonctions de Philippe Emmanuel de Gondi comme général des Galères, à trente ans.

A côté de cette image, approchez celle de Vincent, tout mince en sa soutane noire, un peu blanchie aux coudes, et surtout aux genoux, moins brillant à coup sûr que le dernier des valets d'antichambre, et voyez son attitude humble et digne à la fois, aussi imposante cependant sous son drap que celle du fastueux costume. Vous avez là le tableau, la jonction des deux hommes qui, faits l'un pour l'autre, appelés à se rencontrer et à se compléter, vont plus tard jeter ensemble les bases d'une œuvre étonnante, monumentale.

Il ne s'agit pour l'instant que d'une entreprise plus simple, mais d'importance malgré tout, l'éducation des deux petits

Gondi. Cueillir, dès le premier âge, au sortir des mains des gouvernantes, des enfants grands seigneurs et qui déjà se savent l'être, leur apprendre en quoi, de toutes les façons cela consiste et les exigences qu'il en résulte, en donnant au mot son acception générale la plus stricte et la plus haute : les *élever*, c'est-à-dire les faire sans cesse monter dans cette belle voie réservée où Dieu les a mis, leur enseigner l'obéissance, puisqu'ils doivent commander, le juste emploi de leurs richesses, puisqu'il y a les pauvres, les dresser pour tous les sommets auxquels dans l'Église et l'État leur nom glorieux les oblige, telle se présentait la tâche offerte à Vincent et assumée résolument par lui. Mme de Gondi l'y aida d'ailleurs aussitôt. Sa maison en effet comptait parmi celles où, loin de nuire à la religion, l'opulence y contribuait et de la plus large manière. La piété n'y était pas comme trop souvent un luxe, le luxe y était d'abord au service de la piété. Dieu avant le Roi, y passait Roi ; et les deux maîtres, le premier et le second, et loin après, le commun des hommes, traités bien entendu chacun selon son rang, y recevaient tous leur part proportionnelle de faste et de munificence. Tout cela pourtant ne pouvait aller, on le comprendra, sans beaucoup d'étourdissement, d'éclat et de bruit profanes. L'ancien aumônier de Marguerite de Valois, encore mal remis de son passage à la Cour, et craignant les mêmes embarras, se traça pour les éviter une forte règle de conduite. Un de ses biographes nous la révèle : « Bien déterminé à opposer à toutes les dissipations la prudence et la simplicité, il décida de ne jamais se montrer à M. et à Mme de Gondi qu'ils ne l'eussent fait appeler et de ne se mêler que de ce qui avait un rapport direct avec sa charge de précepteur. » Hors le temps consacré à l'éducation de ses élèves ou à des œuvres de charité, il ne quittait pas sa chambre. Elle était pour lui une véritable cellule, et malgré tous les allants et venants, il avait su s'y créer une retraite profonde.

Seul un homme, sinon « de qualité », mais ce qui plus est, de sa qualité, était capable de mener tour à tour et en perfection cette multiple vie de silence et de clôture, à quelques pas et au sein d'une multitude bruyante, et d'étude attentive, d'enseignement, de soins, avec ses jeunes élèves, et de présence aux entretiens particuliers et même aux réceptions et aux fêtes où M. de Gondi la jugeait indispensable ; sans parler de sa vie

extérieure de charité, d'aumônes et de visites dans les hôpitaux et chez les particuliers, et de sa correspondance qui commençait déjà à lui prendre beaucoup de temps. Qu'il était donc difficile, au milieu de toutes ces occupations, de rester constamment dans l'esprit de Dieu! Par bonheur, il en trouva le sûr moyen. Écoutez ceci. Pour se sanctifier dans son nouvel emploi, il imagina mieux. Il se donna pour devoir « de regarder et d'honorer Jésus-Christ en la personne de M. de Gondi et celle de la Sainte Vierge en la personne de Madame, et dans celles des officiers, serviteurs et domestiques de toute sorte, les disciples et les foules qui entouraient le Sauveur. Il avouait de bonne foi « que cette considération l'ayant toujours retenu dans une grande modestie et prudence en toutes ses paroles, lui avait acquis l'affection de ce seigneur et de cette dame et de tous leurs gens et donné moyen de faire un notable fruit dans cette famille ». Et il ajoutait « que ce moyen qui paraît la simplicité même lui avait beaucoup servi en ce que, ne voyant que Dieu, sous différents rapports, dans toutes les personnes avec lesquelles il traitait habituellement, il s'était efforcé de ne rien faire devant les hommes qu'il n'eût fait devant le Fils de Dieu, s'il avait eu le bonheur de converser avec lui pendant les jours de sa vie mortelle ».

Aveux d'un sublime adorable! C'est le berger qui parle encore avec son innocence des landes et la fraîcheur de rosée de sa foi. Oui, voir Dieu en tout et en tous. « La simplicité même », ainsi qu'il le dit. Il ne fallait qu'y penser, et naturellement sans avoir à le chercher pour le trouver. Dès lors que, en Emmanuel de Gondi tout emperlé et emplumé, avec bijoux au col, épée et dague au flanc, et pompons aux souliers, Vincent voit en même temps le maître de son maître, le Sauveur immatériel dans les plis droits tombant sur ses pieds nus; et que, pareillement, Mme la Générale, en volumineux atours, disparaisse ou plutôt laisse transparaître à travers ses vertugadins et ses torsades l'Immaculée dont les lys font la seule parure... qui donc, tenant à présent la clé de ce système, oserait en sourire et s'en étonner si peu que ce soit? Ah! les saints sont les premiers, les plus grands des visionnaires, des poètes. Il n'y a qu'eux pour voir ici-bas les choses au delà et au-dessus de leur surface, de ce qu'elles ont l'air d'être pour les autres hommes qui ne savent pas ou ne veulent pas regarder, n'ayant pas d'assez bons yeux.

En faisant ainsi connaître, sans même par modestie s'être désigné, son moyen de s'en tirer, Vincent, dès cette époque, nous révèle malgré lui la politique de sa vie entière. Nous tenons son procédé. Voir tout en Dieu et Dieu en tout, ce fut son programme, son habitude. Il avait percé le grand secret, que Dieu n'est pas uniquement dans le ciel, à perte de vue et d'esprit, mais qu'il est aussi parmi nous sur la terre et à nos côtés, « dans le courant », et que tout le contient, le renferme et le cache. Il avait su le découvrir dans l'homme et dans tous les hommes, même en dehors des justes, chez les plus bas, les plus indignes. En face d'un misérable et d'un impur, il en oubliait la misère et l'impureté pour ne se rappeler que leur innocence et leur grandeur ignorées ou perdues; il les rétablissait dans la condition qu'ils auraient dû ou avoir ou garder; il les relevait en Dieu dont il apercevait en eux l'image indélébile et grandissante à ce point qu'elle en arrivait à se substituer à eux, à les annihiler. Ils fondaient. Alors, pour Vincent, tout s'expliquait et devenait facile. Ce dégradé dans le ruisseau, ce pauvre immonde et repoussant, cette pécheresse qui rit ou qui pleure, cet enfant cruel, même ce bandit, ces galériens, ces monstres réprouvés... Dieu! Dieu! Il est en eux, ou tout près d'eux. Il les côtoie, il les habite ou les habitera, ce soir, tout à l'heure. C'est même surtout chez eux qu'il a sa résidence. « Au travers de leurs maux ou de leur boue, je le vois, je le touche. En les recueillant et en les aimant, c'est lui que je salue, que j'aime et que j'honore. En pansant leurs plaies, je baise les siennes. En les soignant, je me guéris. »

Ainsi, pour Vincent de Paul, s'effaçaient et tombaient, comme une enveloppe sans conséquence, les chairs corrompues de l'humanité pour ne laisser voir et briller que son âme invisible. Et quand, sur les loques de douleur ou de vice et de haine recouvrant une âme malade passaient le remerciement d'un sourire, l'éclair d'un beau regard, le saint en avait le cœur illuminé de joie. C'était le reflet de Dieu, lui disant : « Je suis bien là. Tu as compris. »

La réserve de l'aumônier, à la place où il se tenait dans une humilité voulue, ne l'empêchait point d'en sortir, quand il le jugeait nécessaire. M. de Gondi reçut ou se figura avoir reçu un insigne affront d'un seigneur de la Cour. A cette époque une

affaire d'honneur primait tout, ne se discutait même pas. Les duels, quoique défendus récemment encore par Henri IV sous crime de lèse-majesté, étaient si communs qu'on ne s'en faisait même pas scrupule. Ils s'imposaient, le cas échéant, avec la force et le respect d'une autre religion, aussi puissante en son espèce que celle qui les défendait. On les mêlait même l'une à l'autre. Loin de voir dans celle que condamnait l'Église, un crime, on affectait d'en faire un acte de vertu permis, absous d'avance; on y engageait le ciel que l'on mettait de son parti et, tête haute, afin de recommander à Dieu son affaire, on allait à l'église avec sa bonne épée, avant de la tirer. D'aucuns, s'ils l'avaient pu, l'eussent fait bénir.

Monsieur de Gondi, nous est-il dit, suivit ce plan. Comme de coutume il entendit la messe le matin du jour où il devait croiser le fer. Il resta même dans la chapelle plus longtemps que d'ordinaire. A peine en fut-il sorti, ses prières faites, et se trouva-t-il seul que Vincent, qui l'attendait, — comme en embuscade, — barre la porte et tombe à ses pieds : « Souffrez, Monseigneur, souffrez que je vous dise un mot en toute humilité. Je sais de bonne part que vous avez dessein d'aller vous battre en duel, mais je vous déclare, de la part de mon Sauveur que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité! » Surpris autant que piqué à ces mots, Gondi peut-être y eût répondu, quoique avec respect, en fournissant tous ses motifs : « Eh? quoi? que demandez-vous là? Et à moi? Oubliez-vous donc qui je suis? à quoi m'obligent ma maison, la gloire de mes aïeux, le souvenir du maréchal de Retz mon père, le rang que je tiens dans le royaume, enfin mon honneur et celui de mes fils? Un outrage aux Gondi ne peut se laver que dans le sang de son auteur. » Mais tout cela, s'il le pensa, le général n'osa point le dire, et d'ailleurs, il n'en eut pas le temps, car, aussitôt poussée son adjuration, l'aumônier s'était retiré, le laissant étourdi. Et en fait, si échauffé qu'il fût par le cliquetis des raisons qui se heurtaient dans son âme, il n'en était pas moins troublé par la défense du prêtre et par son avertissement. Dieu invoqué! la menace de sa justice en un instant suspendue sur sa tête et sur sa postérité! Ah! que cela devait donner à réfléchir! Et, pour la première fois, l'épée, prête à pécher, resta dans le fourreau.

MADAME DE GONDI

VINCENT ne devait pas s'en tenir à cette heureuse victoire. On peut dater de ce début le zèle qu'il montra toujours contre la fureur des duels et qu'il ne cessa d'exercer tenacement plus tard dans les conseils du Roi.

Sans vouloir diminuer son mérite, il dut cependant partager le succès de cette première affaire avec Mme de Gondi qui avait sur son époux la plus grande autorité et dont le sentiment touchant le faux point d'honneur ne pouvait manquer d'être conforme à celui du religieux. En matière d'éducation, dans toute famille bien ordonnée, quiconque a la charge des enfants est appelé à approcher la mère et souvent à s'en occuper; et si l'éducateur est capable, avisé, il n'est pas rare que celle-ci profite autant, sinon plus, des leçons que les élèves. Ce n'était pas le cas pour madame la Générale, femme d'une intelligence et d'un savoir égaux à sa vertu et qui, de ce côté, n'avait plus besoin de s'instruire. Mais à fréquenter le précepteur, à assister à sa petite classe, à le voir, à l'entendre partout, en dehors même des heures d'études, parler, penser, agir, elle apprit ce qui ne s'enseigne pas dans les livres et dans le monde, et par-dessus tout elle apprit Vincent, sa bonté, sa piété, son inaltérable sagesse, et la profondeur de ses vues qui ne négligeaient rien des hommes et qui en plus dépassaient les horizons humains. Il semblait que de la terre au ciel, et du ciel à la terre, aller et retour, il montât et descendît comme il voulait, et cela sans effort, le plus aisément, par une permission spéciale. Il n'y avait pas un an qu'il était dans sa maison, que la Générale résolut de le prendre pour directeur. Il lui fallut à cet effet, connaissant l'humilité de ce prêtre exemplaire, avoir recours à d'autres moyens que les siens, si grands pourtant qu'ils fussent. Elle s'adressa au père de Bérulle, le priant de vaincre les résistances qu'elle prévoyait. Il s'y employa et quoiqu'une aussi glorieuse et aussi lourde responsabilité que celle de conduire Mme de Gondi effrayât beaucoup Vincent, il l'accepta comme il acceptait tout ce qui lui coûtait, tout ce que ses supérieurs lui défendaient de refuser. Il s'était accoutumé à être « celui qui jamais ne s'appartient ». De ce jour il appartint donc plus encore qu'avant à la maison de Gondi, dans

la personne de madame la Générale et en elle à la Sainte Vierge qui lui avait sûrement inspiré, pensait-il, cette idée de le choisir pour guide spirituel.

Aussi remarquable par sa beauté et son esprit que par ses angéliques vertus, simple et noble à la fois, pure et suave figure en même temps qu'âme ardente, inquiète et toujours tourmentée de perfection, telle nous est dépeinte sans une ombre, par tous ceux qui l'ont considérée, cette éminente personne. La tournure de son existence après qu'elle se fut mise, avec M. Vincent, à la consacrer à toutes ses œuvres, n'était pas faite pour amoindrir ce qu'il y avait en elle de pieusement passionné. Sa délicate santé n'y résiste pas. Elle tombe malade au point d'être même en danger. Et comme si ces deux associés inséparables dans le bien qu'ils faisaient devaient l'être aussi dans la souffrance et les maux dont ne sont pas exempts les bienfaiteurs, Vincent, qui ne s'était pas plus ménagé que sa pénitente, à son tour vaincu par la fatigue, fut obligé de s'arrêter.

LA CONFESSION GÉNÉRALE

C'est alors, un peu après, que se place un fait, imprévu et accidentel, qui devait marquer dans sa carrière d'une façon décisive et l'orienter vers les buts qu'avait fixés pour lui la Providence. Ayant à peine achevé de guérir, comme il se trouvait avec les Gondi en leurs terres de Folleville, aux environs d'Amiens, on vient un soir le chercher pour un paysan à toute extrémité qui réclamait ses secours. Il s'y rend en hâte. Le malade avait toujours passé pour pieux et très bon chrétien. Cependant, par une espèce d'intuition, il vient au dernier moment à l'esprit du prêtre d'engager cet homme, qui en avait encore la force, à faire une confession générale. Cela n'allait d'abord pas tout seul, malgré qu'il mît à ses exhortations cette tendre chaleur qui triomphait de tout. Mais Mme de Gondi, accourue de son côté pour prendre des nouvelles, arrive à la rescousse et décide l'homme. Et voilà qu'il découvre à Vincent une conscience affreuse chargée de péchés mortels que la honte l'avait toujours empêché jusqu'ici de révéler. Aussi durant les trois jours qu'il survécut, il ne se tenait pas, — tant il se sentait soulagé, — de publier sa misère et sa joie. Mme de Gondi

était revenue à son chevet. Il la reconnaît. Et devant tous les gens du village assemblés, il ramasse ses dernières forces pour proclamer : « Oui, madame, sans vous, sans cette confession générale, j'étais damné, damné ! »

Abelly nous a conté la scène : « Ce qui fit que cette vertueuse personne, touchée d'étonnement, s'écria, prenant à témoin l'aumônier : « Ah ! monsieur, mais qu'est-ce que cela ? qu'est-ce que nous venons d'entendre ? Si cet homme qui passait pour un homme de bien était en état de damnation, que sera-ce donc des autres qui vivent plus mal ? Ah ! monsieur Vincent, que d'âmes se perdent ! Quel remède ? » En exprimant son angoisse, elle l'implorait avec cette conviction que, le remède, lui seul le connaissait, et qu'il était le seul à pouvoir l'ordonner. Tout son être témoignait d'un tel désir et d'une telle confiance en l'homme de Dieu, que les assistants soulevés se joignaient à elle et l'accompagnaient de leurs mains tendues. Et des plaintes, des cris, des pleurs, tout un pathétique funèbre au milieu duquel le pauvre et vieil agonisant rendait, entre les bras d'une des plus grandes Dames de France et d'un saint, son âme illuminée.

L'affaire devait avoir une suite incalculable. L'impression de cette mort et des circonstances particulières dans lesquelles elle s'était produite, avait été si vive chez tous que Mme de Gondi, considérant le péril où s'enfonçaient de plus en plus ces pauvres âmes menacées, proposa à son aumônier, pour parer à ce malheur, de faire au peuple de Folleville un petit discours sur l'utilité des confessions générales.

Ce fut le 25 de janvier 1617, jour où l'Église honore la conversion de saint Paul et qu'elle avait choisie à dessein, que Vincent parla. Il dut le faire avec cette simplicité, cette amitié persuasive, ces élans du cœur qui pénétraient le cœur d'autrui et savaient s'en rendre maître. Aussi Dieu donna tant de puissance à ses paroles que chacun, dès qu'il les eut entendues, en fut comme enivré. S'empressant tous de repasser, de rechercher le plus loin, dans les replis d'eux-mêmes, tous leurs anciens péchés qu'ils exhumaient et présentaient, honteux et fiers à la fois de leur nombre et de leur gravité, ils se ruèrent sur-le-champ à cette forme de pénitence et de rachat qui, la veille encore, leur eût semblé un impossible sacrifice. Le pays entier envahit l'église, assiégea le confessionnal. Ceux des villages

voisins voulurent entendre également le saint. Il dut les instruire à leur tour. D'autres venaient ensuite. C'était dans la province une contagion de repentirs, une émulation de remords, une soif publique d'état de grâce. A travers la joie dont il tressaillait, M. Vincent était pourtant effrayé comme le serait, d'un éclairage immense et aveuglant, d'un embrasement soudain, celui qui s'imaginait n'allumer qu'un flambeau. Tous avaient pris feu. Ils se croyaient tous damnés. L'épouvante de mourir avant d'être absous leur tournait l'esprit. Ils ne pouvaient plus attendre. Cette confession générale, qu'ils ignoraient auparavant, à laquelle, même s'ils l'avaient connue, ils n'auraient sans doute pas songé, à présent était devenue leur besoin immédiat. On s'écrasait dans la chapelle. C'était à qui passerait le premier, se prosternerait haletant aux genoux du saint pour y vomir ses fautes. — « Moi ? — Non, moi ! C'est mon tour ! — J'étais avant lui ! » Quel turbulent troupeau, plus terrible à tenir, — et sans chien, — que celui d'autrefois, même aux moments de faim et de panique où les moutons sont enragés ! Et si encore ces confessions avaient pu se faire vite ! Mais c'est qu'elles duraient. Chacun n'en finissait pas. Et par derrière, la queue des postulants grossissait et piétinait. La presse devint si grande que Vincent fut débordé et que Mme de Gondi se vit obligée de chercher du secours à Amiens, d'où on lui envoya deux Jésuites de renfort pour nettoyer toutes ces bonnes gens.

Événement prodigieux ! Date mémorable ! Non seulement dans l'histoire de Vincent de Paul, mais dans celle de la religion. Le saint, alors, s'en rendit-il compte ? Ses biographes assurent que non. Nous en doutons pourtant. Il nous paraît difficile de croire qu'avec la lucidité et le prolongement de pensée qu'il avait en toutes choses, ce visionnaire du Bien, dans un regard qui s'étendait si loin qu'il n'osait pas le retenir, ne découvrit pas et n'embrassa pas tout le voyage à faire dont le mouvement de Folleville et de ses environs était comme l'amorce avant le départ. Aussi ce beau 25 janvier, jamais Vincent ne l'oubliera. C'est l'anniversaire sacré. Chaque année il le fête. Plus d'un quart de siècle après, il invitera ses prêtres de Saint-Lazare à célébrer la mémoire du sermon de Folleville, ce jour-là où spontanément en esprit et en action s'est fondée leur Compagnie.

La grande heure avait sonné. La Mission était venue au monde, et déjà vitale, riche de sang.

LA FUITE DE VINCENT

Il est rare que les grandes œuvres n'apportent pas, sans qu'ils l'aient prévu, un changement immédiat et radical dans l'existence de ceux qui les entreprennent. Vincent ne fut pas plus tôt sorti des abondantes journées où il avait reçu une si forte secousse, qu'il éprouva le besoin, non de se reposer, mais de se recueillir, de s'isoler, autant pour méditer sur la leçon de l'événement que pour s'arracher à un milieu qui s'accordait moins que jamais avec le nouvel état de son esprit. Et puis son succès, aussitôt malgré lui répandu, proclamé, cette vaine gloire allumée autour de son nom, ces louanges qui lui étaient assénées par tous, depuis les maîtres jusqu'aux serviteurs, tout cela l'offusquait. Il aimait le peuple et non la popularité. Il eut peur. Il appréhenda de chanceler dans le vertige d'orgueil où étaient tombées tant de personnes qui avaient pourtant l'air bien solides en haut de leur vertu. Ses élèves grandissaient et l'âge ne faisait qu'ajouter à la violence du tempérament qu'ils tenaient de leur père. Il n'avait donc plus sur eux la prise qu'il fallait. L'excellente Mme de Gondi elle-même, avec les perpétuelles inquiétudes et les exigences de son imagination, la tyrannie de sa religieuse amitié et surtout les excès de sa reconnaissance, arrivait à le rebuter, à le rendre injuste à son égard. Mais pouvait-il admettre, — ainsi qu'elle s'exaltait à le lui répéter, — qu'il fût devenu pour elle un guide unique, une lumière supérieure, un indispensable secours? Personne, à son jugement si droit, ne devait accepter de se laisser prendre pour tel et lui, grand Dieu ! moins que tout autre, lui, ce *misérable* comme il se qualifiait à elle-même, espérant toujours la raisonner et la remettre dans la mesure. Enfin, les troubles précurseurs de la Fronde, en remuant Paris, l'engageaient à se retirer dans quelque province éloignée pour s'y consacrer exclusivement, dans la prière et dans la paix, au service des pauvres gens de la campagne. Il n'a plus que ce désir. Le pavé le repousse et le sillon l'appelle. Comme il n'était entré chez les Gondi qu'à la persuasion de M. de Bérulle, il ne veut pas en sortir sans l'en informer. Le voyant si résolu, au point qu'il

lui semble inspiré, celui-ci l'approuve et lui propose alors « d'aller travailler » à Châtillon-les-Dombs en Bresse.

C'est une pauvre petite ville, abandonnée, ruinée par les guerres de religion, mal habitée par des protestants et des catholiques se déchirant entre eux, n'ayant à proprement parler ni curé ni pasteur et de plus tombée, depuis bientôt un siècle, dans les mains de mercenaires qui n'y viennent que pour en tirer les revenus, se contentant de se faire représenter par de mauvais prêtres, gens relâchés, ayant perdu tout sentiment de leurs devoirs. Quel cadeau lui fait-on là! Un autre que Vincent en eût frémi. Lui l'accepte avec allégresse. Il saute dessus. Partir! tout de suite! Justement le général des galères était en Provence. Heureux de cet éloignement qui favorise son projet, Vincent lui écrit pour l'en aviser. Il lui observe qu'il n'a pas désormais la valeur et le brillant nécessaires pour élever, lui l'ancien pâtre de Pouy, des jeunes seigneurs appelés à faire figure à la Cour, et il le prie donc humblement d'agréer sa retraite. Puis ayant, sous le prétexte d'un petit voyage, achevé ses préparatifs, il quitte sans regrets, sans adieux à personne, la maison des Gondi, et il part pour Châtillon dont il rêve, où il voudrait déjà être rendu! Mme de Gondi ne l'apprend qu'après qu'il est en route et encore, non par lui, mais par une lettre où son mari lui écrit « d'un style plein de douleur, qu'il en est inconsolable et le conjure *d'implorer toutes sortes de moyens* pour le faire rentrer. » Mais trop tard. Il est loin, peut-être même arrivé déjà et Mme de Gondi connaît assez l'homme extraordinaire et si ferme dans ses desseins pour savoir qu'il n'est pas de ceux, qu'une fois déterminés, on rattrape à sa guise.

Le coup néanmoins lui fut rude. Ce fut le jour de l'Exaltation de la Croix qu'elle le reçut et qu'elle en resta terrassée. Elle en versa des torrents de larmes, en perdit longtemps l'appétit, le sommeil, faisant craindre même autour d'elle, pour sa raison. Cette fuite du guide et du protecteur en qui elle avait mis ses plus sûrs espoirs de salut, et qui la livrait seule et si faible à tous les courants de sa détresse, elle ne la concevait pas. La tendresse de son respect en était affectée et endolorie. Il alléguait sa « mission! » Évidemment. Mais tout de même, n'en avait-il pas une, d'abord, qui eût dû le retarder? Celle qu'il avait accepté de remplir auprès d'elle et qu'il désertait. De cela elle avait du regret et moins pour elle peut-être que pour lui. Elle

ressentait une espèce de déception morale, un désenchantement d'âme et en souffrait à ne savoir à qui le confesser. Enfin, qu'il n'eût pas eu au moins le courage et la franchise de lui écrire à elle-même, et qu'il ne l'eût informée qu'après coup, par l'intermédiaire de son mari, elle en restait par-dessus tout stupide. Sans doute elle n'osait pas prononcer devant une aussi étrange conduite le mot de lâcheté, mais ce mot affreux était murmuré au fond d'elle-même par une voix secrète qu'elle entendait, quoiqu'elle l'étouffât. La vertu cependant parla dans son cœur plus haut que l'amertume, et elle redevint la forte femme chrétienne qu'elle devait rester toujours. Usant des seuls moyens qui lui étaient permis, et les plus puissants d'ailleurs, elle se résigna, pria et espéra.

Pendant ce temps, le transfuge avait gagné Châtillon. Qu'y trouvait-il ? Tout ce que lui avait annoncé M. de Bérulle, et néanmoins il y renouvela le miracle de Clichy, sans parler de deux autres victoires valant d'être comptées parmi ses plus belles.

LE COMTE DE ROUGEMONT

La première, il la remporte sur deux jeunes femmes de qualité, dont la vie était un scandale et qu'il sut toucher à ce point que, renonçant à la galanterie et ne voulant plus qu'aimer Dieu, elles embrassèrent pour toujours le service des pauvres.

Et la seconde de ces réussites, plus difficile peut-être, parce qu'elle portait sur un sujet plus relevé qui se compliquait d'un égarement de noblesse, celle-ci lui fut accordée à propos du comte de Rougemont.

C'était un seigneur de ses voisins, querelleur et débauché, qui passait cependant pour un modèle de bon ton, ayant vécu des années à la Cour. Mais il y avait pris et en avait rapporté jusqu'en sa province, et malgré son âge qui s'avançait, les plus funestes habitudes, surtout celle de mettre toujours à propos de tout l'épée à la main. Plus même qu'une habitude, une manie furieuse. Il voyait rouge pour un rien. Les duels occupaient, intéressaient sa vie, au mépris de celle des autres, car il ne manquait jamais de tuer raide son homme. Enfin la terreur du pays, un *dément*, que chacun fuyait et voulait voir mort. Vincent qui, lui, ne le voulait pas, souhaita connaître ce mau-

vais compagnon, de renommée si extraordinaire. Les réputations, même différentes, s'attirent. De son côté, ce Rougemont, piqué d'entendre prôner partout l'éloquence et les vertus de Vincent et curieux d'en juger par lui-même, entra un jour à l'église pendant un de ses sermons. Il en sortit assez remué pour aller ensuite l'entretenir ; et avec cette brusquerie qui était sa manière, il se déclare, en un tournemain, criminel digne de tous les châtiments et prêt à toutes les expiations. Le saint l'engage séance tenante à faire, lui aussi, sa confession générale. Il y pensait le premier. Il la fait donc et à fond, comme il se fendait. Alors, voilà un fougueux converti qui, éperonné par la grâce, aussitôt prend le mors aux dents et s'emballe dans l'opposé. Il vend sa terre de Rougemont. Les trente mille écus qu'il en tire, il les partage entre les pauvres et les monastères. Sans perdre un pouce de sa bravade, mais en la tournant au bien, il se met, dit un chroniqueur, « dans tous les exercices les plus héroïques de la vie chrétienne ». Il bat sa coulpe, il pleure, il enrage de son passé, il veut se plonger dans la pauvreté la plus absolue. Fiévreux de se détacher des choses de la terre, il s'écrie, employant encore pour son salut les termes d'escrime qu'il a depuis tant d'années dans la bouche : « Il le faut, je coupe, je romps, je brise tout... et je vais droit au ciel. » Le pouvoir de Vincent est seul capable de l'empêcher de se dépouiller jusqu'à la chemise. Ayant obtenu la faveur de posséder le Saint Sacrement dans sa chapelle, il s'y abîme du moins en méditation trois heures par jour, souvent plus, et à genoux, nu-tête, sans appui. Tous ceux qui le maudissaient en sont dans l'étonnement. On vient de loin le regarder prier sans qu'il ait l'air de s'en apercevoir. On ne peut pas le modérer.

Ayant suivi le conseil du Maître de Tout, — « *Vende omnia* », — il s'était défait de tout ce qu'il possédait, n'ayant gardé de ses grands biens qu'un seul : son épée. Il ne la tirait plus mais il la portait toujours, même à l'église. La nuit, il la pendait à son chevet. « Or, nous a raconté le saint, il me dit une fois particulièrement ceci, dont je me suis souvent ressouvenu, qu'un jour, allant en voyage, et s'occupant de Dieu le long du chemin, comme à son ordinaire, il s'examina si, depuis longtemps qu'il avait renoncé à tout, il lui était survenu ou resté quelque attache. Il parcourut les affaires, les alliances, la répu-

tation, les grands et les menus amusements du cœur humain. Il tourne, il retourne, il jette enfin les yeux... sur son épée. « Pourquoi la portes-tu ? (se dit-il à lui-même). — Quoi ! quitter cette chère épée, qui t'a servi en tant d'occasions ! et qui, après Dieu, t'a tiré de mille dangers ! Si on t'attaquait encore, tu serais perdu sans elle? — Oui ! Mais aussi il peut arriver quelque rixe où tu n'auras pas la force, la portant, de ne pas t'en servir, et derechef tu offenseras Dieu ! — Que ferai-je donc, mon Dieu ? que ferai-je ? Un tel instrument de ma honte est-il encore capable de me tenir tant au cœur ? Je ne trouve que cette épée seule qui m'embarrasse !... » En ce moment, se voyant vis-à-vis d'une grosse pierre, il descend de son cheval, il prend son épée, la rompt sur cette pierre, puis remonte à cheval et s'en va. »

Tel fut le joli miracle, et plus dur encore que la conversion des deux belles dames galantes, arraché par la grâce de Vincent à M. de Rougemont.

Ce dernier avoua depuis que le sacrifice lui avait grandement coûté ; et quand on réfléchit à ce qu'était alors pour un gentilhomme, et féru de bataille comme celui-ci, cette compagnie de son épée en laquelle il rassemblait tout son amour et son honneur, on admire que le vieux batteur de fer ait pu se résoudre à s'en séparer. Mais il avait compris qu'étant, elle aussi, coupable, ayant dans la joie du sang partagé son délire, elle devait expier à son tour ; et voilà pourquoi, de sa propre main qui mille fois l'avait tenue, brandie et caressée, il la punit et la brisa, l'envoyant rejoindre à terre tous ceux qu'en son temps de folie elle avait si bien dépêchés.

En ramassa-t-il du moins les morceaux ? Non. Qu'en aurait-il fait ? Après qu'il eut, comme il le voulait, « tout rompu, tout coupé », ce seigneur jeta aussi son buffle et ses pourpoints pour endosser le sac de saint François. La corde à nœuds devint son ceinturon. C'est elle, après cela, qui lui battit le flanc ; et Vincent de Paul fut son témoin, quand il mourut pour aller gagner là-haut le Pré-aux-Anges, où il retrouva, raccommodée, sa lame que Dieu lui rendit.

HENRI LAVEDAN.

(*A suivre.*)

LE SCHISME ROUGE

Plus que jamais, la Russie est redevenue le pays de tous les paradoxes. Les idoles d'hier sont renversées. Minée par des schismes, et toute retentissante d'anathèmes féroces, l'église communiste ne répond plus à la définition qu'en donnait Lénine sur son lit de mort, en un moment fugitif d'éclaircie cérébrale : un « bloc monolithique ». Elle a ses factions et ses sectes, une menaçante dualité de *credo* socialistes, à la place du catéchisme unique qui faisait sa puissance et son orgueil. Et comme l'opinion, chez nous, est irrésistiblement portée à classer même les effervescences orientales sous des étiquettes européennes et à transporter sur le plan asiatique les clichés parlementaires, le communisme russe lui apparaît segmenté à la mode occidentale. Il aurait désormais sa « droite » avec Staline et Boukharine, et sa « gauche » avec Zinovief, Trotzky et Kamenef. Conséquence : il conviendrait de saluer dans la victoire de Staline l'aurore d'une « Russie bourgeoise » et dans la mise à l'index de Trotzky une défaite de l'extrémisme révolutionnaire.

Les décisions du parti communiste, qui vient de condamner sans appel le « trotzkisme » à l'autodafé, justifient-elles ces déductions? Le foyer allumé par Lénine est-il en train de s'éteindre peu à peu sous l'action des forces conservatrices extérieures et intérieures, ou bien aspire-t-il toujours à se transformer en incendie mondial? La révolution russe, en un mot, a-t-elle déjà son « Thermidor »? L'opposition mord-elle vraiment la poussière?

Autant de problèmes d'une importance vitale, et dont la solution enveloppe une réponse aux énigmes les plus angoissantes de la politique contemporaine.

LES IDÉES

Notons tout d'abord que les dissentiments actuels ne se présentent d'aucune façon comme un phénomène inédit dans l'histoire du communisme russe. Sans parler de la célèbre « discussion » qui a valu à Trotzky, en 1924, une cure forcée dans une station thermale du Caucase, déjà, sous le régime de Lénine, les mots d'hérésie et d'opposition avaient sonné, à maintes reprises, le glas funèbre de l'unité bolchévique. Des polémiques passionnées ont divisé le parti à l'occasion de la signature de Brest-Litovsk, de l'organisation des syndicats professionnels, de la mise en œuvre du *Nep*. Et, chose curieuse, les leaders qui se réclament aujourd'hui de l'orthodoxie léniniste pour excommunier le « trotzkisme », n'ont guère ménagé jadis à Lénine lui-même les critiques les plus virulentes. Non sans ironie, Zinovief a rappelé, dans son plaidoyer *pro domo sua*, que Boukharine, le principal associé de Staline dans sa lutte à mort contre l'opposition, avait jadis qualifié le maître de « vulgaire opportuniste » et qu'il avait refusé sa confiance au Comité central. Cet acte de révolte n'a été suivi pourtant d'aucune répression : Boukharine est resté, comme par le passé, à la tête du Comité régional de Moscou, tandis qu'aujourd'hui des divergences infiniment moins graves que les controverses d'autrefois, entraînent la décapitation administrative des chefs les plus réputés et une mobilisation de la G. P. U. contre toute interprétation du léninisme en marge des idées majoritaires.

Cette intransigeance s'explique. Tant que vivait le prophète du bolchévisme, son influence personnelle suffisait toujours à ramener au bercail les brebis égarées. Mais, à cette heure, pour maintenir l'unité de la doctrine, le communisme ne dispose plus que des textes laissés par le Maître : de leur interprétation dépendent la politique d'un État qui compte 140 millions d'habitants et dont la superficie couvre la sixième partie du monde, le sort de la révolution russe, et, partant, celui de la révolution mondiale. Il s'ensuit qu'au risque d'effroyables secousses, cette interprétation ne saurait souffrir aucune liberté. L'administration de la Russie doit s'étayer sur une exégèse obligatoire. Or, pour le malheur de ses disciples, le père du communisme a été un graphomane enragé; son œuvre

ne compte pas moins de 20 volumes de 400 à 500 pages; elle permet d'opposer sans fin des textes à d'autres textes; elle donne raison à Staline comme à Trotzky. Congrès et conférences, dans ces conditions, dégénèrent naturellement en conclaves de casuistes byzantins. On se bombarde à coups d'in-folio, on ergote sur les virgules, on glose à perte de vue sur un mot ou sur une date. Pour justifier leur attitude, les hérésiarques ont tiré du Talmud bolchévik des citations aussi authentiques que celles dont se prévalent les gardiens des traditions révolutionnaires. Au cours d'une logomachie qui a duré environ trois ans, une majorité docile n'a cessé de ratifier les « thèses » de Staline comme seules conformes à l'esprit léniniste pur; mais, pour les mêmes motifs, elle aurait pu également délivrer un brevet d'orthodoxie à Zinovief et à Trotzky. Il ne restait dès lors qu'à fixer par décret une doctrine officielle et à dresser des bûchers. Le nouveau catéchisme léniniste est un acte de gouvernement, l'émanation du seul régime qui confonde encore au xxe siècle le pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel.

De là l'optimisme qui s'y affiche. En vertu d'une bulle promulguée par le « Vatican prolétarien », la « possibilité d'édifier le socialisme dans un pays arriéré » est érigée en un dogme inattaquable. Que la Russie, après dix ans de dictature communiste, soit toujours un « pays arriéré », Staline et ses partisans n'hésitent pas à l'avouer; mais plus sombre est la peinture qu'ils brossent de la première république marxiste, plus tenace est leur foi dans les « forces internes » de la révolution.

Écoutons Boukharine : « Les palais impériaux sont aménagés en cliniques ouvrières; mais les rats dévorent des enfants dans les hôpitaux de Moscou. Nous construisons des stations radio-télégraphiques; mais des multitudes de mioches passent la nuit dans des fosses à ordures. L'Institut consacré à Lénine lance vers le ciel sa fière façade; mais, à côté, règnent l'ignorance, la misère pouilleuse, les pires pratiques de sorcellerie. Nous introduisons l'électricité dans les villages; mais, à côté, des campagnards remuent la terre à l'aide d'un gourdin. La classe ouvrière est au pouvoir; mais des foules de chômeurs engorgent les villes. Nous offrons des cinématographes aux hameaux; mais il est des coins, en Russie, où les habitants n'ont encore jamais vu une roue, vous entendez bien : une

roue, connue pourtant de l'humanité depuis des milliers d'années »...

Mais la Russie n'est pas seulement un « pays arriéré », nation paysanne, elle est par essence un pays hostile aux applications socialistes. D'après Lénine lui-même, il est interdit de désigner l'U. R. S. S. comme un « État prolétarien pur »; il faut ajouter : « un État prolétarien qui comporte une écrasante majorité paysanne et de graves déformations bureaucratiques ». Or ainsi défini, un État prolétarien n'est plus qu'un colosse rouge titubant sur des pieds d'argile : il est sapé à sa base par d'irréductibles contradictions. Et, en effet, Lénine n'a-t-il pas, dès le début, trahi Karl Marx? Opérant dans un pays agraire au mépris des principes marxistes, qui n'admettaient la possibilité d'une révolution sociale que dans un pays industriel, Lénine a dû fatalement capituler devant le moujik : impuissant à « neutraliser » le paysan, suivant la doctrine du *Kapital*, il a dû se résigner à laisser subsister les propriétaires fonciers à côté de l'usine nationalisée; incapable de socialiser la terre à l'exemple de l'industrie, il a dû chercher dans le village embourgeoisé et repu un associé au service d'un prolériat anémique; il a dû s'atteler à la tâche hégélienne d'identifier les contraires. Telle est la tare originelle de la révolution russe : si le bolchévisme traverse aujourd'hui une crise dramatique, c'est que les antinomies sociales s'aggravent toujours dans ce pays; c'est qu'étant le seul parti légalement autorisé en Russie, le parti communiste embrasse des éléments inconciliables et qu'il se ressent d'un dualisme qui répugne aux efforts de synthèse. Sa faiblesse est inhérente à sa force.

Ces contradictions foncières, la faction au pouvoir les aperçoit très nettement et les constate ; mais elle prétend qu'on arrivera bientôt à les réduire. « Les principes supérieurs de la dictature prolétarienne, aux termes de tous les votes émis par les différentes conférences, résident dans le maintien d'une union étroite entre ouvriers et paysans pour permettre au prolétariat de conserver le rôle politique dirigeant et la prédominance économique sur la classe paysanne. » Comme on le voit, la thèse « orthodoxe » consiste à fonder la suprématie du prolétariat, la tribu élue du marxisme, sur une coopération du village avec l'usine, tout en assignant au moujik une place subalterne dans l'État communiste. Les

concessions même qu'elle accorde aux paysans s'accusent en fonction directe des bénéfices qu'en pourrait tirer l'industrie, c'est-à-dire l'assiette économique du prolétariat, donc du socialisme : « l'industrialisation, toujours d'après la thèse orthodoxe, doit avoir pour base l'amélioration matérielle de la majorité paysanne, campagnards pauvres et moyens, — en tant que principale clientèle des usines ». La politique des Soviets, somme toute, implique comme postulat fondamental la possibilité d'une collaboration économique entre deux classes sociales dont une seule bénéficierait d'avantages d'ordre politique.

Une fois de plus, on le voit, la thèse orthodoxe est résolument optimiste. Elle est optimiste malgré les effroyables aveux que la réalité finit par arracher aux orateurs les plus officiels. Du discours « kilométrique » prononcé à la XIVe conférence par Rykof, président du soviet des commissaires, il se dégage avec une évidence flagrante que la puissance économique des campagnes dépasse toujours, et de beaucoup, le rendement de l'industrie prolétarienne. Sur l'espace de cinq énormes colonnes de la *Pravda*, ce ne sont que lamentations : gaspillage échevelé, ignorance du personnel, développement monstrueux du « fléau bureaucratique ». « L'U. R. S. S., déclare Rykof, est tributaire de l'étranger non seulemont pour l'outillage, mais même pour les capacités techniques : nous ne sommes pas encore capables de construire une turbine »... Et tout est l'avenant. Les statistiques du *Gosplan*, — administration chargée d'étudier les programmes de production, — attestent une disproportion croissante entre le rendement industriel et les besoins de la clientèle paysanne : le manque de produits manufacturés s'est élevé à 380 millions de roubles or en 1924-25, à 500 millions en 1925-26, soit un fléchissement de 25 p. 100 d'un exercice à l'autre. Et des statistiques non moins probantes annoncent que les paysans aisés, les *koulak*, ceux qui possèdent plus de dix déciatines, ont presque triplé sous le régime communiste !

Dix mois s'écoulèrent depuis cette confession *ex cathedra* ! Dix mois d' « industrialisation intensive », de sacrifices inouïs au profit des usines : 3 456 millions de roubles engloutis par les tonneaux de Danaïdes que sont les fabriques nationalisées ! Mais les branches des fameux ciseaux, métaphore lancée par Trotzky pour exprimer le divorce entre la ville et la campagne, conti-

nuent toujours d'accuser le même irrémédiable écart : la production de la campagne s'élève à 12 milliards de roubles, celle de la ville n'en atteint que cinq : disproportion assez tragique pour imposer aux leaders communistes un nouvel acte de contrition. « Je me vois obligé d'avouer, soupire Rykof dans la *Pravda* du 20 novembre 1927, que nous n'avons pas encore enregistré de succès décisif... Malgré la plus-value dont témoigne la production industrielle, la demande du moujik demeure toujours supérieure à l'offre de l'usine. »

L'opposition, en définitive, ne fait qu'exploiter les conséquences politiques de cette rupture d'équilibre économique entre l'ouvrier et le paysan, entre l'usine et la terre. Le paysan moyen, l'allié présumé du prolétariat, n'est-il pas un *koulak* en herbe, ne se transforme-t-il pas graduellement en capitaliste ? Lénine n'a-t-il pas prévu qu'après la victoire de la révolution, le petit propriétaire terrien se tournerait fatalement contre le communisme ?

Le moujik nanti par la révolution, voilà l'ennemi ! Si, politiquement, il ne domine pas encore l'État communiste, économiquement il a déjà récupéré son indépendance. Le village se développe en marge du contrôle prolétarien. La grande industrie étant impuissante à satisfaire ses besoins, il crée, de toutes pièces, une petite industrie rurale, ou il s'adresse à des intermédiaires privés. De plus en plus, il vend, il achète, il transporte même son blé par ses propres moyens : il n'a que faire de l'outillage compliqué et coûteux de l'État. La campagne bolchévisée, pour tout dire, en pleine dictature prolétarienne, donne l'exemple inouï d'un capitalisme rudimentaire et primitif. Aussi, suprême paradoxe, les bonnes récoltes, qui augmentent la capacité d'achat du village, sont-elles, en dernière analyse, un véritable danger pour le pouvoir ouvrier.

Mais est-il possible, à l'heure où le prolétariat n'est qu'une infime minorité, où l'industrialisation soviétique est encore loin d'être achevée, de s'attaquer au paysan moyen, c'est-à-dire à 60 pour cent de la classe paysanne ? Déclencher une pareille offensive équivaudrait, d'après les paroles de Staline, à rallumer la guerre civile dans les villages, à entraver les livraisons de matières premières à la ville, à désorganiser l'approvisionnement de la main d'œuvre, à ébranler les fondements de l'industrie, donc à renoncer au socialisme. Au lieu

d'un retour inconsidéré au « communisme militant », voué au même échec que la continuation de la guerre, préconisée par Trotzky en 1917, le Comité central s'en tient aux traditionnelles méthodes léninistes. Dix, peut-être vingt ans de relations pacifiques avec le moujik, répétait le maître, et la victoire de la révolution mondiale est assurée.

Nous sommes ici au cœur de la controverse. Pour l'opposition, cet aphorisme de Lénine ne signifie nullement qu'au bout de dix ou vingt ans, la Russie deviendrait un État socialiste, un état sans classes, un état où il n'existerait pas plus d'ouvriers que de paysans. La vraie panacée demeure toujours la révolution à l'étranger, et plus elle tarde à éclater, plus il sera difficile de balayer les différenciations sociales inhérentes à un pays agricole et arriéré. A prodiguer des concessions au paysan, le bolchévisme risque d'accélérer à une telle allure la « dégénérescence thermidorienne » qu'au moment où l'Europe sera mûre pour accepter le « grand soir », l'U. R. S. S., embourgeoisée sera un frein à la révolution.

Ainsi, tandis que les dissidents subordonnent la socialisation de la Russie à l'intervention de forces extérieures, les hommes au pouvoir renversent les termes du problème pour faire dépendre la révolution mondiale de la victoire socialiste en Russie. Pour les uns, le prolétariat soviétique est condamné à s'étioler si le capitalisme mondial persiste à « se stabiliser »; pour les autres, la révolution mondiale ne pourra se déchaîner qu'avec le concours du prolétariat russe. Mais, fait essentiel, les uns comme les autres, qu'ils fondent leurs espoirs sur le prolétariat intérieur ou sur le prolétariat international, poursuivent un but identique : une « socialisation planétaire ». Si la doctrine de Trotzky implique la nécessité d'activer la propagande étrangère, celle de Staline entraîne, conséquence aussi logique, la nécessité, pour le prolétariat russe, de préparer le « chambardement général ». Textuellement, les thèses de Staline, votées par les derniers congrès communistes, exigent que la classe ouvrière soviétique soit « en mesure de lancer le prolétariat international à l'assaut des capitalistes de chaque nation, et même de lui accorder au besoin l'appui de l'armée rouge ».

Sur ces divergences fondamentales les événements ont greffé peu à peu de nouveaux conflits, surtout à l'occasion des échecs extérieurs essuyés ces derniers mois par le gouverne-

ment des Soviets. Fidèle à son habitude de traduire les réalités en formules schématiques, le bureau politique, par la bouche de Boukharine, eut l'imprudence d'affirmer qu'en coopération avec la puissance accrue de la Russie ouvrière, les progrès du communisme en Angleterre et la fermentation « prolétarienne » de la Chine assuraient d'ores et déjà le triomphe définitif de la révolution mondiale.

Quoi d'étonnant que le pitoyable effondrement de ces espérances ait porté au paroxysme la campagne de l'opposition? Autant de pronostics, autant d'erreurs; une faillite frauduleuse sur toute l'étendue du front international : désagrégation du fameux comité anglo-russe, rupture entre Londres et Moscou, désorganisation des forces révolutionnaires chinoises, schisme au sein du *Komintern*, outrages retentissants infligés au drapeau rouge par les incursions de Tchang-Tso-Kin et du *Scotland Yard* dans les locaux des diplomates soviétiques. « Rien n'a plus facilité les intrigues de Chamberlain, a déclaré Trotzky, — phrase qui a fait le tour de la Russie, — que la mauvaise politique de Staline en matière chinoise. »

« En luttant contre Staline, déclare Trotzky, nous défendons la patrie communiste contre l'impérialisme britannique. »

Et les staliniens de riposter : « Trotzky ne songe qu'à imiter Clemenceau! »

LES HOMMES

A trois reprises, les frères ennemis ont tenté de replâtrer la façade du communisme, de cacher sous un badigeonnage hâtif les fissures du « monolithe ». Au mois d'août encore, c'est-à-dire au moment où la polémique avait atteint son point culminant, et où tout compromis paraissait illusoire, le Comité central réussit à trouver une formule de compromis. Le trotzkisme avait beau coucher sur ses « positions idéologiques », il répudiait solennellement toute tentative de « fractionner » le parti, de sectionner le « monolithe »; au prix d'une amende honorable qui laissait intacte son hérésie, l'opposition restait dans le giron de l'Église rouge.

Cette cote mal taillée traduisait fidèlement le respect de la discipline léguée par Lénine à ses disciples, et répondait à l'équilibre vacillant des forces en présence. Devant la perspec-

tive d'un schisme définitif, Trotzky, malgré son esprit d'indépendance, allumait le cierge des pénitents, et Staline, malgré son esprit sectaire, ouvrait les portes du confessionnal. Pour l'un comme pour l'autre, le parti, — avec un grand P, — demeurait une catégorie divine, intangible et indissoluble. Il avait tous les droits, il pouvait exiger tous les sacrifices.

D'autre part, si la majorité se sentait trop faible pour mater ses adversaires, l'opposition ne se sentait pas assez forte pour continuer la lutte : l'organisation intérieure et la cohésion doctrinale lui faisaient encore défaut. Ses programmes se trouvaient déjà dépassés par des groupements plus extrémistes, groupements qui cherchaient à se couvrir de l'autorité trotzkiste et zinovienne pour suppléer à l'absence de leaders influents. A droite, la même menace de débordement. Dans un pays muselé depuis dix ans, il était logique que toute opposition à la dictature en vigueur rallièt autour d'elle tous les mécontents. Des « sans-parti », même des éléments réactionnaires, applaudissaient à Trotzky pour l'unique raison qu'ils ne voulaient plus de Staline. Un coup d'État contre les hommes du Kremlin autorisait des espérances qui, à vrai dire, auraient été singulièrement déçues par l'arrivée au pouvoir des hommes de l'opposition. Mais l'interrègne laissait le champ ouvert à toutes les possibilités. Chez certains germait l'espoir que la victoire de l'opposition tournerait au profit non pas d'une fraction bolchévique quelconque mais des ennemis du communisme.

Trotzkistes et staliniens se trouvèrent donc en face d'un même danger, qui menaçait aussi bien les uns et les autres. Comme en témoigne un rapport officiel à la IIIe Internationale, l'opposition à Kief, à Kharkof, à Odessa, revêtait des formes nettement séparatistes, celles d'une campagne écumante contre le Comité central de Moscou, « suppôt du chauvinisme panrusse ». Ailleurs, dans les usines et dans les casernes, la propagande trotzkiste produisit des phénomènes diamétralement opposés : une vague de défaitisme, un vent de panique irraisonnée, un fléchissement de la discipline, le désarroi d'un troupeau à l'approche d'un cataclysme. « La lutte au sein du parti risque de désagréger la fédération des Soviets tout entière », a pu dire sans aucune exagération le président de la Commission de contrôle, le camarade Iaroslawsky. C'est dans cet aveu qu'il faut chercher l'origine d'une transaction

boiteuse, bâclée *in extremis* pour donner l'illusion d'un sentiment d'union sacrée.

Mais, à peine conclu, l'armistice était violé de part et d'autre : l'union sacrée communiste n'avait pas duré vingt-quatre heures. Pourquoi?

Ici toute explication sera inopérante si l'on sépare le duel doctrinal des rivalités personnelles, si l'on fait table rase des éléments psychologiques pour envisager une révolution marxiste sous un angle marxiste pur. Les meilleurs élèves de Karl Marx se chargèrent de prouver à leur maître que l'individu joue un rôle prépondérant dans l'histoire, même dans l'histoire du socialisme. Les abstractions finirent par jeter bas leurs masques et nous dévoilèrent des êtres en chair et en os, une meute dévorante.

Le testament de Lénine, divulgué *in extenso* au cours des dernières controverses, nous révèle toute l'atrocité de la tragédie morale qui fut réservée à ce cadavre vivant, aux rares moments où des lueurs de pensée traversaient sa substance grise de malade. En vain son regard d'agonisant cherchait un successeur capable de continuer son œuvre parmi le personnel dirigeant, déjà amolli par le bien-être, ou usé jusqu'à la moelle par une effroyable dépense d'énergie, ou dévoyé par le stérile byzantinisme des polémiques. La nullité et la dépravation de ses élèves menaçaient de compromettre le seul héritage qui comptât réellement à ses yeux : la pérennité du parti communiste. Parmi les maîtres de demain, Staline surtout inspirait une véritable épouvante au moribond. « Staline est trop grossier, écrivait Lénine, il ne peut être maintenu au poste de secrétaire général du parti... Je conseille de substituer à Staline un homme qui en différerait par plus de tolérance, par plus de loyauté, par plus de politesse, par plus de bienveillance envers ses camarades et par moins d'étourderie. » Lénine connaissait son monde : Soukachvilli, *alias* Staline, au poste de secrétaire général, dans le rôle d'exécuteur testamentaire du léninisme, c'était la désagrégation certaine du « monolithe », la dissipation définitive de l'héritage révolutionnaire. Ce Géorgien têtu, buté, au cerveau aussi mal modelé que les rocs de sa terre natale, un Homais oriental doublé d'un terroriste qui aurait fait son apprentissage en détroussant les voyageurs sur les routes du Caucase, ce primaire enflé de suffisance, doit toute sa renommée révolution-

naire à l' « expropriation » de la trésorerie de Tiflis : sa conduite n'a jamais dépassé le niveau intellectuel de cette prouesse.

Médiocrité qui explique la grande place occupée par Boukharine au Bureau politique du parti. Pour masquer sa vulgarité d'un vernis idéologique, Staline ne pouvait trouver de meilleur auxiliaire que ce cérébral « incorruptible », un mystique dédaigneux du pouvoir, de ses vanités et de ses jouissances, un ascète attaché seulement à la haute spéculation marxiste, mais capable, en l'honneur d'un dogme, de dresser des échafauds et d'allumer des autodafés. La clef des événements, il faut la chercher d'abord dans l'alliance d'un sectaire livresque et d'un réaliste impudent. Tous les deux sont empoisonnés par une méfiance universelle, tous les deux érigent leur doctrine en impératif catégorique de la révolution et, pour faire la chasse à la pensée libre, appliquent les procédés de la *Tchéka*. Le lendemain de l'armistice signé avec l'opposition, la G. P. Ou. remobilisait ses limiers et la *Pravda* renouvelait sa campagne. A l'espionnage, comme toujours en Russie, s'adjoignait la provocation : l'organe de Boukharine laissait entendre que le Comité central avait atteint les limites extrêmes de la magnanimité : il imputait aux dissidents des restrictions mentales inadmissibles et les menaçait d'excommunication à la moindre récidive.

Désormais, la « vieille garde » léniniste est abreuvée de fiel et réduite au silence ; on lui interdit d'apparaître aux meetings; toute manifestation oratoire est taxée d'illégale ; les journaux rejettent comme contre-révolutionnaire la prose de l'ancien président du *Komintern* et celle du créateur de l'armée rouge. Ici, une fois de plus, les éléments personnels font irruption sur la scène, et l'individualité de Trotzky se profile de toute sa hauteur pour diriger la suprême contre-attaque. Si, pendant la vie de Lénine, ce formidable sémite, ce révolutionnaire de cape et d'épée, pouvait se contenter de la seconde place dans l'État bolchévik, après la mort du maître, il ne pouvait décemment accepter que la première. Sans patrie, sans domicile, sans parti politique, Trotzky, pendant sa jeunesse, a été le véritable juif errant du nihilisme russe. Et, pour brider son romantisme socialiste, il a fallu toute la frigide, toute la monstrueuse volonté de Lénine. Dans le Grand Lunaire du bolchévisme, Trotzky a fini par reconnaître son chef, mais à la condition d'en devenir le bras droit, le réalisateur par le fer et

par le feu des théories maximalistes. Carrière prodigieuse! Le fils du rabbin Bronstein, tour à tour, préside aux destinées de la diplomatie rouge, réorganise les chemins de fer, forge l'épée du communisme. Il rêve d'être le Tchingiz-Khan de l'Internationale, l'Attila du soviétisme mondial... Et le voici déchu de ses dignités et de ses charges, jugulé par des parvenus révolutionnaires, réduit pour ne pas mourir de faim à présider un comité technique, et condamné à recevoir d'un Staline des leçons d'orthodoxie communiste.

LES ÉVÉNEMENTS

L'histoire recommence toujours : de vieux révolutionnaires reprennent contre d'autres révolutionnaires les mêmes méthodes qu'ils avaient employées contre l'ancien régime : comités secrets de propagande et d'action, imprimeries clandestines, diffusion de tracts et de pamphlets. L'opposition s'embusque dans le *podpolie*, terme classique, aux évocations de cave et de sous-sol, qui désigne le travail de sape où, de tout temps, avaient excellé les « forces ténébreuses » de la révolution russe. Dans ces catacombes traditionnelles, comme jadis le bolchévisme de l'époque héroïque, le « trotzkisme » prend corps, il s'assimile les différentes tendances dissidentes, il en émonde les ramifications anarchiques et syndicalistes, il ramène à l'unité tous les courants antistaliniens. Fraction embryonnaire, l'opposition se cristallise peu à peu en un véritable parti politique. Rykof, Tomsky, Staline, Iaroslawsky certifieront plus tard, à la XVe conférence communiste, que, la veille du dixième anniversaire de la révolution d'octobre, le trotzkisme disposait d'une organisation calquée sur celle du « parti dirigeant » : un comité central, un bureau politique, un réseau de secteurs, de comités et d'alvéoles dans l'armée, la marine et les usines, un outillage de propagande et un service de liaison occulte, sans oublier une « Croix Rouge » spéciale dont la police a découvert les statuts chez Ioffe après son suicide, chargée de recueillir des souscriptions en faveur des membres de l'opposition persécutés par les autorités. D'après les témoignages de certains transfuges, notamment d'un certain Kouzovnikof, l'organisation trotzkiste fonctionnait dans les régions industrielles, comme l'Oural par exemple, avec la précision d'une véritable machine bureaucratique.

Mais ce n'est pas seulement au camp de l'opposition que l'histoire recommence. Si Trotzky ressuscite la stratégie de la révolution militante, Staline a recours, pour se défendre, à tous les procédés qu'utilisait l'ancien régime contre les adversaires de l'ordre tzariste. La G. P. U. disperse les meetings, confisque les proclamations, brise les presses et jette sous les verrous les fauteurs de troubles. Les pires exactions de l'*Okhrana* pâlissent à côté de la gendarmerie rouge et de ses exploits. Police d'un État théocratique, la G. P. U. met au service de Staline une sorte de Saint-Office révolutionnaire, qui extirpe les hérésies politiques avec le même zèle que déployaient les grands inquisiteurs à combattre les hérésies religieuses.

La délation est portée au niveau d'un devoir imprescriptible. « Déjà en 1923, déclara Iaroslawsky, le camarade Djerdjinski avait proposé au Comité central que tout communiste serait astreint à transmettre au parti les informations qu'il parviendrait à recueillir sur des organisations clandestines. » Défense de penser autrement que ne l'exige le catéchisme estampillé par l'État. « Si les membres du parti, déclare encore Iaroslawsky, commettent des actes considérés par la majorité du parti comme délictueux, nous pouvons non seulement les rayer de nos registres, mais les déférer aussi aux autorités administratives et judiciaires. » « Nous admettons tous les partis politiques, surenchérit Tomsky, président des Unions professionnelles; mais la liberté n'appartient qu'au parti communiste; la place des autres est en prison. »

Théorie appliquée au pied de la lettre. De plus en plus, à l'approche du jubilé soviétique, les listes des proscrits s'allongent et les cachots se peuplent. Parmi les anathématisés figurent déjà des noms retentissants : Serebriakof, adjoint au commissaire des voies de communications, Préobrajensky, l'un des plus grands économistes soviétiques, Fichilef, le directeur de l'imprimerie de l'État, Netchaef, Stykgold, Wassilief, Schmidt, Mratchkowsky, — un des chefs de la campagne contre Koltchak, — sont murés dans les caves de la Loubianka. Mais plus la G. P. U. fait rage, plus les trotzkistes gagnent en audace. Ils dévalisent des imprimeries officielles pour en transporter les presses dans les environs de Moscou. Bien plus : l'imprimerie centrale de l'État lance par milliers des proclamations contre Staline! Alors qu'à tous les meetings orthodoxes

l'opposition réussit à introduire un porte-parole, les membres du Comité central se voient expulsés, sous une pluie de horions et d'injures, de toutes les réunions tenues par les schismatiques.

Si Staline était plus diplomate et plus psychologue, si Boukharine avait consenti à descendre de son empyrée léniniste pour essayer de manier les hommes au lieu de jongler avec des formules, si, surtout, les deux dictateurs avaient pu sacrifier leurs rancœurs à la raison d'État, le Xme anniversaire de la « victoire d'octobre », — jubilé également cher aux communistes de toutes nuances, — aurait fourni aux adversaires une occasion unique d'échanger un baiser Lamourette.

Mais, intoxiqués de rancunes, Boukharine et Staline n'ont voulu voir, dans la célébration d'une date révolutionnaire glorieuse, qu'un moyen de satisfaire leur haine et d'exercer leur vengeance. La « grossièreté » de Staline s'est donné libre cours pendant la session jubilaire du *Vtzik*, le Comité exécutif panrusse. Les portraits de Trotzky et de Zinovief disparurent de la salle des séances. Les villes, les aérodromes, les écoles, qui s'enorgueillissaient de porter leurs noms, furent rebap'isés par oukase. A la séance solennelle du *Vtzik*, Trotzky chercha en vain une place modeste où s'asseoir. Il dut se tenir debout, entre deux portes, tandis que des médiocrités s'entassaient dans la tribune d'honneur et se glorifiaient d'une œuvre dont il avait été le principal artisan.

Défi où la brutalité le disputait à la maladresse. Défi aggravé encore par une cinglante humiliation politique : les auteurs du « manifeste commémoratif », publié le 16 octobre, n'ont poursuivi, semble-t-il, qu'un but policier : exaspérer l'opposition, provoquer chez les trotzkistes des gestes irréparables. Tout pour les paysans : une révolution prolétarienne renversait sa corne d'abondance sur les villages seuls ; la campagne repue qui, suivant les aveux des dirigeants eux-mêmes, ne cesse d'ensevelir des milliards de roubles sous son fumier, recevait de nouveaux privilèges fiscaux et s'engraissait de nouvelles et copieuses dotations : affranchissement de l'impôt rural, annulation des arrérages et des amendes, dix millions de roubles affectés aux secours agricoles. Quant au prolétariat, il demeurait le paria d'un régime qu'il avait enfanté dans la douleur et qu'il avait cimenté de son sang. Plus déshérité que le Lazare de la Parabole, il ne ramassait que des promesses de miettes : « l'in-

troduction graduelle, au bout d'un an, de la journée de sept heures, dans les proportions autorisées par la réfection de l'outillage et par le rendement du travail ». Le plus endurci des « exploiteurs » n'aurait guère refusé sa signature au bas d'un chiffon de papier aussi lourdement conditionné !

Boukharine et Staline ne s'étaient pas trompés : un Trotzky n'est pas de ceux qui tendent la joue gauche. Le manifeste lui permet de jouer ouvertement la carte ouvrière contre la carte paysanne, d'accuser la dictature prolétarienne de haute trahison envers le prolétariat. Pendant que Moscou se prépare à son carnaval révolutionnaire, des proclamations incendiaires apparaissent sur les murs et circulent dans la foule. « Staline roule de plus en plus vers la droite... Il essaye de camoufler sa politique par des phrases révolutionnaires... Il est l'homme des bourgeois et des *Koulaki*... Il aspire à rejeter du parti les seuls vrais léninistes... A bas la journée de sept heures... Vivent Trotzky, Zinovief, Kamenef!... »

Et la contre-offensive éclate, fulgurante : en plein Comité central, Menjinski, le grand chef de la police rouge, tente une manœuvre destinée à discréditer Trotzky aux yeux de sa clientèle ouvrière : Azef a formé des élèves, et la G. P. U. n'est jamais en peine de découvrir un complot! Un intime de Trotzky, l'ex-attaché militaire des Soviets à Berlin, Stepanof, ne préparait ni plus ni moins qu'un prononciamiento pour permettre à l'opposition d'accaparer d'abord le pouvoir et de le partager ensuite avec les mencheviks et les bourgeois. Heureusement, pris de repentir, un ancien officier de Wrangel, Stcherbakof, passé au service de la « cause prolétarienne », avait fait des révélations complètes.

L'histoire de la révolution russe enregistrera ici une de ses pages les plus honteuses. Pièces en mains, Trotzky établit la nature exacte des sources de la G. P. U. : Stcherbakof n'est qu'un vulgaire mouchard rétribué par la Sûreté soviétique, et, loin de protester, Staline justifie les machinations policières et entonne l'éloge de la provocation pour dépister les adversaires du communisme. L'atmosphère s'élève à celle d'un four électrique, et le débat crépite comme les mitrailleuses, il y a dix ans, dans les rues de Moscou. Tel un prophète d'Israël maudissant des rois indignes, Trotzky cloue au pilori « une fraction d'usurpateurs qui ne se maintient au pouvoir que par la force,

qui s'ampute de ses meilleurs éléments, qui étrangle la pensée communiste, qui désorganise le prolétariat mondial, qui anéantit l'œuvre de Lénine ». Il exige les mêmes droits que les libéraux et les socialistes russes lui demandaient en vain à l'époque de sa toute-puissance : les droits de parler, d'écrire, de discuter librement... On lui répond, comme il ripostait à son heure, par des mesures terroristes : en attentant l'expulsion du parti et peut-être l'arrestation, la mise au ban du Comité exécutif. A la face du démiurge qui faisait trembler l'armée soviétique, des possédés crachent des injures de moujik ivre et décochent le coup de pied de l'âne : serpent, renégat, sale bourgeois, bête puante...

Le rideau se lève maintenant sur le cinquième acte, — ou le quatrième, sait-on jamais en Russie ? — Moscou allume ses lampions de fête et arbore son grand pavois; le sabbat rouge s'échevèle dans un fracas de rhétorique et une débauche de couleurs. C'en est trop... L'opposition descend dans la rue. En pleine apothéose de la révolution, elle s'efforcera de prouver que le communisme n'est plus qu'une façade à la Potemkine. Les leaders déchus parcourent la ville, haranguent les ouvriers, parviennent à rassembler des attroupements dans les gares et sur les places publiques, arrachent, par ci, par là, des ovations qui leur donnent l'illusion de leur popularité d'antan. Trotzky parvient à prononcer un discours enflammé face à l'hôtel de la IIIe Internationale, et Zinovief, malgré sa lâcheté proverbiale, escalade une tribune officielle d'où il est expulsé à coups de gourdin et de galoche. Mais toutes les tentatives pour orienter les manifestants vers le Kremlin échouent piteusement. Épuisé par une trop longue diète socialiste, terrorisé par la police, mortellement fatigué, le prolétariat russe n'a pas été de force à suivre ses derniers chevaliers servants.

Le 11 novembre, Zinovief et Trotzky sont convoqués à la barre du Comité central qui leur accorde deux heures pour accepter le dernier ultimatum. Ils se bornent à hausser les épaules et se retirent avec mépris. Les deux heures s'écoulent dans une angoisse indicible. Si domestiqué que soit le Comité, si dure que soit la férule de Staline, chez plus d'un vieux communiste le cœur chavire et la gorge se serre à la seule idée d'exécuter un Zinovief et un Trotzky. On compte les minutes, on compte les secondes. Le délai expire, le Comité rend son

verdict dans une morne torpeur : Trotzky et Zinovief, qui incarnaient le communisme avec Lénine, sont exclus du parti communiste. Leurs lieutenants principaux, comme Rakovsky et Kamenef sont chassés du Comité central. Quelques jours plus tard, Ioffe, le célèbre négociateur de Brest-Litovsk, un vétéran du bolchévisme, se tirait une balle dans la tête. L'homme qui avait livré la Russie à l'Allemagne n'avait pu résister au spectacle d'un effritement définitif du « monolithe » léniniste.

Mais les nerfs de Staline ignorent la moindre défaillance. Avec une implacable méthode, il poursuit le cours de ses vengeances. Les excommuniés sont relevés de leurs postes, condamnés pratiquement à la famine. Ils doivent quitter leur appartement au Kremlin, chercher un abri dans une ville surpeuplée et un gagne-pain dans un pays où l'État a le monopole des emplois...

ET MAINTENANT?

A première vue, la victoire de Staline se présente comme un triomphe éclatant. Le XVe congrès communiste, qui vient de tenir ses assises, a consacré sa politique comme l'expression définitive du léninisme orthodoxe; il a ratifié toutes les mesures adoptées contre l'opposition, même les plus illégales, les plus contraires à l'esprit des statuts, telle l'exclusion de Zinovief et de Trotzky trois semaines avant la réunion du congrès; il a complété, enfin, l'exécution des deux chefs par une véritable hécatombe rouge : 75 dignitaires bolchéviks entassés dans la même charrette.

L'opposition est décapitée : 700 têtes au total d'après les statistiques de la Commission de contrôle, les 700 têtes pensantes qui dirigeaient le mouvement. Ainsi épuré, nettoyé à fond par le « balai révolutionnaire », le parti communiste, déclarent à l'unisson Staline, Boukharine et Rykof, peut envisager son avenir avec sécurité. Il a récupéré son unité et sa cohésion. Les voix recueillies par l'opposition au cours des meetings préparatoires au congrès, n'ont pas dépassé 0,5 pour cent du nombre total des adhérents au parti. Proportion ridicule, fraction d'autant plus insignifiante qu'elle est découronnée aujourd'hui de son cerveau, amputée de ses bras, et

qu'elle doit forcément tomber à un chiffre infinitésimal, pour se dissoudre enfin complètement, en raison du flot toujours grandissant des néophytes qu'attire le parti communiste. 700 déchets, est-ce que cela compte en comparaison des 70 000 nouveaux membres gagnés au cours de la dernière campagne de recrutement?

L'un des aphorismes préférés de Lénine consistait à réduire le communisme à l'inventaire des hommes et des choses : le communisme, ricanait le maître, n'est après tout que de la statistique. Une pareille définition pousse naturellement un algébriste comme Boukharine, un primaire comme Staline, à chercher plutôt la quantité que la qualité. Tous les deux demandent au parti d'allonger des chiffres nivelés, disciplinés et parfaitement homogènes. La moindre supériorité individuelle ne pourrait que rompre cette harmonie mathématique.

Il suffit, pourtant, de jeter un coup d'œil sur la liste des proscrits pour en conclure que la dernière saignée anémiera surtout le parti communiste lui-même. Sans parler de Trotzky, de Zinovief et de Kamenef, les trois frères cadets de Lénine, le bolchévisme a évincé des vétérans aguerris, « la fleur et l'orgueil de la révolution » : des diplomates comme Rakovsky, des hommes d'armes comme Mouralof et Lachevitch, commandants de circonscriptions militaires, et Zof, ancien chef de la flotte rouge; des « spécialistes » comme Smirnof, commissaire à l'agriculture, et Serebriakof, directeur des entreprises naphtifères; des propagandistes comme Radek; des organisateurs comme Vilensky : des économistes comme Smilga, Préobrajensky, Evdokimof ; des syndicalistes comme Piatakof. Staline a même perdu deux tchékistes de marque : Belborodof, l'assassin de la famille impériale, et Péters, *alias* Petterson, l'un des inquisiteurs du régime, un tortionnaire raffiné, qui remplissait les fonctions de commandant du Kremlin.

Le communisme trouvera-t-il dans ses 70 000 catéchumènes une matière humaine capable de combler les brèches et d'infuser du sang jeune dans un organisme ravagé par la sclérose? Il est permis d'en douter. Des hommes moins bornés que Staline, moins sujets aux hallucinations que Boukharine, comme Iaroslawsky par exemple, chargé d'étudier à la loupe la composition du parti pour le compte de la Commission de contrôle, se laissent aller à des aveux qui décèlent, sous le bluff

des statistiques redondantes, une dégénérescence à peu près incurable. Les nouveaux adhérents n'apportent au bolchévisme ni muscles, ni nerfs, ni substance cérébrale : rien qu'une mauvaise graisse. On se rallie au parti communiste parce qu'il est le « parti dirigeant », parce qu'on ne serait avancer dans le *tchin* rouge sans embrasser la foi officielle. Plus grand est le nombre de bolchévistes dûment brevetés, plus le bolchévisme s'encombre d'opportunistes qui masquent l'absence de toute conviction en récitant quelques versets de l' « alphabet communiste », le manuel rédigé par Boukharine à l'usage des cancres soviétiques. Pour 90 pour 100 au moins de ces partisans de Staline, la révolution se réduit ainsi à des rudiments de technologie révolutionnaire. Elle n'est plus qu'un catéchisme d'État imposé par les gendarmes. Que le trotzkisme réussisse demain à étayer sa doctrine sur les baïonnettes, l'hérésie d'aujourd'hui deviendra la religion officielle. L'argument du bâton est le seul qui décide en matière communiste de la vérité et de l'erreur.

Et c'est précisément l'argument qui fait défaut à l'opposition. L'arsenal du trotzkisme est d'ordre exclusivement idéologique. L'opposition n'a pour elle que la rigidité de sa logique socialiste, et sa fidélité aux intérêts de la classe prolétarienne. Mais que peuvent les syllogismes révolutionnaires contre le veau d'or moujik? Que peut une classe de va-nu-pieds et de ventres creux, une classe qui a gaspillé son élite sous les balles de la guerre civile, et dont les éléments les plus cultivés ont abandonné le marteau et l'enclume pour s'enrôler dans les cadres bureaucratiques, une classe démoralisée qui limite ses ambitions au maximum de salaire et au minimum de travail, qui ne voit plus dans l'État-Providence qu'un État-Patron, qu'un successeur des propriétaires et des capitalistes d'autrefois? Le bolchévisme a tué le socialisme russe : tel est le bilan de la première république socialiste. La dictature prolétarienne n'a pas seulement émietté sa base sociale, — une base d'une friabilité qui exigeait des ménagements infinis, — elle n'a pas seulement grignoté sa clientèle, — une minorité qu'il eût fallu cultiver sous une cloche de verre : — elle a perverti l'ouvrier, elle lui a fait perdre le sentiment de classe. Sur les cinq millions de figurants dont s'enorgueillissent les syndicats rouges, la moitié à peine répond à la définition du prolétariat

industriel, du vrai prolétariat des doctrines marxistes, et encore y répond-elle d'une manière purement théorique.

Trotzky combat au nom d'une classe fantôme.

Faut-il en déduire que Staline représente un facteur social réel, qu'il est le champion de la seule bourgeoisie que puisse comporter un pays agricole?

Laissons cette chimère aux optimistes ignares, aux simplificateurs myopes, aux avocats intéressés d'un régime abject. La « droite bolchévique » demeure toujours une gauche extrémiste. Si elle tolère le moujik embourgeoisé, c'est la rage au cœur et l'écume aux lèvres : elle continue tout simplement, suivant l'inoubliable expression de Lénine, à « jeter des os » au moujik dans l'espoir que, la bouche pleine, il serait empêché de montrer les dents au Kremlin ; elle ne tient compte des intérêts villageois qu'en fonction des intérêts supérieurs du communisme ; il faut un client à l'État industrialisé ; il faut du pain à l'aristocratie socialiste. Plus sournois, plus hypocrite que le trotzkisme, le stalinisme n'opère des retraites stratégiques que pour exécuter un programme commun à la « droite » et à la « gauche » de l'Internationale : la socialisation intégrale à l'intérieur, la révolution mondiale à l'extérieur. Si Trotzky combat pour une classe fantôme, Staline prétend gouverner au nom du même spectre.

Conclusion : nos conceptions d'une « droite » et d'une « gauche » jouent à vide par application aux réalités soviétiques, et la paix du monde n'a rien à gagner, pas plus au succès de la stratégie stalinienne qu'à celui des offensives trotzkistes : l'une comme l'autre, elles sont également une menace pour l'ordre universel ; les deux sont un danger de mort pour la civilisation. Mais, en même temps, malgré la diversité de leurs méthodes, la « droite » et la « gauche » s'acharnent à résoudre une équation indéchiffrable, le problème de la quadrature du cercle communiste : la « prolétarisation » du propriétaire foncier ! C'est dans ce paradoxe que résident les chances d'un thermidor russe, échéance lointaine, peut-être même très lointaine, subordonnée à la lente réalisation d'un équilibre inévitable entre la puissance économique du moujik et sa capacité d'action politique.

SERGE DE CHESSIN.

LA NOUVELLE ÉDUCATION SENTIMENTALE

TROISIÈME PARTIE (1)

L'ÉVEIL LITTÉRAIRE

I

En rentrant au lycée, je dus réintégrer l'odieuse cour des moyens avec toutes ses fanges : je commençais ma troisième. C'est seulement l'année suivante que je pourrais franchir enfin la cour des grands.

Je revis l'étude, les corridors et les dortoirs à l'âcre odeur de poussière, le réfectoire qui sentait le graillon et l'eau de vaisselle. Mais rien de tout cela ne m'affligea. Je rentrais dans des dispositions nouvelles. Est-ce que, par hasard, il ne pleuvait pas, à Bar-le-Duc, en cette première semaine d'octobre ? Un pâle soleil d'automne égayait-il les fenêtres et les toits rouges de ma prison ? En tout cas, mon récent séjour à Metz avait éclairci mon humeur. J'en rapportais tout un butin de souvenirs délicieux, de quoi me repaître pendant les longues journées déprimantes de l'hiver. Et puis l'expérience m'avait armé. Je savais ce qui m'attendait, comment on pouvait lutter contre le mauvais sort et le tenir en échec à force de patience. J'étais prêt à tout, résigné même à subir l'horrible

Copyright by Louis Bertrand, 1928.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre et 1er janvier.

Robre, sous la férule de qui j'allais retomber. Et pourtant, dès le premier contact, je le sentis toujours hostile et toujours aux aguets...

Mais, le lendemain, mes dispositions plutôt optimistes s'améliorèrent. On nous distribua nos nouveaux livres de classe, et, rien qu'à en déchiffrer les titres, à les manier et à les feuilleter, il me sembla que j'étais promu en dignité J'entrais en troisième, j'allais faire ma première classe d'humanités. J'en avais fini avec la grammaire. J'étais sorti de cet étouffoir, pour pénétrer dans un monde nouveau qui, d'avance, me fascinait : les pays enchantés de la littérature !... Cela colora tout de suite de la façon la plus charmante mes impressions encore un peu mélangées. Je comptais vaguement sur du nouveau, du nouveau qui me plairait, qui me mettrait le cœur plus à l'aise. Devant ce mirage heureux, le Robre n'existait presque plus... D'ailleurs, outre la joie d'entrer en troisième, d'être plus grand garçon, je me réjouissais aussi de passer sous un nouveau professeur. Des camarades bien informés assuraient qu'*il* venait de Paris, qu'il était jeune et que c'était un « chic type ». Ma curiosité en fut vivement surexcitée, surtout pendant les quelques minutes qui précédèrent son entrée en classe. Un externe, qui jouissait parmi nous d'un grand prestige et qui avait eu la chance d'apercevoir, en ville, cet oiseau merveilleux, jeta par-dessus les bancs ces mots sensationnels :

— Vous verrez : il est d'un « galbeux » !...

J'ignorais encore et je me demandais ce que cela signifiait d'être « galbeux ». Mais je n'eus plus d'hésitation lorsque je contemplai M. Brun, notre professeur. Il était très jeune, en effet : vingt-trois ou vingt-quatre ans au plus, et, s'il n'arrivait pas précisément de Paris, il était mis à la dernière mode de ce temps-là : pantalon à bande et à pied d'éléphant, lavallière à pois, faux-col très évasé, dont les pointes lui montaient jusqu'aux oreilles, coiffure à la chien, enfin, — suprême élégance, — un pardessus à col de fourrure. Ce muscadin nous éblouit! Comme tenue, comme ton, comme allure, il nous changeait tellement du vieux Riquet !... Nous ne tardâmes point à apprendre de lui-même qu'il avait failli être reçu à l'École normale, qu'il avait fait plusieurs rhétoriques au lycée Charlemagne sous le célèbre M. de la Coulonche, — que je

devais connaître plus tard, moi aussi, mais dont j'entendais le nom pour la première fois, — et qu'enfin, licencié ès lettres de la Faculté de Paris, il préparait son agrégation. Tant d'avantages nous remplirent d'admiration, mais ce n'était rien : il nous conquit, et cela tout de suite, dès les premiers mots tombés de sa bouche. Il avait, dans sa personne et dans ses manières, quelque chose de dégagé, de libre et d'un peu frondeur qui nous le faisait chérir et qui le rapprochait de nous. Surtout, il était jeune. Avec les jeunes gens, c'est le grand trait d'union. Passé un certain âge, la communication est rompue. On ne se comprend plus, on ne s'aime plus... Ah! comme je comprenais et comme j'aimais celui-là !

Au rebours du vieux Riquet, qui ne tolérait pas le moindre chuchotement, il nous laissait causer et même nous gourmer en toute liberté. Cela produisait à la longue un aimable brouhaha, qu'il savait, d'ailleurs, calmer instantanément. Il n'avait qu'à dire, d'une certaine façon : « Un tel! Vous êtes insupportable!... », et tout rentrait dans l'ordre. Et puis il avait une manière si agréable et si intéressante de faire son cours! Dès la première classe, il nous lut *les Pauvres gens* de Victor Hugo. Pour moi, — et je crois aussi pour quelques-uns de mes camarades, — ce fut un véritable événement, un grand voyage à travers des pays inconnus. Cette pièce, quand j'y suis revenu plus tard, m'a toujours rebuté par sa grosse sentimentalité conventionnelle. C'est le type du morceau à réciter pour cabotins, avec les coupes, les trémolos, les tirades à effet soigneusement indiquées. Mais, même lors de cette première lecture, je fus moins pris par l'histoire du brave pêcheur, de Jeannie et des petits enfants, que par les grandes images de l'Océan en furie. Je n'avais jamais vu la mer : Hugo me la fit voir comme je ne l'ai jamais revue depuis. Nulle réalité n'a éclipsé pour moi cette vision de poète. C'était un brusque élargissement de mon univers : un univers agrandi jusqu'à l'infini, entrevu comme dans la lueur rapide d'un éclair, avec des oppositions d'ombre et de lumière, des colorations tragiques qui en faisaient pour moi le plus nouveau et le plus émouvant des spectacles. Ces mots d'ombre et de lumière, d'infini et d'immensité, prononcés et mis en valeur avec cet art et cet accent, ces mots prenaient pour la première fois dans mon esprit toute la plénitude de leur sens : ils m'ouvraient des espaces sans

limites. Par leur soudaine irruption dans ma conscience, ils renouvelaient toute ma vision intérieure...

Notre professeur lisait bien, d'une vôix un peu sourde, mais nuancée et caressante, qui s'imposait à l'attention. Je fus si vivement frappé de cette lecture, que je n'eus aucune peine à en retrouver presque tous les détails dramatiques ou pittoresques, lorsque je dus mettre en prose le récit épique de Hugo : car ce récit nous fut proposé comme sujet de narration française. La narration étant le principal exercice de notre classe, M. Brun nous y entraînait par les grands moyens. Il fallait, disait-il, débrider et surexciter notre imagination. Et, pour cela, il nous jetait dans de perpétuelles débauches de lectures : il nous lisait énormément, et cette méthode si charmante pour nous et si commode pour le professeur, était encore favorisée chez lui par une certaine nonchalance naturelle. C'est ainsi que nous connûmes la *Colomba* de Mérimée, qui nous devint une mine inépuisable de narrations. Cela dura un bon mois. Je ne sais quel effet cela produisit sur les autres,— sauf sur mon camarade Négrel, qui était à l'unisson avec moi, — mais j'attendais la suite de l'histoire avec la même impatience fiévreuse qu'une midinette attend le prochain numéro d'un roman-feuilleton... Après cela, ce fut *le Prisonnier de Chillon* de Byron, *Quentin Durward* et *Ivanhoé* de Walter Scott. Toutefois, j'avoue que ce romantisme anglais me laissa froid. Même à quinze ans, je n'ai jamais pu m'intéresser à ce moyen âge de pacotille, comme je n'ai jamais pu prendre au sérieux, ni même lire jusqu'au bout *les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas.

Une autre révélation me vint indirectement des vers latins. En ces temps reculés, on en faisait encore. Je me souviens qu'en troisième on proposait à notre admiration des vers latins de Raymond Poincaré, notre grand ancien, morceau que l'on considérait comme un chef-d'œuvre. C'était une traduction de la *Jeanne d'Arc* de Casimir Delavigne :

Silence au camp ! La vierge est prisonnière !...

Ce Casimir Delavigne fut longtemps une gloire bourgeoise, dont la poésie française, à cette époque, n'était pas encore complètement désencombrée. Notre maître Brun, tout comme ses collègues universitaires, eût été bien capable de nous en

donner à traduire. Ma bonne fortune voulut qu'il s'avisât de nous donner de l'André Chénier : *la Jeune Tarentine*, *l'Aveugle*, ou ce joli fragment de *Mnaïs:*

Bergers, vous dont, ici, la chèvre vagabonde,
La brebis se traînant sous sa laine féconde
Au front de la colline accompagnent les pas,
A la jeune Mnaïs rendez, rendez, hélas!
Par Cybèle et Cérès et sa fille adorée,
Une grâce légère, une grâce sacrée !...

Ce que n'avaient pu faire, pour moi, cinq années de latin, ces quelques vers de Chénier l'accomplirent instantanément : le monde antique m'était révélé, et, en même temps, celui du rythme et de la poésie. A partir de ce moment, je me mis à rimailler avec fureur, stimulé, d'ailleurs, par l'exemple de mon voisin, Négrel, qui, en étude comme en classe, ne cessait de me passer des bouts rimés à remplir et qui triomphait en ce genre de divertissement.

Mais notre grand triomphe, alors, c'était la narration française. Mon imagination, si longtemps comprimée, se donnait carrière. Sur le moindre sujet je pondais des douze pages de copie, qui épouvantaient notre professeur. Néanmoins, il me pardonnait cette intempérance, à cause de ma verve, qui emportait tout, et de la ferveur de mon zèle. Ses encouragements firent que je me surpassai. A la prochaine composition, je fus premier. Je crois bien que Négrel était second. Pour moi, c'était la première fois, au lycée de Bar-le-Duc, que pareil honneur m'était dévolu. J'en fus bien ébaubi, sans en être extraordinairement surpris. Tout de suite, j'avais deviné pour moi, dans cet exercice nouveau, une occasion de supériorité. Cette belle place me rendit courage. Moi qui, jusque-là, avais végété dans l'honnête moyenne, pour ne pas dire dans la triste médiocrité, et qui me sentais dédaigné par les forts en thème, je me relevai tout d'un coup. Je me voyais grandi, devenu quelqu'un aux yeux de toute la cour, même aux yeux de l'horrible Robre, notre pion, qui cependant ne voulait pas admettre qu'il se fût si complètement trompé sur mon compte : car, entraîné par le succès, je prenais aussi l'avantage en version latine. Le Robre chipotait, discutait sur ces réussites qu'il traitait de coups de hasard. Ou bien, il mettait le tout sur le

compte de la partialité et de la paresse de M. Brun : « ces jeunes professeurs avaient des indulgences!... Et, d'ailleurs, ils ne savaient pas tenir une classe!... » Et ainsi, le Robre, à coups de raisonnements, se raffermissait dans ses antipathies et continuait à me traiter avec rigueur.

***

J'avoue que cette hostilité tenace contribuait à m'empoisonner ma joie. D'ailleurs, toutes mes joies ont toujours été de très courte durée. Immédiatement, l'envers de la toile m'apparaît, et j'éprouve, en fin de compte, plus de satisfaction à prendre conscience de l'illusion qu'à m'abandonner à elle. Pourtant, cet amer plaisir n'est pas toujours de mon goût. Pendant ce premier trimestre, je souffris cruellement de quelques circonstances extérieures, contre lesquelles nulle réaction d'âme, nul sophisme de mon intelligence ne prévalut. Il fallait bien en convenir avec moi-même : j'étais seul. Je restais seul, au milieu d'une centaine de jeunes garçons de mon âge et après plus d'un an de cohabitation. Et, à de certains moments, cette solitude me pesait, en même temps qu'elle m'humiliait. Je ne me sentais pas précisément une brebis galeuse, mais je me consumais de chagrin en voyant mon impuissance à provoquer la sympathie. Je l'ai déjà dit : aucune amitié réelle n'existait entre mon camarade Négrel et moi. Ce qui nous rapprochait, c'était une prédilection commune pour les choses littéraires. Et voilà qu'au moment où cette prédilection s'affirmait et se développait en moi, où j'avais plus que jamais besoin d'un confident, Négrel me quittait!... En effet, après les vacances de la Toussaint, qu'il était allé passer dans sa famille, il ne reparut pas au lycée. Ses parents, le sachant brimé par nos camarades de Bar-le-Duc, avaient jugé bon de le garder auprès d'eux et de le faire entrer dans un collège parisien. Désormais, c'était fini entre nous! Je n'en eus plus jamais de nouvelles. Pas une lettre, pas un message amical, rien! Je pus croire qu'il était mort.

Cette brusque suppression d'un être qui tenait une certaine place dans mon existence, me consterna, m'épouvanta presque. Maintenant je n'avais plus d'accès, — je n'ose pas dire de consolation, — qu'auprès de Jeanmaire et de Legay : le premier, volage et versatile, incapable d'une liaison suivie, l'autre,

fantoche ridicule, dont toute la cour se moquait, d'ailleurs fort grincheux et tout à fait dénué de lyrisme. A qui faire partager mes enthousiasmes? A présent que ma tête était en continuelle effervescence, que j'avais quelque chose à dire, qu'il me fallait à toute force épancher le trop plein de mes songeries, je ressentais avec plus de peine mon complet isolement. Et, à mesure que mon imagination m'ouvrait des perspectives plus brillantes, je souffrais davantage de la platitude et de la misère de tout ce qui m'entourait.

Ainsi, après quelques semaines joyeuses, dues à la griserie de la nouveauté, cette année s'annonçait mal. Mais bientôt, à cette rechute dans la tristesse et le découragement s'ajoutèrent des souffrances physiques, comme je n'en avais pas encore enduré : les rigueurs d'une saison exceptionnellement froide. Cet hiver 79-80 fut terrible. Les rivières et même les fleuves étaient gelés. On patinait sur l'Ornain, comme sur la Seine. Dans nos dortoirs, la neige, poussée par des rafales furieuses, traversait les châssis des fenêtres et envahissait nos lits. Le matin, je me réveillais au milieu d'un semis de givre qui s'était déposé sur mon oreiller. A la chapelle, les bénitiers étaient devenus deux blocs de glace et je me rappelle que les gouttes d'eau bénite lancées par l'aspersoir de l'aumônier se gelaient instantanément en touchant le sol, se cristallisaient sur le plancher comme des lentilles de verre. Dans les salles d'étude, le poêle, bourré de houille, s'éteignait après une demi-heure de flambée intense : le thermomètre, un instant réchauffé, retombait à dix ou quinze degrés au-dessous de zéro. Ou bien, quand la chaleur montait, — une bonne chaleur que j'aurais voulu prolonger, économiser, où je me pelotonnais comme dans une robe de chambre bien chaude, — M. le censeur Falk, homme de complexion congestive, poussait violemment la porte de l'étude, en criant comme un frénétique :

— Quelle asphyxie!... quel étouffoir!... Ouvrez-moi vite ces fenêtres!...

Et c'était brusquement la rentrée offensive du gel, au risque de nous faire tous périr de pneumonie. Pour moi, je toussais comme un petit misérable, je sentais mes engelures s'enflammer d'une rage de démangeaison, je me blottissais comme je pouvais dans mon manteau trop mince : ce qui me valait les sarcasmes du Robre, qui me traitait maintenant de

« petit glaçon ». Souvent, j'étais puni, parce que, engourdi par le froid, je ne pouvais pas tenir ma plume... Comment ai-je résisté à ces traitements barbares? Je m'indigne toujours contre la stupidité des pédagogues et aussi des médecins qui s'acharnent à infliger le même régime à un enfant délicat et à de jeunes poulains de la campagne. Que j'eusse été élevé dans du coton, c'est bien possible, mais sans doute que mon tempérament exigeait ces précautions. Rien à faire contre cela. Il n'y a pas d'entraînement qui tienne, ni d'accoutumance à escompter. Pour moi, je n'ai jamais pu m'habituer à ces rigueurs. Flaubert prétendait que la marche est délétère. Je ne suis pas éloigné d'être de son avis. Et, de plus, j'estime que l'air est dangereux et le froid, mortel. Je suis l'ennemi des mollets nus et des fenêtres ouvertes. J'ai gardé de mes années de lycée cette horreur de l'hygiène moderne. J'ai failli en mourir. En tout cas, ce beau régime, joint au jeûne chronique que je subissais, me maintenait dans un état de dépérissement qui n'échappait pas à mes maîtres, mais dont ils ne s'alarmaient point outre mesure : j'étais un crevard! Je resterais un crevard!... Quant à consulter le médecin, mon court passage à l'infirmerie m'avait ôté pour toujours l'envie de revoir cet endroit-là! Je préférais de beaucoup souffrir sans me plaindre, — et qu'on me flanquât la paix!...

***

Toute-puissance du sentiment et de l'imagination! Ces misères finirent par s'atténuer, par s'oublier même dans l'espèce d'enivrement lyrique où je continuais à vivre. Certes, nos lectures étaient rares en dehors de la classe, — et notre bibliothèque de quartier toujours aussi dépourvue. Mais on nous avait mis entre les mains un recueil de morceaux choisis de poésie française, qui devint, pour moi, la clé du rêve. Ce petit volume me fut non seulement une véritable initiation, mais ce fut à peu près mon unique joie, mon réconfort et ma consolation pendant de longues années d'internat. Aussi l'auteur de ce recueil m'est-il demeuré particulièrement cher. Qu'il soit béni pour le bien qu'il m'a fait! C'était le célèbre M. Merlet, professeur au lycée Louis-le-Grand, une gloire universitaire de ce temps-là, le continuateur des Didier, des Aubert, des Hector Lemaire, pédagogues illustres, dont on ne

prononçait le nom qu'avec un tremblement d'admiration.

Je n'ai pas connu M. Merlet, mais on m'a conté de lui une foule de traits charmants. Et puis, à force de feuilleter son anthologie, j'ai fini par me composer de lui un portrait selon mon cœur. C'était le type du professeur de rhétorique, du temps que la Rhétorique, telle une monarchie absolue et de droit divin, conservait tout son empire intact et toute sa majesté. Ce classique, cet excellent humaniste avait une faiblesse secrète pour le romantisme. Homme des vieilles disciplines, il tenait à garder un pied dans le siècle. Mais surtout il avait le culte de son métier, une vénération enfantine pour tous les exercices scolaires où il avait triomphé étant sur les bancs, où il triomphait encore comme professeur. Une pièce de vers latins, tissue comme on disait de « larcins » ingénieux, un discours latin bourré d'élégances et de discrets pastiches, balançait peut-être, dans son admiration, les chefs-d'œuvre consacrés des littératures. Comme il aimait le latin! Sa bouche diserte était constamment fleurie de citations latines. On m'a conté que, lorsqu'il fut pour mourir, un dignitaire de l'Instruction publique vint lui annoncer, *in extremis*, qu'il était nommé inspecteur général de l'Université. Le moribond, avec un pâle sourire, se souleva sur son oreiller, en prononçant ces suprêmes paroles :

— *Titulus tumuli* (1)!

Ainsi il s'endormit dans du latin, comme il y avait vécu.

Tel fut M. Merlet. Les lycéens d'aujourd'hui ont oublié son nom. Ses morceaux choisis ont été remplacés par d'autres, qui sont bien loin de les valoir. Peut-être suis-je partial pour mon vieux Merlet. Mais je le considère comme irremplaçable. Je ne puis songer sans émotion et sans un élan de gratitude à ce gros petit volume, aujourd'hui introuvable, publié à la librairie Fouraut, — une librairie, qui, je crois bien, n'existe plus, — librairie Fouraut, rue Saint-André des Arts. Je dois ajouter que ce volume avait un frère jumeau, un recueil de morceaux choisis de prose française. Mais ce livre, grisâtre et terne à mes yeux, ne m'intéressait pas. Je n'admettais et je n'aimais que les vers; et, pour moi, la poésie française commençait à André Chénier. Cette poésie moderne, Merlet nous la servait par petits verres qui ne faisaient qu'irriter ma soif. J'aurais voulu boire

(1) Mon cher maître et ami Paul Bourget a utilisé cette anecdote parfaitement historique dans sa nouvelle, *le Tapin*, qui vient de paraître ici même

au grand fleuve : il fallait me contenter de cette buvette. Néanmoins, le flacon pouvait être exigu et, quelquefois rempli de douteuses mixtures, j'avais l'ivresse... Et puis la ferveur de celui qui nous présentait ces breuvages passait en moi. Comme on le sentait passionné pour ses morceaux choisis ! Avec quel amour il avait composé sa guirlande !... Sans cesse je revenais aux morceaux, cent fois lus et relus et appris par cœur, que je regardais comme les joyaux de cet écrin : *l'Immortalité*, les *Stances à la Malibran*, ou bien : « Canaris, Canaris ! Pleure ! Cent vingt vaisseaux... » et « la blanche Navarin »,

... la ville aux maisons peintes,
Assise au bord du golfe entre ses térébinthes.

Ou bien : « Que j'en ai vu mourir, de jeunes filles !... » — Ou même, Dieu me pardonne ! *le Chien du Louvre*, de Casimir Delavigne :

Passant, que ton front se découvre !
Là, plus d'un brave est endormi.
Des fleurs pour le martyr du Louvre,
Un peu de pain pour son ami !...

Ce qu'il y avait de plus beau, dans ce cher livre, c'étaient les notes, notules et notices qui encadraient les poèmes. Les notices surtout étaient des chefs-d'œuvre : véritables comprimés de Sainte-Beuve, de Villemain, de Saint-Marc-Girardin, de Nisard, enfin de nos « meilleurs critiques ». Le commentateur, par une modestie touchante, évitait d'exprimer son opinion. Il se bornait à monter en épingle de cravate les opinions des personnes autorisées. Il excellait à résumer et à enchâsser dans une formule d'emprunt les caractérisques d'un auteur, — et cela de telle façon que la formule se logeait pour toujours dans votre mémoire. C'est ainsi que je ne puis songer à Lamartine, sans ajouter aussitôt, d'après le bon Merlet condensant Sainte-Beuve : « Lamartine... génie optimiste, expansif et platonicien... » Ou bien, quand on prononce devant moi le nom de Victor Hugo : « *Nil intentatum :* telle est sa devise !... »

N'ayant rien d'autre à me mettre sous la dent, je me régalais de tout cela. Quand j'avais du vague à l'âme, ou, tout simplement, quand je m'ennuyais en étude, ou, lorsque le Robre me devenait particulièrement odieux, je prenais mon cher Merlet, je m'y ensevelissais pendant des soirées entières...

Mais j'en avais tout lu, je le savais par cœur. Alors, je faisais comme Mme de Sévigné pour les fables de La Fontaine : après avoir mangé les plus belles cerises du panier, elle se rabattait sur le déchet. Moi, je me plongeais dans les notes qui remplissaient le bas des pages. Ces notes étaient succulentes, truffées des plus savoureuses citations. Ces petits caractères me ménageaient, dans leurs fourrés, des surprises, des trouvailles qui me jetaient dans le ravissement. Et, quand il n'y en avait plus, il en restait encore !... Quelquefois, notre scholiaste, un peu effrayé par certaines renommées trop récentes ou trop tapageuses, les citait pudiquement en note : il allait même jusqu'à reproduire des sonnets, ou des strophes entières de ces auteurs scandaleux, ou insuffisamment arrivés... Cette conscience tempérée de pudeur m'a valu la révélation du *Sommeil du Condor* et de *Midi, roi des Étés*.

Au milieu de toutes ces admirations un peu incertaines ou contradictoires, surnageait celle de Lamartine. Tout de suite, et d'instinct, j'ai aimé Lamartine. Son vers m'était une musique inouïe, auprès de laquelle toutes les autres me semblaient languissantes. Je ne me souviens pas qu'aucune poésie m'ait produit un effet pareil. Je retrouvais dans sa prose toutes les mélodies de ses vers. Pour une sensibilité toute fraîche, quelle séduction dans ces phrases chantantes ! En quelles profondeurs insoupçonnées elles m'entraînaient ! C'était vraiment la poésie pure ! Plus que jamais j'adorais les vers, et je mettais les vers de Lamartine au-dessus de tout. En cachette, je rimais des strophes, je composais des poèmes qui n'étaient guère que des variations d'après *le Crucifix*, *le Vallon*, ou *l'Isolement*.

Et pourtant, je me rappelle une page de prose, — une page de Victor Hugo, — qui, à cette même époque, m'a procuré des heures d'enchantement et qui a laissé dans mon souvenir comme une longue vibration musicale. Je l'avais découverte dans les notes de mon Merlet, enterrée sous de petits caractères : c'était la symphonie des cloches dans *Notre-Dame de Paris*... Dès qu'elle me fut connue, cette page, comme éteinte et écrasée sous ses caractères minuscules, prit pour moi un éclat fulgurant. Elle m'illuminait ce pauvre livre d'écolier. Mon doigt et mes yeux y couraient tout de suite, et, tandis que je déchiffrais ces lignes cent fois relues, sous le papillon brûlant du bec de gaz, parmi les mauvaises odeurs d'une étable humaine, je

sentais courir dans ma chair le frisson sacré. Cette évocation du vieux Paris médiéval, transfiguré par l'imagination visionnaire du poète, quel éblouissement pour un petit prisonnier de quatorze ans, qui n'a encore rien vu, qui ne sait presque rien de la beauté du monde! Et puis ce concert fantastique, qui monte, « comme une vapeur », de tous les clochers de la grande ville, donnant de la voix au même moment!.. Et dans « cette masse de bruits sublimes... la strette de *l'Ave Maria*, qui éclate et pétille comme une aigrette d'étoiles... » Et « la plainte éternelle du fleuve, les souffles infinis du vent, le quatuor grave et lointain des quatre forêts disposées sur les collines de l'horizon, comme d'immenses buffets d'orgue!... » J'étais tout bouleversé de ma lecture, emporté si loin et si haut que je ne pouvais plus reprendre pied. *Notre-Dame de Paris*! Je prononçais ces mots avec vénération. Ce livre de poète m'apparaissait comme une basilique idéale où était enfermée toute la splendeur de l'univers. Ah! quand ce Sésame me serait-il ouvert? Quand pourrais-je pénétrer dans cette œuvre prodigieuse?... Un jour, en promenade, je ne pus me tenir d'en parler à un jeune maître d'étude, un suppléant, qui me paraissait avoir un peu plus de lettres que les autres. Avec un beau sourire de cuistre, il me dit :

— *Notre-Dame de Paris*?... C'est une perle!

Cette maladroite formule d'admiration est toujours restée dans mon souvenir, à cause de l'accent qui la soulevait... Une perle! que n'aurais-je pas donné pour tenir cette perle dans ma main!... En attendant, il fallait me contenter de la page éblouissante citée par le bon Merlet.

***

En ces moments-là, je sentais cruellement ma misère, — tout ce qui me manquait, tout ce qui m'était défendu, tout ce qui me séparait de mon rêve. Mon impatience s'exaspérait, en devenait presque douloureuse. L'immense univers allait-il m'être fermé pour toujours?... Et pourtant, même en ces minutes d'angoisse et de désespérance, un secret pressentiment m'avertissait qu'un jour j'aborderais à des plages heureuses, que mon destin ne me trahirait point, que j'aurais la part à laquelle j'avais droit. Que dis-je! Cela était, dès maintenant, réalisé, car il n'y a ni passé, ni avenir. Les enfants le savent parfaitement. Ils ont l'intuition véridique de ce qui doit être, — et qui est

déjà. Seulement, ils n'osent pas le dire. Ils ont peur qu'on se moque d'eux, ou qu'on les contrarie, que, d'avance, on empoisonne leur joie, on leur tue leur bel avenir.

J'avais cette peur instinctive : aussi ne révélais-je rien de ce qui se passait en moi. Le milieu contraire m'obligeait plus que jamais à tout renfermer en moi de ce que je jugeais l'essentiel de ma vie. La prudence me conseillait de feindre, de paraître accepter la vie de tous, et même de paraître m'y plaire.

C'est ainsi que je m'accommodai tant bien que mal de la compagnie malgracieuse de mon camarade Legay, ce grotesque qui était méprisé de toute la cour et considéré comme un fou. J'écoutais bénévolement ses propos bizarres et toujours fort terre à terre, mais d'un terre à terre qui ne manquait pas de pittoresque. Je finis même par y prendre plaisir. Ce paysan ne parlait guère que de son village de Latour-en-Woèvre, et des gens de son village, du garde-champêtre, du capitaine des pompiers, de la receveuse des postes : il était cancanier et médisant comme une servante de curé. Ce qui sauvait tout, c'était la passion, j'allais presque dire la passion d'artiste qu'il mettait à silhouetter ses compatriotes, à imiter leurs gestes et leurs discours. Il excellait à singer les gens, à parodier leurs tics comme leurs intonations, — et il était un grand donneur de noms, des noms si bien choisis, qui coiffaient si bien leur monde, que cela vous restait pour la vie... Et voici que, peu à peu, je découvrais en ce gars lorrain, le plus prosaïque certes de tous ceux que j'ai connus, quelque chose comme un don littéraire : une imagination comique et déformatrice accompagnée d'une verve gouailleuse, qui lui faisait créer des personnages mi imaginaires, mi réels, au milieu desquels il vivait, avec lesquels il conversait, dont il inventait les répliques, à qui il attribuait les aventures les plus bouffonnes et les plus extraordinaires. Il s'y donnait d'un tel cœur et d'un tel entrain que j'en vins, moi aussi, à me passionner pour les créations de Legay, à croire à la réalité de ses personnages. Je me souviens encore de trois types inventés par lui. On me pardonnera d'insister sur ces puérilités : j'ai surpris là, pour ainsi dire à l'état naissant, la sottie et le fabliau populaires.

Ces types de Legay étaient tous pris dans la réalité immédiate. Il se bornait à les transformer, à les gonfler démesurément jusqu'à la caricature la plus énorme. C'est ainsi qu'il

avait créé *Maginot*... Or, Maginot existait réellement : c'était un cabaretier, maigre et dégingandé, qui tenait une auberge à l'entrée de la rue du Four : « Au cheval blanc, chez Maginot, — loge à pied et à cheval ». Legay en avait fait le type de l'aubergiste pochard, constamment dindonné et refait par les rustres et qui, ayant toujours soif, est le meilleur client de sa boutique. Mais, en revanche, chez ce poivrot, quelle connaissance approfondie de tous les crus du pays, de tous ces jolis vins gris du Barrois, qui étaient alors si appréciés des amateurs et qui, maintenant, le vignoble étant détruit, ne sont plus qu'un souvenir!... Il fallait entendre Legay singer le père Maginot, qui remontait de la cave, portant avec précaution une bouteille poudreuse :

— Mes vieux salauds, j'vas vous faire goûter un de ces petits pinauds!...

Il avait une façon de prononcer : « un de ces petits pinauds » et un claquement de langue qui, tout de suite, vous ensoleillait le palais et vous mettait l'âme en réjouissance.

Le pinaud de Bar! Nul ne me l'a célébré comme Legay, qui devait avoir dans sa famille de joyeux buveurs. Hélas! les dernières bouteilles en sont bues. J'y songe aujourd'hui avec mélancolie, comme on songe aux choses exquises qu'on ne reverra, ou qu'on ne savourera jamais plus...

En antithèse avec Maginot, il y avait le type de *Madame Bombardier*, la cabaretière rusée qui déjoue les finasseries des bonnes gens de la campagne et qui leur sert, à beaux écus trébuchants, des pitances succulentes et plantureuses. Comme Maginot, madame Bombardier était pour nous une figure de connaissance. Quelquefois, lorsque, pour la promenade, nous remontions le rue de la Banque, nous avions entrevu, sur le seuil de son établissement, rengorgée et les deux poings sur les hanches, une matrone rubiconde, pansue et velue : c'était, dans toute sa gloire, Mme Bombarbier, patronne de l'hôtel de *la Rose d'Or*... La Rose d'or! Mme Bombardier! Ce nom guerrier et bruissant comme une paire de cymbales, cet or, cette rose poétique, tout cela m'embellissait déjà cette puissante personne. Mais de quel éclat la verve gouailleuse de Legay me la faisait resplendir! Il lui attribuait les aventures les plus extravagantes et il était inimitable quand il l'imaginait en conversation ou en discussion avec des rustres... Ainsi, Mme Bombardier avait

remarqué le manège de deux paysans cossus, l'homme et la femme, qui, à une table écartée, non seulement s'empiffraient de veau à la casserole et en mangeaient plus que pour leur argent, mais fourraient dans leurs poches le restant du plat. La femme surtout se signalait par sa rapacité. Mme Bombardier ne dit rien, mais, la fois suivante, comme la paysanne venait de glisser dans son tablier un beau morceau de veau prestement enveloppé d'un bout de journal, Mme Bombardier s'approche d'elle en tapinois, une écuelle de sauce à la main :

— Ben, t'nez! dit-elle à la bonne femme, puisque v's aimez tant le veau à la casserole, j'vas vous bailli enco' la sauce avec!...

Et, d'une cuiller prodigue, elle inonde de jus le beau tablier de soie de la dame de la campagne, qui se met à pousser des cris de volaille et à traiter Mme Bombardier d' « attrapeuse » et de mauvaise personne...

La création favorite de Legay, celle qui lui fournissait le prétexte de scènes toujours nouvelles et comme inépuisables, — c'était *Gasparine*... Il avait donné ce nom à la cuisinière de M. le censeur Falk, une grosse femme mamelue et dodue. Nous la voyions, tous les matins, traverser la cour avec un panier aux larges flancs, que nous imaginions bourré de victuailles. Legay improvisait des dialogues interminables et abracadabrants entre Gasparine et M. Falk. La plupart du temps, il s'agissait de composer des menus pantagruéliques, pleins de choucroutes, de saucisses, d'andouillettes, de jambons, de chapons à la broche, d'oies rôties, de pâtés de canard et d'alouettes, enfin de toutes les bonnes choses dont nous étions privés à la table parcimonieuse du lycée... Et il fallait des tonneaux de bière, d'innombrables bouteilles de Thiaucourt et de pinaud de Bar pour arroser tout cela... Car M. Falk, étant originaire de Gross-Bliederstroff, pays de mangeaille et de buverie, ne pouvait être qu'un Gambrinus doublé d'un Gargantua...

Legay, maigre comme un clou, vivait dans ce rêve de bombances et de godailles perpétuelles. Et Gasparine était la reine de ce Royaume de Gueule... A ouïr les propos saugrenus, les histoires de haute graisse, que ce diable de Legay lui prêtait, un rire sain me secouait. Cela me détendait et me faisait du bien. Je reprenais pied dans le milieu natal. L'air de la campagne m'emplissait les poumons...

Et puis, je rentrais en étude, et, sans transition, j'ouvrais mon Merlet, ou une petite anthologie composée amoureusement par moi. Je lisais *le Premier regret* ou *le Sommeil du Condor* :

Il dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes...

C'était un autre monde : je planais avec l'oiseau de Leconte de Lisle, j'étais bien loin de Legay, de Gasparine, de Maginot et de Mme Bombardier : il me semblait que je respirais cet « air glacé » et raréfié des hautes cimes et des grands espaces... Mais, brusquement, la voix brutale du Robre me rappelait à la réalité :

— Perbal ! une retenue pour flânerie !...

Je saisissais ma plume et je baissais le nez sur mon cahier.

II

Après la rentrée de Pâques, deux grands événements bouleversèrent ma petite vie monotone de lycéen. Avec Legay, je passai prématurément dans la cour des grands. (Régulièrement, il fallait être élève de seconde pour y avoir accès, et je n'étais encore qu'en troisième.) Sans doute que notre exaltation avait été jugée dangereuse pour nos camarades. Quelques gaillards, parmi lesquels le grand Hulot et le nabot Hache-Arthur, faisaient partie de cet exode. Pour ceux-là, il y avait d'autres raisons. Moustachus et munis de biceps redoutables, ils devenaient deux véritables « terreurs » pour la cour des moyens.

D'abord, je fus tout à la joie d'être délivré du Robre. Notre nouveau pion, M. Morin, était un compatriote de Legay, un gars de la Woèvre, natif de Güssinville, noir comme un Espagnol, coiffé à la chien selon la mode du jour et affublé d'un « tube » de belle dimension (on se rappelle qu'en ce temps-là le port du tube anoblissait), il avait l'air d'un coq de village des plus farauds, et, comme il était fort content de lui, il se montrait avec nous aussi coulant qu'il était jovial. Préparant je ne sais plus quelle licence de mathématiques, il affectait de dédaigner les choses littéraires et de ne s'occuper de nos études que par acquit de conscience. Et ainsi il nous laissait à peu près tranquilles : ce qui me changeait délicieusement de la surveillance tâtillonne du Robre. En plus de cette excellente raison

d'être satisfait, j'étais secrètement flatté de me voir traité en grand garçon.

Mais l'autre événement gâta toute ma joie. M. Brun nous quittait! Il passait en seconde. Nous eûmes, pour le remplacer, un M. Gouillet, un obscur grammairien, qui nous arrivait du collège d'Étain. Cette petite ville du plat pays a toujours représenté pour moi un infini de platitude. Le seul fait que ce Gouillet en arrivait, me le rendit tout de suite antipathique et vaguement ridicule. C'était, d'ailleurs, un disciplinaire à la main lourde, à l'esprit pesant et méticuleux. La grammaire, l'orthographe, les exercices purement pédagogiques reprirent, dans la classe, une importance de premier rang. De nouveau, les forts en thème triomphaient. Plus de fantaisie, plus d'imagination, plus de lectures! Adieu les romanciers et les poètes commentés par la voix chaude de M. Brun! A sa suite, la jeune Tarentine s'était rembarquée sur son navire mélodieux et elle était partie, hélas! emmenant avec elle ses alcyons, ses nymphes, ses nautoniers, et son gémissant cortège de Jeunes malades et de Jeunes captives... Cette classe de troisième m'apparaissait désormais comme un interminable et ennuyeux devoir, un thème sans fin, tout émaillé de solécismes et de barbarismes, que M. Gouillet allait souligner d'un crayon rouge impitoyable...

Tous ces malheurs n'étaient rien. Je n'avais pas passé quinze jours dans la cour des grands, qu'il nous arriva quelque chose de pis : brusquement, nous fûmes astreints à l'exercice militaire. Le chapeau sur l'oreille, au milieu de la cour, où nous étions tous réunis, notre proviseur, M. Bergerot, nous annonça cette catastrophe dans un petit speech patriotique, coupé par ses bredouillements et ses « tatata » habituels : désormais, comme tous les autres lycées et collèges de France, nous allions former un bataillon scolaire avec ses compagnies et ses escouades. Nous aurions de vrais fusils et de vraies baïonnettes comme les soldats. Enfin nous aurions une fanfare, dirigée par le chef de la musique municipale, avec tambours, trombones et cornets à pistons. Cette dernière nouvelle surtout, jeta les rustres dans le ravissement : c'était à qui solliciterait l'honneur d'entrer dans la fanfare. Mon camarade Toussaint, de Charmontois-l'abbé, le chasseur de renards et de putois, choisit le saxophone, instrument délicat, et dont on peut jouer en

société... Pour moi, j'étais consterné d'être enrégimenté, — déjà!... Et cette musique bruyante me paraissait du dernier commun. Je m'en écartai soigneusement...

En ce moment-là, on parlait beaucoup de la revanche. Le nom de Gambetta, symbole de tous les espoirs, était dans toutes les bouches. On recommençait, dans les cérémonies publiques, à jouer *la Marseillaise :* grand événement après le long silence de l'Empire! On eût dit que la nation s'entraînait à repousser un nouvel assaut. En tout cas, nous autres jeunes gens, on nous tenait constamment en haleine. Je me souviens qu'on faisait circuler dans nos études une revue patriotique qui s'appelait *le Drapeau.* Les gloires militaires de l'époque y étaient exaltées, et on y lisait des vers de Déroulède. En ville, à tout propos, des discours belliqueux étaient prononcés par des personnages officiels, de gros bourgeois pacifiques, ceinturés ou bardés de soies tricolores. Dans nos classes, l'allemand tendait à prendre une place prépondérante. Les professeurs d'allemand, tout ravis de ce prestige inespéré, devenaient les grands-prêtres du patriotisme. Nous avions aussi une revue allemande, publiée en Suisse par les religieux de Notre-Dame d'Einsiedeln, un magazine illustré qui s'intitulait *Ueber Land und Meer.* Il est vrai qu'il ne fit pas long feu : on le supprima comme clérical. Quoi qu'il en soit, il n'y en avait que pour l'allemand, — l'allemand qu'on n'essaya jamais de nous faire parler, qu'on nous enseignait comme une langue morte, exactement par les mêmes procédés que le grec et le latin...

Cette agitation vaguement guerrière me troublait, m'inquiétait dans mes aspirations à une vie d'étude, vie paisible toute en jouissances esthétiques ou littéraires. Et, en même temps, j'étais trop du pays messin pour ne pas applaudir de tout cœur à cette idée de la revanche. Ce qui m'affligeait le plus, c'est que cette parade militaire de chez nous ne me paraissait pas sérieuse...

J'avais le sentiment confus que notre effort, toujours insuffisant et entravé par une foule de circonstances contraires, était une duperie. Car enfin on parlait bien haut de revanche, et, au fond, on ne voulait, on ne demandait que la paix. La célèbre formule gambettiste, qui équilibrait ces dispositions contradictoires, fut alors lancée dans la circulation : « Pensons-y toujours et n'en parlons jamais!... » On en parlait tout de

même. Alors, qu'est-ce que cela signifiait, cette attitude bravache, ces revues militaires, ces fanfares, si, en réalité, on était bien résolu à ne pas bouger? Parler et ne rien faire, ou, du moins, ne jamais faire assez, quelle légèreté périlleuse! Être toujours les vaincus, toujours au-dessous des Allemands, nous laisser toujours devancer par eux, et néanmoins, affecter des mines superbes : cette étrange conduite de la France nous consternait, nous autres Lorrains. C'était notre perpétuelle obsession, le grand chagrin que nous refoulions au fond de notre cœur... Vous parlez de « justice immanente », de « revanche du droit », toutes périphrases qui déguisent mal votre impatience de reprendre l'avantage! Eh bien, allons-y!... gaiement si nous pouvons, en tout cas rudement et de toutes nos forces! Mais que ce soit sérieux! Qu'on s'engage à fond!... Hélas! au lieu de cela...

En cet été de l'année 1880, ces réflexions que j'ébauchais alors et qui atteignirent bientôt à une clarté et à une conscience extrêmes, qui depuis se sont affaiblies, qui, pendant de longues années, ont disparu de ma pensée et que je retrouve seulement aujourd'hui à l'état de souvenirs décolorés, — ces réflexions ne contribuaient pas alors à m'embellir mon changement de vie. Je pressentais déjà la République démagogique avec toutes ses abdications, ses nivellements, ses servitudes, sa faiblesse et sa bassesse. On avait beau m'étourdir de parades et de harangues patriotiques, je ne pouvais pas avoir confiance...

III

Comme toujours, en ces conjonctures, la littérature fut ma grande consolatrice. Elle me valut même, je n'ose pas dire des amitiés, mais des liaisons nouvelles : ce sur quoi je n'osais plus guère compter. Enfin, ce milieu des « grands », où je venais d'entrer, me plaisait plus que celui des « moyens ». On y était plus sérieux. Les jeux bruyants et brutaux y tenaient aussi moins de place.

Dès les premiers jours, je fus adopté par un groupe de scientifiques, ou plus exactement par les deux chefs d'un petit groupe, qui ne comprenait guère que des bacheliers ès sciences et des candidats aux grandes écoles. L'un d'eux, Ceccaldi, de Charmes-sur-Moselle, préparait Saint-Cyr. C'était le fils d'un

capitaine corse sorti du rang et d'une Vosgienne de la région montagneuse. De type méridional très prononcé, il devait ressembler surtout à son père, à moins que sa mère ne fût une autre cousine Bette, une de ces filles aux yeux noirs et à l'allure de chèvre, qu'on rencontre assez fréquemment dans les Vosges et dont la physionomie est assez originale pour avoir frappé Balzac. Bien longtemps après, je lui ai trouvé une ressemblance marquée avec Barrès adolescent, non pas seulement parce que tous deux étaient de Charmes, mais parce qu'ils avaient mêmes yeux, même bouche, et, je crois bien aussi, même chevelure... L'autre, Barotte, de Saint-Dizier, était un grand garçon blond, aux yeux bleus de myope, qui se destinait à Polytechnique et qui, pour cette raison, affectait, comme Ceccaldi, des manières et un langage déjà tout militaires.

Ces façons ne me déplurent point. Et même si elles m'eussent déplu, je n'en aurais rien manifesté, tellement j'étais flatté d'être distingué et même protégé contre les brimades par ces deux personnages qui jouissaient d'une grande considération dans toute la cour. Habitué aux rebuffades et résigné à l'antipathie, pour ne pas dire à l'hostilité de mes camarades, je m'émerveillais d'un tel changement de fortune et je me demandais comment j'avais pu mériter un tel honneur. Évidemment, comme nous disions dans notre argot de lycéens, il y avait d'abord « la cote de gueule » qui primait tout. Généralement, les raisons de ces sympathies instinctives entre écoliers se ramènent à une question de figure. Le fait est que je plaisais à Ceccaldi et à Barotte. Question d'éducation aussi et question d'origine. Ceccaldi et moi, nous étions des Mosellans. Quant à Barotte, nous le considérions comme un étranger. Champenois de la Haute-Marne, il ne cachait pas un certain dédain pour le reste de nos condisciples, Meusiens balourds, et quelque peu rustauds. Aussi me gardai-je bien de lui dire que j'étais né à Spincourt, en plat pays meusien. Je ne parlais que de Metz et de Briey, où, d'ailleurs, j'avais toute ma famille. Et ainsi nous étions trois étrangers, ce qui nous donnait un certain prestige à nos propres yeux. Le même sentiment d'exilés qui, dans la cour des moyens, nous avait réunis, Janmaire, Négrel et moi, ce même sentiment me poussait vers Ceccaldi et Barotte, malgré la différence d'âge assez considérable qu'il y avait entre nous. Mes deux nouveaux amis

ne voulaient pas voir cette différence et même ils daignaient me complimenter de la maturité précoce de mon esprit : ce qui me rendait encore plus fier de leur compagnie... Mais par-dessus tout, ce qui nous rapprochait, c'était une commune passion pour la littérature. Car ces deux scientifiques mettaient une véritable coquetterie à se proclamer hautement littéraires : grande originalité parmi mes camarades de Bar-le-Duc, qui, pour la plupart, n'estimaient rien tant que les mathématiques. Enfin Ceccaldi était une tête chaude, à l'imagination excitée par les lectures les plus hétéroclites. Sa fougue, sa fantaisie, sa légèreté de méridional me jetaient dans un ébahissement voisin de l'admiration. Quant à Barotte, il avait eu déjà des aventures amoureuses, auxquelles il ne se privait pas de faire allusion, ou qu'il nous racontait avec une plaisante fatuité, quand il ne les inventait pas de toutes pièces. Ceccaldi renchérissait : de sorte que je n'étais pas loin de considérer mes deux protecteurs comme de véritables héros de roman.

Dans l'éblouissement où j'étais, je lâchai sans vergogne le malheureux Legay, qui, auprès de ces deux brillants camarades, me faisait l'effet d'un parent pauvre. Je ne comprenais plus comment j'avais pu, jusqu'alors, me contenter d'une pareille société. Et je commençais à me dégoûter de ses facéties paysannes et de ses perpétuelles histoires sur Gasparine, Maginot et Mme Bombardier. Endurci à tous les affronts, il ne parut pas s'étonner de mon vilain procédé. Et je crois même qu'il trouva tout naturel que mes nouveaux amis le tinssent à l'écart. Dans son humilité de perpétuel chien battu, il ne se jugeait pas digne de frayer avec de si grand monde. Au fond, je crois que nous en avions assez l'un de l'autre : il ne nous restait plus rien à nous dire ni à nous apprendre. Aussi notre séparation se fit-elle en douceur, d'une façon en quelque sorte automatique.

Me voilà donc dans tout l'enivrement de ces jeunes amitiés! Avec quelle avidité j'écoutais les discours et les vantardises de mes deux aînés! Ils me découvraient tout un monde : le monde du plaisir, de la fête, des théâtres, et même des cafés-concerts, fort à la mode en ce temps-là. Tous deux, l'année d'avant, étaient allés à Nancy passer leur baccalauréat. Ils en étaient revenus éblouis. Pour eux, c'était la grande noce, la haute vie! Avec de mystérieux sous-entendus, ils parlaient conti-

nuellement de la rue du Maure-qui-trompe. Ceccaldi ne tarissait pas sur *La Viennoise*, brasserie fameuse, qui, je crois, existe encore, — ni sur les étudiants et les filles qu'il y avait rencontrés, ni sur les buveries et les orgies auxquelles il avait assisté. Quand il disait : « Alors, mon vieux, on a fait une de ces pomponnettes !... » ses yeux fous lançaient des éclairs, ses lèvres frémissaient comme au paroxysme de la jouissance, et il agitait sur son front les boucles brunes de sa chevelure de faune... Faire une pomponnette ! (c'était une mixture de bière, de limonade et de je ne sais plus quelles boissons), j'ouvrais de grands yeux à ces propos si hardis et si neufs pour moi. Cela me précipitait dans de longues rêveries. Sans doute j'étais quelque peu scandalisé de ces débordements. Mais je n'y voyais guère qu'une débauche d'imagination. Pour moi, les récits cyniques de mes camarades, c'était une littérature vaguement diabolique, mais rien que de la littérature. Mon tempérament était fort en retard sur ma précocité d'esprit.

Il en allait tout autrement pour mes deux grands amis. Eux, ils étaient dans leur première fougue de jeunesse. Ce bouillonnement de sève, cette ivresse sexuelle se traduisait par de la littérature. Je ne les ai pas suivis dans la vie, je ne sais ce qu'ils sont devenus, mais, tels que j'ai pu les connaître, je serais fort surpris si leurs engouements et même leurs goûts littéraires avaient survécu à leur vingtième année. Pour eux, le mirage sentimental se teignait des couleurs de leurs lectures. Leurs admirations de commande pour les pires extravagances romantiques étaient au fond sincères. C'étaient eux-mêmes, avec toutes les avidités de leur chair et de leur cœur, qu'ils retrouvaient sous les travestissements de costume et de langage des héros romantiques. Quel accent fraternel vibrait dans leurs paroles, lorsque, tout ravis d'étonner mon ignorance, ils me vantaient *Mademoiselle de Maupin*, *le Capitaine Fracasse*, *les Trois Mousquetaires*, *Valentine* ou *Indiana*, mais surtout les personnages du théâtre de Victor Hugo ! Comme je les enviais d'avoir pu pénétrer dans ce monde enchanté ! Quand y entrerais-je à mon tour ?... Et ce qu'ils m'en disaient, tout en attisant mes désirs, exaltait follement mes capacités d'admiration. Depuis que j'avais lu dans mon Merlet, la symphonie des cloches, Victor Hugo me fascinait. J'en étais malade, — malade d'impatience et aussi des premières fièvres

de la puberté, — lorsque, les matins de mai, dans le froid vif de l'aube, à la récréation de cinq heures et demie, tout grelottant sous une mince veste de coutil, je tournais dans la cour des grands, entre Ceccaldi et Barotte, et que je les entendais parler de *Ruy-Blas* et d'*Hernani* !...

Enfin, au bout de quelques semaines, je pus lire *Notre-Dame de Paris* ! Un externe qui, entre deux classes, se joignait quelquefois à notre groupe et qui, d'ailleurs, faisait les commissions de toute la cour, me procura cette grande joie. Mystérieusement, il me glissa un vieil exemplaire broché et illustré d'une édition populaire, qu'il avait dû acheter chez un bouquiniste. Mon bonheur fut de courte durée, d'abord parce que les précautions qu'il fallait prendre pour cacher cette lecture défendue m'empoisonnèrent tout mon plaisir. Toutefois, M. Morin, notre pion, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir, en me voyant, à l'étude, abîmé entre deux dictionnaires, ne troubla point ma feinte application. Je pus lire jusqu'au bout, sans trop d'émotions, le fameux roman... Eh bien ! je l'avoue : ce fut une déception ! Sans doute, je fais la part de la crainte qui me tenaillait et aussi de l'impression désagréable que m'avait donnée tout de suite ce fascicule sordide, dépenaillé et maculé, qui avait dû passer par une foule de mains malpropres avant d'arriver jusqu'à moi. Je me rends bien compte aussi que l'illustration grossière et poussée au noir m'horrifia. Ces méchantes gravures qui exagéraient encore les côtés sinistres de l'œuvre, ce moyen âge conventionnel avec ses fausses truandailles, — tout cela me glaça dès les premières pages. Et puis, à mesure que j'avançais dans ma lecture, j'y sentais comme une dérision de tout ce que j'avais aimé et vénéré jusque-là : « Ceci tuera cela ! » Que la cathédrale fût condamnée à être tuée par le livre, qu'elle devînt un amas de vains symboles dont le sens est perdu, — je ne m'en consolais point. (Je songeais à ma chère cathédrale de Metz.) Et ce prêtre dévoré de luxure, sacrilège et alchimiste, adonné à de louches pratiques de magie, ces juges féroces et sanguinaires, cette Cour des miracles, toute pleine d'une humanité hideuse !... J'étais choqué et vaguement inquiet de pénétrer dans un tel milieu. Enfin cette aventure d'amour commencée dans un bouge, cette Esmeralda si peu chaste aux bras d'un vulgaire soudard, toutes ces images, toutes ces scènes plus ou moins sensuelles me causaient un véritable

malaise d'âme... J'avoue qu'aujourd'hui j'ai peine à me remettre dans ces sentiments et même à les bien comprendre. Mais ce que je sais et ce que je me rappelle parfaitement, c'est que ce frôlement d'une pensée impure, en l'état d'extrême sensibilité virginale où j'étais encore, me scandalisa et me troubla bien plus que les propos obscènes ou orduriers de mes camarades. L'isolement où je vivais dans la cour des moyens m'avait protégé jusque-là. Et puis, je crois qu'une âme d'enfant, foncièrement pure, peut entendre ou côtoyer impunément les pires choses. Elle secrète par sa seule vertu, comme une enveloppe candide qui l'isole des contacts salissants. Non seulement, j'avais, en lisant ce livre, l'impression d'une souillure, mais je me hérissais instinctivement comme à l'approche d'un mauvais génie. La pensée de l'auteur, cette acceptation de l'impitoyable *Ananké*, pesait sur mon esprit comme un angoissant cauchemar. Il me semblait que je m'enfonçais dans une nuit sans issue. Ah! que cette lecture me fut donc oppressante! Comme le monde évoqué par le poète, en dépit de tout son pittoresque, me paraissait triste et noir, *sombre*, sombre jusqu'à la désespérance!...

Plus tard, en lisant un de ces étonnants commentaires dont Lamartine a comme arc-bouté chacune de ses *Harmonies*, j'eus la certitude que le poète des *Méditations* avait réagi exactement de la même manière que moi à l'égard de *Notre-Dame de Paris*. Parlant des églises d'Italie, il rappelle le roman de Victor Hugo et il ajoute: « Les cathédrales gothiques ont moins d'attrait pour moi. J'aime mieux les églises d'Italie, peuplées de tombes, de statues, de tableaux... La cathédrale n'est qu'un vaste sépulcre: *tout y est sombre*, tout y gémit, rien n'y chante. Les voûtes sonores des églises d'Italie chantent d'elles-mêmes: ce sont les temples de la résurrection... » Je fais les plus expresses réserves sur cette étrange et injuste exécution des cathédrales gothiques. Mais je constate que Lamartine, méditerranéen lui aussi de sensibilité, a éprouvé la même oppression, le même frisson d'inquiétude, en pénétrant dans la sombre basilique et dans toutes les noirceurs opaques du génie hugolesque. On peut admirer tant qu'on voudra l'œuvre de Hugo : pour nous autres méditerranéens, elle manque de lumière et elle manque de joie...

Toutefois, je ne voulus pas convenir avec moi-même de ma

déception. Et, comme mon pourvoyeur continuait à m'apporter des livres, je lus, à cette époque, une grande partie de l'œuvre de Hugo. Malgré l'attrait du fruit défendu, mon admiration restait hésitante. *Le dernier jour d'un condamné* faillit m'enlever à tout jamais l'envie de continuer ces lectures clandestines : l'effet fut lamentable, et l'aversion que ce livre m'inspira, si violente, que j'en retrouve l'impression encore toute vive au fond de ma mémoire. Le milieu, les personnages, le style me répugnaient. Mais ce qui dominait mon dégoût, c'est le sentiment que cela était faux, conventionnel, voulu et paradoxal, enfin que cela était *mauvais*, malfaisant, démoralisant. Et puis toujours cette impression angoissante de noirceur, de ténèbres, de cauchemar...

Un peu plus tard, *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, me produisirent une impression analogue. Cette glorification de la prostituée, après l'apologie de l'assassin, cet avilissement de la royauté, cet aplatissement devant le peuple déifié, comme tout cela était déplaisant à entendre pour un petit gars de Lorraine élevé dans un honnête milieu familial et habitué à ne pas se payer de mots ! Pour moi, ces paradoxes romantiques sentaient le mensonge. Ils créaient autour de moi une atmosphère lourde de miasmes, où j'avais peine à respirer... Je traduis, en ce moment, dans une langue un peu étrangère à mon âme d'alors, ce que j'ai ressenti au cours de ces lectures; mais, j'en suis certain, le fond de mon sentiment fut tel et j'ai conscience de n'y rien ajouter... De ce théâtre extravagant de Hugo, je n'ai réellement aimé que *Ruy-Blas* et *Hernani*, sans doute à cause de mon amour inné de l'Espagne. Le premier de ces drames surtout m'est resté cher : l'éblouissement que m'a laissé cette extraordinaire résurrection historique (malgré ses lacunes et ses bévues) ne s'est point affaibli avec les années. Chaque fois que je vais à Madrid, je ne manque jamais de pousser jusque Carabanchel, en souvenir des myosotis imaginaires que le poète y a fait fleurir et en reconnaissance des grandes joies d'admiration qu'il m'a données. Je n'y ai jamais cueilli un brin d'herbe, mais cette montée à Carabanchel me procure le plaisir de revoir, au bas de la rue de Tolède, le vieux pont mangé de soleil et de poussière, qui, dans sa décrépitude, garde une si fière tournure sous sa décoration d'obélisques, de statues et de pots à feu. Et, quand j'ai dépassé les dernières maisons, quand je

suis tout en haut de la montée, en face de l'immense steppe castillane qui me rappelle les hauts-plateaux africains, je songe à Ruy-Blas et à la petite fleur bleue de la reine en exil...

Pour *Hernani*, j'éprouvai une certaine peine à me maintenir au niveau des admirations convenues. A cette époque-là, l'apothéose de Victor Hugo, qui devait aller crescendo jusqu'à sa mort, ne faisait que commencer. Bien que l'admiration de ce grand homme fît partie du credo républicain, il était encore très discuté. Mes deux camarades n'admettaient pas ces discussions; ils se déclaraient fanatiques d'*Hernani*, de sorte que je n'osai pas trop leur confesser ma déconvenue. Certes, j'étais fort sensible au lyrisme grandiloquent comme à la couleur de cette pièce espagnole. Mais les scènes d'amour me paraissaient froides. Les rugissements d'Hernani, les roucoulements de Doña Sol ne satisfaisaient qu'à moitié mon appétit de sublimités. Il me semblait qu'à leur place, j'aurais trouvé une foule de belles choses, que j'étais bien incapable de dire, mais qu'eux, ils auraient dû dire pour ma plus grande joie. Les invraisemblances et les puérilités de l'action ne me choquaient point. Ce qui me chagrinait sourdement, c'était cette absence d'âme, de sincérité, de naïveté, ce cabotinage un peu gros, ce verbalisme emphatique et creux, enfin le mensonge de tout cela. Mais je me serais fait couper en morceaux plutôt que de le reconnaître. *Hernani*, pour moi, était intangible.

Je me souviens qu'un de nos camarades ayant manifesté son mépris pour ce chef-d'œuvre, j'en conçus une véhémente indignation. Il faut dire que ce garçon, un certain Beugnot, était originaire de Rembercourt-aux-pots, village inconnu de moi, mais qui me paraissait tout à fait contraire à la poésie. De temps en temps, il fréquentait notre groupe. Grand, élancé, très fort en gymnastique, il avait beaucoup d'élégance extérieure et même une réelle distinction de manières qui me surprenait fort chez un naturel de Rembercourt-aux-pots. Enfin, je savais qu'il voulait être notaire et que sa famille était riche. Tous ces avantages lui donnaient quelque prestige à mes yeux, d'autant plus qu'il était en rhétorique et moi simple élève de troisième. Je voulus avoir son avis sur *Hernani*. Il ne l'avait pas lu. Je lui glissai le volume qu'on m'avait prêté, convaincu que j'allais le retrouver pantelant d'admiration et tout éperdu d'amour pour Doña Sol. Le lendemain, à la récréation du

matin, il me rendit le bouquin, en déclarant d'un ton sec :

— C'est idiot !

Je n'en pus tirer autre chose. Je lui dis mille sottises. J'étais révolté d'un tel prosaïsme. A seize ans ! ne pas être emballé par *Hernani* ! Cela me passait... Pourtant, l'air sage, raisonnable de ce garçon, ses favoris naissants de futur notaire, l'autorité de sa parole froide et assurée, déjà sûre d'elle-même, m'impressionnaient malgré tous mes raisonnements. J'étais troublé dans ma conviction. A quelque temps de là, ce fut la première communion au lycée : le jeune frère de Beugnot était parmi les communiants. Sa famille devait assister à la cérémonie. Il me dit, de son air froid et gourmé :

— Ma grand mère aussi viendra...

Là-dessus, je m'imaginai une vieille dame à papillotes, distinguée et quelque peu faiseuse d'embarras... Quelle ne fut pas ma stupeur, le jour de la fête, lorsqu'on me signala, sous la porte de la grande cour, la grand mère de Beugnot, qui faisait son entrée : c'était une grosse femme de la campagne aux bajoues vermillonnées et luisantes, ballonnée dans une robe de soie gorge-de-pigeon, avec une broche tout en or sous les plis de son menton et une chaîne de montre qui formait plusieurs tours sur son vaste corsage. Derrière elle, venaient tous les Beugnot endimanchés, ayant encore aux souliers la paille de leur carriole... Alors, subitement, je songeai à *Hernani*. Et, devant tous ces gens de Rembercourt-aux-pots, je compris pourquoi mon camarade Beugnot était ennemi d'*Hernani*. Non, non ! C'était moi qui avais raison ! Ou plutôt, c'était Victor Hugo qui avait raison contre ces gens de village...

Depuis, ce minuscule incident m'est souvent revenu en mémoire. Je vois dans le jugement brutal de mon camarade un beau trait du caractère lorrain. Tous les feux d'artifice de la rhétorique sont incapables d'éblouir nos gens : ce sont des réalistes impitoyables. Hélas ! l'éducation que je recevais, ou que je me donnais à moi-même, allait m'entraîner bien loin de cette sagesse du terroir !...

***

Ainsi, mon grand amour pour Victor Hugo passait par des nuances et par des phases diverses. En revanche, je restais inébranlable dans ma fidélité à Lamartine, bien que mon

admiration fût combattue par mes amis Barotte et Ceccaldi et aussi par le gnome Hache-Arthur, mon ancien persécuteur de la cour des moyens, qui avait fini par s'insinuer dans notre trio. Les deux premiers, du haut de leurs expériences galantes, n'avaient que des sarcasmes pour le platonisme amoureux des poèmes et des romans lamartiniens. Quant à l'autre, il avait déniché pendant ses vacances un roman de Mme de Staël dont il parlait avec transport. Pour lui, il n'y avait rien de comparable à *Corinne*, et, comme je n'avais pas lu ce livre prodigieux, j'étais bien forcé de le croire. Hache-Arthur était un tempérament volcanique, que l'admiration bouleversait comme la fureur. Quand il était sur ce chapitre de Mme de Staël, ses gros yeux noirs d'Espagnol lui sortaient de la tête, et ses paroles incohérentes et toujours inégales à son émoi, s'écrasaient dans sa bouche et ne s'en échappaient que dans une petite pluie fine, comme d'une pomme d'arrosoir. Une telle frénésie m'imposait. A travers les bredouillements admiratifs de mon camarade, je voyais le héros du roman, le jeune et brillant Oswald et surtout l'héroïne, Corinne au Cap Misène, avec son turban, son écharpe et sa lyre. Et je devais convenir que c'était admirable.

Mais ni ces tentatives de débauchage, ni les plaisanteries rabelaisiennes de Barotte et de Ceccaldi ne purent triompher de mon culte pour Lamartine, dont je ne connaissais encore que quelques vers. L'externe qui m'avait prêté le théâtre de Victor Hugo, me prêta *Raphaël* et *Graziella*. Ce fut un enchantement! Je ne crois pas qu'aucune lecture, si ce n'est peut-être celle de Loti, m'ait jamais mis dans un état semblable : une exaltation qui dura plusieurs années. Le camarade à qui je dus cette fête de l'esprit, cette magique illumination de mon cachot, m'a laissé un souvenir reconnaissant et vaguement attendri. Il s'appelait Hette, — Lucien Hette, — le type du bon garçon, complaisant, serviable, et sous une appparence enjouée, sérieux et même un peu triste, avec un pli de scepticisme précoce. Devinait-il qu'il devait mourir prématurément étudiant en médecine à Paris? Grand fureteur de bibliothèques, il avait déjà lu énormément, et toute sorte de livres, au hasard des rencontres. Comme ses parents ne le surveillaient pas, il s'en donnait à cœur joie. Je l'aimais pour tant de gentillesse et de belles qualités. Et puis, il avait, sur une petite figure pâle, légè-

rement mélancolique, une débordante, une écrasante chevelure léonine, qui lui prêtait une allure fougueusement romantique. Mais c'était le moins romantique des hommes. Ses lectures avaient encore développé en lui l'esprit gouailleur et positif du terroir. Il se moquait, lui aussi, de mes enthousiasmes pour Lamartine. Rien n'y fit. Pour avoir résisté à tant d'influences contraires, il fallait que ce fût, chez moi, un sentiment tout spontané et irrésistible, que ce malheureux grand poète, qui passait alors pour démodé, éveillât des échos au plus intime et au plus profond de ma nature.

D'abord, la phrase lamartinienne me ravit. Ce rythme, cette mélodie cristalline, un peu monotone et prolongée, ces images ailées, aériennes et diaphanes, presque immatérielles, comme cela me changeait des images de Hugo, lourdes de matière et de sensation ! Et puis, cette fluidité, cette limpidité angélique du style. Hugo, par comparaison, me semblait plein de taches luxurieuses. Je lisais avec délices des phrases comme celles-ci : « Ces vents engouffrés dans les gorges de ces montagnes et froissés par ces rochers, ces eaux et ces arbres, avaient des murmures sonores, tristes, mélodieux, puissants, ou imperceptibles, qui semblaient parcourir en quelques minutes toute la gamme des joies, des fureurs, ou des mélancolies de la nature. L'âme en était remuée jusqu'au fond. *Puis, ils s'évanouissaient comme les conversations d'esprits célestes qui ont passé et qui s'éloignent...* » Ou bien le portrait de ce mélancolique Raphaël, qui avait « le mal du ciel » et dont les yeux, d'une couleur foncée, étaient pareils « au ciel des Apennins avant l'aurore ».

Pour un adolescent avide d'émotions et de poésie, quel héros prestigieux et irrésistible que celui-là !... S'il eût tenu un pinceau, il aurait peint des Vierges de Foligno ; s'il eût manié le ciseau, il aurait sculpté la Psyché de Canova ; s'il eût connu la langue dans laquelle on écrit les sons, il aurait noté les plaintes aériennes du vent de mer dans les fibres des pins d'Italie... S'il eût été poète, il aurait écrit les apostrophes de Job à Jéhovah, les stances d'Herminie du Tasse, la conversation de Roméo et de Juliette au clair de lune... Ou les phrases d'adoration consacrées à la mystérieuse héroïne du livre, cette frêle créature qui avait « la physionomie d'une pensée plutôt que d'un être humain », et dont la voix étrange « résonnait entre les dents à demi fermées, comme ces petites lyres de métal que

les enfants des îles de l'Archipel font résonner sur leurs lèvres, le soir, au bord de la mer... »

Au fond, dans *Raphaël*, comme dans *Graziella*, ce n'était pas précisément le couple amoureux, l'histoire d'amour qui me passionnait. J'étais encore trop enfant pour en sentir les extravagances et les faussetés, et surtout pour m'y intéresser. Je sais maintenant pourquoi ces deux livres m'ont tant ému. Ils ont été, pour moi, la révélation du Midi. Ils m'ont apporté la joie, la lumière, la volupté méditerranéenne, tout ce que je devais tant aimer et célébrer plus tard. Et voilà pourquoi je suis toujours demeuré fidèle à Lamartine, même quand je semblais lui préférer Hugo et tous ses sortilèges. Lamartine, à mes yeux, c'est le ciel méridional, c'est l'infini et la pureté de la lumière. Hugo, c'est la caverne du Cyclope, avec tous ses flamboiements, mais aussi avec toutes ses lourdeurs et toutes ses épaisseurs de ténèbres.

Et puis enfin Lamartine m'avait fait croire que j'étais poète. Après l'avoir lu, je n'admettais pas qu'on pût être autre chose. J'avais un mépris souverain pour tout ce qui n'était pas la poésie. En cachette, je continuais à rimer éperdument. Cette grande passion risquait de s'épuiser, faute d'aliment, car je ne pouvais pas me pâmer éternellement sur *le Lac* ou *le Crucifix*. De la façon la plus inattendue, la bibliothèque de notre étude ravitailla mes enthousiasmes. J'y mis la main sur une grosse anthologie de la poésie française en trois ou quatre volumes, que personne ne lisait, qui gisait sur les rayons inférieurs et qui m'avait échappé jusque-là : j'étais tellement convaincu qu'il n'y avait rien à lire pour moi dans notre bibliothèque de quartier !... Eh bien, si ! il y avait l'*Anthologie* du lieutenant-colonel Staaf... de l'armée suédoise ! Quelle gageure ! La poésie française révélée à un petit écolier lorrain par un Suédois et par un militaire !... Cher colonel Staaf ! C'est lui qui m'a ouvert toutes grandes les portes du Jardin défendu. Que dis-je ? Des pays immenses ! Je me détournai tout de suite des maigres plates-bandes de Merlet pour me précipiter vers ces beaux horizons. Quel festin ! Toute la poésie française depuis Marot et Mellin de Saint-Gelais jusqu'à François Coppée et André Theuriet ! C'est ainsi que je découvris le Parnasse contemporain et une foule de génies poétiques, appartenant à toutes les écoles, dont je n'avais jamais ouï parler et dont je n'ai plus

jamais entendu parler depuis : MM. Emmanuel Gonzalès, Xavier Aubryet, Thalès Bernard, Napoléon Peyrat, Mme Blanchecotte, Anaïs Segalas, Mélanie Bourotte, — et combien d'autres! Ils étaient légion. Livré à moi-même, j'admirais tout cela pêle-mêle. Je n'en avais jamais assez. Après avoir dévoré les gros volumes de cette merveilleuse anthologie, je faisais comme pour mon Merlet, je fouillais les notes au bas des pages, avide d'en extraire des strophes inconnues. Un peu blasé déjà sur les beautés de Hugo et de Lamartine, j'étais en quête d'émotions nouvelles. Je cherchais le pur diamant de poésie, et cette quête, à elle seule, était pleine de délices.

***

Grâce au colonel Staaf et à la complicité de mes nouveaux camarades, j'ai passé ainsi trois mois de complet enchantement. C'était une sorte d'état de grâce que je n'ai plus guère retrouvé dans ma vie. J'avais fini par oublier toutes les misères de l'internat, par les supprimer de ma pensée à force d'exaltation et de ferveur poétiques. Tout à mes chers poètes, je vivais entre terre et ciel, sans plus de souci de l'avenir que du présent... Quoi d'étonnant si mes études s'en ressentaient? Je perdais ma réputation de bon élève et je n'étais plus aussi bien placé. Je sentais, d'ailleurs, l'hostilité sourde de notre professeur, M. Gouillet. Avec son tâtillonnage de grammairien, il avait fini par me dégoûter encore une fois des exercices scolaires. Je ne m'intéressais plus à la classe... Et pourtant, la classe, c'était sérieux, très sérieux même! On commençait à me dire qu'il fallait me préoccuper de mon avenir, choisir une carrière.

Pendant les vacances de Pâques, mes parents ne m'avaient pas caché que je ne devrais compter que sur moi. On faisait, disait-on, de grands sacrifices pour mon éducation : je n'allais pas trahir les espoirs des miens!... Et, autour de moi, dans la cour des grands, chacun songeait à sa position. Tout le monde se destinait à une école ou à une administration. De quel ton respectueux, mes camarades Barotte et Ceccaldi parlaient de l'X, de la Taupe et du Bahut! Dès la fin de juin, la grande cour fut en proie à la fièvre trépidante des examens : Polytechnique, Saint-Cyr, Normale supérieure, École navale, École forestière, bachots de tous degrés et de toutes catégories, concours généraux.

Un de nos camarades obtint au « Grand Concours », comme on disait alors (car il y avait aussi le concours académique entre établissements de la même circonscription universitaire), le prix d'honneur de mathématiques spéciales. C'était un événement, une gloire inespérée pour notre lycée de Bar-le-Duc, peu habitué à de si éclatants succès. L'heureux lauréat fut porté en triomphe par ses camarades. Et, à cette occasion, comme dans toutes les circonstances solennelles, notre proviseur, M. Bergerot, nous réunit au milieu de la cour. Ayant rassujetti son haut-de-forme sur son oreille, il prononça ce que nous appelions alors un « laïus », où il célébrait notre condisciple, le lycée de Bar-le-Duc, la France, que sais-je encore?... la République sans doute!... Enfin, une apothéose!

Cette belle manifestation me stimula, me tira de mon ivresse poétique. Je fus ramené sur le plan positif. La nécessité de choisir une carrière s'imposait avec une urgence déjà tragique. Et puis une vague émulation s'y mêlait. Moi aussi, je voulais être porté en triomphe comme notre camarade Labigue, prix d'honneur de mathématiques spéciales... Alors, je fis, pour la première fois, mon examen de conscience. En dehors de la poésie, — car je me croyais toujours poète, — à quoi pouvais-je bien être bon?... Saint-Cyr et Polytechnique étaient déjà loin de mes préoccupations. J'avais songé à la médecine, mais sans inclination sérieuse, uniquement par esprit d'imitation, parce qu'un de mes cousins se destinait à cette carrière. Et voici que mon ami Hette, le pourvoyeur clandestin de mes lectures, s'y destinait aussi! Cet ami me plaisait. J'étais assez vivement tenté de faire comme lui, ne fût-ce que pour avoir un gentil camarade d'études...

Mais, plus je m'interrogeais, moins je me sentais de goût pour la médecine. Comme tout cela était loin de la poésie, de la littérature! Alors que devenir?... J'entendais Ceccaldi et Barotte parler de Normale supérieure avec une certaine considération tempérée d'un rien de mépris, — le mépris que peuvent avoir de futurs militaires pour de simples pédagogues... Je serais donc professeur, comme M. Gouillet! Perspective peu séduisante. Pourtant M. Roy, que j'admirais, l'était bien. Il avait même préparé cette grande École et il y avait échoué! Quelle audace n'était pas la mienne! Si de tels génies étaient refusés à Normale supérieure, quel espoir avais-je d'y réussir?

Et puis ce mot de « supérieure » m'éblouissait, m'intimidait. Oserais-je jamais déclarer de telles ambitions?... Oui! mais faire des lettres, rien que des lettres, — ces lettres que j'aimais tant! Somme toute, *entrer en littérature*! Quel attrait irrésistible! Je ne me sentais pas d'autre vocation. Et toutefois, dans le sentiment de mon indignité, je reculais devant la décision.

Cette décision fut prise à mon insu, tout au fond de ma conscience. Peu à peu, j'arrivai à me convaincre que je devais entrer à Normale... oui! à Normale supérieure! Je ne raisonnai point, je ne discutai point. Je ne considérai pas un seul instant mes aptitudes à une telle carrière, ni ses avantages, ni ses inconvénients. Je sentis seulement que, puisqu'il fallait prendre un métier, c'était encore celui qui contredisait le moins mes goûts et mes aspirations. Ce fut un choix tout instinctif, et, cette fois encore, mon instinct me sauva. Au fond, c'était la sagesse.

Quand je revins chez moi en vacances et que je révélai ce beau projet à ma famille, on jeta de hauts cris. On me voyait militaire ou magistrat. Simple professeur, quelle chute! Ma tante Joséphine, qui n'y allait jamais par quatre chemins, me rétorqua tout de suite un argument péremptoire. Elle me dit :

— Mon amie, Mme Dézoudin, de Metz, avait un fils unique qui est entré à Normale et qui est devenu professeur. C'est un ivrogne et un joueur! Elle en est morte de chagrin! Alors, c'est ça que tu veux être?...

Ce mirifique raisonnement m'ébranla. Ainsi rabroué et mortifié dans mon culte naissant pour l'École normale, un moment, je désespérai. Je me vis perdu, toutes les portes de l'avenir fermées devant moi. Et néanmoins, je tins bon! Je résistai à tous les dénigrements et à toutes les suggestions L'instinct de conservation fut plus fort que les sarcasmes de mon entourage... Puis-je même alléguer l'instinct de conservation? Ce fut un pur hasard! On m'avait si bien convaincu du peu de prestige de Normale, que, si l'on avait tant soit peu insisté, j'aurais fini par y renoncer. Comment n'ai-je pas cédé? A de certains moments, j'y étais tout prêt. Et alors, je me demande avec terreur ce qu'il fût advenu de moi!...

*
* *

Ces humiliations furent compensées par des félicités matérielles et même par des jouissances d'un autre ordre.

D'abord, après le long jeûne que je venais de subir pendant dix mois de l'année, je me décarêmai. La table familiale me parut délicieuse. Je n'arrivais pas à m'y rassasier. Comme je fêtais les volailles de la basse-cour, les fruits de notre jardin et de notre verger, surtout les tartes, — les tartes aux reines-claudes, aux couètches, aux mirabelles! Je reprenais des forces et des couleurs. On prétendait même que j'engraissais. Ma mère disait : « Il se remplume! » C'est ainsi que j'ai pu résister à cet exténuant régime de l'internat : les vaches grasses pendant six semaines, les vaches maigres pendant dix mois de l'année. Je vivais de ma propre substance.

Et puis je fis une sortie qui, à mes yeux, prit les proportions d'un grand voyage. Mon père m'emmena visiter Hattonchâtel. Ce château appartenait encore à des alliés de ma famille maternelle. D'après le témoignage de ma mère, ma grand mère y serait née, au lendemain de la Terreur, mes grands parents s'étant cachés dans cet antique manoir au plus fort de la tourmente révolutionnaire : de sorte qu'une obscure piété familiale et toute espèce de sentiments profonds et forts se mêlaient à l'extraordinaire émotion que me donna cette visite. Du haut de la terrasse du château, il me sembla que je prenais possession de tout le pays. L'horizon est immense, le paysage est un des plus beaux et des plus signifiants qne je connaisse. Hattonchâtel est un des hauts-lieux, sinon le Haut-lieu de notre Lorraine. Je ne lui vois, chez nous, rien de comparable ou d'égal que la colline de Sion-Vaudémont, qui domine le plateau lorrain entre la Moselle et les Vosges, comme celle-ci domine la Woèvre et toute la région d'entre Meuse et Moselle.

C'était le nid d'aigle, la forteresse inexpugnable où s'enfermaient les évêques de Verdun, quand ils étaient traqués par les bourgeois de leur ville épiscopale, menacés par leurs vassaux ou leurs voisins. Ce lieu élevé est naturellement un refuge, un poste d'observation d'où l'on épie l'ennemi, d'où l'on voit venir de loin. Mais c'est aussi un belvédère qui commande des espaces presque infinis, d'une grandeur et d'une mélancolie inexprimables. Il n'a pas l'âpreté, ni la cou-

leur, ni surtout l'altitude des grands paysages montagneux. Mais quelle douceur flotte sur l'étendue des terres, quand l'horizon est net, par un bel après-midi d'été ! Bien des années après, certaines impressions que j'avais vivement ressenties à Hattonchâtel se sont précisées pour moi, en Algérie. Quand je vis, pour la première fois, le désert par la Porte d'Or d'El-Kantara, je me rappelai le battement de cœur que j'avais éprouvé en arrivant à Hattonchâtel par la brèche de Chaillon : c'était comme une fenêtre qui s'ouvrait sur des pays bleus et roses, une échappée sur un monde nouveau, où tout est léger et resplendissant.

Du chevet de l'église comme de la terrasse du château, je ne me lassais pas de contempler ces immensités, où les accidents de terrain, les bois et les villages finissent par se noyer, par prendre des apparences fantômatiques. Des Hauts de Meuse et de leurs promontoires allongés en absides de cathédrales, à travers les cultures, les forêts, les surfaces miroitantes des étangs de Vigneules, de Saint-Benoît et de La Chaussée, le regard s'étend jusqu'au lourd trapèze brumeux du mont Saint-Michel, bouclier de la forteresse de Toul, et plus loin encore, jusqu'aux rives de la Moselle où fument les cheminées des forges et des fonderies, et, sur la gauche, jusqu'aux noirceurs fuligineuses du bassin minier. Ce grand spectacle me frappa vivement. Mon œil n'était pas encore assez exercé pour y reconnaître une beauté de tout premier ordre. Mais je sentais fortement cette grandeur, avec une foule d'autres choses qui venaient de la terre et du sang. Lamartine et Hugo m'avaient habitué à voir grand, ils avaient commencé à m'ouvrir les yeux.

Ce paysage voilé m'était comme une ébauche de ciels plus heureux, plus lumineux, plus glorieux aussi. Hattonchâtel me fut un haut pressentiment. Ivre de littérature comme j'étais alors, je revins à Briey, la mémoire toute bourdonnante de vers. Après avoir presque désespéré, enfin j'étais heureux !

LOUIS BERTRAND.

(A suivre.)

SOUVENIRS
DES ANNÉES D'EXIL

III[1]

A LA COUR DE NICOLAS Ier

Nous quittâmes Florence vers le milieu de janvier. Nous arrivâmes à Vienne par un froid de 10 degrés. Pour la première fois que je voyais cette ville célèbre, je la trouvai couverte de neige. Nous ne séjournâmes que quatre jours à Vienne. Ce fut là que j'appris la mort du prince de Schœnburg, ainsi que je l'ai raconté plus haut. Il y avait alors à Vienne de grands établissements publics extrêmement chauffés, où la société allait danser tout le long du jour. On s'y restaurait de poulets maigres et de pommes de terre. Je ne sais si réellement les classes aristocratiques fréquentaient ces sortes de bals, mais on m'y conduisit comme à une des curiosités de l'endroit. J'en eus une triste impression. A part cela, je ne visitai rien de la ville qui semblait dormir sous la neige. Il y faisait un froid intense. L'aspect de ces grandes nappes blanches se détachant sur un ciel d'un gris jaune me serrait le cœur et m'empêchait de m'intéresser à quoi que ce fût. Je sentais que le voyage deviendrait pour moi de plus en plus dur, et la série de mes déceptions allait grandissant à mesure que Paris s'éloignait de moi davantage. Cependant je pressai le départ, et j'eus soin de me munir d'une bonne fourrure.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre et 1er janvier.

Nous devions nous arrêter à Varsovie et de là nous rendre directement à Pétersbourg. Nous traversâmes Olmütz où nous fûmes salués de quinze degrés de froid. Je ne vis jamais rien de plus gris ni de plus sombre. Ma fourrure, dont j'aurais eu tant besoin, ne me servit guère : M. Demidoff se l'adjugea avec un sang-froid parfait. Je ne me révoltai pas. Il passait pour avoir une mauvaise santé et redoutait fort le froid. Aussi je grelottai sans me plaindre, préoccupée surtout que j'étais de lui épargner un malaise. Nous voyagions dans un grand coupé où l'on pouvait faire deux lits. Mon valet de chambre et ma femme de chambre, qui était celle de ma mère, étaient derrière nous sur un siège, abrités par une simple capote. Ma pauvre Mariette souffrait incomparablement plus du froid que moi, puisqu'elle était en plein air. Sa situation me fendait le cœur. Jamais le temps ne me parut aussi long.

L'humeur de M. Demidoff devenait insupportable. A mesure que nous approchions du terme de notre voyage, il était de plus en plus sombre. Il redoutait l'empereur de Russie et ne savait quelle réception lui serait faite. Bien que le froid nous stimulât, malgré que nous marchions jour et nuit, nous n'avancions pas au gré de nos désirs. Tout en marchant, je songeais à Paris. J'avais la crainte de ne le voir jamais et, toutefois, Pétersbourg semblait reculer à mesure que nous allions. J'envisageais avec terreur une traversée semblable à notre retour. Cependant nous fûmes contraints de nous arrêter à Cracovie pour reprendre haleine. Cette fameuse ville, la seconde du royaume de Pologne, ne se composait guère, en 1841, que d'une longue rue non pavée et toute pleine de neige fondue, de glace, de paille et d'immondices, avec des maisons généralement en bois, mal bâties et d'un misérable aspect. Dieu sait ce qu'était l'hôtel où nous descendîmes, bien qu'il fût le premier de l'endroit. Le ministre de Russie demeurait en face. Il nous reçut deux fois à dîner. C'était un homme aimable que je plaignis sincèrement d'avoir à vivre en pareil lieu. A partir de Cracovie, nous fûmes contraints de faire placer nos voitures sur des traîneaux. Plus nous avancions, plus le froid devenait intense. Entre Cracovie et Varsovie, il fallut démonter quatre fois nos voitures. Tantôt, le dégel nous obligeait de les remettre sur leurs roues; tantôt, retrouvant la plaine toute glacée, nous devions de nouveau les replacer sur des

traîneaux. Nous versâmes plusieurs fois sans autre inconvénient que de perdre du temps. En vérité, c'était un étrange voyage de lune de miel !

A Varsovie, nous fûmes hébergés par le prince Grégoire Wolkonski, fils du grand maître de l'empereur Nicolas. La princesse sa femme était fille du comte Benckendorf, ministre de la Police de l'empire de Russie (1). Le prince Grégoire avait assisté à mon mariage. Il occupait un poste au ministère de l'Instruction publique. C'était un homme aimable, très peu Russe, et d'une distraction inqualifiable. J'en veux donner immédiatement un exemple entre mille. Un jour, à Pétersbourg, il me fit une visite; tandis qu'il causait, je remarquai qu'il tournait entre ses doigts un très petit manchon d'enfant. « Qu'avez-vous donc là? » lui dis-je. Aussitôt sa figure se décomposa et il s'écria : « Ah, ma fille! mon Dieu! J'ai perdu ma fille! — Comment, Grégoire, vous avez perdu votre fille! — Oui, je suis parti avec elle de la maison; peut-être l'y ai-je laissée. Seigneur! pourvu qu'elle ne soit pas tombée du drowski! » Nous étions atterrés. « Allons, lui dis-je, allons voir chez vous. » Et nous voilà partis. Arrivés chez lui, il n'ose monter, affronter sa femme. Je pénètre seule dans la maison ; le malheureux attend en bas, plus mort que vif. J'aborde la princesse et lui demande des nouvelles de l'enfant. « Elle est avec son père, me répondit-elle; il l'a emmenée il y a quelques instants. » Il fallut dire que l'enfant était perdue. A force de se creuser la tête, on supposa que le prince avait bien pu passer au ministère de l'Instruction publique. Je fus le rejoindre; il se souvint qu'en effet il y avait mis les pieds un instant, sans pouvoir se rappeler y avoir laissé sa fille. Nous y volâmes ventre à terre. L'enfant était là, jouant tranquillement, dans l'antichambre, avec un horrible petit nain comme on en trouve encore chez quelques grands seigneurs russes.

Mais revenons à Varsovie, où le prince et la princesse Wolkonski, qui était fort jolie mais maladive, nous reçurent à merveille. La ville était littéralement sous la glace. En y arrivant, je ne sus si la Vistule était au juste un fleuve ou une rue. Une bise glacée me transperçait jusqu'aux os et me serrait le cœur comme dans un étau. Cependant, durant les trois jours

(1) Frère de la princesse de Lieven. Une autre fille du comte Benckendorf épousa un prince Demidoff.

que je passai à Varsovie, j'eus, du moins, le bonheur de pouvoir me chauffer tout à mon aise.

Nous étions parvenus au plus dur du voyage et nous devions, de toute nécessité, marcher la nuit. Heureusement qu'à chaque relai de poste on trouvait un grand poêle allumé et de l'eau chaude. Nous faisions notre thé. Quant à trouver quoi que ce soit pour manger, il n'y fallait pas penser: rien, absolument rien. Nous avions emporté des viandes gelées, quelques conserves et des tablettes de bouillon.

L'appétit décroissait à mesure que la fatigue augmentait. Après trois jours du trajet le plus pénible, nous atteignîmes la frontière russe et nous nous arrêtâmes dans un petit village appelé Egyptan, où nous résolûmes de passer la nuit pour laisser à la douane le temps de visiter nos bagages. Après un modeste souper, je fis dresser le lit que je menais avec moi. Passé Vienne, on n'eût pu s'en procurer un, tant le confortable manquait partout. Le Polonais et le Russe dorment roulés dans leurs fourrures, près de leur poêle. Je me réveillai cette nuit-là dans un état d'engourdissement tel que je n'eus pas la force d'appeler ma femme de chambre et que j'allais tomber évanouie en cherchant à ouvrir la porte que j'eus beaucoup de peine à trouver. Heureusement qu'un moujik dormait dans la pièce voisine. Au bruit de mon corps tombant sur le parquet, il accourut, me prit dans ses bras et me porta à l'air en appelant du secours. Je n'étais rien moins qu'asphyxiée. On me frictionna et l'on me fit revenir à la vie. Je me trouvai en chemise de nuit entre les bras de ce bon moujik, qui me transporta dans la pièce dont j'étais sortie et dont l'odeur faillit, à nouveau, me faire perdre connaissance.

Il me fut impossible de me remettre en voyage ni ce jour-là, ni le suivant. Ma tête était trop ébranlée et je souffrais cruellement à l'estomac. J'avais des bourdonnements dans les oreilles et tout tournait devant mes yeux. C'était le mardi gras de l'année 1841 que je fêtais ainsi (1). Par une étrange coïncidence, un orgue éraillé se faisait entendre à travers les fentes du refuge où nous étions campés. Il jouait : *J'irai revoir ma Normandie!* Je ne puis exprimer quelle émotion me fit ressentir cet air français, si loin de la France, dans un pays

(1) 23 février 1841.

perdu au fond de l'Europe. Une tristesse profonde me saisit tout entière, et d'amers regrets envahirent mon cœur, froissé déjà par tant d'ennuis et de déconvenues.

Voilà où j'en étais après quatre mois de mariage ! M. Demidoff ne s'occupait guère de moi ; tout entier à ses craintes, il aurait voulu retarder le moment qu'il redoutait. Moi, au contraire, je souhaitais ardemment d'abréger mon supplice. Deux jours après l'événement que je viens de relater, nous reprîmes le chemin de Pétersbourg, par un froid de 20 degrés, à travers un vaste pays tout blanc de neige, d'où, çà et là, émergeaient des bouquets de sombres sapins. La nuit qui précéda notre arrivée, le postillon qui conduisait nos chevaux tomba gelé sur la route. Enfin, le 14 (1), nous entrâmes dans la capitale de l'Empire russe. J'attendis, avec un sentiment de soulagement réel, la fin de nos misères. Il y avait six semaines que nous avions quitté Florence, l'Italie, le soleil. Ma séparation d'avec ma bonne vieille baronne de Rœding m'avait fort affligée. Elle m'eût suivie bien volontiers, mais je m'y étais opposée, craignant qu'à son âge elle ne pût supporter un pareil voyage.

LA GRANDE-DUCHESSE HÉLÈNE

En arrivant à Pétersbourg, nous descendîmes dans une magnifique maison, appartenant à M. Demidoff et située sur la perspective Newski. J'y eus bien chaud et me rétablis. Ce ne fut pas pour moi un médiocre plaisir que de me mettre dans un bon lit, avec le sentiment de ne le pas quitter le lendemain matin pour repartir. La première personne que je vis fut le comte Alexandre Strogonoff, cousin germain de M. Demidoff (2). Grand, sec, un peu taillé dans du bois, il me séduisit immédiatement par la franchise de son allure et la simplicité de ses manières.

Ainsi qu'on se l'imagine, il fut question, avant toute chose, de la réception qui serait faite. Strogonoff pensait que ma présence préserverait M. Demidoff d'être autrement inquiété. Il fallait, suivant lui, qu'il s'effaçât complètement et qu'on ne s'occupât que de moi. La grande-duchesse Hélène (3), fort bien

(1) Mars 1841.

(2) La mère de M. Demidoff était née Élisabeth Strogonoff.

(3) Hélène Paulowna, femme du grand-duc Michel et belle-sœur du tsar régnant, Nicolas Ier.

pour Strogonoff, l'avait chargé de me transmettre ses amitiés. J'écrivis aussitôt à la princesse pour qu'elle me permît de la voir. Dès le lendemain, elle me répondit qu'elle m'attendait vers la fin de la journée et m'envoya chercher par sa grande maîtresse, la comtesse Apraxin, qui demeurait près de moi, porte à porte.

L'usage était pour les femmes de se présenter en robe décolletée. La grande-duchesse, instruite de mon commencement d'asphyxie, m'en dispensa gracieusement; cependant je me fis aussi belle que possible. Ma robe était d'une étoffe à fond bleu de ciel, à ramages de couleur. J'avais, selon la mode du temps, un petit bonnet en point d'Angleterre garni de roses artificielles. Je trouvai la grande-duchesse en robe de chambre, à moitié couchée sur un long divan. Dès que j'entrai, annoncée par la comtesse Apraxin, elle vint à moi les bras ouverts et, m'embrassant à plusieurs reprises, elle m'appela sa chère cousine, exigeant que je lui donnasse ce nom en lui parlant.

Je me souvenais de l'avoir vue à Rome en 1828, et, quoique je fusse alors bien enfant, je ne l'avais pas oubliée. Elle était encore fort bien en 1841, grande, mince, peu en chair, avec le visage un peu rond, éclairé de longs yeux bleu clair et bien ouverts. Avec cela, une très grande fraîcheur, des cheveux blonds et bouclés. Elle me fit asseoir sur son canapé et me dit de lui conter tout ce qui s'était passé pour mon mariage, me pressant de questions, insistant sur les moindres détails et s'y intéressant au point que deux heures après seulement nous pensâmes à nous séparer. Elle m'engagea pour le lendemain à dîner avec elle et me dit que nous serions seules avec le grand-duc, son mari. Elle ajouta : « Je me charge de votre présentation à l'Empereur; je veux vous guider en tout et pour tout. Quant à votre mari, je ne puis le recevoir encore, mais dites-lui qu'il doit compter sur moi. » Je quittai la grande-duchesse très joyeuse, très reconnaissante, augurant le mieux du monde de l'issue de nos affaires.

Rentrée chez moi, je trouvai le comte Strogonoff. Il m'attendait, fort désireux d'avoir des nouvelles de cette première entrevue. Ce que je lui en dis lui fit grand plaisir. M. Demidoff, lui aussi, paraissait enchanté; mais à peine Strogonoff fut-il parti qu'il me fit une scène, disant qu'il ne me permettrait pas d'aller dîner sans lui chez la grande-duchesse, qu'il ne voulait

pas être le mari de la Reine. Je lui répondis tranquillement que rien n'était plus aisé que de me dégager en prétextant l'état de ma santé. Le lendemain, je lui demandai s'il persistait dans sa résolution. Sur son affirmation catégorique, je me mis à écrire à la grande-duchesse. Strogonoff entra; je le priai de remettre ma lettre, mais, s'étant enquis de son objet, il se récria sur la folie de mon mari et le fit demander. Aussitôt, il se mit en devoir de lui démontrer la sottise et le danger de son procédé et parvint, non sans peine, à le ranger de son avis. Je déchirai ma lettre. Mais Strogonoff une fois parti, voilà que M. Demidoff renouvelle sa défense et ses injures. Je rentrai dans ma chambre, bien déterminée, cette fois, à n'en pas tenir compte. La comtesse Apraxin vint me prendre, comme la veille, et je me rendis, toute habillée, chez M. Demidoff, pour prendre congé de lui. Il ne manifesta aucune surprise, mais, au moment où je le quittais, il me dit : « Souvenez-vous que c'est la dernière fois que vous irez seule dans le monde. » Et il s'agissait de le sauver d'un péril imminent !

J'arrivai au palais Michel quelques minutes avant six heures, et, comme la veille, j'attendis dans le cabinet de la princesse qu'on m'annonçât. Elle achevait sa toilette et me fit entrer immédiatement, puis manda ses trois filles, qui m'embrassèrent avec une extrême amabilité. Elles n'étaient pas jolies. L'aînée, Marie, était très grande pour son âge; elle est morte à Vienne, non mariée. La seconde, Élisabeth, qui épousa le grand-duc de Nassau, son cousin germain, avait une grosse figure très colorée, des cheveux rouges, une taille encore peu formée; ses bras étaient beaux, ses mains longues et blanches. La troisième, Catherine, depuis duchesse de Mecklembourg, était presque une enfant, sans autre physionomie qu'un air un peu frisé. Ces trois jeunes princesses me regardaient de tous leurs yeux.

La grande-duchesse, sa toilette terminée, mit mon bras sous le sien et m'emmena dans son cabinet. C'est l'usage de beaucoup de cours d'Allemagne et de celle de Russie, en particulier, de ne pas avoir une salle à manger habituelle, si ce n'est dans les grandes occasions. En petit comité, on fait dresser la table n'importe où et l'on est servi par le moins de domestiques qu'il est possible. Chez la grande-duchesse, où nous n'étions que cinq ou six personnes, un seul domestique était présent et se retirait

dès qu'il avait servi. La grande-duchesse agitait une sonnette chaque fois qu'elle avait besoin de lui. Elle me dit : « Vous allez voir le grand-duc, ne vous effarouchez pas de ses manières un peu brusques et mettez-vous bien dans ses bonnes grâces, pour que je puisse vous voir tout à mon aise. »

On annonça le dîner. Elle me prit le bras, et, comme nous entrions dans un premier salon précédant son cabinet, le grand-duc m'apparut, en même temps qu'un énorme chien se précipitait vers moi. Le prince le rappela, puis, s'approchant, il me prit la main en disant : « Voici donc notre belle cousine. » Le chien gambadait toujours autour de moi; le grand-duc me demanda s'il me gênait, s'offrant de le renvoyer. Connaissant l'amitié que les bêtes inspirent aux grands, je m'empressai de répondre que, quand nous aurions fait connaissance, l'animal se calmerait et m'opposai à son expulsion. Nous nous mîmes à table; j'étais assise entre le grand-duc et la grande-duchesse. Quant au chien, il s'était couché à mes pieds. Je regardai alors attentivement le frère de l'empereur Nicolas. Je crus m'apercevoir que l'accord entre le mari et la femme n'était pas à un diapason très harmonique. En effet, leurs natures sympathisaient peu. Le prince était un homme de forte et haute stature. Il avait une tête toute ronde, ornée d'une chevelure taillée en brosse, une moustache rousse, le teint coloré, l'air brutal. Il portait l'uniforme de général en petite tenue, une longue capote boutonnée et sans épaulettes. Il semblait bon vivant, enjoué, parlait très bien français, mais était assez mal embouché. En somme, c'était une nature commune, un peu barbare, tandis que sa femme était délicate et distinguée. Des deux, c'est elle qui avait tout l'esprit.

On parla de mon voyage et de l'incident qui l'avait occasionné. Le grand-duc me dit : « Vous avez été courageuse d'accompagner votre mari, et, en même temps, bien avisée. Sans cela il en eût eu pour quelques mois de Sibérie. Je crois que votre présence effacera la mauvaise impression produite par son affaire. Conseillez-lui d'être prudent et de ne pas se montrer que ce ne soit chose terminée. On le mandera au ministère pour l'interroger : qu'il soit circonspect dans ses réponses. » Le dîner fini, le grand-duc partit en annonçant son intention de revenir prendre le thé et, s'adressant à la grande-duchesse : « J'espère, dit-il, que vous garderez Mathilde. —

Certainement », fit-elle, et, comme je faisais mine de vouloir me retirer, elle me retint en me disant qu'elle avait mille choses à me dire. Nous rentrâmes dans son petit salon ; elle se remit sur sa chaise longue et me fit asseoir de nouveau auprès d'elle. Elle m'annonça qu'elle me présenterait à l'Empereur, le dimanche, après la parade. Il venait toujours la voir ce jour-là et avait exprimé le désir de me trouver chez elle. « C'est, me dit-elle, une avance qu'il vous fait. Jamais on ne lui présente personne de cette façon. Soyez belle. Il faut être en blanc et décolletée. Quant à l'Impératrice, elle ne m'a pas encore fait connaître son intention, mais l'Empereur nous dira, sans doute, quand nous devrons l'aller saluer. »

Nous causâmes de mille choses. Je lui ouvris mon cœur et lui parlai surtout du désir que j'avais d'aller à Paris et de l'habiter. Elle me dit que l'Empereur détestait le roi Louis-Philippe et les idées françaises du moment, qu'il avait horreur de tout bruit et que le scandale de l'affaire de mon mari avec Mme de X... avant notre mariage l'avait extrêmement indisposé ; que, par conséquent, il me fallait agir avec une grande prudence pour qu'il ne s'opposât pas à ce que M. Demidoff séjournât à Paris.

Elle me parla avec une confiance illimitée, me dit les difficultés de sa position avec l'Impératrice, position que des différences d'opinions et de sentiments rendaient fort délicate. Elle aborda le sujet de son mari. Fine, spirituelle comme elle était, éclairée et pleine de jugement, elle ne pouvait guère aimer un prince qui était aux antipodes de sa nature et dont les procédés, à son égard, avaient été au moins singuliers. Elle s'était mariée fort jeune. Obligée de changer de religion, elle vint en Russie sans être accompagnée de ses parents, sous la conduite d'une seule gouvernante, et confiée aux soins de l'Impératrice Mère, seconde femme de l'empereur Paul, très hautaine, d'une autorité absolue dans sa famille. La jeune princesse ne trouva, tout d'abord, personne avec qui se lier. Elle comprit de bonne heure la difficulté d'avoir des amis à la Cour, surtout pour une personne transplantée dans un pays qui, malgré sa puissance, garde encore des mœurs sauvages. Elle se sentit isolée, se replia sur elle-même et garda ses impressions par devers elle. Sachant que ses idées et ses sentiments ne trouveraient pas d'écho, elle s'habitua à les renfermer, à n'en rien

laisser paraître. Le prince auquel on l'unit avait une éducation grossièrement ébauchée. C'était un sous-officier, rien de plus.

A son avènement, l'empereur Nicolas, qui appréciait les qualités essentielles de sa belle-sœur, lui témoigna la plus grande confiance, en même temps qu'il lui donna les marques d'une amitié profonde. Chaque jour, après la parade, il lui faisait une visite, la tenait au courant de tous les événements politiques, et, certain de trouver toujours des avis sages et loyaux auprès d'elle, la consultait en maintes occasions.

L'EMPEREUR NICOLAS Ier

Donc, le dimanche, je montai en voiture, après la messe, pour me rendre à l'heure indiquée chez la grande-duchesse. J'étais vêtue tout en blanc, décolletée, coiffée d'un petit pouf en dentelles blanches et garni de roses pompons ; j'avais des perles au cou. Dès que la grande-duchesse me vit, elle m'embrassa tendrement et me dit : « Vous êtes charmante ainsi ; pourvu qu'il ne devienne pas amoureux de vous ! » Après quelques instants, nous entendîmes battre aux champs. « Restez là, fit la grande-duchesse, je vais le prévenir » ; et, se penchant à la fenêtre, elle ajouta : « Le grand-duc héritier (1) l'accompagne. » Je rentrai dans le cabinet de la grande-duchesse où j'attendis.

Le cœur me battait un peu, je l'avoue, non de crainte, mais de curiosité inquiète. Bientôt la grande-duchesse apparut, accompagnée de l'Empereur, du grand-duc héritier ainsi que du grand-duc Michel, son mari. La pièce dans laquelle nous nous trouvions était haute et vaste, éclairée par deux fenêtres profondes ; il y faisait un peu sombre, et, le jour venant de ce côté, je vis s'avancer comme une ombre immense derrière la grande-duchesse. C'était l'empereur Nicolas. Sans être prévenue, je l'aurais deviné. Grand, fort, svelte néanmoins, avec une tête imposante et royale. Ses yeux ouverts, bleus et vifs, avaient une grande expression de douceur et d'autorité. On dit qu'ils devenaient sauvages sous l'impression de la colère, mais il ne m'a pas été donné de m'en apercevoir. Son nez était légèrement aquilin, presque droit, sa bouche ferme et bien découpée était surmontée d'une légère moustache. Il avait le menton carré et

(1) Le futur Alexandre II.

le bas de la figure assez développé. Le teint était unicolore, sans pâleur, le crâne dégarni, les mains fines, la taille bien prise dans l'uniforme. Il portait haut la tête; on sentait le maître doué d'une énergie, d'une volonté considérables servies par la toute-puissance, et il représentait au physique le type absolument complet d'un potentat obéi.

La grande-duchesse me prit par la main et dit : « Sire, je vous présente ma cousine Mathilde. » L'Empereur s'avança vivement vers moi, et, comme je faisais une profonde révérence, il me prit sans façon dans ses bras et me dit : « Puisque nous sommes cousins, j'ai le droit de vous embrasser. » Joignant alors l'effet aux paroles, il me donna deux bons baisers sur les joues et autant sur l'épaule ; puis, me baisant la main, il fit quelques pas en arrière et appela le grand-duc héritier en lui disant : « Baisez la main de votre cousine. » Je m'inclinai sous le front du prince, à la manière russe, ce qui fit rire l'Empereur. Il se retourna même vers sa belle-sœur et lui dit, en russe, quelques paroles dont ils parurent s'égayer. J'ai su depuis que, faisant allusion au récent accord de son fils avec la princesse de Darmstadt, il aurait dit tout nettement : « Celle-ci eût fait bien mieux notre affaire. » C'était ma destinée d'être apte à faire ainsi l'affaire de plusieurs, et de manquer la mienne.

L'empereur Nicolas s'excusa de ne pas demeurer davantage ; il allait passer une revue. Il me baisa la main et nous quitta en me disant : « J'espère que nous nous verrons souvent. » La grande-duchesse l'accompagna jusque sur le haut de l'escalier, puis revint toute joyeuse de l'excellente impression de l'Empereur. « Il ne sera question de rien pour votre mari, me dit-elle, mais on lui conseille de faire le mort ; quant à vous, montrez-vous le plus possible, vous gagnerez tout le monde. Quand, ici, le souverain émet une opinion, personne ne le contredit. Or il vous trouve charmante, c'est plus qu'il n'en faut. D'ailleurs, si vous êtes embarrassée, en quelque occurrence que ce soit, venez me trouver : nous agirons de concert. »

Comme il n'avait été nullement question de me présenter à l'Impératrice, je lui demandai ce que je devais faire. « Attendez que je vous prévienne, me répondit-elle ; n'allez pas dans le monde de quelques jours, et si, d'ici là, cette présentation n'a pas lieu, je me charge de toutes les démarches. »

Je rentrai chez moi très enchantée d'y rapporter d'aussi

bonnes nouvelles. Strogonoff m'attendait avec sa femme. Il fut heureux d'entendre le récit de mon entrevue avec l'Empereur et il me quitta pour aller instruire Orloff et Benckendorf, tous deux ministres, l'un de la Maison impériale, l'autre de la Police. Il me promit de revenir le lendemain et de dîner avec moi pour me rendre compte de cette double visite.

Alexandre Strogonoff tint sa promesse. Il nous dit qu'il n'était bruit partout que de la bonne impression faite par moi sur l'Empereur, et que, par conséquent, ses griefs contre M. Demidoff tombaient d'eux-mêmes. Il ajoutait que chacun, à Pétersbourg, désirait vivement me connaître et me recevoir. Nous étions en carême : il n'y avait plus de bals, mais force concerts. Je reçus un grand nombre d'invitations, mais je ne crus devoir en accepter qu'après ma présentation à l'Impératrice.

L'IMPÉRATRICE ALEXANDRA FEODOROWNA

Celle-ci (1) avait été prévenue de mon désir par la grande-duchesse Hélène; mais elle n'aimait pas sa belle-sœur, elle était jalouse de son esprit et de sa beauté; aussi ne se pressait-elle pas de me recevoir, bien que l'Empereur lui-même lui en eût parlé. Au bout de huit jours, cependant, je fus invitée à me rendre au Palais d'hiver, entre 8 et 9 heures du soir, en toilette habillée et, selon l'usage, en blanc.

Je réendossai donc mon costume de noce tout en satin blanc couvert de point d'Angleterre et, pour ne pas avoir trop l'air d'une mariée, je me fis une coiffure en dentelles garnie de petites roses de toutes les couleurs. M. Demidoff ne pouvant m'accompagner, Strogonoff vint me chercher et me conduisit au Palais, où il ne me quitta qu'à la porte même des appartements de l'Impératrice. Introduite immédiatement, je traversai deux salons dont les doubles portes étaient grandes ouvertes. Arrivée devant celles d'un troisième salon fermé d'où me parvenait le bruit des conversations, je me recueillis pour m'inquiéter de la façon dont je ferais mes révérences. L'huissier, qui me précédait, ouvrit les portes et, lorsque j'eus fait quelques pas derrière lui, je le vis s'avancer à droite et parler à voix basse à un monsieur debout, adossé à la cheminée. Un groupe

(1) L'impératrice Alexandra Feodorowna, née princesse Charlotte de Prusse, était fille du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse.

de personnes assises autour d'une grande table oblongue se leva vivement. Je ne reconnus parmi elles que le grand-duc héritier, Horace Vernet et le comte Wolkonski. Au bout de cette table était placée l'Impératrice ; elle avait auprès d'elle ses deux filles, la grande-duchesse Olga, depuis reine de Würtemberg, et la grande-duchesse Marie, alors femme du duc de Leuchtenberg (1). Je fis ma révérence et j'attendis une seconde. L'Impératrice me pria d'approcher et le grand-duc héritier, avançant jusqu'à moi, me baisa la main et m'offrit son bras pour me faire faire les quelques pas qui me séparaient de sa mère, auprès de laquelle je m'assis sur un siège qu'on avait mis là pour moi.

L'Impératrice semblait déjà une vieille femme (2). Elle avait une stature très haute, une tête petite affectée d'un mouvement nerveux perpétuel, causé par l'émotion qu'elle ressentit lorsqu'elle vit l'Empereur, au début de son règne, se jeter seul au milieu des séditieux. Ses traits étaient mignons ; ils avaient dû être fins, mais manquaient d'expression. Ses regards se fixaient sur moi avec une persistance qui montraient évidemment que j'excitais sa curiosité. Elle était toute enveloppée de gaze rose. Je ne recueillis d'elle que des paroles banales sur mon voyage : son accueil fut assez froid, et la conversation languissait lorsque l'Empereur arriva. Chacun se leva précipitamment. Les grandes-duchesses furent l'embrasser.

Il vint à moi avec effusion, m'embrassa cordialement et je l'entendis distinctement dire à l'Impératrice : « N'est-ce pas qu'elle est jolie ? » Celle-ci sourit et acquiesça du regard. Elle détestait la France et les Napoléon. Il lui en coûtait évidemment de convenir que la Bonaparte présentée devait trouver grâce à ses yeux. L'affection que la grande-duchesse Hélène me portait diminuait d'ailleurs mes chances de lui plaire. L'Empereur lui demanda si elle m'avait fait faire connaissance avec les grandes-duchesses ses filles. Elle répondit que je ne faisais que d'arriver. Nicolas, interpellant les deux princesses, leur dit : « Je vous présente votre nouvelle cousine. » Celles-ci me firent chacune une révérence ; j'en fis deux et chaque personne se rassit. L'Empereur causa, fut aimable, et me demanda tout à coup si je savais jouer à la bouillotte. Je répondis que oui. « Mettez-vous

(1) Femme du second fils du prince Eugène. Veuve le 1er novembre 1852, elle épousa en deuxièmes noces en 1855 le comte Grégoire Alexandrowitch Strogonoff.

(2) Elle était née le 13 juillet 1798.

là, dit-il, nous allons faire une partie. » Il paraît qu'une vive rougeur colora mes joues et j'eus un embarras visible. C'est que je venais de me prendre à penser que je n'avais pas un sou sur moi. L'Empereur, qui s'aperçut de mon trouble, me demanda ce qui pouvait me gêner. Je lui en donnai la raison, ce qui le fit rire. « Qu'à cela ne tienne, dit-il, nous ne jouons que pour l'honneur. »

La conversation, malgré le jeu, ne languit pas; Nicolas interpellait chacun, mais principalement Horace Vernet, qui faisait alors son portrait. Bientôt on servit le thé. C'était presque un souper, tant il y avait de choses; les filles de l'Empereur et son fils en firent les honneurs. Quelques instants après, l'Impératrice me demanda si j'étais invitée, pour le lendemain, au concert du comte X. Sur ma réponse affirmative, elle me dit : « Il faut y venir, je compte vous y voir. » Là-dessus elle me tendit la main. Les grandes-duchesses en firent autant, le grand-duc baisa la mienne et l'Empereur me reconduisit jusqu'à la porte du salon ; là je m'inclinai et fis ma retraite, enchantée d'en avoir fini avec ma visite, médiocrement satisfaite de l'Impératrice et comparant la différence entre son accueil et celui de l'Empereur.

De retour chez moi, j'y trouvai la comtesse Apraxin, grande maîtresse de la grande-duchesse Hélène, venue de sa part afin de savoir quel accueil j'avais reçu de l'Impératrice. Je lui dis franchement mon impression, afin qu'elle la rapportât à la princesse qu'elle me pria d'aller voir le lendemain. Celle-ci me prévint; elle me fit une longue visite, voulut m'avoir à dîner, mais je déclinai cet honneur, en lui disant le désir qui m'avait été exprimé par Leurs Majestés de me rencontrer au concert. Elle me félicita vivement, pour mon mari surtout. Je lui fis remarquer que M. Demidoff avait une grande répugnance à se montrer avant la solution de son affaire. Elle sourit de ma naïveté et me dit : « Dans ce pays-ci, les affaires n'ont d'autre solution que celle que l'Empereur leur donne. Il vous fait bon accueil, personne n'osera attaquer votre mari ; il faut qu'il vous accompagne, sans quoi sa position deviendrait de plus en plus fausse. A force de vous voir seule, on finirait par ne plus l'inviter. Dans quelques jours, je vous prierai tous les deux de venir dîner chez moi. »

BAL ET REVUE

Nous allâmes donc au concert, mon mari et moi. Je me parai bien ; j'avais mis une robe de velours noir garnie de guipures blanches ; j'avais une parure de turquoises et de diamants. Au moment de notre arrivée, l'Empereur n'avait pas encore fait son entrée. Il y avait là un monde énorme que je ne connaissais pas, y compris le maître même de la maison. Celui-ci connaissait mon mari qui me le présenta. Il ne savait comment me parler, ne sachant de quelle façon il devait me traiter et son embarras était manifeste. Il ne dura guère. L'Empereur fit son entrée, vint droit à moi, me baisa la main et l'épaule devant tous les regards braqués sur nous. Il appela Orloff qu'il me présenta, ainsi que Benckendorf, et me dit : « Vous n'allez guère vous amuser : vous ne connaissez personne ; mais nous sommes très hospitaliers, surtout pour les jolies femmes. » A peine l'Empereur eut-il fini de me parler, que ce fut une avalanche de présentations mutuelles, qui eut pour premier effet d'amener dans ma mémoire une affreuse confusion de noms et de figures.

Le surlendemain, j'eus la visite du comte Strogonoff en grande tenue. Il venait m'inviter à voir de chez lui la revue que devait passer l'Empereur. Il me prévint qu'au moment où l'Empereur passerait devant la fenêtre, il faudrait l'ouvrir et le saluer. Le froid étant encore très intense, on regardait la revue au travers des vitres. Nous vîmes défiler, entre autres régiments, des grenadiers coiffés de bonnets pointus garnis de plaques étincelantes, qui marchaient comme un seul homme, avec une régularité automatique. L'Empereur avait l'uniforme des chevaliers-gardes, habit blanc, cuirasse dorée, culotte de peau blanche, bottes à l'écuyère. Il portait le cordon bleu de Saint-André. Il était admirable sur un superbe cheval bai-brun qu'il manœuvrait avec aisance. Certes, il justifiait bien le mot de ce comédien qu'il arrêta un jour sur le quai de la Néva pour causer avec lui. La foule stationnait autour d'eux et ne cessait de les dévisager. « Qu'avons-nous, dit l'Empereur, qu'on nous regarde ainsi ? — Sire, reprit l'acteur, ce qui fait qu'on vous regarde, c'est que vous avez bien le physique de votre emploi. »

Lorsque Nicolas passa devant ma fenêtre, je m'empressai de l'ouvrir et de le saluer ; l'Empereur me rendit mon salut de

l'épée. Le soir, il n'était question, dans tout Pétersbourg, que de l'accueil de l'Empereur, de son goût pour moi, et ma réussite fut complète. M. Demidoff n'entendit parler de rien ; il ne fut pas même interrogé.

LA QUESTION DU COSTUME

Quant à moi, j'avais toujours en tête mon projet de voyage à Paris. C'était une idée fixe. J'en entretenais constamment la grande-duchesse Hélène, ainsi que Strogonoff. On me disait sans cesse que le moment n'était pas encore venu d'en parler à l'Empereur. Le mariage du grand-duc héritier avec la princesse de Hesse-Darmstadt était une des grandes préoccupations du moment. Cette princesse était mal portante. Un érysipèle au visage la défigurait; on redoutait que cela devînt tout à fait grave, ce qui mettait l'Empereur de fort mauvaise humeur. Les préparatifs du mariage en furent retardés de plusieurs semaines. La date de la célébration fut enfin fixée. On parlait de très grandes fêtes et de cérémonies remplies d'étiquette. M. Demidoff était gentilhomme de la chambre de l'Empereur, ce qui lui donnait ses entrées à la Cour, mais dans une infériorité assez marquée pour que je ne voulusse pas paraître : cela d'autant plus que, dans ces cérémonies officielles, les dames devaient de toute nécessité revêtir le costume national, ce que je trouvais au-dessous de ma dignité.

La grande-duchesse Hélène, à qui je confiai mes répugnances à cet égard, les approuva tout d'abord, mais elle pensait que, s'il était facile à moi de ranger l'Empereur à mon sentiment, je n'aurais pas aussi bon marché de l'Impératrice qui ne laisserait pas perdre une occasion de m'humilier et comme nièce de Napoléon et comme parente. Je lui fis part de mon projet d'en parler moi-même directement à l'Empereur. Elle ne pouvait concevoir comment je m'en tirerais; quant à moi, il me semblait que je n'avais qu'à lui montrer le fond de ma pensée.

Parmi les personnes du corps diplomatique que je voyais le plus souvent était le prince de Hohenlohe, ministre de Würtemberg. C'était un homme sans grande portée d'esprit, mais très honorable, très estimé, très aimé dans la société et qui connaissait parfaitement la Russie. La grande-duchesse m'en-

gagea à le consulter avant d'aborder avec l'Empereur un sujet si délicat. Je l'invitai à dîner et lui fis part de ma résolution. Il fut stupéfait de mon courage, ce qui me parut comique, mais il déclara que c'était le seul moyen de réussir sans nuire à mon mari.

L'important était de trouver une occasion. Demander une audience à l'Empereur, uniquement pour lui déclarer que je regardais le port du costume russe au-dessous de ma dignité, était chose difficile à dire, peu agréable à entendre. J'avais du temps devant moi; je résolus de guetter attentivement l'occasion et de ne la point laisser échapper. L'Empereur allait beaucoup dans le monde; rien ne m'était donc plus facile que de le rencontrer et de placer mon mot qui aurait tout son prix de la façon dont il serait dit, et perdrait singulièrement de son importance sur un terrain moins solennel. L'occasion s'en présenta bientôt. Je rencontrai l'Empereur à un bal; il s'approcha de moi : « Vous savez qu'après le mariage du grand-duc, nous allons présenter ma belle-fille à la ville de Moscou. Vous devriez y venir. Il y aura de bien belles cérémonies; vous verrez le Kremlin et je serai bien aise de vous y voir. » Je le remerciai, ajoutant que très certainement j'irais à Moscou, mais, qu'à ce propos, j'avais quelque chose à lui dire, et que j'en étais empêchée par la crainte de lui déplaire. Il mit mon bras sous le sien, en me disant de lui exposer tout simplement et tout nettement ma pensée. Je lui représentai alors ma situation, comme Française et comme nièce de Napoléon, l'étonnement que pourrait causer ma présence à des cérémonies dans le costume russe, ajoutant que personne ne comprendrait pourquoi je ne m'abstenais pas d'y paraître, d'autant plus que la place assignée par le rang de M. Demidoff à la Cour ne permettrait pas qu'on s'aperçût beaucoup de mon absence. Je lui demandai donc la permission de ne pas paraître dans les cérémonies officielles. Il me regarda d'un air assez étonné, puis, posant sa main sur la mienne, il me dit : « Vous avez raison, votre parenté me gêne, parce que je ne puis être pour vous ce que je voudrais à cause de la position de votre mari. Mais il ne faut pas que le jour du mariage je sois privé de vous voir; venez donc le matin avant la messe chez l'Impératrice; vous verrez tout et ne serez pas vue. »

Je remerciai l'Empereur. Je me sentais soulagée d'un grand

poids et tout heureuse de la façon dont je m'y étais prise et qui avait parfaitement réussi, pour conserver ma dignité sans nuire à mon mari. La grande-duchesse Hélène, que je vis le lendemain, fut enchantée de ce bon résultat. Je n'ai jamais bien compris la frayeur qu'inspirait l'empereur Nicolas. Il était accessible à tous les nobles sentiments, mais il détestait les finasseries qu'il taxait d'hypocrisie.

LA GRANDE-DUCHESSE HÉLÈNE ET LA FRANCE

Jusqu'au moment du départ pour Moscou, je continuai à fréquenter beaucoup le monde et à faire de nombreuses connaissances, sans toutefois me lier avec personne, si ce n'est avec la grande-duchesse Hélène pour qui je n'avais rien de caché. Je dînais chez elle plusieurs fois par semaine; nous étions presque toujours seules et, pendant les quelques heures que nous passions ensemble, elle me contait toutes ses affaires, me parlait de tout et de tous, et m'initiait aux choses les plus intimes de sa vie. Elle me disait surtout ses déceptions avec son mari. Il n'en perçait rien au dehors, mais, pour qui savait voir, il n'y avait pas d'illusions à se faire à cet égard. Sans doute, le prince n'était pas tout à fait un méchant homme; mais il était grossier et sans culture aucune. Elle, pleine d'esprit, délicate et fine, était une antithèse vivante du grand-duc Michel. Son jugement était droit, elle était pleine d'ambition et de curiosité. L'esprit, en elle, dominait certainement sur le cœur; aussi, la passion l'entraînait peu. Elle sut, en vieillissant surtout, prendre son parti des négligences de son mari, que les débuts si tristes de son union avaient abaissé à ses yeux. Elle était surtout jalouse de prendre en Russie une légitime influence. Elle fonda plusieurs maisons d'éducation, un Conservatoire de musique et entretenait de ses deniers deux jeunes peintres à Rome. Elle s'appliquait à donner l'élan aux choses utiles, à pousser au développement moral et civilisé de la Russie et, là où tant d'esprits moins bien trempés que le sien se fussent lassés devant les difficultés sans nombre qui surgissaient de toutes parts, elle ne se découragea pas.

Parmi les obstacles qu'elle rencontra sur sa voie, il faut mettre en première ligne la jalousie de l'Impératrice. Celle-ci, qui n'était pas méchante, était futile à l'excès; mais aussi ses

moindres caprices étaient aussitôt réalisés et elle ne savait donner que l'exemple d'un luxe effréné. On m'a raconté que chaque jour elle faisait habiller douze grandes poupées de grandeur naturelle, afin de choisir les costumes qu'elle porterait le matin et le soir. Elle accaparait tous les hommages, exigeant qu'il n'y en eût que pour elle. Cela rendait les réunions de famille froides et contraintes. L'empereur Nicolas, qui appréciait sa belle-sœur pour son esprit délicat et pour son jugement ferme et sûr, ne manquait jamais d'aller passer quelques instants près d'elle après la parade quotidienne. Elle avait sur lui un grand empire dont elle usait discrètement et sagement pour le bien. Quand parfois, irrité par tant de choses qui blessaient sa conscience ou son patriotisme, il se laissait aller à des violences de parole, elle savait le calmer doucement, laissant passer l'orage, revenant intelligemment à la charge. Elle aimait la France, les idées et l'esprit français. Nicolas en était moins loin qu'on ne croit, mais le gouvernement de 1830 l'exaspérait. Il tenait le roi Louis-Philippe pour un usurpateur et ne pouvait tolérer sa conduite envers son cousin, qu'il traitait de déloyale et félone. C'était un homme tout d'une pièce qui ne pactisait pas avec les faiblesses humaines. Il était et se sentait si fort que ses expressions étaient aussi tranchantes souvent que peu mesurées. Je lui ai entendu dire maintes fois qu'en fait de gouvernement il ne comprenait que la légitimité ou la République. Le parlementarisme lui semblait un système bâtard et sans grandeur. Les bavards, disait-il, perdent les meilleures causes; et il ajoutait que la première arme de combat n'était point la langue, mais l'épée.

La grande-duchesse Hélène avait été, pendant quelques années, au couvent à Paris, avec sa sœur, la princesse Pauline de Nassau. L'impression de ce séjour était demeurée profondément gravée en son cœur. Elle soutenait la France et demandait au Czar de l'indulgence pour son gouvernement. L'union de ses filles avec les fils de Louis-Philippe ne lui aurait pas déplu. Je puis l'affirmer d'autant mieux qu'il m'est arrivé de l'encourager dans cette pensée, et que nous avons quelquefois cherché ensemble les moyens de l'exécuter. Lorsqu'au mois de juillet 1841 je quittai la Russie, elle me chargea de voir si je ne trouverais pas un joint pour entamer une négociation à cet effet.

LES FÊTES DE MOSCOU

Le moment de partir pour Moscou fut bientôt venu. Nous prîmes les devants pour ne pas manquer de chevaux, et nous arrivâmes dans cette ancienne capitale quatre jours avant l'Empereur et la Cour.

Je ne connais rien de plus laid ni de plus triste que la route de Pétersbourg à Moscou. C'est un paysage sinistre entrecoupé de forêts de sapins, sans villages ni habitations. Car, comment donner ce nom à des trous creusés dans le sol, recouverts de feuilles mortes et de fumier, dans lesquels on pénètre par des escaliers en terre et où grouillent pêle-mêle des hommes, des paysans, des femmes, des enfants, des cochons et de petits chevaux, le tout en proie à une vermine inimaginable? J'eus la curiosité de descendre dans un de ces antres; l'odeur qui s'en exhalait m'arrêta sur le seuil, moins dégoûtée encore qu'attristée par la vue de tant de misère et de malpropreté. Ces bouges, habités par des êtres humains qui ont une âme, me firent la plus triste impression. Je me demandais comment ces malheureux peuvent tenir à l'existence. Au dehors, la tristesse du pays me serrait le cœur et je sentais davantage combien j'étais loin de mon cher Paris, le but de mes désirs. Je ne pouvais me détacher de cette pensée, elle m'empêchait même de me livrer à ma curiosité et je n'aspirais qu'à voir se terminer mon exil.

En arrivant à Moscou, nous logeâmes dans un vaste hôtel. Je fus frappée de la longueur des rues sillonnées d'attelages à six chevaux. Nous fûmes visiter le Kremlin qui est comme une ville dans la ville. Je passai sous la porte sainte, je vis le palais des Czars, la cathédrale avec ses dômes multiples et dorés. L'intérieur, très décoré pour le mariage du Czarevitch, était d'une splendeur bizarre qui ne manquait pas de grandeur. On préparait partout des fêtes, des bals, des réceptions. Je déclinai toutes les invitations, sauf pour le bal de la Noblesse. A ce bal, l'Empereur, m'apercevant, vint à moi pour danser la Polonaise. C'est simplement une promenade qu'on fait au son des instruments en se donnant la main, au travers des appartements. Au tour fait, on se salue et le cavalier choisit une autre dame. Avec l'Empereur cela se passe dans les règles de l'étiquette. Il est

précédé de deux chambellans, précédés eux-mêmes de deux gentilshommes de la Chambre, afin d'ouvrir un passage. Chacun y occupe la place de son rang, les princes et princesses, les grands officiers de la Couronne. Nicolas était, à ce bal, d'une bonne humeur rayonnante. Peu connue à Moscou, j'excitai vivement la curiosité, surtout au bras de l'Empereur qui me traduisait les paroles flatteuses qu'on proférait autour de moi. Il finit par me dire qu'il était fier de montrer à son peuple la nièce de Napoléon. « Cependant, me dit-il, je dois vous demander un sacrifice : c'est de ne pas venir à l'église, demain, pour la cérémonie du mariage. Tous les regards seraient tournés vers vous et ma pauvre belle-fille ferait une triste figure. » A ces mots, je le regardai en souriant comme pour pénétrer sa pensée, mais, comprenant la mienne, il ajouta : « C'est très sérieux et très vrai, mais je vous dédommagerai ; venez chez moi, au Palais, et vous verrez de mes fenêtres la procession qui part de là pour se rendre à l'église. »

Je me consolai facilement de ce petit mécompte. Je fus exactement au Palais le lendemain à onze heures du matin (1). Immédiatement introduite, je fus établie dans le cabinet de l'Empereur, dont deux fenêtres donnaient sur la cour du Kremlin, en face de l'église. De là je vis sortir la procession. Tout le monde était à pied, sauf l'Empereur qui était à cheval. Une foule immense l'environnait, poussant des hourras frénétiques. Des milliers d'hommes se précipitaient au-devant de son cheval, s'efforçant de le toucher, et, quand ils y étaient parvenus, faisaient le signe de la croix. Il y avait dans ce spectacle, si bizarre qu'il fût, quelque chose qui impressionnait. On se demandait comment un homme pouvait produire sur les masses un pareil effet; c'était de l'adoration, sans apparence de platitude ou de bassesse, de la part d'une foule enthousiasmée. Quant à l'Empereur, il recevait ces manifestations délirantes avec les larmes aux yeux, ému, non d'orgueil, mais de reconnaissance.

Je vis la procession s'engouffrer dans l'église, dont les portes grandes ouvertes laissaient voir mille feux allumés qui la faisaient paraître comme embrasée. N'ayant alors plus rien à voir, je m'en retournai chez moi où je reçus plusieurs personnes de la Cour. Le soir, M. Demidoff fit venir des bohémiennes.

(1) Le futur Alexandre II épousa la princesse Marie de Hesse-Darmstadt (l'impératrice Marie Alexandrowna) le 16-28 avril 1841.

Je me faisais une fête de voir ce spectacle. Cinq ou six femmes, dont deux jeunes seulement, une vieille, et les autres d'un âge moyen, vinrent s'asseoir autour de la chambre. Elles étaient vêtues de loques plus ou moins transparentes, aux couleurs criardes et brodées d'or. Leurs cheveux étaient épars ou nattés, leurs pieds nus dans des babouches. Chaque danseuse tenait en main une fleur ou un lambeau de gaze. Aux sons d'une musique monotone, la vieille maugrabine se leva, poussant un petit cri sauvage auquel répondirent deux danseuses. Elles avaient la face peinte, les ongles teints en rouge, taillés pointus comme des griffes; leurs jambes étaient courtes et grosses. Elles se mirent à se trémousser, sans presque changer de place, poussant de temps en temps des cris rauques, faits sans doute pour les animer. Quand elles en eurent assez, deux autres danseuses les remplacèrent; elles firent des passes avec les morceaux de gaze qu'elles tenaient en mains; puis, la vieille, prenant un tambour de basque à l'un des musiciens, se mit à danser, tout en s'accompagnant. Le sale troupeau les imita. Cela sentait la peau de bique à plein nez et la sueur, ruisselant sur le visage des bohémiennes, les marbrait horriblement du mélange de blanc, de rouge, de bleu, de noir, dont elles étaient couvertes. Ce vilain spectacle dura trois quarts d'heure. Après quoi, je congédiai danseuses et musiciens, demandant ce qu'on pouvait trouver de si curieux et surtout de si montant dans cette soi-disant danse.

Le lendemain, j'assistai à une course de trotteurs. Les chevaux russes, surtout de la race Orloff, sont d'une beauté remarquable. Pour les faire courir, on les attelle légèrement à un drowski. Les cochers conduisent les trotteurs des deux mains. Ils sont vêtus de la grande robe longue de nuance foncée, avec la ceinture aux couleurs de leur maître, et le bonnet garni de fourrure. Selon la saison, il est galonné d'or ou d'argent. Il y avait là un monde considérable, et, des tribunes, on pouvait apercevoir toute la piste. Les chevaux, sans jamais prendre le galop, filent comme le vent, les naseaux ouverts, les crins flottants, levant haut les jambes, superbes d'encolure. C'est un spectacle que je trouve beaucoup plus intéressant que nos courses anglaises.

PRÉPARATIFS DE DÉPART

Les jours suivants je visitai la ville de Moscou. Dix jours après avoir quitté Pétersbourg, j'y rentrai, décidée à préparer mon départ et à obtenir d'aller enfin séjourner à Paris. Nous étions au mois de juin. C'est le moment d'une véritable émigration. La grande-duchesse Hélène faisait également ses préparatifs. Mais, cependant, on ne quitte pas toujours la Russie aussi facilement qu'on pourrait le croire.

Parmi les personnes avec lesquelles je me liai le plus intimement, je citerai en premier lieu le prince Lubetski, ancien ministre des Finances du royaume de Pologne du temps de Napoléon Ier, sénateur de l'Empire russe. Sa conduite très noble pendant la révolution polonaise, son intervention impartiale et bienveillante, et surtout sa supériorité en matière de finances lui avaient acquis la confiance de l'empereur Nicolas. C'était, à cette époque, un homme de plus de soixante ans, gros et court, fort laid, mal tenu, un vrai poussah. Chez lui, il ne quittait pas sa pipe, même en travaillant.

M. Demidoff, malgré l'heureuse issue de son affaire, sentait qu'il l'avait échappé belle. Au fond, il n'était pas très rassuré. Il eut l'idée de consulter Lubetski sur ses affaires d'intérêts. Il avait conçu le projet d'aliéner sa part dans les mines et usines de Nijnytagill. C'était le plus gros de sa fortune. Le reste consistait en terres dans le Midi et en plusieurs maisons à Pétersbourg. Il eût été facile de se défaire de ces dernières propriétés, mais, quant aux mines, situées en Sibérie où les transactions ne sont pas aisées, c'était une autre affaire. Le neveu de mon mari, Paul Demidoff, était alors mineur: sa mère était sa tutrice. Elle mangeait beaucoup d'argent et gérait assez mal la fortune de son fils. De là des tiraillements entre le beau-frère et la belle-sœur. Celle-ci était une fort belle femme que le frère de mon mari avait prise sans un sou. Ce dernier était à moitié fou, d'une corpulence peu commune. La naissance de leur fils Paul fut considérée comme une espèce de miracle.

Le prince Lubetski fut donc mis au courant de toutes les affaires. J'allai souvent le voir pour en causer avec lui et tâcher de trouver un expédient qui nous mît en repos en nous soustrayant à l'arbitraire. Il aimait à converser avec moi et m'ou-

vrit sa pensée volontiers sur toutes sortes de sujets et en particulier sur l'état de la Russie ainsi que sur son avenir. Il ne l'aimait pas précisément, puisqu'il était Polonais, mais il la croyait appelée à jouer un grand rôle dans un avenir peu éloigné. Quant à la Pologne, il n'avait aucune foi en ses destinées; ses compatriotes, à son sens, pouvaient être héroïques, mais leur incurable légèreté et leur fatale versatilité les empêcheraient toujours de rien faire qui vaille.

Lorsque je lui demandai de quelle manière je devais m'y prendre pour obtenir un passeport afin de quitter la Russie, il me fit entendre qu'en ce pays, du plus grand au plus petit, tout le monde avait la main et les yeux fermés. Ainsi, la femme du ministre des Affaires étrangères acceptait parfaitement des cadeaux importants, quand il s'agissait pour un solliciteur d'obtenir la place destinée à un autre. Je me souviens, pendant mon séjour, d'avoir vu de fort belles poires en émeraudes qui avaient été offertes à la comtesse dans un œuf de Pâques par un monsieur qui, peu de jours après, était nommé au poste de secrétaire d'ambassade à Paris. Mais Paris vaut bien des émeraudes. Je pris donc conseil avec le prince pour bien graisser les pattes dans l'intérêt de mon départ et du droit de séjourner en France. Mes mesures ainsi prises, je demandai une audience à l'Empereur, alléguant le besoin d'aller prendre les eaux en Allemagne. L'audience accordée, je m'y rendis seule.

L'Empereur me demanda tout d'abord à quelles eaux je pensais aller. Je lui répondis que j'irais à Ems et, bravement, à brûle-pourpoint, je lui demandai la permission de passer l'hiver à Paris. Il me répondit : « Qu'avez-vous besoin de ma permission pour cela? — Mais, Sire, lui dis-je, Votre Majesté entend-elle donc garder M. Demidoff prisonnier? — Il n'en vaut vraiment pas la peine ; mais si je le laisse aller, Dieu sait quelles sottises nouvelles il y commettra. Vous en serez certainement compromise, ce qui me sera beaucoup plus sensible que le reste. — Mais, Sire, je le prends sous ma garantie. — C'est autre chose, alors ; toutefois, je fais à regret cette nouvelle expérience. » Sur ce, l'Empereur se leva pour me donner congé. Avant de le quitter, je lui dis : « Sire, ce n'est pas tout : il faut que l'Empereur me permette de faire ma visite au roi Louis-Philippe. Il m'a rendu mes droits de Française, je ne puis me montrer ingrate. Cependant je n'en ferai pas davantage. D'ailleurs, mon

cousin germain est en prison (1). Je ne saurais donc, sans manquer aux convenances, aller danser aux Tuileries. Je compte aussi demander au Roi l'autorisation d'aller voir le prince Louis à Ham. — Vous agirez au mieux ainsi, reprit l'Empereur, et j'approuve votre petit programme. Je vais donner des ordres pour qu'on vous délivre votre passeport. En attendant, venez faire un tour de promenade en char à bancs avec nous. Nous dînerons et vous pourrez après retourner à Pétersbourg. »

Nous étions à Paulovski. J'attendis quelques instants. Bientôt parut l'Impératrice, suivie des grandes-duchesses, ses filles, et des deux grands-ducs, ses plus jeunes fils. Nous entrâmes dans un grand salon ouvert qui donnait sur un parc magnifique. La journée était fort belle. Nous montâmes dans le char à bancs. L'Impératrice s'y installa à l'intérieur avec ses filles et ses fils; l'Empereur me fit asseoir auprès de lui sur le devant. Nous parcourûmes le parc. Pendant le trajet, Nicolas me demanda mille détails sur ma jeunesse et sur ma mère. Il finit par me dire : « Je suis désolé de ne pouvoir faire plus pour vous et d'avoir les mains liées pour vous donner une situation plus normale. J'en ai souvent causé avec Hélène. C'est pourquoi j'ai été très mécontent de votre mariage. Vous ne serez pas très heureuse avec Demidoff; mais, enfin, vous me trouverez toujours disposé à prendre votre parti. »

Je remerciai l'Empereur et lui dis que j'espérais bien qu'il se trompait sur le compte de mon mari. Il hocha la tête d'une façon significative. Après la promenade, on se mit à table avec quelques personnes de la Cour. On servit force plats russes auxquels je ne touchai point, ce qui amusa les grandes-duchesses. La conversation prit un tour très léger, ce qui me surprit à cause de la présence des deux princesses. L'Impératrice même hasarda quelque grosse gaillardise à propos d'un mariage qui s'était fait dans le personnel de la Cour. Venant d'elle, cela me surprit fort.

Le dîner ne fut pas long, et, après quelques moments passés au salon, je pris congé de Leurs Majestés. L'Impératrice m'embrassa; l'Empereur me baisa affectueusement la main.

Je rentrai chez moi triomphante; j'aurais voulu avoir des ailes.

(1) Le prince Louis-Napoléon avait été enfermé à Ham à la suite de la tentative malheureuse de Boulogne (6 août 1840).

EN ROUTE VERS LA FRANCE

Cependant, les préparatifs de départ durèrent une dizaine de jours. Enfin nous quittâmes Pétersbourg en poste et passâmes par Carlsbad où nous trouvâmes un cousin de M. Demidoff, le comte Strogonoff, que j'aimais beaucoup, en compagnie de sa femme. De Carlsbad nous gagnâmes Ems où la reine Sophie, alors princesse d'Orange, m'avait donné rendez-vous. .

Je ne l'avais pas vue depuis son mariage. Nous fûmes tout heureuses de nous retrouver. Je fis connaissance avec son mari. Bien que le ménage ne fût alors pas aussi gâté qu'il l'a été depuis, il n'était pas difficile de prévoir l'issue d'une union aussi mal assortie. Le prince d'Orange n'était ni laid ni beau. Sa taille était au-dessus de la moyenne ; il était blond ; ses yeux paraissaient égarés. De peu d'esprit, il était fort mal élevé, souvent grossier.

Entre autres personnes qui se trouvaient à Ems, je vis la reine de Grèce, charmante princesse, parente du prince d'Orange (1). Elle était accompagnée d'une demoiselle Botzaris en costume national grec. Le prince Wasa, qu'on appelait le colonel Gustafson, séparé de la princesse, sa femme, fille de la grande-duchesse Stéphanie de Bade (2). C'était un homme laid et rude. Le prince Nicolas de Nassau, souverain de la petite localité, exigu, joufflu, portant lunettes, médiocre, mais assez affable. Il y avait encore à Ems le comte et la comtesse de Flahaut et leurs trois filles, d'allure britannique mais prévenantes et bien élevées (3). M. de Flahaut n'était plus jeune. Il affectait un extérieur anglais; il était grand, sec, avait les yeux bleus très enfoncés dans l'orbite, le nez aquilin, les joues creuses, le crâne chauve, les mains et les pieds longs. Quant à Mme de Flahaut, elle était assez laide. Le bas du visage était dévié; avec cela une peau brune et l'air point jeune du tout.

(1) Amalia-Marie-Frédérique, fille du grand-duc d'Oldenbourg et femme d'Othon Ier, premier roi de Grèce.

(2) Le prince Gustave Wasa, fils de Gustave IV, roi de Suède, détrôné en 1809, avait épousé en 1828 la princesse Louise de Bade, fille aînée de Stéphanie de Beauharnais.

(3) Deux filles de M. et de Mme de Flahaut, née Mercer Elphinstone, devinrent la comtesse Shelburne et la marquise de la Vallette. La troisième mourut sans alliance.

Mais elle aimait la France avec passion, et les Napoléon en particulier. Elle a toujours été très bonne et très maternelle pour M. de Morny. Des deux conjoints c'est la femme que je préférais. L'air sec, froid, irréprochable de M. de Flahaut ne me séduisait pas.

Nous passâmes à Ems une dizaine de jours. Le temps me semblait long. Paris était mon objectif unique. C'est vers lui que, sans cesse, j'avais l'esprit tendu. M. Demidoff semblait redouter d'y rentrer. Il recevait des lettres de soi-disant amis qui le dissuadaient d'y revenir. On lui disait que son aventure n'était pas digérée. La vérité est que bien des gens craignaient de se compromettre, à cause de mon origine, aux yeux du gouvernement de Juillet.

Je me souviens d'une petite aventure concernant le prince Wasa. Le prince Nicolas de Nassau avait annoncé sa visite à Ems. Les princes présents voulurent lui donner un dîner auquel toutes les personnes de notre monde pouvaient s'associer en pique-nique. On se réunit dans la grande salle du Casino, toute ornée de fleurs. Le duc de Nassau donnait le bras à la princesse d'Orange, le prince d'Orange à la reine de Grèce; le prince Wasa, qui n'avait à mener aucune princesse couronnée, se planta seul à la porte de la salle à manger et passa premier avec un cynisme parfait.

Je ne me sentis pas d'aise le jour de notre départ. Aussi la princesse d'Orange me dit-elle : « Tu es heureuse de t'en aller; moi, je suis bien triste de te quitter; mais Paris!... »

Que j'avais hâte d'y arriver! Alors les chemins de fer n'existaient pas. La poste, les postillons surtout, exerçaient la patience des voyageurs. On calculait à peu près l'heure de son arrivée, et le temps paraissait d'une longueur infinie.

ENFIN PARIS!

Nous entrâmes en France par Strasbourg. La première sentinelle française me fit violemment battre le cœur. J'aurais voulu l'embrasser. Une lettre, que j'aurais voulu brûler, me parvint à Strasbourg. Elle était de la duchesse Decrès (1) qui m'invitait à m'arrêter chez elle à Rimaucourt, sa résidence

(1) Née Rosine Anthoine de Saint-Joseph.

d'été. Elle nous disait qu'au mois d'août Paris était désert et inhabitable. Elle ne sentait pas mon impatience. M. Demidoff, lui, fut enchanté de cette invitation, et, quoi que je pusse dire, il fallut s'arrêter chez la duchesse. La réception fut, d'ailleurs, des plus affectueuses.

Enfin, nous prîmes congé de la duchesse, avec promesse de la revoir à Paris. Cette excellente femme vivait à peu près dans la retraite depuis la mort de sa fille, la duchesse de Dalmatie, au milieu d'un petit cercle d'amis. Elle avait la manie de donner des conseils et ne me les épargna pas. Elle insista principalement sur le soin qu'il fallait prendre de fréquenter tout spécialement les personnes âgées, de les visiter fréquemment, de s'enquérir auprès d'elles de la santé de leurs enfants et autres avis de la même farine, mais surtout de prendre un soin constant de n'exagérer point les modes et l'élégance, afin de ne point exciter de jalousie; enfin, elle me donna mille autres avis de cette force que j'écoutai avec un air de componction, non sans une forte envie de hausser les épaules.

J'arrivai à Paris le 17 août 1841, à sept heures du soir. M. Demidoff habitait alors un petit hôtel appartenant au duc de Périgord, situé rue Saint-Dominique-Saint-Germain, au coin de la rue de Bourgogne. Toute la maison était sous les armes. Elle était éclairée du haut en bas, et, sans être grande, elle avait fort bon air, emplie qu'elle était de chefs-d'œuvre qui en faisaient un palais de fée. Et tout cela à Paris! J'aurais voulu, dès la première heure, faire mon pèlerinage au tombeau de l'Empereur. Je me contentai d'aller contempler la silhouette de l'hôtel des Invalides, dont la coupole m'apparut immense dans l'ombre. Je rentrai très agitée et passai une nuit à peu près blanche, ne me sentant pas de joie d'être enfin dans ce Paris, objet de mes rêves depuis que j'avais le sentiment de moi-même.

Le lendemain, après déjeuner, nous allâmes visiter le tombeau de l'Empereur.

MATHILDE.

CAUSER AVEC L'ITALIE

L'orage récemment soulevé de l'autre côté des Alpes par la signature du traité franco-yougoslave a rappelé à l'attention du monde politique l'existence d'un problème qui n'est pas nouveau, mais qui ne prend une forme aiguë que de temps en temps : c'est le problème des relations entre la France et l'Italie. La nomination d'un nouvel ambassadeur de la République auprès du Quirinal, survenant au cours de cette période orageuse, devait encore donner prétexte à quelques personnes plus ou moins autorisées, mais toutes également bien intentionnées, pour inviter, parfois de façon très pressante, le gouvernement français à « causer avec l'Italie ».

Ce n'est pas que la conversation ait été jamais interrompue entre les deux nations voisines et amies, ni même qu'elle ait jamais cessé d'être courtoise, du moins pour ce qui est des interlocuteurs officiels. Mais, dans certains milieux, on estime que depuis longtemps elle est restée superficielle et vague, et qu'on en écarte avec intention les sujets brûlants. Causer avec l'Italie, selon le vœu de quelques-uns, signifierait donc aborder franchement et dans leur ensemble les problèmes qui intéressent la vie politique et économique des deux peuples, les examiner à fond et, autant que possible, les résoudre. On évoque un précédent fameux. Au lendemain de Fachoda, les représentants de la France et de la Grande-Bretagne passèrent franchement en revue toutes les questions sur lesquelles leurs pays étaient en désaccord. Cet examen courageux et bienfaisant aboutit au traité du 21 mars 1899, et à l'Entente cordiale. Pourquoi la France et l'Italie ne procéderaient-elles pas aujourd'hui de même façon?

Comparaison n'est pas toujours raison. Jamais peut-être la France ne s'était trouvée, pour négocier, dans des conditions aussi favorables qu'au moment où s'engagea la grande conversation de Londres : riche, bien armée, nouvellement fortifiée en Europe et dans le monde par son alliance avec la Russie. Comme négociateur, un diplomate aussi sage qu'habile, et qui jouissait d'une égale autorité, inspirait la même confiance à Londres et à Paris. Au programme de la discussion, une série de problèmes fort graves, mais bien définis, bien étudiés, et qui ne mettaient directement en cause que les intérêts des deux parties en présence.

Il n'en va pas tout à fait de même aujourd'hui entre la France et l'Italie. D'une part, l'équilibre général de l'Europe n'est pas encore si bien assuré, qu'on puisse soulever sans péril certaines controverses dont la solution n'apparaît ni facile ni prochaine. De l'autre, les questions que les Italiens semblent vouloir discuter avec nous ne sont pas toutes de telle nature, que nous puissions les régler en tête-à-tête avec eux : la plupart d'entre elles, et les plus importantes, intéressent, sous des formes et à des degrés divers, tantôt le groupe des nations méditerranéennes, tantôt même, comme la question de la main-d'œuvre et celle des matières premières, l'ensemble des grandes nations industrielles du monde. Enfin, à supposer que tous ces problèmes aient été parfaitement étudiés par les milieux italiens compétents, il s'en faut de beaucoup qu'on en puisse dire autant, en ce qui concerne les milieux français. Or, rien ne serait plus dangereux pour nous, et pour les autres, que d'aborder, sans la préparation suffisante, une discussion d'où les rapports franco-italiens sortiront ou meilleurs ou pires, mais qui, en aucun cas, — pour employer une image familière à nos voisins, — ne laissera derrière elle le temps qu'elle aura trouvé.

A côté de ces objections essentielles, il en est d'autres moins graves, mais dont une partie de l'opinion française a fait trop souvent état pour qu'on puisse se dispenser d'en dire un mot. L'une est tirée du régime exceptionnel auquel la nation italienne est soumise présentement. La dictature de M. Mussolini inspire à un certain nombre de Français une défiance plus ou moins justifiée. Écartons d'abord, comme vaine et puérile, l'idée qu'une république parlementaire et démocratique renie-

rait ses principes et compromettrait sa dignité en tendant amicalement la main à l'Italie fasciste et mussolinienne. Les nations vivent sous le régime qui leur plaît, ou sous celui qu'elles méritent : c'est leur affaire. En matière de politique extérieure, certains préjugés ne sont pas de mise : François Ier ne fut-il pas l'allié du Grand Turc, et Félix Faure celui du tsar Nicolas, autocrate de toutes les Russies ?

Observons cependant qu'il y a une certaine diplomatie à laquelle seuls les dictateurs sont enclins, et qu'ils sont seuls en mesure de pratiquer. Dans l'Italie d'aujourd'hui, le ministère gouverne pour ainsi dire sans parlement, et le ministère, c'est un homme. Nous ne prétendons pas qu'ailleurs le contrôle parlementaire s'exerce toujours d'une manière efficace sur la politique étrangère : tant s'en faut. Mais enfin ce contrôle existe ; il peut, en telles circonstances, constituer pour l'exécutif un frein et une gêne. Nul frein, nulle gêne d'aucune sorte dans un pays où le gouvernement n'a plus rien à redouter ni du parlement, ni de la presse, ni d'une opinion publique qu'il renseigne et manœuvre à son gré. D'autre part, un gouvernement parlementaire sera difficilement tenté d'engager le pays qu'il régit dans une aventure extérieure, simplement pour accroître son prestige ou pour affermir une situation menacée. Au contraire, cette tentation, pour un dictateur, peut devenir irrésistible.

Il faut donc écarter l'objection de principe, fondée sur la différence ou l'antagonisme des institutions politiques ; mais il convient de retenir que le régime dictatorial assure à certains jeux très dangereux une sorte d'impunité et entraîne nécessairement, au point de vue international, des risques spécifiques dont on est bien obligé de tenir compte.

Enfin l'opinion française est un peu déconcertée par les sentiments contradictoires qu'expriment périodiquement les journaux italiens, interprètes multiples, mais unanimes, de la pensée du gouvernement. La France doit s'entendre avec l'Italie ; entre les deux grandes nations méditerranéennes, aucun différend n'existe, qui ne puisse être aisément aplani. « Le ménage franco-italien, déclarait, il y a quelques semaines, M. Mussolini à un rédacteur de *la Dépêche Tunisienne*, pourra baigner par moments dans une atmosphère orageuse, connaître des heures de bourrasque ; mais jamais nous n'irons jusqu'à la

brouille, parce que nous sommes des frères, qui se disputent parfois, mais qui s'aiment bien tout de même. » Et tous les journaux de faire écho aux sages paroles du *Duce*.

Toutefois, dans le même temps, la presse italienne se laisse aller contre nous, — non seulement contre nos institutions « démo-libérales » et notre gouvernement, mais aussi contre notre peuple, nos mœurs, nos traditions, — à des attaques systématiques et pour le moins discourtoises. Tous les jours, de Rome, de Turin, de Milan et d'ailleurs, on nous répète que nous ne comprenons rien à rien, que notre race est dégénérée, que le moment est venu pour nous de disparaître et de laisser la place à d'autres plus forts et meilleurs. Des envoyés spéciaux poursuivent en Syrie, en Tunisie, au Maroc, et même en Corse et à Nice, des enquêtes bruyantes, où les critiques fondées et raisonnables sont noyées sous le flot des insinuations malveillantes ou des ragots dérisoires. Un congrès régionaliste, tenu dans une petite ville bretonne, sert de prétexte à un journaliste italien pour mettre sérieusement en question l'unité de la nation française, qu'après l'épreuve de tant de siècles, nous n'imaginions pas aussi menacée... Il ne servirait à rien de reproduire ici les propos malséants et injurieux qui, depuis quelque temps, rendent la lecture des journaux italiens fort déplaisante, ou même insupportable, au Français le plus tolérant.

Quand on invite quelqu'un à causer, on ne commence point par l'insulter. A supposer qu'un tel procédé soit de mise en certains cas et avec certains interlocuteurs, il n'est pas fait à notre usage et ne convient nullement au cas qui nous occupe. Si l'Italie désire sincèrement engager une conversation avec la France, — et nous ne mettons pas en doute ce désir sincère, — que la presse italienne veuille bien mettre fin à des attaques inopportunes et revenir au ton de l'honnête discussion. Ce préliminaire est indispensable. Il ne suffit pas que deux hommes d'État se rencontrent au wagon-restaurant ou à l'auberge, pour qu'aussitôt les nuages accumulés depuis longtemps se dissipent et pour que la clarté resplendisse dans une atmosphère purifiée. La bonne politique a l'horreur du théâtre et se défie du miracle. Laissons les diplomates et les experts étudier méthodiquement les problèmes qui nous divisent, les discuter à loisir et dans le recueillement qui

convient, c'est-à-dire à l'écart de la place publique et à l'abri des indiscrétions et des excitations de la presse. Le jour où ils seront parvenus à s'entendre et où ils déclareront leur accord, nous verrons se produire dans les deux pays la détente souhaitée, non pas miraculeuse et éphémère, mais naturelle et durable.

Cependant, si la colère et la haine sont stériles, un optimisme flatteur ou présomptueux n'est pas beaucoup plus efficace. En politique, quand on veut résoudre un problème, il ne faut pas supposer le problème résolu. A quoi nous sert-il de proclamer que les intérêts français et italiens s'accordent de tous points, si le contraire nous crève les yeux? Commençons donc par voir et par déclarer les choses comme elles sont : c'est le meilleur moyen pour les faire devenir ce que nous voulons qu'elles soient. Par une nécessité géographique, l'Italie et la France sont amenées l'une et l'autre à chercher l'emploi de leurs forces et à se développer sur le même terrain : le bassin de la Méditerrannée. La France, riche en territoires et en matières premières, est pauvre en hommes; l'Italie, peuplée à l'excès, manque d'espace et d'éléments pour son industrie. L'intérêt de la France est d'absorber et d'assimiler ce trop-plein de population italienne, qui vient chercher et qui trouve chez nous les moyens de vivre; l'intérêt de l'Italie est d'empêcher cette absorption et de garder pour elle, tout en l'exportant, cette matière humaine qui constitue sa principale richesse. Si l'on poursuivait ici l'examen, on rencontrerait plus souvent l'opposition des intérêts et des aspirations que leur accord. Et voilà précisément la raison pour laquelle la France et l'Italie doivent procéder sans retard à un ajustement prudent et équitable, dans les cadres duquel toutes les deux puissent vivre sans se nuire et développer leurs forces sans les heurter. Cela n'est pas aisé, mais cela est possible.

***

Avant tout, — nous l'avons déjà laissé entendre, — il convient d'établir une distinction rigoureuse entre deux ordres de questions, celles qui regardent exclusivement la France et l'Italie; celles, plus générales, qui intéressent aussi d'autres nations. Seules les premières devront être examinées et pourront être résolues dans une conversation à deux et par un accord franco-italien. Or ces questions particulières à nos deux

pays ne nous paraissent ni très nombreuses, ni très graves.

Commençons par la plus accidentelle et la plus mince, qui pourtant, à en juger sur l'apparence, semblerait parfois la plus aiguë : celle des réfugiés politiques, ou, comme on dit en Italie, des *fuorusciti*. On appelle ainsi ces adversaires du régime fasciste qui, après la révolution nationale, ont de gré ou de force quitté leur patrie pour chercher refuge à l'étranger. Tous ne sont pas en France; on en trouve aussi, et non des moindres, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis. Mais la proximité de notre pays, ses traditions d'hospitalité et de libéralisme lui ont valu trop souvent la préférence de ces bannis. C'est une faveur dont la France se serait fort bien passée et qui attire aujourd'hui sur elle les ressentiments et les soupçons du gouvernement fasciste.

Nous sera-t-il permis de rappeler à ce gouvernement que, si nos grandes villes sont encombrées d'Italiens suspects ou indésirables, c'est plutôt sa faute que la nôtre? Peu de temps après l'assassinat de Matteotti, à un moment où le nouveau régime était en péril, les autorités fascistes refoulèrent systématiquement vers les deux stations frontières de Modane et de Vintimille une tourbe assez bigarrée, où se trouvaient, pêle-mêle avec des hommes politiques hostiles à M. Mussolini ou à ses partisans, des anarchistes notoires, des repris de justice et des criminels de droit commun. Tout ce joli monde nous était destiné. Les commissaires-spéciaux français des deux gares opposèrent d'abord à son passage un refus catégorique. Le gouvernement de Rome insista. Finalement, on céda à ses instances : Paris donna l'ordre de laisser passer, et la France, en moins de deux mois, s'enrichit de quelques milliers d'assassins, de cambrioleurs et de vagabonds, sans compter les fomenteurs de grèves, les agitateurs de métier et les professionnels de l'anarchie.

On nous reproche aujourd'hui une hospitalité qu'on avait hier réclamée de nous comme un service. Nous avons contribué à sauver le régime fasciste, — c'est du moins ce qu'alors on nous assurait; et maintenant on nous accuse de favoriser ceux qui travaillent à le renverser. C'est très humain, mais ce n'est pas très équitable. Lorsque ces *fuorusciti*, quelle que soit leur foi politique, tombent sous le coup de la loi française, nos juges la leur appliquent sans particulière miséricorde. Un

journal antifasciste, le *Corriere degli Italiani*, vient d'être supprimé par notre ministre de l'Intérieur pour excitation au meurtre; et l'*Humanité*, bolchéviste et antifrançaise, continue de paraître. Si nous pouvions restituer en bloc à l'Italie cette émigration spéciale, qui, neuf fois sur dix, est très indûment qualifiée de politique et dont nous a gratifiés le gouvernement fasciste, ce serait pour notre pays un fameux débarras.

Fort heureusement, cette catégorie d'émigrés forme chez nous le petit nombre. La grande masse des Italiens qui passent en France y vient pour vivre honnêtement et pour travailler. Soucieux d'assurer à ses nationaux établis sur le territoire français le meilleur traitement possible et le maximum d'avantages et de garanties, le gouvernement italien sollicite du nôtre depuis longtemps un règlement définitif de cette importante question. On sait que les conventions d'établissement sont en principe établies sur la base d'une parfaite réciprocité. Certes, le nombre des Français fixés en Italie est infiniment moindre que celui des Italiens établis en France. Mais ce n'est pas une raison pour négliger de définir exactement la situation des uns et des autres. L'insistance du gouvernement de Rome nous semble, sur ce point, absolument légitime. M. Briand l'a si bien compris que, sans attendre la fin des pourparlers en cours, il a voulu signer le 3 décembre dernier avec le comte Manzoni un *modus vivendi*, valable jusqu'au 1er juin 1928, qui permettra d'attendre la conclusion de l'accord définitif.

A l'heure où nous écrivons, le texte de la convention provisoire n'est pas encore publié; il semble qu'elle assure, tant aux Français résidant en Italie qu'aux Italiens résidant en France, le traitement juridique dont jouissent les citoyens des deux États, notamment en ce qui concerne l'exercice des métiers et professions, les baux de location à usage commercial ou industriel, la compétence des tribunaux en certaines matières civiles, qui ressortissaient naguère à la juridiction des pays d'origine. Le principe de la réciprocité serait appliqué, non seulement aux individus, mais encore aux sociétés industrielles et commerciales.

On peut dire que ces dispositions, dont bénéficient beaucoup plus d'Italiens que de Français, ont été conçues de notre part dans l'esprit le plus large et le plus amical. « Toute petite chose! » déclarait, au lendemain de l'accord, M. Arnaldo Mus-

solini : cela tendrait à prouver que les Italiens en prétendent de nous quelques autres, et de plus grandes ; mais il ne se peut guère que, dans son for intérieur, le gouvernement de Rome n'apprécie à sa valeur l'avantage qu'il vient d'obtenir.

Il est probable que les négociateurs italiens voudront joindre au problème de l'établissement celui de la nationalisation. Ici les intérêts des deux pays s'opposent d'une manière si flagrante, qu'on aura quelque peine à les concilier. On y parviendra néanmoins, mais au prix de mutuels sacrifices, et à condition qu'aucune des deux parties n'attende de l'autre qu'elle fasse seule tous les frais de l'accommodement. Déjà nous avons toléré que les émigrants italiens vinssent s'installer chez nous avec leurs syndicats, leurs maîtres d'école, leurs prêtres, tout un encadrement destiné à rendre l'assimilation plus difficile. La seule prétention que nous ayons repoussée est celle qu'avaient avancée les négociateurs italiens de 1917, et qui ne visait à rien de moins qu'à rendre leurs nationaux travaillant en France justiciables des seuls consuls d'Italie : c'était ravaler la France au rang d'un pays de capitulations. Nous savons qu'on étudie à Rome de nouveaux moyens, propres à relier plus étroitement les émigrés à la mère patrie. Nous trouvons cette préoccupation très naturelle.

Mais les Italiens, de leur côté, ne trouveront pas extraordinaire qu'en face d'une dépopulation croissante, notre gouvernement cherche à augmenter le nombre des Français en rendant plus facilement accessibles aux étrangers fixés en France les formalités de la naturalisation. La race française, — si l'on peut ainsi parler, — absorbe et assimile avec une aisance remarquable les éléments allogènes qui entrent en contact avec elle : c'est une de nos forces; pourquoi négligerions-nous de nous en servir? Nos lois, — même la dernière en date, celle de 1927, — ne contraignent personne. On a parlé de « nationalisation forcée ». Mais l'étranger, pour qui la naturalisation s'effectuerait de plein droit, garde toute liberté de refuser la faveur qui lui est offerte. S'il ne la refuse pour ainsi dire jamais, c'est apparemment qu'il y trouve son avantage.

La même question se pose, en Tunisie, dans des termes un peu différents. Faute d'avoir pris à temps les mesures propres à assurer la prépondérance de l'élément français, le gouvernement du protectorat s'est trouvé, au lendemain de la guerre, en

face d'une situation pleine de dangers : à côté de 55000 Français, il y avait sur le territoire de la Régence 85000 Italiens, 13500 Maltais et 3000 Européens de nationalités diverses. Déjà, dans les milieux nationalistes d'Italie, — il n'était pas encore question de fascisme, — on calculait qu'en 1935 la Tunisie serait devenue italienne « par la force même des choses ». Les décrets de 1921, puis la loi de 1923 nous mirent en mesure d'absorber automatiquement quelques milliers d'Européens et d'israélites. Les naturalisations spontanées suivirent, de plus en plus nombreuses. Si bien qu'en 1927, l'écart entre Français et Italiens se trouvait réduit de 30000 à 18000.

L'opinion italienne s'est émue de ce résultat et nous en a fait grief, bien qu'il fût atteint par des moyens parfaitement légitimes et sans la moindre contravention aux accords particuliers qu'en 1896 nous avons conclus à ce sujet avec l'Italie. Jadis, lorsque les nationalistes agitaient devant lui la question tunisienne, M. Luigi Luzzatti ne manquait jamais de remettre les choses au point. « Vous n'oubliez qu'une chose, leur disait-il. En Tunisie, le gouvernement français a pris à sa charge tous les grands travaux de premier établissement; il a fait des routes, des adductions d'eau, des chemins de fer. Des capitalistes français ont créé les grandes entreprises agricoles et industrielles. Et c'est grâce à tous ces efforts, accomplis par la France, que nos émigrants, qui n'apportaient que leurs bras, en ont trouvé l'emploi facile et rémunérateur dans un pays tout équipé. »

On souhaiterait que les grands journaux italiens, au lieu de s'attarder à de vaines polémiques, missent honnêtement sous les yeux de leurs lecteurs quelques chiffres édifiants, comme, par exemple, ceux qui illustrent le récent rapport élaboré par M. Gallini. Ainsi l'opinion italienne apprendrait que le réseau routier de 5376 kilomètres, dont la Tunisie disposera en 1928, a coûté 92835000 francs; que, de 1923 à 1927, les chemins de fer, — plus de 2000 kilomètres en exploitation, — ont absorbé un crédit de 104 millions; que, dans le même temps, le débit des eaux captées pour l'alimentation des villes est passé de 63000 à 145000 mètres cubes, et celui de l'hydraulique agricole de 300000 à 500000; que, pendant ces mêmes quatre années, le gouvernement a dépensé plus de dix millions pour ouvrir 261 écoles primaires nouvelles et 14 nouveaux collèges ou lycées.

Nous ne sommes pas de ceux qui préconisent, pour la Tunisie, une « naturalisation à tour de bras » ; nous fondons trop d'espoir sur la qualité de nos forces intrinsèques et sur l'attrait qu'exerce naturellement, en dehors de toute contrainte, la situation de colon français dans un pays riche et bien organisé. Lorsque nous discuterons avec l'Italie le problème de la naturalisation en Tunisie, nous ne devrons pas plus oublier le rôle très efficace joué par l'émigration italienne dans la mise en œuvre de ce magnifique territoire, que les énormes sacrifices, au prix desquels la France l'a transformé et organisé. Le protectorat tunisien, nous ne l'avons pas seulement acquis par les efforts habiles et persévérants d'une politique parfaitement honnête ; nous en avons justifié et consacré la possession par un demi-siècle de travail fécond et de merveilleux progrès, dans tous les domaines.

Après cela, quand on aura cité la question des frontières entre la Tunisie et la Tripolitaine et celle de l'amélioration des rapports commerciaux, on aura, croyons-nous, épuisé la série des problèmes qui concernent exclusivement la France et l'Italie.

***

Il semble toutefois que l'opinion italienne, — sinon le gouvernement de Rome, — ait envisagé une discussion beaucoup plus large et portant sur des objets beaucoup plus considérables. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient au fameux « décalogue » promulgué par le *Giornale d'Italia* et aux listes de revendications dressées par quelques autres journaux, nous observons, chez nos voisins, une tendance très générale à confondre les deux ordres de problèmes qu'il nous paraît, à nous, indispensable de séparer.

D'abord, la question de Tanger. Il avait été convenu, dès 1904, que Tanger n'appartiendrait ni à l'Espagne ni à la France, et que la ville et le port seraient soumis à une administration internationale. Le principe de ce statut particulier devait être reconnu et consacré deux ans plus tard à Algésiras. L'application s'en révéla assez délicate, et c'est dans l'espoir de mettre fin aux difficultés qu'elle avait fait naître qu'en décembre 1923, la France, l'Angleterre et l'Espagne signèrent un nouvel accord. Cet accord n'a été reconnu ni par les États-Unis ni par l'Italie.

Le 7 août 1926, l'Italie et l'Espagne se liaient par une convention dont nous n'aurions pas évalué justement l'importance si, quinze jours après sa signature, M. Primo de Rivera n'avait donné à l'*A. B. C.* une interview retentissante. Des propos tenus par le dictateur espagnol, il semblait ressortir que l'Italie avait promis à l'Espagne son désintéressement bienveillant, touchant l'éventuelle annexion de Tanger. Le chef du gouvernement espagnol déclarait en effet que la possession de Tanger était indispensable à son pays. Singulière façon de dénoncer l'accord de 1923 par un article de journal.

Des négociations s'ouvrirent entre l'Espagne et la France, la Grande-Bretagne ayant signifié son intention de n'intervenir au débat qu'après que les deux puissances directement intéressées au Maroc se seraient mises d'accord. C'est à ces négociations que le gouvernement italien désire prendre part, et l'on répète volontiers de l'autre côté des Alpes que ce désir se heurte à une seule opposition, celle de la France. Il ne se pouvait guère qu'au lendemain du pacte de Madrid l'opinion française ne se demandât quels avantages l'Espagne avait bien pu promettre à l'Italie, pour que celle-ci lui laissât les mains libres à Tanger. La question était d'autant plus naturelle, et semblait d'autant plus inquiétante, qu'un semblable marché pouvait fort bien avoir été conclu à nos dépens. La question, jusqu'ici, est demeurée sans réponse. Mais il suffit de la poser, pour marquer du même coup le danger auquel nous nous exposerions, en acceptant d'aborder la question de Tanger dans un tête-à-tête avec l'Italie. Ce problème ne peut être discuté et résolu que dans une conversation à laquelle prendront part l'Espagne et l'Angleterre.

A plus forte raison en va-t-il de même d'une autre question plus vaste : le statut de la Méditerranée. Nous ne savons pas exactement pourquoi ni de quelle manière les Italiens en envisagent la revision. Mais ici encore les formules employées par leurs journaux sont de nature à éveiller certaines inquiétudes. On nous invite à reconnaître la « position centrale » de l'Italie, comme puissance méditerranéenne. Voilà une réalité géographique, à quoi nous ne contredisons pas. Mais on nous suggère aussi l'idée d'un partage d'influence, la Méditerranée occidentale devant ressortir conjointement à la France et à l'Espagne, tandis que la Méditerranée orientale ressortirait principalement

à l'Italie. On nous parle de constituer, entre la France, l'Espagne et l'Italie, une sorte d'« union méditerranéenne », un « bloc latin ».

Parlons sérieusement. Quelle peut bien être la valeur pratique d'un accord franco-hispano-italien au sujet de la Méditerranée, si la Grande-Bretagne n'en fait point partie? Gibraltar est anglais, Malte est anglaise ; les Anglais contrôlent absolument le Canal de Suez et pratiquement les Détroits. Par quelle fiction puérile les trois puissances « latines » feraient-elles de la Méditerranée leur domaine exclusif et prendraient-elles ce commun domaine pour base d'une action politique? Encore une fois, nous ne voyons pas bien l'opportunité d'une discussion qui aurait pour objet la « revision » du statut méditerranéen. Mais, à supposer que d'autres la voient, aucune des puissances intéressées ne pourrait être exclue du débat, et rien ne serait plus dangereux que d'en admettre la préparation, même lointaine, au cours d'entretiens particuliers.

Il ne serait pas moins imprudent de discuter en tête-à-tête avec l'Italie les problèmes relatifs à sa position dans l'Adriatique et dans les Balkans. L'Italie a dans l'Adriatique des intérêts considérables ; elle n'est pas seule à y en avoir. Quant à sa politique balkanique, sans revenir ici sur l'aigre polémique suscitée par la signature du traité franco-yougoslave, nous nous bornerons à rappeler le point de vue que la France a toujours soutenu et auquel l'Angleterre semble s'être ralliée : la politique d'hégémonie ou d'influence prépondérante pratiquée naguère dans les Balkans par l'Autriche-Hongrie a causé de trop grands désastres en Europe, pour que nous laissions une autre puissance, comme elle limitrophe, tenter la même aventure. « Les Balkans aux peuples balkaniques » ; voilà, croyons-nous, la formule qui s'impose, et dans les limites de laquelle l'Italie, comme les autres États, peut librement poursuivre ses entreprises de pénétration économique.

La question d'une redistribution des mandats coloniaux, que le gouvernement italien semble avoir déjà abordée dans une conversation particulière avec celui du *Reich*, est du ressort de la Société des nations. Nul ne peut méconnaître qu'en 1919, l'Italie, cavalièrement traitée par quelques grandes puissances, et d'ailleurs mal servie par ses représentants, fut exclue sans équité d'un partage où il n'eût pas été très difficile de lui faire

son lot. Nous souhaitons de grand cœur qu'elle soit plus heureuse lors d'une éventuelle redistribution, et qu'il soit ainsi donné satisfaction à quelques-uns de ses besoins les plus vraiment essentiels.

Restent deux grands problèmes : celui de la main-d'œuvre, que le gouvernement de Rome envisage naturellement au point de vue démographique italien, et celui de la répartition des matières premières. Ce sont, à proprement parler, des problèmes mondiaux. Pauvre en matières premières, riche en matière humaine, l'Italie avait un intérêt évident à lier les deux questions. Dès 1918, M. Victor Scialoja écrivait : « La main-d'œuvre est notre meilleure, notre plus grande richesse. Nous devons nous en servir, non seulement pour obtenir en faveur de nos ouvriers des conditions avantageuses, mais aussi pour suppléer, par des échanges, à notre pénurie de matières premières. »

Voilà le principe posé. La première application en fut faite l'année suivante, et à nos dépens. Nous avons eu la faiblesse d'admettre, pour quelques cas très particuliers, la prétention émise par le gouvernement italien de lier la fourniture de main-d'œuvre à la reconnaissance d'un droit de préemption sur une part du produit de l'exploitation. Rien n'était moins juridique. Aussi est-ce à bon droit que, lors de la Conférence internationale d'Immigration et d'Émigration, réunie à Rome en juin 1924, la thèse italienne de l'« échange » fut repoussée à une grande majorité. On ne voit pas qu'elle puisse être accueillie avec plus de faveur aujourd'hui qu'il y a trois ans. Si les deux problèmes de la main-d'œuvre et des matières premières viennent en discussion devant quelque aréopage international, — et il faut souhaiter qu'ils y viennent, — tout porte à croire qu'ils ne seront examinés et résolus que séparément.

***

« Si les Italiens ne possèdent ni fer, ni charbon, ce n'est pas leur faute ; mais ce n'est pas non plus la nôtre. » Ainsi s'exprimait récemment un écrivain français. C'est une boutade, mais elle traduit assez bien la pensée qui nous vient naturellement à l'esprit, lorsque nous voyons l'Italie rendre notre pays responsable de tous les mécomptes de sa politique, de toutes les lacunes de son économie, et compter sur la France, sur la France toute

seule, pour réparer les uns et combler les autres. Cette préférence est flatteuse, mais onéreuse, et il nous est impossible de l'admettre.

Nous ne sommes pas responsables des difficultés avec lesquelles l'Italie se trouve aux prises actuellement. Mais ce n'est pas une raison pour que, dans la mesure de nos forces et dans les limites imposées par nos intérêts légitimes, nous ne l'aidions pas à en sortir. Le gouvernement fasciste s'est mis hardiment à la besogne : en quelques années il a développé, au dedans et au dehors, une activité considérable et souvent efficace. Les efforts de M. Mussolini pour « coloniser » des provinces italiennes demeurées trop longtemps incultes, pour augmenter la production agricole, pour favoriser une émigration de qualité, ont déjà donné des résultats appréciables et en produiront bientôt de plus grands.

Mais le gouvernement italien aperçoit une limite à ces efforts : il voit arriver le moment où certaines collaborations étrangères lui deviendront indispensables; et, dès aujourd'hui, il tâche à se les assurer. Nous ne lui refuserons certainement pas la nôtre. Toutefois on ne conçoit guère une collaboration sous la forme d'une donation pure et simple. Si les Italiens nous tendent la main, ce n'est pas en mendiants, c'est en associés. Et ce sera la tâche des négociateurs, de rechercher et d'établir, entre la France et l'Italie, les bases d'une association également respectueuse de nos droits réciproques et également favorable aux intérêts légitimes et aux aspirations raisonnables des deux pays.

Causons donc avec l'Italie, amicalement, franchement et sans parti pris. Mais ne traitons avec elle que les problèmes qui sont exclusivement de sa compétence et de la nôtre, c'est-à-dire les problèmes franco-italiens. Nous avons déjà dit que la France ne peut pas songer un instant à aliéner, en faveur de qui que ce soit, la moindre parcelle de son propre héritage. Elle ne peut pas davantage donner ou promettre à qui que ce soit ce qui ne lui appartient pas. Les vieilles formules du « désintéressement bienveillant » et des « mains libres » se sont révélées trop dangereuses pour qu'on soit plus jamais tenté d'y revenir.

MAURICE PERNOT.

LES TROIS CRISES

DE LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

LETTRE

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes (1)

Mon cher Monsieur,

Votre illustre prédécesseur, F. Buloz, reçut un jour de deux bourgeois de la Ferté-sous-Jouarre une lettre où ils lui confiaient une remarque qu'ils avaient faite touchant l'abus des adjectifs. L'idée m'est venue d'user auprès de vous de la même liberté. On parle beaucoup de « crises » autour de nous : le mot fait impression et il est d'un usage commode. Souffrirez-vous qu'un lecteur assidu de Pascal et de Sainte-Beuve, de Racine et de Loti, de Malherbe et de Barrès, — et de la *Revue*, — vous confie en toute simplicité quelques réflexions sur certaines crises par où il lui semble que passe la littérature d'aujourd'hui ?

J'appelle la première une crise de contenu.

Considérons, si vous le voulez bien, monsieur, les mots de

(1) Bien que nous ne partagions pas toutes les opinions développées dans cette lettre, nous n'avons pas voulu priver nos abonnés des aperçus piquants qu'elle contient. En pareil cas, le jugement du lecteur rectifie toujours celui du critique (*N. du D.*).

littérature, de littéraire, de littérateur, dans leur acception la plus actuelle. Ils s'appliquent à des objets de plus en plus minutieux et à un personnel de plus en plus restreint. Avec une ardeur croissante la littérature tend à se confondre aujourd'hui avec les seuls ouvrages d'imagination. Sans doute elle offre encore un sens large, très large, hérité des générations antérieures. Mais à côté de ce sens large, vague, vulgaire, quasi léthargique, un sens terriblement actif, vivant, agressif, s'impose de plus en plus, selon lequel, à la limite de la littérature vraie, la littérature qui compte, la littérature digne de ce nom n'existe qu'à l'intérieur de la poésie ésotérique et du roman.

Cette tendance est nouvelle, relativement. Si, par exemple, on consulte la *Correspondance* de Grimm, qui offre l'équivalent de nos journaux et de nos courriers littéraires, on s'aperçoit que le champ de notre horizon s'est rétréci et que le nombre de nos curiosités « littéraires » a singulièrement diminué.

En ce temps-là, on ignorait cette opposition funeste des lettres et des sciences, qui ampute de moitié les préoccupations de l'intelligence et rapetisse exagérément la portée de la culture. Depuis cette opposition, en grande partie artificielle ou tendancieuse, la part des sciences ne cesse de grandir, au détriment de ceux que nos pères appelaient encore les « hommes de goût ». On transforme peu à peu en sciences rébarbatives, en spécialités compliquées, l'histoire, la critique même, tant d'autres disciplines.

A l'époque de Grimm la philosophie, l'économie politique, l'histoire, faisaient partie intégrante de la littérature. La médecine elle-même et l'histoire naturelle, au moins par leurs grandes vulgarisations, y appartenaient. Ouvrons au hasard la table des matières de cet ouvrage célèbre et qui mérite de le demeurer. C'est le tome quatre de la première partie. Nous y voyons défiler les sujets les plus divers, les plus « vivants » : *Des véritables intérêts de la patrie, brochure; Mémoire pour un mousquetaire accusé de séduction; Sur le rappel des protestants, ouvrage de M. de la Morandière; Sur l'auteur des Philosophes et de la Dunciade; Essai sur le luxe, par Saint-Lambert; Première représentation de l'Amateur, comédie en un acte et en vers de Barthe; Première représentation de Rose et Colas, opéra comique*

de Sedaïne et Monsigny; Réflexions sur l'inoculation, par Gatti; Traduction de l'Histoire d'Écosse de Robertson, par de la Chapelle; l'Homme de lettres, par Garnier, de l'Académie des inscriptions; Mort du grammairien Restaut. Et ainsi de suite.

Pendant trente années, Grimm et son équipe ont ainsi tenu au courant toute l'Europe des productions les plus diverses de la pensée française. Toute activité intellectuelle d'une certaine distinction était alors réputée littéraire : c'est l'origine du prestige que le mot de littérature exerce encore autour de lui, tout vidé qu'il soit des valeurs qui faisaient jadis sa dignité. Buffon était un homme de lettres. Qui songerait aujourd'hui à décerner ce titre à J.-H. Fabre, ou, plus près de nous, à M. Termier, si remarquables que puissent être ses ouvrages, d'un style si expressif, d'une présentation si pure, d'une élocution si limpide? Bossuet trouverait-il grâce aux yeux de nos snobs? Pascal, avec ses préoccupations techniques, ne serait-il pas trouvé insuffisamment littéraire? On peut se poser la question.

De nos jours, à force de se rétrécir, la littérature, pour un grand nombre d'écrivains, est devenue peu de chose, ce qu'on peut imaginer de plus mince et de plus menu : quelques vers ou succédanés de vers, et encore à la condition de ressortir à l'une ou l'autre des écoles réputées littéraires, une toute petite fraction du théâtre, la critique, dans la mesure où elle fait abstraction de la morale et des nécessités naturelles de la vie sociale, la biographie, où d'ailleurs nous excellons, et surtout la biographie romancée, enfin le roman lui-même, surtout quand il est bien osé, bien extravagant, bien amoral, le roman avec ses prétentions fabuleuses et disparates. Pour le reste, histoire, philosophie, économique, on en acceptera tout juste des vulgarisations élégantes, mais superficielles. Bref, n'est pleinement et augustement littéraire que le travail d'imagination. On s'écarte de la littérature dans la mesure où l'on se rapproche des faits. C'est ainsi que l'érudition, même avenante, et le savoir en général, dès qu'il assume un air de précision, semblent n'avoir plus rien de littéraire.

Sans doute les grandes revues continuent, par tradition, à tenir le public cultivé au courant des principaux mouvements de la pensée et des progrès des connaissances. A côté d'elles a surgi tout un ensemble de publications nouvelles, dont les adeptes se considèrent comme les pionniers de la

culture, et pour qui ces questions vitales paraissent non avenues. Il existe désormais, à côté du public véritablement informé, un public « littéraire », bien décidé à ce que nul ne soit littéraire hors lui et ses amis.

On alléguera, non sans quelque raison, la nécessité de la division du travail. Si Grimm revenait au monde, il lui faudrait opter. L'abondance des matières ne lui permettrait plus de disperser son attention entre tant d'objets devenus incompatibles. Déjà, chez lui, le théâtre occupait une place énorme : le roman a hérité de cette prépondérance. Il ne reste qu'à donner un cran de plus à la spécialisation pour obtenir les tendances purement « littéraires » d'aujourd'hui.

La « littérature » contemporaine regarde volontiers l'histoire, la philosophie (quand le snobisme ne s'en mêle pas), l'exposé des sciences économiques ou naturelles, comme des sujets secondaires. Son esprit de séparatisme est irréductible. Il conduit à faire de la littérature une occupation quasi ésotérique, sans précédent parmi nous.

Mais voyez la conséquence.

Depuis plusieurs siècles qu'il s'évertue, le roman finit par s'user. Types, situations, caractères, intrigues, il a tout exploré, tout épuisé. Le romancier d'aujourd'hui, — c'est du moins ce qu'il prétend, — cherche en vain des sujets normaux à traiter. Il n'y en a plus. Tout a été dit et bien dit, tout a été décrit de ce qui frappe communément l'esprit humain. On ne refera plus *Adolphe*, ni *la Cousine Bette*, ni *Bel-Ami*, ni *Jack*, ni *le Disciple*, ni *l'Éducation sentimentale*. Autrement dit, le roman est un genre qui s'affaiblit par son propre foisonnement, et, s'affaiblissant, il devient fébrile et boulimique. Le théâtre souffre de la même anémie.

A défaut du normal et du naturel, il cherchera donc des excitations étranges dans des cas singuliers et antiphysiques. La rue n'a plus rien à lui apprendre, les salons, les alcôves mêmes ne recèlent plus de secrets. Qu'à cela ne tienne. Il s'enfoncera dans les sous-sols de l'âme et de la société, il grossira prodigieusement des perceptions minuscules, s'appesantira outre mesure sur des sensations de transition, s'exaspérera au contact de ce qui ne dure pas, parce que ce qui ne dure pas est toujours nouveau et que le roman, trop vite saturé de l'éternel, n'a plus d'égards que pour le précaire et le passager.

Ainsi *la littérature d'imagination tend à constituer son domaine en dehors de ce qui fut considéré jadis comme son domaine même* : l'expression et la description des types fondamentaux de l'humanité, des traits majeurs de la société. Elle réserve sa curiosité pour les vices immondes, les aventures innommables, les méditations de l'imperceptible, les singularités, les anomalies. Elle tourne de plus en plus le dos à l'homme pour ne s'occuper que du dépravé, du raté, du maniaque. La vie ne l'intéresse plus que par ses bégaiements ou ses déchets.

Pouvait-on confier à l'imagination une sorte de primauté intellectuelle sans provoquer bientôt sa lassitude et son dégoût? Très vite, pour obéir à un public de blasés, d'excités, de mondains, qui délaissait pour elle des rivales moins prometteuses, elle devait, sous peine de déchoir, renouveler, coûte que coûte, l'intérêt, le renouveler *per fas et nefas*.

N'avons-nous pas assisté ainsi, dans la description du moi et du non-moi, dans le récit des événements, dans la peinture des caractères et l'introspection, à une sorte d'inflation des valeurs littéraires, par surenchère d'étrangetés? Le terme d'un pareil progrès était l'ennui. Il semble que dans plusieurs directions on l'ait dépassé, pour parvenir jusqu'à la nausée.

Quelle sera la fin de cette aventure? Le roman, comme quelques-uns le pensent, y perdra-t-il son prestige? On n'écrit plus d'épîtres, plus de chants royaux, on ne compose plus de chansons de gestes: de même en viendra-t-on à ne plus faire de romans? Ou bien se contentera-t-on de réduire la vitesse, de mesurer ses gestes, de borner ses investigations, de baisser la voix?

***

Le public se lassera-t-il, s'est-il déjà lassé d'un autre travers de la littérature contemporaine? J'arrive à la seconde crise, la crise de forme. A l'étrangeté des profondeurs répond ici l'étrangeté de la surface. Non que ces deux erreurs affectent nécessairement les mêmes œuvres. Mais de même qu'on préfère l'absurde, l'odieux ou le répugnant, on choisit volontiers par ailleurs le ténébreux.

Ce besoin, me direz-vous, est-il nouveau? La notion même de littérature ne divise-t-elle pas *ipso facto* le monde intellec-

tuel en deux camps, dont celui des profanes a toujours été populeux, mais honni? Oui, sans doute, mais quand Horace, après tant d'autres et avant tant d'autres, écartait la foule loin de ses chants, quand Sénèque se contentait d'un seul lecteur, ils cherchaient l'un et l'autre la sécurité dans des raffinements de bon aloi, d'où la discrétion n'était pas exclue, et dont la saveur restait accessible à un très grand nombre. Ce n'est plus le cas.

Aujourd'hui, la littérature, qui se pique d'être vraiment et supérieurement littéraire, s'entoure de murailles et de fossés. Elle se bariole et s'obscurcit, se tatoue, se hérisse, se cabre, se disloque, dans le dessein de faire savoir au monde entier qu'elle a horreur des touches vulgaires. Que de fanfares pour réaliser une retraite!

La rupture de la littérature d'avec la vie se présente ici sous un nouveau jour. Solitude, orgueil, particularisme s'apparentent volontiers. Du bizarre à l'inintelligible le chemin est court. Beaucoup d'écrivains actuels, parmi ceux qui se flattent de frayer des voies nouvelles, l'ont parcouru. L'euphuïsme, le gongorisme, le marinisme, la préciosité sont peu de chose à côté de ce qu'il est absolument indispensable d'appeler le charabia de la littérature dite d'avant-garde. Composition, style, syntaxe, mots eux-mêmes, tout est touché à la fois. Le règne du vague et la prééminence, l'usurpation du violent ou du saugrenu l'emportent sur la tradition française avec tout ce qu'il pouvait y avoir de paix et de limpidité attaché à ce mot. Le mal n'affecte plus seulement la littérature, mais la langue. Les mots, les phrases ont cessé de remplir leur rôle millénaire pour inaugurer une espèce de servitude incantatoire, où l'à peu près sévit. Les significations exactes se sont diluées dans des brumes de plus en plus opaques; le plan de l'intelligible s'est brisé en une multitude de fragments; les tours de force se sont métamorphosés en tours de passe-passe.

Le pis est que des esprits sérieux n'osent prononcer à ce sujet les paroles qui s'imposent et, terrorisés par le snobisme des incompétents et des mondains, se réfugient dans l'indulgence, quand ils ne poussent pas jusqu'à la complicité. L'ancienneté du fléau ne doit pourtant pas lui servir d'excuse ni de titre de naturalisation.

Me permettrez-vous, monsieur, de parler net une fois de

plus? Deux hommes, Rimbaud et Mallarmé, sont à l'origine de ce dévergondage. Leur influence, qui ne repose sur aucun mérite sérieux, a été véritablement prodigieuse. Depuis cinquante ans, un bon tiers de ce qui s'exprime « littérairement » a été contaminé par leurs théories.

Ce n'est pas la première fois qu'on les discute. Ne suffirait-il pas, pour les écarter définitivement, de les juger à leurs fruits ? « Il n'arrive même pas, disait de Mallarmé Jules Tellier, à être tout à fait inintelligible. » Disons qu'il s'en rapproche de très près. Des oisifs ont tenté de traduire ses vers en français. Des naïfs, ou des malins, se sont mis en tête de l'imiter. Quelle étrange aventure! Poser la langue, l'expression, en rivales de la musique, de l'algèbre, comme cela est séduisant pour l'intelligence! Et comme on voit qu'à l'origine de cette crise-là, aussi bien que de la première, s'affirme une méprise fondamentale sur le rôle et les limites de la littérature! Car Mallarmé ne pèche pas par manque, mais par déformation de l'intelligence. Il avait en outre le sens du rythme, le goût du ramassé. Je ne sache pas qu'aucun de ses innombrables disciples, même parmi les plus célèbres, ait réussi un vers comparable à son

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change,

qui, avec une dizaine d'autres aussi pleins, aussi substantiels, constitue le meilleur de son bagage.

Quant à Rimbaud, sa prétention à suspendre entre le mot et le sens un mystère indéfinissable, à relier les sons organisés en syllabes au royaume subjectif et arbitraire du subconscient, à tout suggérer sans rien préciser, c'est encore une aberration du même ordre. On veut pousser la langue hors de son domaine, en plein rêve. Ce n'est pas d'un sot, si l'on veut, mais sûrement d'un halluciné.

Mais il ne suffit pas d'être ingénieux, il faut être vrai. Un architecte qui ferait miroiter à sa clientèle l'avantage de combiner la piscine avec la chambre à coucher, l'ascenseur avec le cabinet de travail, les parterres avec le salon, risquerait fort de voir son programme sombrer dans le ridicule pour peu qu'il se mêlât de le réaliser. Mais le papier, comme on dit, souffre tout. Quand l'esprit est prévenu, quand la crédulité est déchaînée, quand le snobisme sévit, quand des esprits,

par ailleurs judicieux, perdent sur un point tout bon sens, la réalisation, si piètre qu'elle soit, bénéficie d'un écran sauveur où les mirages les plus imprévus se jouent. Il n'est pas très étonnant que des transpositions critiques comme les œuvres de Rimbaud et de Mallarmé, toutes pitoyables qu'elles soient, rallient de nombreux suffrages et provoquent même une sorte d'hallucination collective.

Le prestige de ces deux esprits ressortit plus à l'expérience mystique qu'à la littérature proprement dite. Cas pathologique bien plus que littéraire. Si l'on isole leur œuvre de son support dogmatique, qu'en reste-t-il? Des phrases énigmatiques, des sonorités infécondes. Le charme est rompu. La puérilité de ces deux tentatives apparaît. On s'aperçoit que le but essentiel de la littérature est méprisé. On n'écrit, après tout, que pour se faire entendre. Or, l'obscurité est si pesante autour de Mallarmé qu'une bonne moitié de ses vers n'a pas encore trouvé de traducteurs et qu'on discute toujours, entre initiés, pour savoir si *Une saison en enfer*, de Rimbaud, est une œuvre satanique ou une tentative d'apologétique religieuse.

En réalité, Mallarmé et Rimbaud ont jeté la littérature hors d'elle-même, sous couleur de lui faire réaliser un progrès. Dorénavant, le nom de littéraire sera ésotériquement réservé à tout ce qui figure en marge de la littérature, soit en deçà, soit au delà, en dessus ou en dessous. Aux sujets saugrenus feront vis-à-vis des balbutiements et des échos, des essais, des brouillons. On ne parle plus, on soupire, on hurle, on se contorsionne: on n'écrit plus, on dispose les mots comme les fragments d'une mosaïque, dont les signaux mystérieux acquièrent soudain une valeur barbare, dont personne jusqu'alors ne s'était encore avisé.

Ce sera une des énigmes de la vie intellectuelle au xxe siècle que cet enthousiasme pour l'informe et le germinant. On dirait que, fatiguée de son fardeau millénaire et des liens précis qui en retenaient l'assemblage, l'intelligence l'ait jeté bas pour se mettre à en contempler amoureusement le désordre. La littérature d'avant-garde a la haine du discours ordonné, hiérarchisé, de toute succession combinée, maîtresse de ses voies. Son ardeur vise à en disperser les éléments, à en libérer, pour ainsi dire, jusqu'aux molécules, quitte à faire de ces débris confus son admiration et sa jalousie.

Il s'agit bien de rendre, de communiquer, de toucher, de plaire! La littérature n'a plus rien de commun avec ces vieilleries. Elle devient tour à tour du travail d'arrière-boutique, de l'expérience de laboratoire, une annexe de l'hôpital, une foire aux échantillons. Sa joie sommaire est l'hilarité du barbare devant le temple qu'il a détruit, et dont il explore révérencieusement les décombres. Plus accablé que soutenu par une culture dont la ligne et la correspondance lui échappent, il raffole d'une phrase égarée, d'un mot retrouvé, il les fixe curieusement, les découpe, les combine en fétiches, les truque en babioles. Il s'enchante de formes qu'il croit nouvelles et qui n'ont de nouveau que la brisure ou le désaccord. Que de génie ne faut-il pas pour ramasser des métaphores disloquées ou des anacoluthes disjointes! Que de génie ou que d'enfantillage?

Dans une pareille débâcle, cette fois-ci, ce n'est plus le roman, c'est la poésie qui se trouve atteinte. On voit toute une école organiser son culte apparent autour de divinités inappréciables : d'abord les deux génies totems, Rimbaud, avec ses incandescences obscures et brutales, Mallarmé étiré jusqu'aux suprêmes évanouissements, puis le poignant et acrobatique Laforgue, puis un fol pur et simple, l'auteur de l'interminable et obscène *Maldoror*, Isidore Ducasse, puis le plaisantin Alfred Jarry, puis Guillaume Apollinaire, dont les cocasseries laborieuses passent soudain pour des trouvailles insignes, puis quelques poètes authentiques, introduits là sans doute par inadvertance, au nombre desquels figure Baudelaire, — Baudelaire, dont on peut penser beaucoup de bien et beaucoup de mal, mais dont on ne peut nier que le système d'inlassables corrections, qui tendent obstinément à une harmonie plus pleine, une mélodie plus soutenue et une clarté plus intense, ne constitue le désaveu le plus cinglant que l'on puisse imaginer pour ces pédants d'inspiration chaotique.

On nous présente comme « le plus grand poète actuellement vivant » un écrivain qui aventure, par centaines, des lignes imprimées dans le genre de celles-ci, en marge de toute intelligibilité :

> Comment vivre ailleurs que près de ce grand
> arbre blanc de cette lampe.
> Le vieillard a jeté une de ses dents d'ivoire.

A quoi bon continuer à mordre ces enfants qui ne meurent jamais, etc., etc.

Sous prétexte de saisir la pensée, la poésie, dans leur racine même, on fabrique à grand peine des incongruités intellectuelles, qui n'ont même plus la jeunesse, l' « emballement » ou l'ignorance pour excuses. Tout cela est voulu, concerté, codifié. Le snobisme, c'est-à-dire la faveur incapable de fournir ses raisons, est allé à ce langage petit nègre comme à d'autres époques il se rua vers le phébus.

Il y aurait de ma part, n'est-ce pas, mon cher monsieur, quelque outrecuidance à découvrir que la littérature française n'est pas vouée à la clarté par une destination surnaturelle. A maintes reprises, s'il ne s'était trouvé quelque génie de bon sens, du type Malherbe, du type Boileau, pour réagir contre des tendances certaines au brouillamini, cette clarté nationale, dont nous sommes justement fiers, courait les plus grands risques. Sans parler des crises majeures que nous avons connues, et surmontées, dans cet ordre-là, rappelons-nous les critiques provoquées au début du XVIIIe siècle par les passionnants essais d'introspection de Marivaux, — du Marivaux romancier, bien entendu, — dont un Marcel Proust nous donnera la continuation et la fabuleuse surcharge. Si nous souffrons aujourd'hui d'une véritable maladie de galimatias, c'est que depuis cent ans il ne s'est rencontré personne d'assez autorisé, ou nulle succession de critiques assez courageux et assez persévérants pour entreprendre avec méthode la défense vigoureuse du génie français. Les déformations actuelles, après tout, remontent indirectement au romantisme, à son goût du vague, de l'instinctif, du primitif. Nous vivons aujourd'hui au milieu de l'instinctif sclérosé. Adieu la mélodie de Gérard de Nerval et certaines chansons de Musset, de Marceline Desbordes-Valmore, où Verlaine s'agite déjà !

***

Ce qui aggrave le mal, c'est maintenant le contraste de cette littérature solitaire, sénile, usée, qui s'émiette, avec ses prétentions dogmatiques. Le littérateur tend à usurper la place réservée au prêtre, au philosophe, comme conduc-

teur de pensée. C'est la troisième crise, la plus redoutable.

Là encore nous continuons le romantisme.

Pourquoi donc faites-vous des prêtres
Quand vous en avez parmi vous?

La boutade, — plus qu'une boutade, hélas! — de Victor Hugo, a été prise au sérieux. La question est du reste complexe, et la part du public, dans cette erreur, compte pour le moins autant que celle des écrivains.

Au surplus, il importe de faire certaines distinctions. Il s'est produit, par exemple, au XIXe siècle, en faveur du roman, un tel achalandage que des écrivains, qui en d'autres temps eussent été philosophes, historiens, critiques, se sont faits romanciers, sans renoncer pour cela ni à leur formation ni à leurs goûts. Même en dehors du roman à thèse, qui n'émane pas toujours nécessairement d'écrivains appartenant à cette catégorie d'esprits, il existe un grand nombre de fictions dont le contenu doctrinal supporte aussi aisément, souvent même plus aisément, l'examen des spécialistes que tel ouvrage dogmatique. On trouve dans Balzac, dans Bourget des pages aussi solides que dans Bonald.

Par ailleurs, si les prétentions des créateurs de fictions à régenter leurs semblables sans posséder pour cela le moindre mandat, pas plus de leur génie que de leurs études, se sont fait jour assez continument depuis Jean-Jacques et le romantisme, la part de la critique et du public n'est pas mince dans l'appréciation du rôle dévolu à ces créateurs et à leurs œuvres. En étudiant, en appréciant un auteur d'imagination, on s'est trop fréquemment habitué à parler des types humains qu'il réalise, comme on parlerait des thèses ou de la doctrine d'un penseur professionnel, même quand ces types ne répondent qu'à des choix injustifiables en dehors de l'esthétique pure ou à des singularités physiologiques. Peu à peu, des équivalences esthétiques ont vicieusement remplacé les valeurs morales, philosophiques, religieuses; peu à peu, une contamination s'est effectuée, au terme de laquelle nous voyons la « vie » et les diverses « attitudes », même les plus gratuites, devant la vie, telles qu'on peut les discerner au théâtre ou dans la fiction, substituer leurs valeurs équivoques aux corps de philosophie, aux systèmes de sociologie ou de politique.

Il ne s'agit certes pas d'interdire au roman les grands sujets. Bien au contraire. Il s'agit de signaler cette déviation qui consiste à noyer une précision dans une allusion, une affirmation dans un symbole, une notion dans un à peu près, une idée dans un personnage mouvant et trouble, une théorie dans un paysage, de telle façon que des particularités insignifiantes usurpent le premier plan de la perspective et faussent toutes les conclusions qui en découlent. Or, cela est inséparable de la « littérature ».

La « littérature » substitue non pas nécessairement, mais facilement, à la raison et aux faits, un vague ensemble de choses aimées ou haïes, dont l'odieux ou le succès dépend non du bien ou du mal, du juste ou de l'injuste, de l'inopportun ou de l'utile, du vrai ou du faux, saisissables et discutables en tant que tels, mais de valeurs aussi intellectuellement secondaires que l'humeur d'un artiste, la cadence d'une phrase, l'agrément des images ou l'heureux agencement d'une intrigue. Là est proprement le scandale. Ce que trop de critiques appellent complaisamment la « philosophie » d'un auteur d'imagination, n'a souvent pas de réalité en dehors de la sphère éclairée par son talent d'écrivain.

Au milieu du XVIIe siècle, Charles Sorel se scandalisait de ce que beaucoup de personnes n'avaient dans leurs bibliothèques que des romans. Il se scandalisait des progrès de la futilité dans le monde. Le risque était pourtant moindre à cette époque, où la lecture d'un roman n'équivalait presque jamais, même subjectivement, à la connaissance d'une théorie importante. Maintenant, au contraire, on ne compte plus ceux qui s'imaginent posséder une question pour en avoir frôlé les arêtes au cours de quelque dialogue romanesque !

Quant aux personnages mis en scène et à l'espèce de suggestion collective qui peut émaner de leurs actes, là encore, le goût de nos écrivains pour l'anormal et le scabreux fait un péril de ce qui n'était qu'un travers. Imaginez don Quichotte revenant de nos jours, et s'entichant, non pas de *Tirant le Blanc* ou de la série plantureuse des *Amadis*, mais de cette multitude de confessions morbides, de souvenirs cyniques, de récits équivoques, d'épisodes lubriques dont se compose une bonne moitié de la « littérature » à la mode ! Dans le désarroi contemporain, n'oublions pas qu'une foule d'esprits vont

chercher, consciemment ou inconsciemment, leurs directions dans des ouvrages d'une désolante frivolité. L'état d'esprit du jeune intellectuel moyen nous est assez bien fourni dans la correspondance, récemment éditée, d'Alain Fournier et de Jacques Rivière. On voit ces deux adolescents, fort intelligents et grands liseurs, raisonner du monde et de la vie comme s'il n'existait, pour s'y reconnaître, que des œuvres « littéraires », comme si la grande affaire, et la seule possible, fût de modeler son moi d'après Stendhal ou d'après Flaubert. Je stylise, pour mieux caractériser.

Un des plus pénibles résultats de cette méprise est d'engager sur des terrains trompeurs des discussions qui risquent de devenir d'autant plus violentes que les termes en sont posés de travers. On aventure parfois, sur des ouvrages ridicules ou presque toujours insuffisants, les plus hautes valeurs mystiques, religieuses, sociales. On embrouille, dans les données d'un particularisme effréné, de vastes intérêts spirituels ou intellectuels, qui gagneraient, au contraire, à être isolés et considérés indépendamment de toute contingence.

Un écrivain communiste, M. Édouard Berth, a publié, récemment, un livre d'essais sur *la Fin d'une culture*, la nôtre, incriminée de frivolité. Divers essayistes ont dénoncé l'exagération des préjugés « féminins » dans le lancement des livres et des théories à la mode. Une foule d'observateurs déplorent la légèreté de nos préoccupations intellectuelles. D'où qu'ils viennent, ces reproches retombent de tout leur poids, qui est lourd, sur l'abaissement de la littérature et ses ambitions invraisemblables. Le vague du terme et l'ampleur de son objet n'ont pas peu contribué à développer chez nous la mégalomanie intellectuelle en même temps que la tendance au moindre effort. La littérature ne vise à rien de moins qu'à prononcer sur toutes choses des jugements définitifs, sans s'astreindre à la moindre technique de pensée.

***

Vous me direz, monsieur, que je dresse un réquisitoire et qu'il serait facile, jusqu'à un certain point, de le réfuter : on n'aurait qu'à choisir, parmi les écrivains qui nous entourent, ceux que le fléau épargne et qui, par leur réserve

et leur sérieux, continuent les plus solides de nos traditions. Au sein même du désordre il serait aisé de découvrir de larges pans de discipline. On ne saurait nier au surplus que tout le côté décoratif de la littérature n'ait été heureusement rajeuni par ceux des écrivains dont l'effort, considéré en bloc, reste le plus contestable... Cela est vrai. Il est vrai aussi que la poussée de l'absurde se fait de jour en jour plus pressante et commence à ébranler des cerveaux qu'on tenait inconsidérément pour bien assis. On observe à cet égard, autour de certains écrivains, dans leurs tolérances et leurs encouragements, d'étranges disparates et un panachage de goûts bien fait pour autoriser les pires craintes.

Il est également incontestable que des génies authentiques, des talents de premier ordre ont été, peut-être irréparablement, pervertis, obscurcis, déséquilibrés par cette horreur de la plénitude et de la limpidité qui caractérise les théories dites « nouvelles ». Qu'on leur fasse le maximum de concessions possibles, il restera toujours qu'on ne bâtit pas une grande littérature et qu'on n'inaugure pas une grande période littéraire, en exaspérant jusqu'à la folie le sens de la singularité et de la divagation. Peut-être l'école de 1660, en généralisant l'étude de l'Homme et du Naturel, avait-elle méconnu avec excès les droits et les intérêts de l'individuel, mais à coup sûr le romantisme, dont nous sommes en train d'éliminer certaines toxines, en concentrant l'intérêt sur « l'homme appelé Lysias », a posé un principe qui devait à la longue exercer démesurément notre sens du détail et de l'unique.

Une grande consolation nous est offerte au milieu de cet affligeant spectacle : ces égarés ne sont pas communément des médiocres, ces malades ne sont pas tous des agonisants. Les seules littératures dont on doive désespérer, ce sont celles qui meurent de faim, de silence et de léthargie. A part un petit nombre d'énergumènes, de réclamistes et de déments, la très grande majorité des écrivains, dont on note ici les tendances, sont des victimes et non des fauteurs. La multiplicité des petites chapelles, des petits salons, la persistance d'habitudes fantasques et spécieuses, le besoin d'innover, les changements prodigieux qui affectent partout en même temps la guerre, la politique, la finance, l'art et les plus antiques acquisitions de l'humanité civilisée, l'impatience d'expérimenter jusqu'au bout

la valeur de certaines recettes ou la fécondité de certaines intuitions, tout cela n'explique-t-il pas les crises dont je viens de vous parler?

Alors, monsieur, ne pensez-vous pas qu'il est grand temps de réagir? Pour moi, cette nécessité ne fait pas de doute. Entre une nation et sa littérature les relations intimes sont trop connues. On a pu soutenir que l'immense conflit, qui mit récemment aux prises l'Europe et le monde, fut à l'origine la bataille de quelques cerveaux. Il ne serait pas absolument insensé d'expliquer, comme on l'a fait, une grande partie de la défaite allemande par Hegel et par Nietzsche, et de la débâcle russe par Tolstoï. Aussi devons-nous veiller avec soin, par amour pour notre pays, sur les idées et les habitudes mentales qu'on y répand. Jamais une littérature, telle que celle dont je viens d'esquisser l'image, ne serait capable de faire face à nos destins. Il y a une discipline supérieure de l'esprit, dont elle est la dérision.

Mais, en réagissant, tâchons plutôt de réadapter que d'anéantir, d'utiliser que de bannir. Qu'une dose copieuse de ridicule se déverse sur les provocations de quelques arrivistes, mais qu'elle ménage le talent fourvoyé, la bonne volonté crédule. Tout ce que je voudrais voir détruire, c'est ce préjugé du « Dieu nouveau » dont le sens nous est caché, qui ne se révélera que peu à peu et dont il importe de ne pas effaroucher les révélations. Trop de sottises ont bénéficié de ce culte.

Excusez-moi, mon cher monsieur. J'ai peut-être abusé de votre patience. Il faut beaucoup pardonner à ceux que de grandes passions émeuvent.

RENÉ JOHANNET.

LA PRÉTENDUE CONJURATION FRANCO-RUSSE

RÉPONSE AU SÉNATEUR OWEN

La campagne tendant à libérer l'Allemagne et l'empereur Guillaume de la responsabilité de la guerre, se poursuit avec ardeur aux États-Unis. Un livre de M. Robert L. Owen, ancien sénateur des États-Unis pour l'Oklahoma : Conspiration de la Russie impériale 1892-1914, *vient de paraître qui développe la thèse suivante : l'alliance franco-russe n'aurait été rien autre chose qu'une machination préparée de longue main par la Russie et ayant pour objet de lancer l'Europe dans une guerre générale en vue de permettre la réalisation des ambitions russes à Constantinople et dans les Balkans. M. G. Hanotaux était particulièrement qualifié pour réfuter cette thèse, en démontrant le caractère éminemment défensif et pacifique de l'alliance franco-russe.*

Ce qui paraîtra le plus frappant dans la publication de l'ancien sénateur R. L. Owen, c'est que, se piquant d'impartialité, il présente, dans sa critique des origines de la guerre, avec une complaisance évidente, tous les arguments favorables à l'Allemagne et à l'Autriche, et, dans un esprit de dénigrement, le rôle des alliés, amis de l'Amérique. De telle sorte que les torts semblent toujours d'un côté, les desseins pervers de l'autre.

Un tel procédé d'argumentation rappelle, à s'y méprendre, la fameuse propagande engagée par l'Allemagne aux États-Unis, au début de la guerre, propagande qui, en raison de ses exagé-

rations, se retourna, finalement, contre ses auteurs. Il en sera de même de celle-ci; un parti pris si évident enlève à l'ouvrage toute force de persuasion. C'est un plaidoyer d'avocat, non un verdict de juge.

M. R. L. Owen déclare qu'il n'est pas un historien. Cette déclaration n'était pas nécessaire : car on voit assez qu'il connaît, aussi mal que possible, les faits dont il parle. Ce singulier avocat n'a même pas feuilleté le dossier qui lui était communiqué : il accepte, telles quelles, les allégations de son client.

La thèse de l'ancien sénateur n'est pas nouvelle : il l'emprunte aux livres allemands, connus et déjà réfutés, de Stieve, de Siebert, sans parler de certaines polémiques françaises, le tout résumé et exposé déjà, aux États-Unis, par M. H. E. Barnes.

En vue de préciser les responsabilités de la guerre, le système nouveau consiste à ne plus s'en tenir, comme on le faisait au cours des premières polémiques, à l'examen des événements qui ont accompagné ou suivi immédiatement l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, mais à embrasser un champ beaucoup plus vaste, en remontant plus haut dans le passé. Cet incident funeste ne serait que l'étincelle qui a déterminé l'incendie; mais la guerre n'aurait été, en fait, que la suite et le résultat voulu d'une longue et puissante machination due à la complicité franco-russe; et cette conjuration remonterait à la conclusion de l'alliance entre les deux pays, plus de vingt ans avant la guerre. Il faudrait donc admettre ce fait, bien invraisemblable, que deux ou trois générations d'hommes politiques, appartenant aux partis les plus différents, se seraient donné le mot pour poursuivre, avec une persévérance incroyable, en Russie et en France, un crime de lèse-humanité.

Telle est la grande découverte lancée, sous une forme nouvelle, pour tromper et séduire l'opinion américaine.

Avant de développer cette thèse, M. Owen s'est-il donné pour tâche de contrôler les affirmations qui lui étaient fournies et de les appuyer sur une étude générale du sujet? A-t-il présenté un tableau exact de l'Europe durant les vingt années qui ont précédé la guerre? A-t-il enquêté sur les textes qu'il a cités, sur les incidents nombreux qui se sont produits? A-t-il, en un mot, éclairé d'un clair rayon le point de vue auquel il s'est placé? Rien de tout cela. Bien au contraire, si l'exposé

qu'il présente se distingue des précédents, c'est par une méconnaissance incroyable des réalités. Aussi nous contenterons-nous, pour établir combien il mérite peu de créance, de signaler quelques-unes des extraordinaires lacunes que sa thèse présente et qui suffisent pour la ruiner.

Tout d'abord, M. Owen ignore, tout simplement, Bismarck! La falsification de la dépêche d'Ems, le rapt de l'Alsace-Lorraine, la grande manœuvre impérialiste et militaire de la Prusse qui, dépouillant le faible Danemark, bousculant l'Autriche dès 1866, révolutionnant l'Allemagne, accablant et meurtrissant la Pologne, avait établi violemment, sur l'Europe, une hégémonie, qui est devenue, à la fin, insupportable à tous, rien de cela ne compte à ses yeux.

Et quand, plus tard, cette même politique, poursuivie par un génie diabolique, ayant rejeté l'Autriche hors de l'Allemagne, lui a indiqué, et presque imposé, à titre de compensation, la conquête progressive des Balkans, Bosnie et Herzégovine, Sandjak de Novi-Bazar, Serbie, Albanie, Macédoine, Salonique, conquête qui mettra le feu à l'Europe, cela ne lui paraît mériter aucune considération. La politique poursuivie par l'Autriche, complice de l'Allemagne pendant un quart de siècle et qui aboutit à la guerre de 1914, il la supprime, — c'est bien simple.

A ses yeux, l'histoire commence à l'alliance franco-russe. Mais comment comprendre et faire comprendre le caractère de cette alliance sans indiquer ses causes, c'est-à-dire l'offensive prise, d'abord, contre l'Europe entière, par l'ambition allemande, puis par l'ambition autrichienne? Comment écarter du débat cette longue préméditation dont Bismarck lui-même se faisait tant d'honneur, et qui se résume en ce fait capital, la Triple-Alliance? Triple-Alliance qui, conclue bien avant l'alliance franco-russe, se trouvait, à son apogée en 1887, transformée en un *pacte offensif*. Selon l'aveu du grand homme lui-même, cette politique, longuement mûrie, avait pour objet « de jeter le monde germanique contre le monde slave ». L'évocation de cette position d'attaque, prise délibérément, acceptée d'un cœur joyeux, suffirait, à elle seule, pour anéantir la thèse de M. Owen. Elle résout la question qui se pose naturellement pour juger un conflit quelconque : « Qui a commencé? »

Venons-en, maintenant, à l'alliance franco-russe. M. R. L. Owen s'est-il seulement donné la peine de l'étudier dans son texte, dans son caractère, dans ses applications, puisque c'était, pour lui, le document initial de la fameuse conjuration? Pas davantage. Il affecte d'ignorer et il ignore peut-être qu'elle a toujours été expressément *défensive*. En tout cas, il ne veut pas reconnaître que, dans les échanges de vues qui se produisirent au moment même de l'accord et, à maintes reprises ultérieurement, il fut toujours, *toujours*, stipulé que l'alliance laissait en dehors de ses engagements les affaires d'Orient, Constantinople et les Balkans, qu'elle s'opposait expressément à toute entreprise de la Russie dans cette région et que, par conséquent, loin de fomenter les ambitions russes dans ce sens, elle les apaisait et *les immobilisait* par les rappels les plus formels. Il suffit de citer, à ce sujet, deux ou trois textes parmi tant d'autres, qui font la pleine lumière sur ce point capital.

Au moment même où le pacte militaire, qui est le premier acte de l'alliance, se conclut, c'est-à-dire en août 1892, le ministre français de la guerre, M. de Freycinet, écrit, en propres termes, à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, M. de Montebello : « Si le gouvernement russe, ce qui est possible, soulevait la question de l'application de la Convention au cas où il y aurait une guerre avec l'Autriche seule, le général de Boisdeffre (signataire de la convention) *a l'instruction formelle de moi, Freycinet, de ne pas le suivre sur ce terrain*... MM. de Freycinet et Ribot sont convaincus que l'opinion publique, en France, ne comprendrait pas que nous nous engagions pour une guerre sur un théâtre plus éloigné. »

Quand, plus tard, l'accord fut transformé en alliance, j'étais ministre des Affaires étrangères : j'eus alors avec le prince Lobanoff, chancelier de l'Empire russe, des conversations officielles qui écartaient nettement toute perspective d'un concours apporté par la France à la politique orientale de la Russie.

Ces échanges de vues, si nets, si catégoriques, *qui obtinrent l'adhésion formelle de l'éminent homme d'État russe*, on les trouve exposés dans mon *Histoire de la guerre*, t. I, p. 203-204. Ils avaient été consignés à diverses reprises, officiellement d'abord sur le moment même, en 1897, dans une lettre que j'adressais à notre ambassadeur M. de Montebello, et dont

voici le passage le plus caractéristique : « J'ai cru devoir parler à M. de Mohrenheim (ambassadeur de Russie) de la situation en Orient. Je lui ai dit que, si un conflit venait à éclater au sujet de la Mer Noire et des Détroits, notre pays *ne paraissait nullement disposé à prendre une part active dans les événements militaires qui pouvaient survenir*, alors que les risques seraient si grands et les avantages pour la France si peu apparents. L'ambassadeur de Russie a abondé dans mon sens et m'a dit qu'il connaissait trop l'état de l'opinion pour se faire illusion à ce sujet. »

Dans une autre lettre officielle, sont relatés les entretiens postérieurs que j'eus sur le même sujet, avec le comte Mouravieff, successeur du prince Lobanoff : « Je lui rappelai le véritable caractère de cette politique *qui consiste dans le maintien obstiné d'une attitude défensive* et dans l'abstention de la part des alliés de toute initiative séparée... L'Allemagne vous poussera sur les détroits et à Constantinople, ai-je ajouté. *Elle a déjà offert au prince Lobanoff d'abord, puis à l'empereur Nicolas, le Bosphore qui, à vrai dire, ne lui coûte rien.* Mais *prenez garde*, l'Allemagne est une tentatrice experte. Vous auriez l'appui de notre diplomatie, mais, *pas d'illusions en ce qui concerne notre concours militaire.* Le vrai service que nous rendrions à la Russie serait *d'observer une neutralité* qui obligerait l'Allemagne à agir de même, etc. »

On voit de quel côté vient la tentation : *toujours de l'Allemagne.* Et on voit, aussi, d'où viennent les conseils de sagesse se référant au caractère même de l'alliance : *toujours de la France* ! Comment peut-on dire, maintenant, que l'alliance fut une conjuration montée en vue de la guerre, puisque ses auteurs la ramenaient toujours à sa raison essentielle, la paix ?

Voilà donc que la thèse de M. Owen s'effondre dans son allégation capitale : sa base est détruite, puisqu'elle fausse le caractère de l'alliance franco-russe et qu'elle la présente dans un sens absolument opposé à son principe et à ses applications.

M. Owen est-il mieux renseigné quand il s'agit du rôle de l'alliance franco-russe dans le développement de l'histoire européenne jusqu'en 1914 ? Écartons mille détails où sa discussion s'embarrasse en des controverses secondaires, et posons-nous, pour serrer de près la thèse de la conjuration, les deux ques-

tions véritablement décisives : « Où trouve-t-on, pendant ces vingt années, *l'esprit d'agression*? » — « Où trouve-t-on, à l'heure critique, *la volonté d'agression*? » En signalant les lacunes du réquisitoire de M. L. R. Owen sur ces deux points, nous en aurons fini avec sa thèse et avec son livre.

Où fut l'*esprit d'agression*? Pas en France, selon l'aveu même de M. R. L. Owen, qui rejette toute la faute sur la Russie et sur son ambassadeur, M. Izvolski. Or, M. Owen ne peut pourtant ignorer, que, tout de suite après la conclusion de l'alliance, la Russie se rapprocha de l'Autriche et conclut avec elle un *arrangement de désintéressement réciproque dans les Balkans* (5-17 mai 1897). Et cet arrangement, — connu en diplomatie sous le nom d'accord de Muerzsteg, — fut renouvelé et confirmé, en 1904, par un accord *de neutralité* stipulant que les deux puissances, « unies par des vues identiques sur la politique conservatrice à suivre dans les pays balkaniques, *se soutiendraient l'une l'autre*, au cas où quelque autre puissance porterait atteinte au *statu quo* ».

Cet accord amical présida de longues années aux relations austro-russes.

Par qui fut-il violé? Tout le monde le sait : il fut violé par le ministre autrichien baron d'Æhrenthal, qui, ayant reconnu, dans son poste d'ambassadeur en Russie, la faiblesse de cet empire après la guerre russo-japonaise, passa outre aux engagements solennels de son pays, et annexa brutalement la Bosnie et l'Herzégovine que Bismarck avait fait occuper à titre précaire par l'Autriche au Congrès de Berlin.

L'engagement conclu entre les deux empires était ainsi rompu et l'Autriche faisait un pas décisif, au détriment des peuples slaves, dans son plan de conquête vers Salonique.

La Russie, frappée en plein visage, dévora en silence un tel affront et cette violation injurieuse de l'accord. C'est qu'elle savait que le moindre mouvement de sa part déchaînerait la guerre, l'Allemagne soutenant à fond l'Autriche. Le chancelier, prince de Bulow, l'a proclamé avec solennité : « L'Allemagne, dit-il, a jeté son épée dans la balance. » Dans cet événement, véritable point de départ de la future guerre, où se trouve donc l'*esprit d'agression*? Qui peut en douter? A Vienne et à Berlin.

Cet esprit de provocation est tel, dans cette période, du

moins de la part de l'empereur Guillaume, que le conseiller le plus fidèle de l'Empereur, le baron Holstein, écrit dans une lettre remontant à 1906 et publiée en 1919 par le *Suddeutsche Monatshefte* : « Il n'y a plus qu'un moyen de prévenir les dangers certains de l'avenir. Il faut absolument s'opposer fermement à toute provocation inutile... *Toutes les provocations viennent de l'Empereur* ou bien ont pour but de lui plaire... Ce n'est pas seulement à l'étranger, c'est en Allemagne que l'inquiétude augmente en présence de cette autocratie. »

Voilà pour l'*esprit d'agression*. Est-il, encore une fois, du côté de l'alliance franco-russe, toujours réservée, prudente, pacifique, tandis que les Empires du centre se montrent toujours audacieux, provoquants, animés de l'esprit de conquête et de guerre?

Et la *volonté d'agression*, enfin, c'est-à-dire la résolution formelle de recourir aux armes pour trancher la difficulté balkanique, où la trouve-t-on à la veille même de la guerre? Cela ne peut pas davantage faire de doute : elle est encore du côté de l'Autriche, poursuivant son dessein de conquête et soutenue à fond et sans aucun esprit d'apaisement et de modération, par l'Allemagne. Les documents sortis des archives de Rome permettent de faire, sur ce point, une lumière aveuglante.

Cette guerre contre la Serbie, qui fut le point de départ de la guerre de 1914, l'Autriche-Hongrie était résolue à la déclarer dès avril 1913, *c'est-à-dire plus d'un an avant l'assassinat de l'archiduc Ferdinand*. Décidée à accomplir ce programme d'extension dans la péninsule des Balkans qui lui avait été offerte comme pot-de-vin de la Prusse, pour l'indemniser de son expulsion de l'Allemagne, elle avait résolu de prendre les armes dès cette date, au risque de déchainer une guerre générale. Et, ici encore, il ne s'agit pas d'une hypothèse ou d'une déduction tirée de simples vraisemblances : il s'agit d'un fait patent. En effet, une proposition *officielle* fut faite, à cette date, par le cabinet de Vienne au cabinet de Rome, tendant à une action soudaine et commune contre la Serbie.

M. de San Giuliano était, alors, ministre des Affaires étrangères à Rome. Il prévint aussitôt, en ces termes, M. Giolitti, président du conseil, alors absent : « Merey (l'ambassadeur d'Autriche) m'a dit *officiellement* au nom de Berchtold, que celui-ci

croyait le moment venu, pour l'Autriche et pour l'Italie, de se mettre d'accord sur une action commune en vue d'agir solidairement et également... On pourrait demander un mandat européen pour l'Autriche et l'Italie, un tel mandat *ne devant toutefois pas être limité à la seule opération éventuelle sur Scutari, mais, bien entendu, à tout État balkanique qui se rebellerait contre la volonté de l'Europe* dans la question des frontières de l'Albanie tant au nord qu'au sud. »

Le recours à un soi-disant mandat européen était une fiction, puisque, de toute évidence, ni la Russie ni les autres puissances n'y consentiraient. Il s'agissait bien d'une agression simultanée et sans provocation, d'une alliance de brigandage offerte à l'Italie. Et c'est bien ainsi que l'Italie le comprit. En effet, M. de San Giuliano télégraphiait, le 9 août 1913, à M. Giolitti : « *L'Autriche a communiqué à nous-mêmes et à l'Allemagne son intention d'agir contre la Serbie...* »

L'Italie eut l'honnêteté et la sagesse de ne pas prêter la main à ce véritable crime contre la paix et contre l'humanité. Et ce fut même cette démarche d'une atroce audace qui mit fin à la Triple-Alliance.

Un an après, l'archiduc Ferdinand était assassiné dans des circonstances qui sont restées obscures. L'Autriche saisit, cette fois, l'occasion. Se jetant, tête baissée, dans l'entreprise décidée depuis longtemps, elle adressa à la Serbie l'ultimatum qui eut les conséquences que l'on sait. Et elle trouva encore, en ces journées décisives, le plein et entier concours de l'Allemagne. Celle-ci n'hésita pas davantage, et « jeta, — pour de bon cette fois, — son épée dans la balance ».

Où se trouve donc la *volonté d'agression*? Où se trouve la conjuration poursuivie de longue main? Où se trouve la politique de conquête, la politique d'invasion, la politique de provocation, telle que la définissait le baron de Holstein?

Et que devient la fameuse conjuration franco-russe qu'a lancée si pompeusement, en Amérique, le sénateur R. L. Owen, en dépit de la vérité, de l'histoire et de la justice?

G. Hanotaux.

DE QUI SONT LES
CONTES DE PERRAULT?

On célébrera ces jours-ci le troisième centenaire de la naissance de Charles Perrault, « l'auteur des *Contes* ». On n'a pas besoin de ces rappels de la chronologie pour relire les grands écrivains, et le souvenir de celui-ci n'est certes pas uniquement lié au hasard des éphémérides : tant qu'il y aura des enfants dans le monde, il sera toujours actuel... Mais l'occasion est trop bonne aux grandes personnes de revenir et de s'attarder un moment sur le mince ouvrage qui porte son nom immortel : car il y a une affaire des *Contes*, qui n'a point été complètement élucidée jusqu'ici, et pourtant mérite de l'être. En effet, de qui sont-ils exactement ces charmants « *Contes* de Perrault », qui ont enchanté notre enfance et font peut-être plus de plaisir encore à notre âge mûr? Sans doute, la question est vaine. Je crois que nous ne le saurons jamais; et le saurions-nous, l'intérêt de ce petit livre n'en serait ni diminué, ni accru. Mais enfin le problème est posé, et le demeurera longtemps sans qu'on puisse au juste déterminer la part précise qu'y put prendre l'illustre inventeur de la colonnade du Louvre. Après beaucoup d'autres chercheurs, cependant, nous voudrions tenter ici d'introduire un peu de clarté en ce débat, sinon la définitive lumière...

On sait la vie de cet honnête homme, frère de Claude Perrault, l'architecte (qui fut aussi, pour avoir pratiqué la médecine, ce « fameux assassin » dont Boileau s'est si méchamment moqué). Ses *Mémoires* posthumes donnent sur son *curriculum*

des renseignements que la critique n'a pas infirmés jusqu'ici : né en 1628, le 12 janvier, avocat, poète, auteur avec son frère d'un travestissement du VIe chant de l'*Énéide* où certaine ombre de cocher nettoyant l'ombre d'un carrosse à l'aide de l'ombre d'une brosse divertissait tant Cyrano, ses premiers vers sur un *Portrait d'Iris* lui furent dérobés par Quinault qui s'en fit passer pour l'auteur aux yeux d'une belle à séduire, et avoua, par la suite, le larcin. Fouquet tenait Charles Perrault en grande estime et fit même recopier par un spécialiste son *Dialogue de l'amour et de l'amitié* sur vélin « avec de la dorure et de la peinture ». Colbert ne l'appréciait pas moins et le mit de ce conseil d'hommes de lettres chargés par lui de donner leurs avis « sur toutes les choses qui regardent les bâtiments et où il faut de l'esprit et de l'érudition » : cette petite académie fut le noyau de la future Académie des inscriptions. C'est dans cet emploi que Perrault suggéra au ministre l'idée de la colonnade du Louvre et l'emporta finalement, dans des circonstances piquantes, sur le célèbre chevalier Bernin, venu de Rome tout exprès. A l'Académie française, dont il fut, Perrault eut l'occasion de faire triompher quelques-unes des ingénieuses conceptions que lui avait suggérées son caractère imaginatif et pratique. Il décida la Compagnie à rendre publiques les séances de réception, inventa une machine capable d'assurer le secret des votes, et pour exciter l'émulation au travail du Dictionnaire, souffla à Colbert de créer ces jetons de présence que les Immortels se partagent en leurs réunions.

Lorsque Colbert voulut fermer aux badauds le jardin des Tuileries, ce même Perrault n'hésita pas à se prononcer contre le ministre, et, dans ses protestations, fit valoir l'intérêt qu'il y avait à laisser le menu peuple profiter librement de ces beaux espaces aérés et fleuris. « Je suis persuadé, dit-il, que les jardins du Roi ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous les enfants puissent s'y promener. » Colbert sourit à ce discours et ne parla plus d'interdire l'accès des Tuileries à qui que ce fût.

Et nous n'avons rien dit des œuvres de Charles Perrault, des *Hommes illustres de ce siècle*, du *Parallèle des anciens et des modernes*, de ses poèmes sur *Saint Paulin* ou sur *Adam et la création de l'Homme :* ce n'est pas ici le lieu d'en étudier le mérite ou le discrédit. Ce qu'il convient pourtant de rappeler, car cela va nous ramener aux *Contes*, c'est la part importante

et grande que l'auteur de *Grisélidis* devait prendre à la querelle des Anciens et des Modernes, dont il avait fourni lui-même le prétexte, avec un poème sur *le Siècle de Louis le Grand*, lu à l'Académie le 27 janvier 1687, et dans lequel il exaltait ses contemporains aux dépens de l'antiquité :

Je vois les anciens sans plier les genoux;
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous.

Boileau, indigné, fit explosion et risposta, sans craindre de prendre son adversaire personnellement à partie, lui et sa famille, où, disait-il, la « bizarrerie d'esprit » était commune; et il n'est que de feuilleter les épigrammes du critique et ses *Réflexions sur Longin* pour voir à quel ton, pour sa part, il fit monter la polémique. Les réponses mesurées du « moderne », comme dès lors on appela Perrault, sont, au contraire, tout à son honneur : Boileau lui-même fut obligé de rendre hommage à sa probité, dans une lettre de 1700, quand la paix fut faite entre les deux camps, ce qui n'empêcha d'ailleurs pas le satirique de larder encore plus d'une fois son contradicteur, quand l'occasion s'en présentait.

Pour se consoler des coups reçus dans la bagarre, — et il avait quelques mécomptes d'un autre ordre à panser : Le Tellier ne l'avait pas maintenu dans la petite Académie, — Perrault continuait d'écrire. L'heure était venue de la retraite, et lui qui avait tant aimé les vers, en son jeune âge, il y chercha derechef un remède à ses déplaisirs. Et c'est alors qu'il composa sa « nouvelle » de *Grisélidis*, lue publiquement à l'Académie, le 25 août 1691; insérée aussitôt dans le recueil de poésies que publiait chaque année la Compagnie, puis imprimée à part la même année, avant d'être réimprimée avec les contes de *Peau d'Asne* et des *Souhaits ridicules*, tous deux également en vers, en 1694.

Ces histoires n'étaient pas nouvelles. *Grisélidis* vient de Boccace, les *Souhaits* sont une fable populaire, et *Peau d'Asne* est un vieux récit que l'on retrouve chez Bonaventure Des Périers. Scarron, Cyrano, Molière, La Fontaine (*Si Peau d'Asne m'était conté*...), Retz et beaucoup d'autres y ont fait allusion longtemps avant la version rimée de Perrault, et La Porte nous a fait connaître que sa nourrice racontait *Peau d'Asne* à Louis XIV enfant. Au reste, on voit par ses contes en vers et plus

explicitement dans la dédicace et la préface qu'il a mises à *Grisélidis*, que Perrault, à cette époque où il avait passé la soixantaine et s'occupait avec beaucoup de soin de l'éducation de ses enfants, montrait un goût particulier pour ces naïfs récits qui plaisent aux jeunes cervelles. *Grisélidis* avait été bien accueillie : il n'y avait eu que Boileau toujours pour se moquer, et citer avec ironie « le conte de *Peau d'Asne* et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie française ». Est-ce à cause de ce persiflage, ou pour toute autre raison, que Perrault n'osa imprimer sous son nom le livre auquel sa fortune allait être à jamais et glorieusement attachée, ce recueil de contes en prose, publié sans mention d'auteur, en 1697, chez Barbin, sous le titre d'*Histoires ou contes des temps passés, avec des moralités*?

Il est de fait que ce volume rarissime, — les bibliographes n'en connaissent qu'un très petit nombre d'exemplaires, et sans doute on n'en compterait guère plus d'une demi-douzaine, — est seulement précédé d'une épître dédicatoire à Mademoiselle [Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur du futur Régent].

Cette épître est signée P. Darmancour, et débute ainsi : « On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil, mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter... » Le privilège, daté du 28 octobre 1696, était accordé à ce même P. Darmancour qui le passa lui-même à Barbin; et P. Darmancour, c'est le nom du troisième fils de Charles Perrault, Pierre Perrault Darmancour, né en 1678, mort en 1700. Il n'avait donc pas encore dix-neuf ans, et non dix, comme l'a dit Walckenaer, à cette date de janvier 1697 où parut son petit volume. Faut-il voir en ce jeune homme l'auteur des *Contes*? La question a été posée, et débattue. Elle mérite de l'être encore.

Nous avons exposé les faits, qui sont clairs. Voyons un peu les arguments, les opinions contradictoires : c'est par eux que l'affaire s'embrouille.

***

Les *Contes du temps passé*, attribués à Charles Perrault, n'ont pas été publiés sous son nom de son vivant. La dédicace porte que c'est un enfant qui les a composés; et c'est à cet enfant, devenu jeune homme entre temps, qu'est accordé le

privilège. Cette même année 1697, le libraire Moetjens, de la Haye, publie une contrefaçon de l'édition française et originale des *Contes*, sur le titre de laquelle il imprime : « *par le fils de M. Perrault, de l'Académie française.* » Moetjens avait-il une raison précise de savoir que ce livre était réellement du fils, ou s'est-il seulement fondé sur l'assertion et la signature de la dédicace? On l'ignore. Il est à noter cependant que Moetjens devait être fort au courant des choses de la littérature française, et qu'il accordait assez d'importance au livre qu'il contrefaisait, puisqu'en dehors de son édition, il avait déjà reproduit ces huit récits dans son *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*, La Haye, 1694-1697 (1).

Mais voici mieux. En 1696, un an avant la première impression des *Contes*, une femme de lettres, Mlle L'Héritier, cousine de Perrault, avait fait paraître un volume d'*Œuvres mêlées* où figure un conte de sa main, *Marmoisan*, qui, par une rencontre singulière, est dédié à Mlle Perrault, fille de l'académicien et sœur de ce P. Darmancour qui nous occupe. Dans cette dédicace, Mlle L'Héritier, qui faisait, elle aussi, des contes, dit que se trouvant un jour en compagnie, la conversation en vint à rouler sur Charles Perrault : « On parla de la bonne éducation qu'il donne à ses enfants; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit; et enfin on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément. On en raconta quelques-uns et cela engagea insensiblement à en raconter d'autres. Il fallut en dire un à mon tour... Il fut nouveau pour la compagnie, qui le trouva à son goût et le jugea si peu connu qu'elle m'a dit qu'il fallait le communiquer à ce jeune conteur qui occupe si spirituellement les amusements de son enfance... J'espère que vous en ferez part à votre aimable frère, et vous jugerez ensemble si cette fable est digne d'être placée dans son agréable recueil... » Voilà qui est net.

Et qu'est-il permis d'en conclure, sinon que, dans un cercle ami de la famille Perrault, il est notoire, un an avant la publi-

(1) Au point de vue de la valeur du texte des *Contes* imprimés dans ce *Recueil*, cette publication n'offre pas d'intérêt. Nous l'avons examinée de près : le *Recueil* de Mœtjens reproduit purement et simplement *la Belle au Bois dormant*, telle qu'elle avait d'abord été donnée par le *Mercure galant*, et les sept autres contes, d'après le texte du volume de Barbin dont la priorité ne fait pas de doute.

cation des *Contes du temps passé*, qu'un des fils de M. Perrault a mis depuis peu sur le papier des contes naïfs, et qu'il l'a fait avec tant d'agrément qu'on s'y intéresse autour de lui. *Depuis peu*, cela, en 1696, peut signifier 1695; et cela même le signifie certainement, puisque *la Belle au Bois dormant* paraîtra dans *le Mercure galant*, dès février 1696. Et à cette date l'*aimable frère* de Mlle Perrault, ce *jeune conteur* qui occupe si spirituellement *les amusements de son enfance*, a seize ou dix-sept ans; il n'y a donc pas désaccord avec la dédicace de P. Darmancour, offrant à Mademoiselle ses contes « composés par un enfant ». Admettons tout au plus que ce garçon de dix-huit ans et demi se rajeunit un peu, en se donnant pour tel. Au reste, il s'agit de huit récits, et il ne les a pas écrits tous à la fois : il a dû commencer plus tôt, quand il avait environ quinze ans (1). Autre conclusion à tirer du témoignage de Mlle L'Héritier : une année avant le volume, ces contes étaient connus des amis de la famille, et il est loisible de supposer qu'il en devait circuler des copies.

D'autres contemporains ont-ils parlé des *Contes* de Perrault? Oui. Deux d'entre eux, à notre connaissance : deux érudits, l'abbé du Bos et l'abbé de Villiers. Apportent-ils un fait précis? Le premier seul est formel. L'autre ne produit qu'une opinion. L'abbé du Bos, dans plusieurs de ses lettres à Bayle, parle en effet des *Contes*, et dit ceci : « Ce même libraire (Barbin) imprime aussi les *Contes de ma mère l'Oye*, par M. Perrault. Ce sont des bagatelles auxquelles il s'est amusé autrefois pour réjouir ses enfants. » Et encore : « M. Perrault vous salue... Il dit que vous n'avez point raison, parce qu'il aura été assez bonhomme pour écrire des contes, de penser qu'il puisse croire votre compliment... » Telle est *la seule* affirmation contemporaine en faveur de Charles Perrault; encore, la seconde peut-elle se prendre aussi bien pour une allusion aux contes en vers. Pour l'abbé de Villiers, en 1699, deux ans après la publication du livre chez Barbin, il fait paraître son *Entretien sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps pour servir de*

(1) Cette question de l'âge du jeune Darmancour a son importance, puisque prononçant contre lui, Walckenaer, lui donnant par erreur dix ans en 1697, tire argument en disant qu'il était trop jeune pour avoir pu composer les *Contes*; tandis que d'autres adversaires, lui restituant son âge véritable et même un peu plus, prétendent que ses dix-neuf ans ne concordent pas avec ce que dit la préface de cet écrit composé « par un enfant », et avec l'allusion de Mlle L'Héritier aux « amusements de son enfance ».

préservatif contre le mauvais goût, sous la forme d'un dialogue entre un Parisien et un provincial. Le provincial amène la conversation sur les contes « que l'on *attribue* au fils d'un célèbre académicien », preuve déjà que la question était posée dans le public à cette époque. Le Parisien répond : « Quelque estime que j'aie pour le fils de l'académicien dont vous parlez, j'ai peine à croire que le père n'ait pas mis la main à son ouvrage. » C'est une opinion, rien de plus, et qui ne contredit nullement la thèse des partisans du fils : même elle implique une certaine reconnaissance que l'ouvrage est du fils, auquel le père aura simplement mis la main. Notons enfin le silence gardé par Boileau sur les contes en prose. On a vu dans quelle piètre estime il tenait les contes en vers : s'il avait su ou cru que les contes en prose étaient de Charles Perrault, pourquoi lui, si peu ménager de ses épigrammes contre son adversaire, se serait-il abstenu de le brocarder à nouveau ? La paix entre eux n'était pas faite encore en 1697.

Quoi qu'il en soit, les *Contes du temps passé* seront réimprimés pendant deux siècles sous le nom de *Contes de Perrault*, ce qui, au demeurant, ne prouve rien, la valeur critique et documentaire de ces éditions étant nulle, puisque plusieurs d'entre elles ajoutent au texte original des récits qui lui sont parfaitement étrangers, comme *Finette ou l'adroite princesse*, qui est de Mlle L'Héritier, et une version de *Peau d'Asne* mis en prose, qui n'est certainement pas de l'auteur des *Contes*.

***

Walckenaer est, parmi les érudits intéressés à la solution de ce curieux problème de paternité littéraire, le premier qui ait cru devoir nier que Charles Perrault fût le véritable inventeur de ces histoires. Dans ses *Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault et sur l'origine de la féerie* (1826) et dans la nouvelle version de cette étude, placée en tête de l'édition des *Contes* publiés chez Mame en 1836, il affirme que « les *Contes de fées* publiés par Perrault sous le nom de son fils ne sont pas de lui », et il s'ingénie longuement à le démontrer. Mais ce n'est pas au profit du fils, et la thèse de Walckenaer tend simplement à établir, — ce dont nul ne doute aujourd'hui, et ce que l'auteur lui-même a reconnu tout le premier, — que l'auteur des *Histoires ou contes du temps passé* n'a rien inventé ; « qu'il n'a

fait, en les composant, que rédiger des récits transmis par la tradition, qui servaient de son temps, dans la bouche des nourrices et des bonnes, à amuser les enfants ». Suivait une longue dissertation sur les vieilles fables germaniques, l'importance des fées dans le folklore gaulois et breton, l'assimilation des ogres aux Huni-gours et aux Oïgours des invasions huniques.

Chemin faisant, Walckenaer n'a pas omis de mentionner l'attribution de la rédaction des récits de *ma Mère l'Oye* au fils de l'académicien Perrault; mais il se contredit lui-même, quand après avoir émis que « le succès de *Peau d'Asne* (en vers) donna à (Charles) Perrault l'idée de mettre par écrit, mais en prose, les *Contes de ma mère l'Oye* », il admet un peu plus loin la collaboration de son fils P. Darmancour, au sujet duquel il écrit : « Il (Charles) livra d'abord à son jeune fils, dont l'éducation l'occupait beaucoup, ces récits à composer comme des exercices d'étude, et la naïveté des phrases enfantines du jeune P. Darmancour lui ayant paru favorable à ce genre de composition, il la conserva en partie, et disposa le tout pour l'impression. »

Deux pages plus loin encore, Walckenaer, prenant texte de la dédicace signée Darmancour, fait, si l'on peut ainsi s'exprimer, machine en arrière et ruine sa précédente explication (qui est la bonne, à notre avis) : « ... P. Darmancour, c'est-à-dire Perrault Darmancour. Ce nom est celui d'un fils de Perrault. Mais l'éditeur des *Mémoires* posthumes de cet académicien nous dit, dans une note, que Perrault est le véritable auteur des *Contes de fées* publiés sous le nom de son fils, ce que personne n'ignorait : Perrault avait alors soixante-huit ans, et il eut quelque scrupule de faire paraître sous son nom une production aussi frivole. On ne fut pas la dupe de ce stratagème, ou plutôt lui-même ne désirait pas qu'on s'y trompât, puisque son fils était, dit-on, tout au plus alors âgé de dix ans : Perrault empruntait le nom d'un enfant plutôt par décorum que par déguisement ou par ruse. » Relevons tout de suite la faiblesse de cet argument, fondé sur une note sujette à caution, et l'âge inexact de P. Darmancour. Walckenaer dit qu'il était « tout au plus alors âgé de dix ans » : il se trompe, nous l'avons déjà vu. D'après le dictionnaire de Jal (2e édition, page 1321) et les recherches de M. Paul Bonnefon, Pierre Perrault Darmancour est né le 21 mars 1678; il n'a donc pas encore dix-neuf ans en

janvier 1697. — La note sujette à caution est celle de l'éditeur des *Mémoires* posthumes de Charles Perrault, l'architecte Patte, qui, les publiant, et fort mal, en 1759, les fit suivre d'une petite note où, mentionnant les divers ouvrages laissés par Perrault, il fit figurer, en effet, les *Contes en prose*. Quelle autorité peut avoir, sur un point aussi minutieux d'histoire littéraire, cette attribution indiquée, cinquante-six ans après la mort de l'académicien, par un architecte à qui, d'autre part, le dernier et savant éditeur des *Mémoires*, M. Paul Bonnefon (1), a pu justement reprocher l'inexactitude et l'arbitraire de sa publication?

Ce que Walckenaer avait indiqué, en acceptant la possibilité d'une collaboration du père et du fils, a fait depuis, l'objet d'une intéressante et pénétrante étude de l'érudit Marty-Laveaux qui, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (15 avril 1900), posait avec autant de netteté que de modération le problème sous ce titre : *Quelle est la véritable part de Charles Perrault dans les contes qui portent son nom*? Marty-Laveaux a recueilli tous les arguments, et, avec beaucoup de mesure et de tact, nous semble en avoir tiré les déductions les plus acceptables. Perrault aurait-il craint de compromettre sa dignité en reconnaissant qu'il était l'auteur des *Contes*? « Ce scrupule eût été un peu tardif pour qui avait déjà fait paraître trois contes de fées en vers... »

Du trait déjà cité de l'abbé de Villiers, on peut retenir que l'ouvrage est du fils, et que le père y a mis la main ; — tout au moins que « Darmancour a pu avoir dans la composition des *Histoires* une petite part que l'indulgence paternelle a pris plaisir à exagérer ». Marty-Laveaux signale en outre les oppositions, les divergences profondes des *Contes en vers* et des *Contes* en prose ; il ne nie pas l'intérêt assez constamment pris par Perrault et par tous les siens aux récits des temps abolis : et relevant à son point de vue l'hypothèse de Walckenaer, il conclut que les choses ont dû se passer de la sorte : 1° une narration de nourrice ; 2° une rédaction brève, précise, correctement enfantine, due à Darmancour ; 3° enfin, le père a mis la dernière main à ce travail en y ajoutant les traits d'un esprit délicat... Le plus difficile était de déterminer avec exactitude la part de

(1) *Mémoires* de Charles Perrault, publiés par M. Paul Bonnefon, chez Laurens, 1 vol. 1909.

cette collaboration à trois personnes. Les récits populaires ont fourni la base : et pour ce qui est de la rédaction « Darmancour est probablement le seul qui, dans cette petite société raffinée (des Perrault), se soit montré simple et naturel... Les qualités particulières qu'on y trouve, et dont il n'y a nulle trace ni dans les *Contes en vers* de son père, ni dans les autres contes en prose de son temps, lui appartiennent en propre. »

Ces qualités particulières, ce goût de la nature, cette manière de parler, naïve, vive, courte, cet imprévu, cette jeunesse : voilà justement ce qui, aux yeux clairvoyants de Marty-Laveaux, constitue « l'inconscient trait de génie de Darmancour », lequel a su ne rien changer aux récits qu'il recueillait avec une charmante ingénuité. « La seule préoccupation (du père) fut d'accommoder au goût du jour ces récits de nourrice transcrits par son fils avec une fidélité trop scrupuleuse à son gré. Il imagina de les égayer en les terminant par des moralités en vers... Inutile de s'évertuer à prouver qu'elles sont d'un autre ton, et même d'une autre main que les contes. » Au père encore appartiendraient tous ces traits frondeurs, galants ou parodiques, ces fines remarques de psychologie féminine, d'une préciosité joliment subtile, dont le texte définitif est, çà et là, parsemé et comme émaillé. Mais, en dépit de ces enjolivements, « ce qui persiste de ces contes, ce qu'on entendra sans relâche, jusqu'à la postérité la plus reculée, c'est cette petite voix grêle (d'un enfant) ; elle traversera les siècles, pour redire, sans y rien changer, aux générations successives de bambins attentifs, les vieux contes de sa nourrice ».

***

Nous avons déjà eu, au cours de ces notes, l'occasion de citer le nom et les travaux de Paul Bonnefon, dernier éditeur des *Mémoires* et auteur de trois études approfondies sur Perrault, sa vie et son œuvre, parues entre 1904 et 1906 dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. La troisième de ces études, consacrée aux dernières années de l'auteur des *Hommes illustres* et du *Parallèle*, apporte un fort contingent d'objections à la thèse de Marty-Laveaux ; et quoique en plusieurs endroits Bonnefon reconnaisse qu'un doute puisse subsister, il demeure en fait convaincu que les *Contes de ma*

mère l'Oye sont bien du seul Charles Perrault. Bonnefon n'ignore rien de la question ; il cite du Bos, et naturellement s'appuie de son dire. Il cite Villiers, mais pour s'en servir dans son propre sens. Il cite aussi Mlle L'Héritier : mais là, sans peut-être insister beaucoup, il nous semble. L'argument de Mlle L'Héritier est une gêne pour les partisans exclusifs de Charles Perrault. Mais Paul Bonnefon, le premier, a fait une découverte importante qui, dès l'abord, a bien l'air d'apporter la clef du problème ici évoqué. Le premier, en effet, Bonnefon s'est avisé qu'avant d'être publié dans le petit volume de Barbin, un des plus jolis contes de *Ma mère l'Oye, la Belle au Bois dormant*, avait d'abord paru (devançant d'onze mois le volume) dans le *Mercure Galant* de février 1696.

Cette publication est d'un intérêt très grand, à cause des variantes nombreuses que l'on relève entre la version du *Mercure* et la leçon de l'édition originale : nous en dirons un mot tout à l'heure. Or, le rédacteur du *Mercure*, en publiant la *Belle au Bois dormant*, faisait précéder ce récit de la petite note suivante : « Quoyque les Contes des Fées et des Ogres semblent n'estre bons que pour les enfans, je suis persuadé que la lecture de celuy que je vous envoye vous fera plaisir. Il est écrit d'une manière agréable, et le style convient parfaitement au sujet. On doit ce petit ouvrage à la même personne qui a écrit l'*Histoire de la petite Marquise* dont je vous fis part il y a un an, et qui fut si applaudie dans votre province. »

Touchons-nous la fin du mystère ? On le dirait : mais patience.

Qu'est-ce que c'est que cette *Histoire de la Petite Marquise* ? Bonnefon nous l'apprend : le *Mercure* avait en effet inséré dans son numéro de février 1695 un récit non signé, intitulé *Histoire de la Marquise-marquis de Banneville*, où l'on voyait un garçon habillé en fille et une fille habillée en garçon, qui, à la fin du conte, s'épousaient. « Cet imbroglio, dit Bonnefon, rappelle la manière de Mlle L'Héritier et sans doute l'histoire est-elle de son invention. » Acceptons cette attribution. Et, de la note du *Mercure*, acceptons aussi pour l'instant ce que pense Paul Bonnefon : « cela est évidemment pour dépister les soupçons. » Cela veut dire que Charles Perrault, peu soucieux de publier sous son nom sa *Belle au Bois*, d'accord avec l'éditeur du *Mercure*, a fait insérer cette note qui tend à faire attribuer

ce conte à l'auteur d'un autre récit, précédemment publié par la même revue. Lui seul, en effet, aurait intérêt (selon la thèse Bonnefon) à dépister ainsi la curiosité du public, s'il est vrai que l'auteur des *Contes en vers* n'a pas consenti, pour une raison quelconque, à passer pour celui des contes en prose. Toutefois, à examiner cette note du *Mercure* qui embrouille tout, au moment où l'on espérait qu'elle allait apporter quelque lumière, si l'on cherche dans un autre sens que Bonnefon, n'est-il pas permis de supposer par exemple ceci :

— Ou d'abord une erreur matérielle du *Mercure*, qui d'ailleurs, citant une de ses précédentes publications, ne sait même pas lui donner son véritable titre : il rappelle vaguement l'Histoire de la Petite Marquise, et non pas l'*Histoire de la marquise-marquis de Banneville*. « La même personne, dit-il, qui a écrit *l'Histoire de la Petite Marquise* dont je vous fis part il y a un an... » Mais Perrault n'est-il pas, lui aussi, l'auteur d'une autre petite marquise, et n'a-t-il pas écrit et publié sous son nom *la Marquise de Salusses ou la patience de Grisélidis* ? On pourrait très bien admettre la confusion, et que l'éditeur du *Mercure*, ayant dans l'esprit la *Marquise* de Perrault, ait écrit « la Petite Marquise » en pensant à la nouvelle anonyme qu'il avait publiée un an auparavant dans son recueil. La confusion s'expliquerait, par un lapsus, sans qu'on ait besoin de faire intervenir ici l'intention d'une supercherie. — Mais passons.

— Ou, comme l'indique Bonnefon, il s'agit bien de la *Marquise-marquis de Banneville*, dont l'auteur et celui de *la Belle au Bois* ne feraient qu'un. Dans ce cas, l'attribution demeure aussi incertaine, puisqu'elle aboutit à une conclusion aussi hasardeuse. En fait, il ne saurait s'agir d'un même auteur : le style et l'esprit des deux contes est trop différent.

— Ou la *Marquise* est d'un autre : Mlle L'Héritier, si l'on veut, comme le croit Bonnefon ; et le *Mercure*, en la publiant, la donne en effet pour être l'ouvrage d'une personne du sexe (février 1695, page 12). Alors, ce serait elle qui aurait apporté au *Mercure* le texte de *la Belle au Bois dormant*, et le rédacteur abusé aurait attribué de bonne foi ce récit à la personne qui le lui remettait, et qu'il connaissait déjà pour avoir publié un autre conte de sa main. Dans ce cas, rien n'empêche de supposer que Mlle L'Héritier a simplement apporté au *Mercure* une

copie de *la Belle au Bois* telle que l'avait d'abord écrite P. Darmancour; copie qu'elle pouvait avoir entre les mains de la manière la plus naturelle, puisque sa dédicace dit que les récits de l'enfant étaient connus dans son entourage. Elle n'en aurait ainsi assuré que la publication, sans dire au *Mercure* de qui elle tenait ce récit. D'où l'erreur d'attribution de la revue (1).

On peut aussi renverser la proposition, et imaginer que ce soit son ami et parent Charles Perrault qui ait voulu rendre à Mlle L'Héritier le service de faire publier son *Histoire de la Marquise de Banneville* et qui l'y ait portée lui-même, ayant toujours été *persona grata* au *Mercure*. Ce qui, par la suite, aura pu faire croire au rédacteur de ce recueil que les deux contes étaient du même auteur, puisqu'il les avait reçus tous deux de la même main.

De toute façon, la solution du problème n'a pas avancé d'un pas, par le fait de la note du *Mercure*; et dans l'affaire Charles Perrault ou P. Darmancour, cette note ne prouve rien.

La note ne prouve rien. Mais le texte de *la Belle au Bois*, dans la forme où l'a d'abord publié la revue, va peut-être nous ouvrir une piste, où court un commencement de preuve. Si nos lecteurs ont le loisir et la curiosité de se rapporter au *Mercure galant* de février 1696, ils y verront que cette première version du charmant récit est à la fois plus longue et plus embarrassée que la leçon définitive de l'édition de Barbin, toujours uniquement reproduite jusqu'à ce jour. Mais ils y trouveront aussi plus de naïveté, parfois même une gaucherie dans l'expression qui étonnerait de la part d'un écrivain professionnel, fut-il préoccupé d'écrire avec la simplicité de l'enfance. Répétitions de mots maladroites, phrases confuses; et là, en deux endroits, lorsque la belle se réveille aux bras du prince qui rompt le séculaire enchantement, lorsque, à la fin, elle va être plongée, sur l'ordre de l'ogresse, dans une cuve de crapauds et de

(1) L'auteur véritable de la *Marquise de Banneville* savait évidemment à quoi s'en tenir sur la personne de celui qui avait fait *la Belle au Bois*. Dans une nouvelle version de la *Marquise de Banneville* encore publiée par le *Mercure* (août-septembre 1696, page 154), et également signalée par Paul Bonnefon, un des personnages parle ainsi : « Je ne... suis point étonnée quand on m'a dit le nom de l'auteur (de *la Belle au Bois dormant*). Il est fils de maître, et s'il n'avait pas bien de l'esprit, il faudrait qu'on l'eût changé en nourrice... » C'est de P. Darmancour qu'il s'agit.

serpents, ces deux discours, touchants et gracieux sans doute, mais qui suspendent inutilement l'action... Paul Bonnefon a bien raison de trouver heureuses les corrections et les suppressions que l'édition de Barbin pratique dans ce premier texte. Et il en fait honneur à Charles Perrault, qui se serait ainsi préoccupé de rendre plus parfaite, plus près de la savante concision nécessaire à la vraisemblance enfantine de ces sortes d'écrits, la rédaction originale de ce conte. Mais Bonnefon fait à ce propos une remarque singulière, dont il ne paraît pas s'être aperçu qu'elle pourrait se retourner dangereusement contre lui. Perrault, dit-il, « esprit facile et aisément satisfait, n'use d'ordinaire qu'assez peu des corrections pour ses ouvrages. S'il en a tant fait dans cet opuscule, c'est qu'elles répondaient pour lui à l'idée de plus en plus concrète du genre qu'il essayait de traiter. » Nous en convenons volontiers; mais la contradiction disparaîtrait et l'argument aurait infiniment plus de poids tout ensemble si Paul Bonnefon voulait bien admettre que Perrault, là, n'a corrigé qu'un texte de son fils, au lieu du sien.

Ces repentirs, ces remaniements si graves pour le style et l'économie du récit, faits à quelques mois de distance (la publication de la *Belle au Bois* dans le *Mercure* est de février 1696, et le privilège du livre étant pris en octobre de la même année, le texte définitif devait donc être prêt à cette date), pourraient très facilement s'expliquer par le fait que le premier texte du conte a été imprimé dans le *Mercure* sans le consentement de Perrault, en dehors de lui et à sa surprise : sur une copie livrée à la revue par Mlle L'Héritier, comme nous l'avons supposé plus haut. Quelle copie ? Eh bien, une copie de *la Belle au Bois* telle que le jeune P. Darmancour l'avait écrite en ses amusements d'enfance, une copie telle qu'il en circulait sans nul doute aux mains des amis des Perrault. Fâcheusement devancé par l'impression prématurée de ce conte sous sa première forme, sous sa forme enfantine, Charles Perrault a repris ce texte, l'a remanié pour l'édition. Et il l'a fait très bien.

Bonnefon semble avoir voulu nier par avance cette hypothèse quand il écrit : « Il est bien certain que c'est Perrault lui-même qui avait communiqué son œuvre (au *Mercure*) pour en essayer l'effet sur ses lecteurs. » Nous ne le trouvons pas si certain. Qui pourra croire qu'un écrivain de métier comme

l'était Perrault, alors âgé de soixante-huit ans, qui écrit avec la facilité que l'on sait, et qui « aisément satisfait » se corrige lui-même assez rarement, ait pu écrire et publier, fût-ce à titre d'essai, la version de *la Belle au Bois* du *Mercure* et acquérir en si peu de temps un sentiment si juste, quoique tardif, de la correction littéraire? Faisons-lui l'honneur mérité de croire qu'il n'est intervenu qu'une fois dans l'arrangement de ce conte : pour le rendre parfait d'un coup. Mais le premier texte est de son fils.

Nous n'en avons d'ailleurs pas terminé avec cet instructif *Mercure*, qui, en janvier 1697, après avoir annoncé la publication des *Hommes illustres* et du quatrième volume du *Parallèle des anciens et des modernes*, de Charles Perrault, annonçait tout de suite après, sans transition, les *Contes* (1), mais sans donner de nom d'auteur. Et Bonnefon observe : « On songe naturellement à Charles Perrault, dont il vient d'être question longuement, et d'autre part, il n'est fait aucune allusion à Pierre Perrault Darmancour, qui, ayant paru avouer l'œuvre, pouvait être nommé sans difficulté. Le journaliste sent évidemment que ce subterfuge ne sera pris au sérieux par personne, et il ne se met pas en peine de l'expliquer. »

Voici ce que dit le journaliste : « Je me souviens de vous avoir envoyé l'année dernière le conte de *la Belle au Bois dormant*, que vous me témoignâtes avoir lu avec beaucoup de satisfaction. Ainsi je ne doute point que vous n'appreniez avec plaisir que celuy qui en est l'auteur vient de donner un recueil de contes qui en contient sept autres avec celuy-là. Ceux qui font de ces sortes d'ouvrages sont ordinairement bien aises qu'on croye qu'ils sont de leur invention. Pour luy, il veut bien qu'on sache qu'il n'a fait autre chose que de les rapporter naïvement en la manière qu'il les a ouï conter dans son enfance. Les connaisseurs prétendent qu'ils en sont plus estimables, et qu'on doit les regarder comme ayant pour auteurs un nombre infini de pères et de mères, de grand mères, de gouvernantes et de grand'amies qui, depuis, peut-être, mille ans, y ont ajouté, en enchérissant toujours les uns sur les autres, beaucoup d'agréables circonstances qui y sont demeurées, pendant que tout ce qui estoit mal pensé est tombé dans l'oubli.

(1) *Mercure galant*, janvier 1697 : p. 249, qu'une coquille fait paginer 949.

Ils disent que ce sont tous contes originaux et de la vieille roche, qu'on retient sans peine, et dont la morale est très claire, deux marques les plus certaines de la bonté d'un conte. Quoy qu'il en soit, je suis fort sûr qu'ils vous divertiront beaucoup, et que vous trouverez tout le mérite que de semblables bagatelles peuvent avoir. C'est chez le sieur Barbin qu'ils se trouvent. »

J'avoue que l'annonce de ce volume venant à la suite du compte rendu de deux autres ouvrages de Perrault a quelque chose d'assez troublant. Mais la volonté évidente de ne pas imprimer le nom de « celuy qui en est l'auteur » est aussi bien déconcertante, d'autant que, onze mois plus tôt, dans la note qui précédait *la Belle au Bois*, ce rédacteur nous avait dit de quelle main il la tenait. On n'en est plus à une contradiction près, avec ce trop discret informateur (1)... Mais au moins sa dernière note a-t-elle un mérite : d'après elle, voilà bien, reconnu par l'auteur, quel qu'il soit, des contes, ce que Walckenaer s'est donné beaucoup de peine à démontrer dans son essai sur l'*Origine de la féerie* : à savoir que les *Contes* de Perrault, père ou fils, ne sont pas de son invention, mais le produit de l'imagination populaire traditionnelle, « de la vieille roche », et que l'écrivain s'est borné à les rapporter comme il les avait « ouï conter dans son enfance ».

* * *

On trouvera peut-être que c'est bien longtemps s'attarder à l'examen d'une question sans grande importance pratique, que d'avoir si minutieusement exposé les divers points de vue qui précèdent. Le célèbre petit livre en sera-t-il lu davantage quand bien même on saurait avec certitude de quelle main il est sorti?... Nous pensons que ce préambule était toutefois néces-

(1) Dans son charmant livre, très fin et très savant, sur *les Perrault*, M. André Hallays qui a joliment parlé des *Contes* et de leur charme littéraire, faisant siennes, contre Marty-Laveaux, les conclusions de Paul Bonnefon, trouve sans réplique un dernier argument de celui-ci, également tiré du *Mercure*, pour être opposé aux personnes qui soutiennent que le texte des *Contes* n'est pas de Charles. « Les *Contes*, dit M. Hallays, avaient d'abord été publiés dans le *Mercure* sans nom d'auteur. Or, Pierre Darmancour meurt au mois de mars 1700 et son décès est ainsi annoncé dans le *Mercure* : « M. Perrault Darmancour, lieutenant dans le régiment Dauphin. Il était le fils de M. Perrault, ancien contrôleur des bâtiments du Roi, l'un des quarante de l'Académie française, dont nous avons

saire, puisque tant d'érudits plus savants et mieux préparés que nous à ces recherches s'y sont donné une si grande peine, avec une application si tenace.

Nous pensons aussi avoir fidèlement reproduit leurs arguments, et y avoir, à l'occasion, répondu sans forcer les textes. Du faisceau des faits rapportés, — et nous devons faire observer qu'il y a beaucoup d'arguments matériels en faveur de Pierre Darmancour, tandis qu'en faveur de son père, sauf le seul avis de l'abbé du Bos, nous ne relevons que des sentiments ou des opinions (1), — que conclurons-nous pour notre part, si notre avis a le moindre poids? On l'a pressenti, au cours de ces pages; et l'affaire n'est, en somme, que de nuances : les *Contes* ont pour auteur Charles Perrault, avec la collaboration de son fils, — à moins qu'ils ne soient de Pierre Darmancour, avec la collaboration de son père. Nous penchons fortement pour cette dernière explication. Et nous nous y tenons parce qu'elle conclut dans le sens le plus économique : celui qui permet de ne déranger que le moins de faits matériels, celui qui s'accorde aussi le plus aisément à la vraisemblance. Quelle difficulté peut-on faire d'accepter simplement le fait, publié par Mlle L'Héritier, que Charles Perrault s'occupant de l'éducation de ses fils, lui-même amusé et intéressé par tout ce qui touchait aux fées, leur a donné pour devoir d'écoliers la rédaction des historiettes racontées? Pierre, le plus jeune, réussit particulièrement cet exercice. Sous sa plume juvénile, les récits naïfs entendus rencontrent la fraîcheur et l'accent du prototype populaire. Plus sûrement que ne le pourrait faire le plus habile des écrivains professionnels, il leur restitue, sans y penser, sans le savoir même, leur style le plus authentique.

Ces récits, tout frais encore sur le papier, sont lus en famille, aux amis. Ils plaisent et sont trouvés charmants. Pour-

quantité d'ouvrages de galanterie et d'érudition très estimés. » — « Pas un mot des *Contes* », observe en terminant M. André Hallays. — L'argument est-il sans réplique? Le *Mercure* ne savait que ce qu'on lui disait : nous l'avons vu enregistrer des renseignements assez contradictoires sur l'auteur des *Contes* pour ne pas faire état de son silence à leur égard dans sa brève nécrologie de P. Darmancour.

(1) Veuille le lecteur remarquer que les partisans de Darmancour, avec beaucoup de témoignages de leur côté, sont beaucoup moins intransigeants, et réclament moins pour leur auteur, que les partisans de Charles Perrault, avec leurs mains à peu près vides de raisons, et qui n'ont pour eux que leurs conjectures.

quoi ne les imprimerait-on pas ?... Charles Perrault va s'occuper de l'impression, ajoutera de sa main les moralités en vers qu'on y voit, et qui, en effet, sont d'une autre encre. Il introduira même dans le texte certains changements, certaines retouches utiles, pour la rapidité du récit, l'art même d'un plus savant effet. Mais la couleur et le souffle du conteur enfantin sont respectés. Le jeune auteur fera lui-même sa dédicace, le privilège sera à son nom. Et voilà le livre imprimé qui, une fois le succès venu, ne sera plus pour tout le monde que le délicieux recueil, promis à l'immortalité, des *Contes de Perrault*... Quel Perrault ? Le père ou le fils ? Le commun lecteur ne s'embarrasse pas de ces scrupules : il ne connaît qu'un seul Perrault, l'auteur des *Contes*, que couronne une gloire aveugle. Ainsi les *Contes* de Perrault ne sont pas du Perrault qu'on croit ; mais ils sont tout de même les *Contes* de Perrault. C'est à peu près la conclusion préconisée par l'humoriste Mark Twain pour le théâtre de Shakspeare, qui n'est pas de Shakspeare, dit-il, mais d'un autre auteur qui s'appelait comme lui.

ÉMILE HENRIOT.

S. SAZONOV

M. Sazonov, qui fut ministre des Affaires étrangères de Russie, de 1910 à 1916, est mort, il y a quelques jours, à Nice, seul, dans une chambre d'hôtel.

Je ne connais pas de sort plus triste que celui des émigrés. Ils se sentent étrangers au milieu même de leurs plus intimes amis, car il y a dans le caractère de chaque peuple, un je ne sais quoi qui ne se communique pas. — Du temps de notre Révolution et de l'Empire, l'orgueil soutenait nos émigrés : ils détestaient Bonaparte, mais leur amour-propre était flatté par ses victoires, et ils le faisaient parfois sentir autour d'eux. — C'est une consolation que M. Sazonov n'a pas eue. Il aimait passionnément son pays : il lui semblait que la Russie qu'il admirait, la Russie de Catherine la grande et d'Alexandre Ier, s'était écroulée tout entière, et son âme profondément religieuse était blessée de tous les coups qui frappaient l'Église orthodoxe.

La dernière fois que je le vis, il m'entretint longtemps de son passé ministériel, si proche et déjà si lointain ; puis, il en vint à me parler de l'empereur Nicolas II. Il le fit avec un mélange de respect, d'affection et de pitié qui ne laissait pas d'être émouvant.

Il me peignait l'autocrate timide et silencieux, qui portait sur ses épaules un poids sans doute trop lourd pour lui. Il me disait sa simplicité et son charme, son dévouement absolu à son pays, sa loyauté envers les alliés, et l'intelligence parfois pénétrante qu'il avait de la politique internationale, mais il déplorait son indécision, qui le livrait sans défense à l'étrange mysticité de son entourage.

En écoutant M. Sazonov, je me souvenais que j'avais

approché pour la dernière fois l'empereur Nicolas à Berlin, en 1913, lors du mariage de la fille de l'empereur d'Allemage, la princesse Victorine-Louise, avec le fils du duc de Cumberland. Il y eut un soir gala à l'Opéra. L'empereur Guillaume fit cercle dans le foyer du théâtre. Les deux souverains paraissaient bien différents, et cependant, tous deux avaient peut-être une égale faiblesse de caractère. Tous deux subissaient les événements, bien loin de les conduire, et à l'heure tragique où il leur fallut prendre une décision, tous deux hésitèrent, mais de la façon dont ils se décidèrent, on peut juger leurs natures : l'un le fit modestement, à regret, et comme contraint par la nécessité, et l'autre, au contraire, avec une sorte d'ostentation de volonté, comme s'il voulait se dissimuler à lui-même l'effort qu'il s'imposait pour agir.

M. Sazonov était le beau-frère de M. Stolypine, qui fut un des grands hommes d'État qu'ait eus la Russie. A la suite du désastre de la guerre contre le Japon, la Russie fut ébranlée par un premier essai de révolution : M. Stolypine rétablit l'ordre avec énergie, mais il se rendait compte que l'heure n'était plus au régime autocratique d'un Nicolas Ier ou d'un Alexandre III. Il voulut être un ministre réformateur et c'est ainsi qu'il entreprit une réforme agraire dans la pensée de soustraire les paysans à la propagande socialiste, qui leur promettait le partage des terres. Il se heurta naturellement à deux sortes d'adversaires dans cette Russie où la classe moyenne ne jouait, pour ainsi parler, aucun rôle : il fut en exécration aux anarchistes d'en bas qui multiplièrent contre lui les attentats, et aussi aux anarchistes d'en haut, à ce peuple d'intrigants et de jouisseurs, qui remplissait la Cour et les salons de Pétersbourg et qui redoutait de voir disparaître les abus, seule raison d'être à leurs yeux du Tsarisme. Naturellement, et pour le malheur de l'Empire, M. Stolypine fut assassiné.

On ne peut pas comparer M. Sazonov à son beau-frère, mais il avait en lui quelque chose de son personnage : c'est ainsi qu'il a cherché avec courage, quand il était au pouvoir, à sauver ce qui pouvait être sauvé de la fortune de la Russie. Il était depuis trois ans ministre auprès du Saint-Siège quand il fut appelé à Pétersbourg par M. Iswolsky, alors ministre des Affaires étrangères, qui était fatigué de supporter seul le fardeau du ministère.

Tous ceux qui ont connu M. Iswolsky savent combien il était nerveux et de caractère susceptible. Il avait été profondément blessé dans son amour-propre par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à laquelle procéda l'Autriche, avec l'appui de l'Allemagne : il considéra que M. d'Ehrenthal l'avait joué, et, découragé, il demanda au bout de quelques mois à l'empereur Nicolas de le relever de ses fonctions. C'est alors qu'il fut nommé ambassadeur à Paris. M. Sazonov lui succéda.

L'heure était singulièrement trouble. Jamais les hommes ne montrèrent davantage que, comme le dit l'Écriture, ils sont des enfants de colère. L'Autriche, par son audacieuse initiative en Bosnie, avait ébranlé l'ordre précaire établi dans les Balkans par le Congrès de Berlin. C'était à ses yeux un premier pas vers Salonique qu'elle convoitait depuis longtemps. D'autre part, la presse allemande faisait grand état de projets dont l'entreprise du chemin de fer de Bagdad était la manifestation et qui reposaient sur l'établissement de la prédominance germanique à Constantinople. La Grèce, la Serbie, la Bulgarie se sentaient menacées dans leur avenir et jusque dans leur existence. Pendant ce temps, la Révolution jeune turque bouleversait l'Empire ottoman. Il semblait que tous les problèmes de la vieille et classique question d'Orient se posassent à la fois. La Russie était mécontente : les puissances slaves des Balkans, qui lui devaient en grande partie leur existence, lui échappaient. Elle multipliait ses conseils et jamais, quoi qu'on ait dit dans la presse triplicienne, plus d'efforts ne furent tentés à Pétersbourg, pour le maintien de la paix. Mais à Vienne, où l'on croyait à la victoire de la Porte, on se montrait plus réservé qu'à Pétersbourg, à Londres ou à Paris. La guerre éclata dans les Balkans et l'armée turque fut mise en déroute : l'Autriche fut déçue ; elle commenca de s'inquiéter de la force de ces jeunes nations qui avaient pu vaincre la Turquie. Bientôt, ces nations elles-mêmes se disputèrent entre elles les dépouilles du vaincu. La Bulgarie qui s'était rejetée du côté de l'Europe centrale, envahit la Serbie. Elle fut battue et dut s'humilier. C'était un nouvel échec pour la politique autrichienne.

C'est ainsi qu'à Vienne, naquirent cette impatience et cette imprudence qui conduisirent la double monarchie à prendre, à l'égard de la Serbie, l'attitude implacable qu'elle eut en 1914, et

qu'à Berlin, on imagina d'envoyer en Turquie le général Liman von Sanders pour commander le corps d'armée de Constantinople. On sait quel intérêt vital ont les détroits pour la Russie. M. Sazonov protesta; il obtint une satisfaction de pure forme, et malgré les colères de l'opinion russe, il eut le courage de s'en contenter; mais le fossé se creusait où devait s'abîmer la paix du monde.

Lorsque les événements de 1914 éclatèrent, M. Sazonov eut la même volonté de paix qu'avaient à Londres Sir Edward Grey, et à Paris M. Poincaré et M. Viviani. L'Autriche avait remis à Belgrade cet ultimatum extraordinaire qui déclencha la guerre et elle n'avait accordé au gouvernement serbe que deux jours pour y répondre. M. Sazonov demanda instamment que le gouvernement de Vienne prolongeât au moins de quarante-huit heures ce délai si court, pour permettre aux puissances neutres de s'interposer. Dédaigneusement, Vienne refusa de rien entendre et à Berlin M. de Jagow déclara qu'il était trop tard pour rien changer à ce que Vienne avait fait. Vienne et Berlin se croyaient si sûrs du succès! Depuis, on a accusé l'impéritie du vieil ambassadeur d'Autriche à Berlin, le comte Szogenyi. On a dit qu'il avait été un intermédiaire incapable entre les deux cours. C'est une pitoyable défense. J'ai beaucoup connu le comte Szogenyi : il avait sans doute une expérience qui lui permettait trop bien de juger la politique qu'il servait; c'était un homme d'un esprit très fin, sous des apparences un peu originales, et il est commode de le charger aujourd'hui des péchés des deux chancelleries.

Pendant le cours de cette terrible crise, M. Sazonov multiplia les démarches et s'associa à toutes celles de l'Angleterre et de la France : il consentit même, sur la demande du Foreign Office, à laisser l'Autriche occuper Belgrade et à arrêter tous les préparatifs militaires de la Russie, si l'Autriche voulait bien promettre de respecter la souveraineté de la Serbie. Rien n'y fit : l'empereur Guillaume disait « maintenant ou jamais, » et les deux états-majors jugeaient que jamais l'occasion d'en finir avec la Serbie n'avait été plus favorable.

J'admire souvent comme les publicistes, qui écrivent sur ces terribles événements, épiloguent sur les moindres détails. On voit bien qu'ils n'ont pas vécu dans la fournaise. Ils ne se

doutent pas que, sous l'avalanche des télégrammes, plus ou moins tronqués, qui nous arrivaient, le plus difficile était de discerner la vérité. Quant à moi, qui étais, pour ainsi dire, séparé de Paris, je sais bien que ma préoccupation constante était de ne rien faire qui pût contredire mon gouvernemen . On a reproché à la Russie d'avoir mobilisé la première : il est possible qu'elle l'ait fait, mais l'Autriche, lorsque, quelques heures après, elle a mobilisé, ignorait la décision de la Russie, tandis qu'au contraire, l'empereur Nicolas quand, après beaucoup d'hésitation, il donna son assentiment à la demande de ses généraux, dit à M. Sazonov : « Il le faut bien, puisque l'Autriche a mobilisé. » L'infortuné souverain, préoccupé de maintenir la paix à tout prix, avait même, sans que ses ministres en fussent avertis, télégraphié personnellement à l'empereur Guillaume, en faisant appel à sa sagesse et à son amitié pour lui demander de soumettre le différend austro-serbe au tribunal de la Haye, — et il n'avait pas reçu de réponse.

M. Sazonov avait l'esprit libéral : il essaya à plusieurs reprises de triompher des préjugés intéressés de la Cour, mais, pour le malheur de la Russie, il se heurta à une résistance qu'il ne pouvait vaincre. L'âme indécise de l'Empereur subissait l'influence de l'Impératrice qui ne semblait plus maîtresse d'elle-même. La Société russe en était venue à ces heures de désorganisation où les Cagliostro jouent un rôle. Les souverains et beaucoup de femmes de la haute société étaient dominés par un misérable mystagogue, le moine Raspoutine, qui semblait être l'agent et le prophète de la ruine de l'Empire.

Une première fois, M. Sazonov, effrayé de l'incapacité du président du Conseil, M. Goremykine, réunit chez lui, le 21 août 1915, tous les membres libéraux du gouvernement et signa avec eux une lettre à l'Empereur, le suppliant de ne pas retirer le commandement de l'armée au grand-duc Nicolas, en lui offrant leur démission, s'il ne croyait pas devoir donner une autre direction à la politique. Cette lettre n'eut aucun effet, mais dans une seconde circonstance, M. Sazonov prit une résolution plus significative encore.

Son séjour à Rome, comme ministre près le Vatican, avait été pour lui un enseignement. Au cours de sa mission, il avait dû aplanir les conflits qui s'élevaient fréquemment entre

l'administration russe et la population polonaise, fort attachée à la foi catholique. Il avait compris combien lourde avait été jadis la faute commise par Nesselrode, lorsque cet homme d'État avait incorporé la Pologne à l'Empire et supprimé les institutions particulières et relativement libérales qu'Alexandre Ier avait données à ce qu'on appelait, en 1815, le Royaume de Pologne. — Nesselrode était imbu des idées allemandes. — On ne se doute pas généralement du caractère de la politique prussienne dans les affaires polonaises. L'opinion, dans l'Occident de l'Europe justement hostile au tsarisme, a fait porter presque uniquement sur la Russie, ses ressentiments contre la politique de conquête qui avait amené les partages successifs de la République polonaise. Cependant, depuis Frédéric II, qui avait chargé son frère, le prince Henri, de proposer ce partage à la grande Catherine, et pendant tout le cours du XIXe siècle, c'est la Prusse qui a poursuivi, avec moins de violence apparente, mais avec plus de malignité et de persévérance, la destruction de la nationalité polonaise : à Vienne, on agissait autrement, et M. de Bismarck a toujours considéré que les différends entre la Prusse et l'Autriche étaient surtout des conflits d'influence en Pologne. Le prince de Bulow, le plus éminent de ses successeurs, regardait la germanisation des marches de l'Est comme un devoir national du peuple allemand envers lui-même. La Prusse, pendant de longues années, inspira la politique polonaise de la Russie; elle s'était appliquée à entretenir les malentendus qui éloignaient la population polonaise du gouvernement de Pétersbourg et qui poussaient la bureaucratie russe où les éléments finlandais, c'est-à-dire allemands, tenaient une si grande place, à se montrer tous les jours plus pointilleuse, plus tracassière, plus hostile à cette malheureuse nation. La guerre de 1914 fit toucher du doigt le péril de cette politique.

M. Sazonov, qui depuis longtemps avait sur cette question son opinion faite, entreprit de détruire l'œuvre de Nesselrode et de rendre à la Pologne son autonomie administrative et des institutions libres. C'était pour elle, à ses yeux, un premier pas vers l'indépendance, et le retour à l'unité nationale. Le 29 juin 1915, il alla trouver l'Empereur à Mohilew où se trouvait le quartier général, et il lui soumit le projet de constitution polonaise qu'il avait préparé. Le Tsar lut ce projet, en

analysa chaque article et, après avoir mûrement réfléchi, il lui donna son approbation. Il chargea M. Sazonov de prévenir le président du Conseil, M. Sturmer, qui avait succédé à M. Goremykine, lui disant que si la majorité du Conseil n'approuvait pas ce projet, son autorité impériale en assurerait l'adoption.

M. Sazonov triomphait et il dit toute sa joie aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, mais alors il commit une imprudence. Il était épuisé par le travail et il obtint de l'Empereur l'autorisation de prendre quelques jours de repos à la campagne. Il partit et c'en fut assez pour tout changer.

M. Sturmer était de la clique de Raspoutine. Il mit à profit l'absence du ministre des Affaires étrangères; l'Impératrice sut éveiller les scrupules de l'Empereur, et quand M. Sazonov revint de la Finlande, où il avait cherché la paix, il n'était plus ministre.

Ainsi Nicolas II se séparait de ses conseillers les plus éclairés et les plus fidèles : il s'engageait seul, conduit par les partisans de l'absolutisme le plus étroit, sur le chemin qui devait le conduire à sa perte et la Russie avec lui.

M. Sazonov, tombé du pouvoir, quitta son pays, quand la Révolution triompha. Il avait la conscience d'avoir tout fait pour éviter les terribles catastrophes dont la Russie a été le théâtre. Il vécut en France dans la retraite, assistant avec douleur à l'effondrement de sa patrie. Un jour, cependant, il vint témoigner devant la Conférence des ambassadeurs et soutenir dans une question particulière les intérêts de la Russie, à laquelle aucun lien officiel ne le rattachait plus. Nous l'écoutâmes avec déférence. Nous respections en lui le galant homme, le patriote éclairé, le ministre loyal qui s'était toujours montré le serviteur courageux de son souverain et l'ami fidèle de la France. Malgré nous, nous pensions au sort réservé dans l'histoire aux Turgot et aux Malesherbes, comme lui défenseurs d'un prince faible et comme lui abandonnés par celui-là même qu'ils voulurent sauver.

JULES CAMBON.

NOTES ET PENSÉES[1]

Ce qu'on appelle l'amour, c'est une certaine aptitude qu'ont les hommes à grouper des rêves égoïstes autour d'un visage qui ne les dérange pas.

Pourquoi des lignes d'un certain arrangement font-elles naître le désir? Pourquoi le nez de Cléopâtre, parce qu'il s'arrêta à temps... crée-t-il des tragédies bourgeoises?

Les hommes souhaitent une âme semblable aux yeux. Ils ne se résignent pas à la disparate.

Le véritable amour ne commence vraiment qu'à l'injustice.

Le bonheur est une affaire personnelle, et nul n'a le pouvoir de le donner à autrui.

Il n'y a pas d'homme heureux dont le bonheur soit inexplicable et pour qui le hasard seul ait tout fait.

Le vrai amour, c'est de donner et non de recevoir. Le triomphe est dans la faiblesse.

Les vieux libertins ont d'ordinaire un sens particulièrement aigu de la pudeur.

En matière d'adultère, il ne suffit point d'être résolu : il faut encore avoir la vocation.

Les femmes pudiques donnent davantage, parce que cela semble leur coûter davantage de donner.

Les femmes sans pudeur ressemblent aux soldes des étalages.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Il n'y a point de charme véritable sans réserve.

Il y a dans l'amour maternel un fond romanesque qui fait que toute femme met un peu dans son fils le mari qu'elle avait rêvé, qu'elle se plaît à pétrir selon son désir, amoureusement, et sur lequel elle prend la revanche de ses idéals trahis.

Les femmes aiment les hommes qui les comprennent, dans leurs délicatesses, dans leurs folies, dans les petits détails de leur cœur.

Par l'effet d'une fatuité délicieuse et spontanée, quelle femme ne se persuade que la comprendre, c'est commencer déjà à l'admirer, et qu'en tout cas, c'est prodiguer à ses petites ou à ses grandes faiblesses les excuses dont elle n'est jamais avare envers soi-même? Psychologie ravissante, mais fallacieuse, s'il est à peu près sûr que l'admiration, comme l'amour, doit être peinte avec un bandeau sur les yeux, et que comprendre c'est déjà s'occuper de juger.

On reconnaît la femme qu'un homme a distinguée à ce fait qu'elle est la première personne qu'il voit en entrant dans un salon et la dernière qu'il salue.

Le flirt est une opération positive qui rappelle les coups à terme des vieux banquiers.

Une secte américaine a fait une croisade pour demander l'amour en faveur des femmes laides.

Les illusions, on ne les a pas, comme on croit, de naissance : elles s'acquièrent et elles se méritent.

La jeunesse, on l'a quand on peut.

Les femmes qui connaissent tous les gués du Rubicon le passent sans salir leurs bottines.

Le « béguin » : c'est le nom que prend le bonnet, quand on le jette par-dessus les moulins.

La femme à « passions » se donne, la femme à « caprices » s'abandonne, la femme à « béguins » *marche*.

Une femme qui n'est retenue à la fidélité que par l'amour est une courtisane.

Le portrait selon la mode offre moins l'image de la femme qu'il ne raconte l'histoire des goûts changeants de l'homme.

Imagine-t-on une femme lisant *le Lac* en costume tailleur ?

Le désordre de la tenue demande beaucoup d'attention. La mèche rebelle est toujours surveillée et la tête *en tempête* a un metteur en scène qui ne doit jamais être inattentif.

La coiffure des femmes de 1830 est une élégie. Les « repentirs » tombent sur les joues, accablés, comme des feuilles d'automne. Ils confessent l'abandon voluptueux de leur mélancolie comme les chevelures inspirées des hommes ont l'air d'être dérangées par l'air des sommets.

Derrière les barbes de 48, toutes les figures se ressemblent.

Les femmes du second Empire avaient des mouchoirs à la main et des flacons de sels. C'est qu'il était décent de s'évanouir au mariage de sa fille ou à sa première communion.

L'honneur est individuel, la vertu est foule : elle est modeste et repose sur l'adhésion du nombre.

L'honneur est l'élégance de la vertu : son aigrette.

Pour les femmes, l'honneur est un mot superflu, puisque l'honnêteté existe.

La différence entre l'honneur et la probité. Ainsi les grands seigneurs du XVIIIe siècle écrivaient des lettres délicieusement spirituelles, et ne mettaient pas l'orthographe.

Il y a l'honneur et ses environs. Il a ses coins mal famés, ses quartiers pauvres, ses auberges louches où l'on se rafraîchit de piquette.

La gloire, c'est l'honneur, mais avec les dieux pour témoins.

La popularité des grands hommes est difficile à administrer comme une grande banque.

Il ne faut pas voir seulement les grands hommes en représentation, mais encore en villégiature.

Il y a tant de vedettes à la « foire aux vanités » qu'on ne sait plus comment s'y reconnaître. Puis la renommée a pris, elle aussi, une forme industrielle adéquate à l'esprit du siècle; elle se fabrique, si l'on peut dire, selon des procédés mécaniques qui lui donnent un air de marque commerciale. La mémoire du public est encombrée de tant de noms qu'il renonce à distinguer entre les gloires artificieuses et les gloires réelles.

Le sens de la vanité est si puissant chez nous qu'il altère presque toujours la sincérité de nos sensations. C'est lui qui règne depuis des siècles par le ministère du ridicule.

La vanité et l'orgueil sont si différents que la vanité consiste souvent à faire croire qu'on a de l'orgueil.

La timidité est une maladie de l'orgueil.

La vanité est une petite vertu sociale. Elle montre des gens satisfaits non de ce qu'ils ont, mais de ce qu'on croit qu'ils ont. L'orgueil est plus exigeant. Il veut tout et ne tient pas à ce qu'on le sache.

La vanité est une vertu de soumission : c'est l'orgueil qui est la révolte.

Les augures qui ne pouvaient se regarder sans rire devaient être des augures de beaucoup d'esprit.

Le sacrifice est la plus jolie part des romanesques.

Dans une crise de pleurs, il est de vieilles larmes qui viennent d'anciennes souffrances, qui se sont cicatrisées trop tôt et qui se confondent.

La mélancolie est une tristesse dont on a oublié la cause.

Le hasard n'est pas un petit dieu malin, mais redoutable.

J'ai remarqué que l'ironie est souvent la forme de la pudeur chez les civilisés, et parfois du désespoir.

La malice est cordiale, sociable, et, au fond, conservatrice.

La distinction des manières correspond à des sentiments secrets qui sont la mesure, le respect de soi et des autres.

Quand on analyse les charmes de la simplicité, on est bien près de ne plus être simple.

Le respect qu'on marque aux personnes âgées est une sorte de compassion déférente qu'on leur accorde à cause de tous les tristes spectacles qu'elles ont vus. Les Florentins disaient de Dante : voilà celui qui revient de l'Enfer. Les personnes qui ont dépassé la soixantaine ont dans le regard des souvenirs qui seraient égaux en gravité douloureuse à ce que vit Dante et qu'elles ont réunis malgré elles sans sortir du monde. C'est ce qu'on appelle l'expérience.

La sérénité implique le détachement.

L'Occidental n'a pas le sens de la résignation.

La Tolérance est trahie souvent par une parente pauvre avec laquelle des observateurs superficiels la confondent et qui s'appelle l'Indifférence.

L'oubli des injures, chrétiennement, c'est une vertu, mais, socialement, c'est un désordre.

Je ne suis pas assez chrétien pour pratiquer le pardon des offenses; mais je suis assez philosophe pour en pratiquer le mépris.

L'ennui est nécessaire : il allonge la vie.

La vie est si courte que nous l'avons divisée en jours pour nous faire illusion, comme les enfants coupent un bloc en petits morceaux, afin d'en posséder davantage et faire du volume.

Vieillir, c'est avoir conscience du temps et de la lente morsure des minutes.

FRANCIS CHEVASSU.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

APRÈS
UN AN DE STABILITÉ DU FRANC

Un an est passé depuis que la Banque de France, se portant acheteur, en quantités illimitées, des devises étrangères que l'on présentait sur le marché et vendeur de celles que l'on y demandait, put fixer à peu près le cours du change. Ainsi commença la « stabilité de fait » du franc, qu'aucune oscillation de quelque importance n'a plus troublée jusqu'à présent. On avait prévu et annoncé maintes fois que le retour de notre monnaie à la stabilité déterminerait une crise, plus ou moins pénible, d'adaptation générale. Aujourd'hui, on en peut juger sur une période assez longue pour que la courbe des phénomènes ait une signification probante. On en peut juger d'autant mieux que la « stabilité de fait », par l'incertitude qu'elle laisse subsister malgré tout dans les affaires, — incertitude qui gêne principalement les opérations à long terme, — comporte, à certains égards, une épreuve plus dure que la « stabilisation légale ».

Rappelons un fait, que la foule, vivant au jour le jour, n'aperçoit pas volontiers, mais qu'il faut lui remettre sans cesse sous les yeux, pour qu'elle prenne patience et se garde de regretter une ivresse empoisonnée. La stabilité du franc n'a

causé et ne peut causer, à proprement parler, aucune crise. Elle révèle simplement les ravages, les erreurs et le déséquilibre antérieurs, que l'inflation et l'instabilité, seules, avaient provoqués. Le fameux « mètre en caoutchouc » ayant servi, pendant plusieurs années, à donner de fausses mesures, ces mesures sont rectifiées, dès qu'on reprend un mètre véridique et authentique. M. Poincaré l'a dit avec force au Sénat : « La crise n'est pas la conséquence du remède que nous avons apporté à la situation. Elle est la conséquence du mal auquel nous avons remédié. »

Qu'on ne croie pas à une thèse inventée après coup ! Pendant tout le temps que durèrent l'instabilité monétaire et la griserie, pour certains, de l'enrichissement trop facile, il ne fut homme averti qui ne criât : « Vous croyez vous enrichir, mais vos comptes sont faux. La gêne que vous éprouverez un jour sera en proportion même de votre aisance présente. »

Nous ne sommes donc pas maîtres d'atténuer la crise, dont certaines gens se plaignent, par un retour aux errements qui nous ont causé tant de mal. Si nous le faisions, nous retomberions plus bas que jamais, et l'effort serait bien plus douloureux pour nous relever. En revanche, dans la mesure même où notre redressement restera constant, l'épreuve deviendra moins pénible, laissant une marge croissante pour le libre jeu d'un organisme assaini.

* * *

Assainissement moral, d'abord.

Combien, déjà, l'aspect moral de la France a changé depuis un an !

Les symptômes morbides qui accompagnaient naguère les progrès alternés de l'inquiétude et de la spéculation dans toutes les couches de la société, ont à peu près disparu. Le désespoir à la fois jouisseur et affolé qui entraînait les gens à tout dépenser ou à tout risquer de peur de tout perdre, est fini. Les institutions, comme la famille, qui reposent sur la durée, n'ont plus d'assise, du moment que le lendemain est compromis ; elles retrouvent leur assise, dès que le lendemain est assuré. Le travail a cessé de paraître une duperie : duperie de l'effort dont le fruit était toujours déprécié d'avance, tandis que le jeu, s'il

présentait des risques de perte, offrait au moins une chance de gain.

L'épargne populaire, cette forme traditionnelle de la moralité française, a repris son rythme ancien. En un an, le montant des dépôts dans les caisses d'épargne a augmenté de quatre milliards de francs-papier. Si l'on tient compte de la valeur-or de l'épargne, qui permet, seule, de mesurer les restrictions réelles que s'impose l'épargnant, le montant des dépôts dans les caisses d'épargne a doublé : 1866 millions de francs-or en juillet 1926 contre 3765 millions en août 1927... Il est vrai que les caisses d'épargne accordent aux déposants certains avantages pour l'intérêt de l'argent.

Assainissement social, ensuite.

Il ne suffit plus, à présent, de détenir des dollars et des livres sterling pour occuper le haut du pavé, récolter des sourires ou saluts et être obéi au moindre signe. Nous ne voyons plus l'humiliation de pauvres Français se croyant obligés d'offrir leur considération à n'importe quel étranger de passage. Les fonctionnaires, les « intellectuels », les petits bourgeois n'ont pas encore regagné leur position d'autrefois ; mais, du moins, personne n'ose plus les mépriser, les vouer à une mort sans phrases. Les contrats ont repris quelque valeur, et la propriété n'est plus un jeu de hasard. Le principe d'obligation, qui reste le premier des principes sociaux, correspond de nouveau à des réalités tangibles et contrôlables.

Assainissement politique, enfin. Oh ! ce n'est pas parfait ! Mais, — on l'oublie trop vite, — nous revenons de loin.

Nous revenons, si l'on peut dire, d'un état de choses où la politique française, dans la crainte de précipiter la chute du franc, n'osait ni agir ni réagir vis-à-vis de l'étranger, où l'on ne pensait qu'à solliciter des emprunts aux États-Unis et en Angleterre, où l'Allemagne, par des voies plus ou moins détournées, nous faisait offrir un prêt, où, en Alsace, pour ne citer que cet exemple, la propagande autonomiste se fondait sur une comparaison du franc-papier et du mark-or... Aujourd'hui, nous faisons une autre figure dans le monde, une très grande figure : ceux qui voyagent peuvent en témoigner.

On dit, avec raison, que la stabilité du franc reflète la stabilité de notre politique intérieure. Mais on dirait aussi, — tellement les deux choses sont liées ! — que la stabilité politique

reflète la stabilité monétaire. On pense bien que le cabinet Poincaré et l'union nationale même n'eussent pas résisté à de nouveaux soubresauts du change.

Quand on écrira, d'une manière objective, l'histoire de la législature qui va finir, on constatera le parallélisme rigoureux des mouvements de la politique et des mouvements du change. Gardons-nous d'en tirer des conclusions hâtives. Mais enregistrons le fait. Le premier cabinet Herriot dura tant que le cours du franc ne tomba pas trop brusquement. Une chute brusque du franc entraîna M. Caillaux, une autre M. Painlevé. Puis les chutes successives du franc, provoquant des chutes successives de ministres des Finances, finirent par mettre à la fois le gouvernement et le Parlement dans une impasse. Le cabinet Poincaré lui-même ne cessa d'avoir à se défendre contre des embûches qu'à partir du moment où fut acquise la stabilité du franc... Aujourd'hui, le Parlement, pour qui compare le calme et la discipline de ses délibérations au désordre et aux fureurs de naguère, apparaît comme un temple de sérénité.

Ajoutons que l'État a regagné du prestige dans la mesure où est restauré le crédit public.

***

Cela constaté, nous entendons les deux questions que l'on nous pose : l'assainissement n'a-t-il pas coûté trop cher à la nation ? l'assainissement, tel qu'on le pratique, est-il durable ? Deux questions, au fond, solidaires.

Les théoriciens ou les gens simplement avertis des expériences antérieures avaient annoncé qu'un retour du franc à la stabilité, faisant apparaître les ravages causés par l'inflation, nous exposerait aux phénomènes suivants, phénomènes, d'ailleurs, en tout cas et tôt ou tard, inévitables : déséquilibre de la balance du commerce extérieur, dépression économique qu'accompagneraient des faillites et du chômage, diminution des rentrées d'impôts qui, à la longue, mettrait en péril la solidité du budget et nécessiterait une nouvelle adaptation du système fiscal. La précarité des ressources budgétaires et la renaissance fatale des querelles parlementaires atteindraient de nouveau le crédit de l'État, crédit d'autant plus vulnérable que la « confiance » n'avait ramené à la Banque et au Trésor que des capitaux nomades.

Or, on observe bien les phénomènes annoncés. Mais ces phénomènes n'ont ni l'ampleur, ni la profondeur, ni la brutalité que l'on pouvait craindre. La courbe du redressement financier et monétaire de la France implique, sans doute, un patient et pénible effort. Pourtant, comparée à celles d'autres pays, elle apparaît d'une douceur peu commune. C'est un fait très remarquable. En essayant de l'expliquer, nous verrons mieux les imprudences à ne pas commettre et les chances à soutenir.

Depuis un an, le déséquilibre, que l'on avait craint, dans notre commerce extérieur, n'est pas apparu d'une manière très sensible. A peine, pendant les mois qui suivirent l'épuisement des commandes de la période d'inflation, la somme des marchandises importées surpassa-t-elle la somme des marchandises exportées. Aujourd'hui, la balance nous est de nouveau très nettement favorable. Même en valeur-or, non seulement nos échanges avec l'étranger ont beaucoup augmenté depuis 1914, mais ils nous laissent un large bénéfice, alors qu'avant la guerre, nous restions débiteurs, au moins en apparence.

C'est là, sans doute, notre principale chance, une chance exceptionnelle. Car une nation dont la balance des comptes révèle régulièrement un solde créditeur, si, par ailleurs, l'insécurité politique ne provoque pas la fuite des capitaux, n'a rien à craindre pour sa monnaie; bien plus, elle est en mesure d'acheter de l'or et, par conséquent, de reprendre un rôle actif et dominant sur le marché monétaire. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Italie, en dépit de leur politique de prestige, n'ont une chance pareille.

A quoi devons-nous cette chance? Très probablement au fait que les prix de nos produits et marchandises restent inférieurs, en valeur-or, aux prix des mêmes produits et des mêmes marchandises dans d'autres pays. Pour conserver un avantage aussi décisif, nous devons donc nous efforcer d'empêcher toute hausse des prix.

De fait, non seulement nous avons réussi, jusqu'à présent, à empêcher la hausse des prix, mais on a constaté une baisse marquée. De mai à novembre, les produits agricoles ont subi une baisse, d'ailleurs excessive, de 25 pour cent. Les prix de l'industrie ont fléchi légèrement, et les prix de détail mêmes ont diminué de 12 pour cent.

Cette baisse des prix, bien plus que la stabilité du franc proprement dite, est la cause du léger phénomène de dépression économique que l'on peut observer, — baisse des prix qui consolide, d'ailleurs, les avantages procurés à l'épargne par le redressement monétaire.

La résistance de notre commerce extérieur aux contrecoups, d'abord, d'une revalorisation précipitée, puis d'une stabilisation de fait, a sauvé notre économie de la dépression profonde que l'on redoutait. Il y a une « crise économique », mais cette crise n'est que partielle, limitée au marché intérieur.

Même sur le marché intérieur, la crise, bien qu'elle ait causé quelque chômage et une diminution sensible du volume des affaires, n'a guère entraîné de défaillances graves. Elle paraît relativement bénigne auprès de la crise de 1920-1921. En tout cas, l'industrie et le commerce la supportent avec beaucoup plus d'aisance. Les bénéfices sont réduits, parfois jusqu'à disparaître, mais la solidité des entreprises n'est pas atteinte. Surtout, la crise elle-même semble stabilisée, comme si les éléments favorables et défavorables étaient compensés.

Tâchons de découvrir les éléments favorables et les éléments défavorables.

L'industrie et le commerce français ont échappé à une crise brutale, grâce à la prudence dont ils avaient fait preuve durant la période d'inflation. La France n'a subi l'inflation massive que pendant un temps assez court, de l'automne de 1925 au printemps de 1926. Elle l'a subie après que les autres nations de l'Europe en avaient fait l'expérience et dégagé les enseignements. Nos industriels, nos commerçants, nos banquiers et leurs conseillers étaient très avertis des risques qu'ils couraient. La panique ne dura pas assez longtemps pour leur ôter leur sang-froid et les jeter en de folles spéculations. Quand l'heure vint pour eux, comme on dit, de « se retourner », ils avaient encore une souplesse suffisante.

Les risques essentiels de l'inflation, pour l'économie d'un pays, est qu'elle pousse cette économie, d'une part, à des « immobilisations » exagérées en immeubles proprement dits et en stocks de marchandises, et, d'autre part, à des aliénations imprévoyantes sous l'influence des hauts prix. La sauvegarde consiste à ne pas s'immobiliser, la prévoyance à ne pas se

dépouiller, autrement dit à maintenir la liquidité et l'indépendance de son capital et de son fonds de roulement. On pouvait se demander dans quelle mesure l'industrie et le commerce avaient observé ces règles de sauvegarde. Mais, une fois commencée l'œuvre de restauration financière, l'affluence des capitaux rapatriés montra que la liquidité des réserves et des fonds de roulement avait été, en grande partie, préservée. On constata, d'autre part, que, sauf sur quelques places, il n'y avait pas de stocks importants de marchandises. Une débâcle n'était donc pas à craindre.

Aussi bien cette absence de stocks corroborait-elle l'impression de sécurité que donnait, d'autre part, le niveau des salaires. Ni les patrons, ni les ouvriers ne s'étaient livrés à une spéculation réelle contre le franc. Les uns n'avaient pas tablé sur l'éventualité d'une hausse ininterrompue des prix des marchandises; les autres n'avaient pas poussé à une augmentation folle des salaires. Ainsi les industriels s'épargnèrent le risque d'innombrables faillites, les ouvriers le risque d'un chômage très étendu.

Enfin, l'abondance des capitaux à court terme, provenant soit du repatriement des réserves, soit de la confiance restaurée de l'épargne, rendait facile le colmatage des points faibles.

Le rétablissement de la monnaie intervenait donc dans une économie saine, sur des bases assez solides pour que l'activité nationale pût recommencer à fonctionner normalement.

* * *

Cependant une crise peu profonde, mais tenace, — une sorte de paralysie de surface, — apparut alors. Elle continue sans qu'on puisse en prévoir l'atténuation. Quelles en sont les causes?

D'abord, de toute évidence, l'inflation et la frénésie de dépenses qui en résultait, de la part du public, avaient artificiellement grossi le volume des affaires. D'où, le calme revenu, un tassement inévitable.

D'autre part, le poids des impôts est beaucoup plus lourd que jadis. Plus lourd, non seulement parce que des augmentations de taxes et des taxes nouvelles, les unes et les autres massives, furent votées en août 1926 pour garantir l'amortissement de la dette et le « superéquilibre » du budget, mais aussi parce que

la valeur réelle du franc-papier ayant augmenté, la charge réelle que représente, pour le contribuable, le montant de ses contributions, a augmenté dans la même proportion. Cette augmentation de la valeur réelle des impôts, ajoutée au nombre plus grand et à la majoration nominale desdits impôts, vaut d'être soulignée. Elle fait que, d'une année à l'autre, la charge fiscale a été pratiquement doublée. Si, par exemple, l'on compare les recettes fiscales, en francs-or, pour juin 1926 et 1927, on trouve, pour juin 1926, 360 millions de francs-or et, pour juin 1927, 706 millions de francs-or. Pendant le seul mois de novembre 1927, les recettes fiscales montèrent à près de 1 100 millions de francs-or. En 1913, les recettes ne dépassaient guère une moyenne de 350 ou 360 millions de francs-or par mois.

Nous ne prétendons pas, comme le font certains, que la nation ne puisse supporter sans fléchir un tel fardeau. A vrai dire, elle l'a supporté, cette année, dans les conditions les plus défavorables, avec une vigueur étonnante. Ce fardeau n'en apparaît pas moins d'un poids extrême. Il serait dangereux, croyons-nous, de l'alléger prématurément, mais une des tâches techniques de la prochaine législature devrait consister à le mieux répartir et à l'assouplir.

L'aménagement de notre budget deviendra, d'ailleurs, plus aisé à mesure que le crédit public sera restauré, et que le taux d'intérêt de l'argent à long terme baissera. Dès lors, en effet, l'État pourra procéder à des consolidations moins onéreuses...

Mais le taux d'intérêt de l'argent à long terme ne diminuera guère, tant que la stabilité du franc n'aura pas été consacrée par des garanties légales. Nous touchons ainsi une autre cause de la crise économique.

Faute de garanties quant aux conditions définitives de la stabilisation, l'esprit d'entreprise demeure hésitant. Personne ne veut assumer d'engagement à long terme. Les patients desseins et les constructions d'envergure sont en suspens. L'activité nationale n'a plus la fièvre, mais son souffle reste court... Faut-il se plaindre, autant qu'on a coutume de le faire, de la prolongation d'un tel état de choses? Peut-être cette période de prudence forcée et d'hésitation réfléchie comporte-t-elle certains avantages. Elle laisse l'organisme se désintoxiquer à loisir avant de reprendre tout son élan.

L'organisme, en tout cas, a fait sa preuve de résistance. Il aurait même repris déjà un aspect florissant, malgré le poids des impôts et malgré l'attente de la stabilisation légale, s'il n'avait subi, cette année, les effets d'une crise particulière, la crise agricole, déclarée brutalement.

En France, il ne faut jamais l'oublier, la moitié de la population, c'est-à-dire la moitié des consommateurs, dépend de l'agriculture pour son travail, son revenu et son rythme d'existence.

Mais, objecte-t-on, si les paysans sont nombreux, ils consomment peu. A vrai dire, en période de hausse des prix, le paysan achète moins de marchandises et des marchandises moins chères que le citadin. En revanche, quand la population paysanne est gênée, elle se restreint beaucoup plus brutalement et plus complètement que la population des villes. Cela, en raison d'un fait souvent méconnu : à savoir que, pour le paysan, la limite du superflu est sensiblement plus large que pour le citadin.

Une reprise sensible de l'activité industrielle était constatée à la fin de l'été dernier. Cette reprise tomba brusquement dès qu'apparurent les signes d'une débâcle des prix agricoles.

On présume que le ralentissement moyen des affaires, au cours de l'année 1927 et par rapport à 1926, fut d'environ 30 pour 100. Or nous avons observé que l'exportation avait peu fléchi. D'autre part, la consommation des villes n'a diminué que dans la proportion du chômage. On peut donc supposer que, pour moitié au moins, la crise générale provient d'une restriction des achats de la population rurale.

La baisse des prix agricoles, ainsi que la paralysie du marché immobilier, résultant de plusieurs causes, et notamment de la taxe exceptionnelle sur la première mutation, ont contribué à la dépression de l'activité boursière. En effet, par des voies diverses, l'épargne paysanne, depuis la guerre, affluait à la Bourse. Le produit même des ventes d'immeubles servait souvent à l'achat plus ou moins provisoire de valeurs mobilières.

Malgré le risque supplémentaire que comportaient pour elle deux années successives de mauvaises récoltes et une chute trop brutale des prix agricoles, notre économie n'a pas cédé. On n'observe ni faillites nombreuses ni chômage étendu Le

commerce extérieur de la France demeure mieux équilibré que celui d'aucun grand pays de l'Europe. Les recettes fiscales donnent, en valeur-or, des sommes très élevées, si élevées qu'elles apparaissent comme le maximum réalisable à ceux-là mêmes qui préconisaient naguère l'impôt sur le capital... Que reste-t-il donc pour nous inquiéter?

Sans doute on disserte encore sur la solidité de la Trésorerie, on scrute les bilans de la Banque de France. Ces bilans sont très clairs, ils ne dissimulent rien, ils révèlent une « situation » telle que personne ne saurait, dans les circonstances présentes, la concevoir meilleure.

Il est vrai que, pendant les derniers mois de 1927, la circulation des billets a augmenté d'environ trois milliards de francs-papier. Quelques observateurs s'en sont émus. On a parlé de nouveau d'une sorte d'inflation. Le fait a des causes toutes naturelles et très saines. Peut-être faut-il y voir, en partie, l'effet de la conversion de la dette flottante en bons à deux ans, conversion qui, en privant le marché d'un moyen d'investir ses disponibilités à très court terme, repousse vers la circulation ou la thésaurisation un certain nombre de billets. Mais il s'agit surtout d'un phénomène saisonnier.

Avant la guerre, les bilans de la Banque de France trahissaient toujours, à l'automne, un accroissement marqué du montant des billets en circulation. La monnaie étant stabilisée et, par là, les conditions normales rétablies, le phénomène saisonnier devait reparaître. De fait, si l'on compare, en valeur-or, les mouvements saisonniers de la circulation d'autrefois et d'aujourd'hui, on constate une correspondance à peu près exacte.

***

L'œuvre poursuivie depuis dix-huit mois a été conduite et réalisée d'une manière magistrale. Il serait aussi puéril d'y chercher des fissures que de méconnaître le surcroît de prestige qu'elle a donné à notre nation. Nous ne songeons ici à diminuer le mérite d'aucun peuple ou gouvernement étranger. Mais le redressement financier de la France ne le cède, en réussite, en solidité et en prudence calculée, au redressement de qui que ce soit.

Il n'y a rien, non plus, qui puisse nous inquiéter dans

l'avenir. Notre destin financier et monétaire comporte de belles perspectives, si nous continuons l'effort brillamment commencé et savons l'appliquer aux points essentiels.

Une aggravation de la crise économique, dans les circonstances actuelles, n'est pas vraisemblable. Pour que la crise devînt plus profonde, il faudrait que notre commerce extérieur fléchît, autrement dit que les prix de revient de la production fussent de nouveau surchargés. Il dépend, d'une part, des pouvoirs publics de ne pas imposer de surcharge dangereuse aux producteurs et, d'autre part, des producteurs eux-mêmes de « rationaliser » leurs frais d'exploitation.

Il convient, d'ailleurs, de ranimer le marché intérieur. Cela ne peut être fait que par une meilleure répartition et une assiette plus étudiée des impôts et par une politique agricole de grande envergure. Sans une politique agricole de large prévoyance et d'abondante production, il serait difficile de maintenir les salaires, et par conséquent les prix de revient industriels, à un niveau qui garantisse la prospérité générale.

On ne saurait, au surplus, procéder à une stabilisation légale que moyennant l'assurance que des dédommagements légitimes seront offerts aux soutiens loyaux du crédit public, aux souscripteurs de fonds d'État. Il y va, non seulement du bon renom de l'État, mais de sa sécurité future.

Tout cela, qui ne comporte pas de très grandes difficultés, mais qui exige de la méthode, de la science et de la continuité de vues, sera la tâche de la prochaine législature. Étant bien entendu que la prochaine législature ne rouvrira pas la plaie des discordes civiles...

LUCIEN ROMIER.

ALTESSES EN VOYAGE

Parmi les princes qui ont couru le monde, — et ils ne sont plus aussi rares, — je n'en vois pas un qui puisse l'emporter sur le Prince auquel le docteur Récamier vient de consacrer un beau livre : *L'Ame de l'Exilé. Souvenirs des Voyages de Monseigneur le Duc d'Orléans* (1).

Quelle vie d'expéditions, d'explorations, de chasses et d'aventures ! Tout jeune, en 1886, il prend du service dans l'armée anglaise, faute de pouvoir en prendre dans l'armée francaise, et il se fait envoyer, sous-lieutenant de chasseurs à pied, dans un poste de l'Himalaya. En 1888, il inaugure ses grandes chasses au Népaul. Il a dix-neuf ans lorsqu'il tue son premier tigre et prouve aux Anglais que les jeunes Français savent aussi bien qu'eux courre le gros gibier. Cependant ce n'est pas ce gibier-là qu'il préfère. Il a entendu naguère, au château d'Eu, les récits du bon voyageur Xavier Marmier, si curieux des raretés et comme qui dirait des joailleries de la nature. Et il rêve déjà d'une collection d'oiseaux qui serait merveilleuse. C'est pourquoi il aime à s'égarer au déclin du soleil dans l'immense et sauvage volière que lui ouvrent les jungles. Les chasses au tigre, dans les clairières, les sombres nuits de l'Inde illuminées par les lucioles, des expéditions en Afghanistan, la descente de l'Indus, la visite de Ceylan : ce furent là les jeux de son printemps.

En 1892, — il a vingt-trois ans, — il chasse les éléphants, les rhinocéros et les lions au pays des Somalis. Il marchera, des journées entières, en plein soleil, dans des steppes arides où l'eau est rare et infectée. Mais il aimait mieux le campement entouré du rugissement des lions que la plus confortable chambre dans un palace du Caire

(1) Librairie Plon.

ou de Louqsor. Entre temps, il allait retrouver ses parents à Villamanrique, en Andalousie. Au sud du domaine s'étend un delta d'alluvions du Guadalquivir nommé la Marisma : des marécages, des îlots, des dunes, des maquis, au-dessus desquels planent les aigles et les vautours. Tous les petits fauves de l'Europe s'y rencontrent et tous les oiseaux migrateurs. Le prince était l'hôte et l'explorateur de cet empire marécageux. Il y organisait de véritables expéditions. Il y restait des heures et des heures à l'affût au milieu des roseaux, malgré les moustiques, indifférent au grouillement et au glissement des reptiles. Il n'avait peur de rien. Il aimait les risques, les longues marches, les retours incertains dans les ténèbres, les torrents que le matin on a traversés ruisseaux.

En 1896 il achète son yacht la *Maroussia*. Ses croisières en Méditerranée le mènent à Constantinople où le Sultan le reçoit officiellement. Puis il monte vers le nord. Il longe les côtes de Norvège. Il atteint les îles Lofoten. C'est le plein été. Il s'enchante, des nuits entières, de cette navigation dans un archipel où la nature dort les yeux ouverts, entre de hautes falaises rocheuses couvertes d'oiseaux, sous le silencieux soleil de minuit. Il veut aller plus loin jusqu'au Spitzberg. Il en revient avec la nostalgie des contrées polaires. Comme il avait senti la beauté des jungles de l'Inde, il sent, encore plus vivement peut-être, la féerie de l'Extrême Nord. Il remplace son yacht par un bateau qui peut s'engager dans les banquises, la *Belgica*, et il gagne le Groënland. Il en rapporte d'étonnantes visions : une mer d'acier poli ; des glaciers aux architectures étranges, étrangement colorés par un soleil qui se traîne à l'horizon ; une Venise de cristal, des canaux profonds et limpides et, couché sur la glace, un monstre marin, un phoque, comme le dieu de ces solitudes fantasmagoriques. Mais il en rapporte mieux encore. Ce fut à ce voyage qu'il découvrit une terre ignorée de tous les explorateurs. Il la vit de ses yeux se dégager des brumes où elle semblait dormir depuis le commencement du monde : d'abord des points noirs qui trouaient le brouillard, puis des fantômes de montagnes séparés par des fjords; puis de sombres îlots, et à l'entrée d'une vaste baie, une île arrondie autour de laquelle nageaient des phoques. On y descendit et on parvint à un endroit où la terre était fleurie de renoncules et d'anémones et où rampaient de petits saules arctiques. Le prince eut la joie d'y planter le pavillon français et de la baptiser *Ile de France*. Quant à la côte qui fuyait par derrière et où la violence des courants sous les glaces l'empêcha d'aborder,

l'amirauté danoise la nomma *Terre du duc d'Orléans*. Le voyage se termina par une visite de l'Islande, ce pays de petits chevaux, de petits arbres et d'énormes légendes.

En 1907, il veut tenter le passage de la mer de Kara au détroit de Behring, comme l'avait fait Nordenskjold, mais sans hiverner. La banquise, qu'il avait trouvée jusque-là sinon hospitalière, du moins presque bienveillante, changea de visage et prit sa revanche. Ce n'était plus la blancheur immaculée des glaces du Groënland. C'était une glace sale, une glace noire et convulsée sous un ciel noir. A plusieurs reprises, le navire fut en perdition. Les deux premiers voyages du prince dans le monde polaire avaient été plus heureux en résultats scientifiques. Cependant sa pénible expérience de la mer de Kara lui permit de recueillir des documents précieux pour l'océanographie, l'étude magnétique et l'histoire naturelle.

Deux ans plus tard il revint encore au Groënland et poussa jusqu'à la Terre de François-Joseph. Ce fut sa dernière expédition dans ces régions glaciales qu'il avait nommées « le pays de l'ennui et de la mort », un jour que, bloqué par la banquise, il faisait de la musique et du filet, comme au temps de son emprisonnement à Clairvaux. Désormais, sauf un voyage en Argentine et au Chili, et un autre au Turkestan, c'est l'Est africain qui l'attira et le retiendra.

Il y reprit ses grandes chasses et y continua sa collection d'oiseaux. Beau pays où les animaux viennent au-devant du chasseur, souvent même avant qu'il les désire. Vos invités écrasent sur votre seuil un serpent aux crocs mortels qui se disposait à les précéder. Vos enfants qui couraient jouer au jardin y trouvent un boa comme compagnon de jeux. Votre petite fille aperçoit sous son lit un gros chat ; et ce chat est une panthère. Vous sortez pour vous rendre à la ville : un rhinocéros qui a perdu son chemin vous barre le vôtre. Défiez-vous des massifs de mimosas : des lions peuvent s'y cacher. Je ne jurerais pas que le docteur Récamier n'ait point soupiré quelquefois après des pays moins riches en imprévu. Mais le Prince, jamais las de ces surprises, s'accommodait à merveille de l'insécurité.

On le vit à Khartoum ; il remonta le Nil Blanc. En passant à Fachoda, il alla s'incliner devant les derniers vestiges du fort élevé par le colonel Marchand et rasé par les Anglais. Il traversa le Bahr-el-Ghazal. La nature ne lui avait pas encore offert le spectacle de tant d'oiseaux. Son dernier voyage ne fut qu'une course rapide dans la steppe désertique qui s'étend des monts d'Abyssinie au Nil Bleu. Il ne rencontra pas ce qu'il cherchait, ni les oiseaux rares ni ses

impressions de jeunesse quand il était chez les Somalis. Pour une fois il se sentait et on le sentait las.

Mais on l'avait souvent senti triste. Un philosophe disait : « Vous vous proposez de voyager pour échapper à votre misère. A quoi bon? Vous l'emportez avec vous. » Le Prince emportait la sienne avec lui : c'était la douleur de l'exil. « Mon existence, a-t-il dit, ne pouvait être qu'un voyage perpétuel, puisque le sol de ma patrie m'était interdit. » Il aimait d'autant plus son yacht que c'était là seulement, entouré de Français, qu'il se donnait l'illusion de vivre en France. Dès qu'il revenait à terre, la lourde sensation de l'ostracisme retombait sur lui. Il ne lui était pas permis de s'en distraire longtemps. Au besoin, on lui rappelait sa douloureuse, son injuste condition. En 1925, à Jérusalem, un prêtre de Paris qui faisait une conférence à Notre-Dame de France lui fit demander de ne pas y assister!

Il adorait la France. Il avait toujours près de lui un coffret rempli d'un peu de terre de France. Lorsqu'il découvrit l'Ile de France et que nos couleurs y flottèrent, l'émotion l'étreignit. « Il faut avoir subi l'exil, écrit-il, et savoir ce que coûtent vingt ans de cette atroce torture, pour comprendre ce que peut ressentir en un pareil moment un cœur d'où rien n'a pu chasser la hantise de la patrie absente. » Il n'admettait pas qu'on parlât devant lui de la France diminuée par la République : il devenait aussitôt distant et froid. Ses sympathies ne s'inquiétaient point des opinions politiques ; il n'en tenait aucun compte chez les bons serviteurs du pays. Du jour où M. Clemenceau « fit la guerre », son portrait fut placé dans le cabinet de travail du prince et y resta. Mais cette France, — son éternel soupir, — le méconnaissait ou l'ignorait. On le représentait toujours comme un prince qui s'amuse. Il était bien plutôt un drame vivant. Seulement sa belle humeur naturelle et sa cordialité lui servaient à masquer sa profonde mélancolie. Le docteur Récamier, qui le voyait chaque soir, même fiévreux, consigner dans son journal les résultats de sa journée, se disait que « ce goût de l'ordre, de la précision, eût été inestimable si le prince, au lieu d'être réduit à employer son activité à classer des oiseaux, avait présidé des conseils importants ». Cette réflexion, le récit de ses voyages nous amène constamment à la faire. Quel admirable soldat eût été le chasseur de la Marisma! Le chef de tant de rudes expéditions, quel bel entraîneur d'hommes! Il avait la prestance, la santé, le courage et l'énergie, un esprit ouvert, un goût sûr, une générosité très vive, le don de gagner les cœurs. Ces qualités n'ont rien produit pour le bien public. Elles sont

restées lointaines et stériles comme la terre arctique dont il nous a fait présent. Il en avait la claire conscience et il en était désolé. C'est ce qui met sur cette figure de prince hardi et sentimental un point lumineux si impressionnant, et c'est ce qui donne à sa passion des voyages le caractère d'une activité irrésistible et désespérée.

En même temps que le docteur Récamier nous donnait ce livre, Mme la duchesse de Vendôme publiait un nouveau volume de *Notre Voyage en Afrique* (*Algérie*, *Tunisie*, *Maroc*), illustré par elle-même et préfacé par le grand Africain Louis Bertrand. Ce nouveau volume nous conduit au Maroc. Ses aquarelles, vivement enlevées et d'une esquise justesse de tons, sont un plaisir pour les yeux. Les rues de Fez, les jardins mauresques, les marabouts, les palais, les cimetières, les campements dans les montagnes ou au pied des dunes, la palmeraie de Marrakech : tout me paraît vrai et rendu avec un art très simple, mais très évocateur. Je recommande particulièrement le portrait de Sa Majesté Chérifienne, Moulaï Youssef : il est parlant, si on peut le dire du portrait d'un homme qui semble avoir peur du bruit de sa voix.

Quant au journal de route de la princesse, M. Louis Bertrand a raison d'écrire que, plus tard, lorsqu'on voudra savoir comment voyageait au XXe siècle une Altesse royale, on n'aura qu'à y recourir. Mon dieu, elle voyageait comme si elle n'avait pas été une Altesse, comme une femme qui s'intéresse à tout, qui a un très vif sentiment de la nature et une curiosité toujours bienveillante des êtres humains. J'ajoute, — c'est un trait nouveau, — que cette princesse a fait toutes les lectures qui la préparaient à bien comprendre ce qu'elle devait voir. On pourrait lui reprocher de s'effacer trop discrètement derrière ses auteurs. Mais on admire à la fois et le choix de ses citations et sa modestie, à elle qui sait écrire en deux langues. Il est impossible de ne pas être conquis par ces pages si naturelles et si sincères, et il y en a qu'on ne lira pas sans émotion, comme celle où le colonel Nogès lui montre sous de grands palmiers le marabout de Sidi-Tahar : c'est là que se rendit Abd-el-Kader au général de Lamoricière qui le remit au duc d'Aumale. Le soleil, l'azur, le vent, redisent à la princesse cette glorieuse épopée de ses pères. Ne nous étonnons pas qu'elle peigne aussi bien la terre d'Afrique qui lui est deux fois « chère et sacrée ! »

André Bellessort.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Joseph de Maistre, dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, septième Entretien, met dans la bouche du Sénateur ces paroles : « Comment Dieu, qui est l'auteur de la Société des individus, n'a-t-il pas permis que l'homme, sa créature chérie, qui a reçu le caractère divin de la perfectibilité, n'ait pas seulement essayé de s'élever jusqu'à la Société des nations?... Et quand un certain nombre de nations conviendraient seules de passer à *l'état de civilisation*, ce serait un grand pas fait en faveur de l'humanité... La perfection n'est pas du tout nécessaire sur ce point; ce serait déjà beaucoup d'en approcher. »

Il est permis d'imaginer que M. Briand s'inspira de ce texte, où, pour la première fois, apparaît le mot de « Société des nations », quand, au mois de juin 1927, il proposa aux États-Unis la conclusion d'une sorte de pacte qui, constatant l'amitié historique enracinée entre les deux nations, proclamerait entre elles l'état de paix perpétuelle et mettrait « la guerre hors la loi ». Ainsi François Ier, après la bataille de Marignan, signa avec les cantons suisses une « paix perpétuelle » qui, en effet, ne fut passagèrement troublée qu'au temps de la Révolution. L'initiative de M. Briand fut accueillie avec faveur par l'opinion américaine qui se plaît aux manifestations de son propre idéalisme autant qu'à la démonstration de sa force. L'exemple serait sans doute plus probant si un pareil traité était conclu et observé entre deux grandes puissances séparées par une frontière commune, des intérêts divergents et des traditions de guerre. On ne peut guère imaginer, entre la France et les États-Unis, la possibilité morale et matérielle d'un conflit armé. « La guerre hors la loi » est une formule d'apparence séduisante, simple, trop

simple même, et il pourrait être intéressant que deux grands peuples prissent la résolution et donnassent le spectacle d'établir entre eux, comme une loi de leur constitution, cet état de paix que Joseph de Maistre appelle, d'une si belle expression, « la civilisation des nations ».

Mais, quand on en vint aux négociations. à la rédaction d'un texte, on s'aperçut que l'affaire était moins simple qu'elle n'était apparue au premier abord et qu'elle pouvait comporter d'assez sérieux inconvénients. Une chose est le mouvement très généreux, encore qu'imprécis qui fait que, — ainsi que le télégraphiait au journal *le Matin*, à l'occasion du jour de l'an, M. Nicholas Murray Butler, le président bien connu de l'Université Columbia et le directeur de la Dotation Carnegie pour la paix universelle, — « l'opinion américaine, sans considération de parti ou de politique se prononce chaque jour avec plus de force pour prendre avec la France la tête du mouvement pour mettre la guerre hors la loi »; et autre chose est la politique du président Coolidge, de ses secrétaires d'État et du Congrès. La négociation actuellement pendante est en réalité double. Il s'agit, d'une part, du renouvellement du traité d'arbitrage conclu le 10 février 1908, pour vingt ans, entre le secrétaire d'État Root et M. Jusserand, et complété, le 15 septembre 1914, par une convention « pour le règlement des litiges » prévoyant le recours à une commission de conciliation pour les litiges qui ne donnent pas lieu à arbitrage; et, d'autre part, de la proposition de pacte spécial faite par M. Briand en juin. M. Kellogg, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, propose à M. Briand, pour la convention d'arbitrage à renouveler, un texte nouveau, qu'il a communiqué à plusieurs autres puissances et dont le préambule contient une solennelle répudiation de tout recours à la guerre et donne par conséquent satisfaction au vœu formulé par la proposition de M. Briand. Quant au projet de mettre la guerre hors la loi, M. Kellogg s'en empare, mais en change profondément le caractère en suggérant d'en proposer la signature à toutes les grandes puissances. Examinons successivement les deux questions, qui sont à la fois distinctes et connexes.

M. Kellogg a adressé, le 28 décembre, à M. Paul Claudel, ambassadeur de France à Washington, une lettre de style élevé dans laquelle il expose ses vues sur ces deux propositions. Pour la première, il déclare que le traité qu'il offre au gouvernement de la République pour remplacer la convention de 1908 « élargit la portée de cette convention et consacre la décision très nette des deux gou-

vernements de prévenir toute rupture des relations d'amitié qui ont subsisté entre eux depuis longtemps ». Un projet de traité, qui n'a pas été publié, est joint à cette lettre. La convention de 1908 excluait de l'arbitrage les questions « intéressant l'honneur des parties contractantes ». Or, en pratique, n'est-il pas rare que les peuples se battent pour autre chose que pour des différends qui intéressent leur honneur? Comment d'ailleurs définir ces cas? Autant dire que, chaque fois que les passions nationales seront soulevées, l'arbitrage ne sera pas obligatoire. Par exemple, si un pareil traité avait existé entre les États-Unis et l'Espagne en 1898, il n'aurait pas été applicable aux incidents qui ont amené la guerre entre les deux pays. Le nouveau texte ne parle plus des questions qui intéressent l'honneur des parties, mais il précise celles que le gouvernement des États-Unis exclut. Elles sont au nombre de trois catégories : d'abord, celles qui intéressent une tierce puissance, ce qui déjà est assez large ; en second lieu, celles qui touchent à la doctrine de Monroë, c'est-à-dire, en pratique, tout ce qui se passe dans les trois Amériques ; enfin, celles qui ont trait à la politique intérieure des États-Unis, par exemple l'application des lois sur l'immigration. En somme, pour peu que la France, de son côté, introduise quelques exceptions, toutes les questions tant soit peu délicates pourront se trouver exclues.

Heureusement, la paix et l'amitié, entre la France et les États-Unis, sont fondées sur autre chose que sur de pareils textes et, toute guerre étant invraisemblable entre les deux républiques, les conventions qui organisent entre elles l'arbitrage sont d'importance secondaire. On ne saurait trop dire cependant qu'il est regrettable, qu'il est dangereux, de recourir, dans une cause si sacrée, à de pareilles logomachies. Si une convention d'arbitrage exclut précisément les cas difficiles, ceux qui peuvent soulever ces violentes rafales de passions nationales sans lesquelles toute guerre, à notre époque démocratique, est impossible en fait, elle n'est qu'un trompe-l'œil et par conséquent elle est dangereuse. Défions-nous de ce juridisme casuistique qui déforme les réalités politiques en prétendant les plier à ses formules. Si les États-Unis et la France se croient qualifiés pour que l'exemple qu'ils donnent soit érigé en règle de droit général, qu'ils renoncent à toutes exceptions, à toutes échappatoires, et prévoient pour tous les litiges, quels qu'ils soient, l'arbitrage obligatoire. Ils n'auront pas grand mérite à le faire, car, encore une fois, et très heureusement, entre eux les différends de nature maligne sont

invraisemblables et, s'il en surgissait un, les souvenirs d'un long passé indiqueraient aux deux gouvernements le chemin de la conciliation. Mais si l'on prétend légiférer pour toutes les nations, c'est sur de plus larges assises qu'il faut construire.

Dans la seconde partie de sa lettre du 28 décembre, M. Kellogg reprend la proposition de M. Briand, mais il la transforme : « Il m'est apparu que les deux gouvernements, au lieu de se contenter d'une déclaration bilatérale de la nature de celle qui est suggérée par M. Briand, pourraient apporter à la paix mondiale une contribution beaucoup plus éclatante en s'unissant dans un effort pour obtenir l'adhésion de toutes les principales puissances du monde à une déclaration par laquelle ces puissances renonceraient à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale. » Une convention franco-américaine pouvait avoir l'avantage, puisque les États-Unis n'ont pas adhéré à cette Société des nations qu'un de leurs présidents a imposée à l'Europe, de rattacher indirectement l'Union à un système organisé de paix et d'arbitrage. Une convention générale n'aurait-elle pas l'inconvénient de se superposer à la Société des nations? C'est la préoccupation qui est apparue en France et surtout en Angleterre, dès qu'a été connue la proposition de M. Kellogg. S'il s'agit d'amorcer la création d'une nouvelle entente internationale, dont les États-Unis seraient le pivot et qui se substituerait à l'organisme de Genève, la question vaut la peine d'être étudiée, car ce ne serait pas un médiocre avantage que de réintégrer les États-Unis dans la société des États qui sont d'accord pour fonder la paix; mais il vaut mieux le savoir et le dire. Les articles du pacte sont très explicites et il ne manque guère à la Société des nations que les moyens matériels de faire exécuter ses décisions ; on n'ajoutera rien, si ce n'est des sanctions, à la force de l'article 10. Mais, à multiplier les pactes, les conventions et les traités, on risque de les invalider les uns par les autres : qui veut trop prouver ne prouve rien. Plus on multiplie les mesures prohibitives des boissons alcooliques, aux États-Unis, plus s'accroît le nombre des ivrognes et des cas de délire.

Le pacte de la Société des nations laisse au moins une porte ouverte à la juste guerre, celle qui unirait les signataires contre l'État ou la nation que le Conseil désignerait comme agresseur et contre lequel il recommanderait une action coercitive. La mise de la guerre hors la loi devrait au moins laisser subsister cette nécessaire exception ; il faut de même, en tout état de cause, maintenir la distinction fondamentale entre les gendarmes, et même le

bourreau, et les assassins. Il est vrai que cette discrimination, facile quand il s'agit des individus, n'est jamais simple, quand il s'agit des peuples, et qu'on se heurte toujours à la désignation, qu'il faudrait indiscutable, de l'agresseur. La totale extirpation de la guerre est évidemment, au moins de nos jours, une utopie; mais il est possible de réduire les cas où elle resterait l'*ultima ratio* et surtout d'élargir le cercle des États où la paix serait organisée et le recours aux armes exclu, non seulement des lois, mais aussi des esprits, des cœurs et des mœurs. De même que les guerres féodales ont disparu, on peut espérer que disparaîtront, au moins dans certaines régions géographiques, les guerres nationales. Mais la formule « la guerre hors la loi » a quelque chose de trompeur et même de puéril qui n'est pas sans danger. Bien plutôt que « la guerre hors la loi », c'est la guerre dans la loi qu'il faudrait réaliser, c'est-à-dire les possibilités et les modalités de guerre limitées par le cadre des lois internationales. Et encore ne devrait-on pas s'imaginer qu'il soit posssible d'enfermer la vie humaine avec ses passions, ses aspirations et ses besoins multiples, en des lisières juridiques trop étroites et rigides.

Quand, d'ailleurs, on regarde se développer, comme nous le faisions dans notre précédente chronique, la politique des États-Unis entraînés vers l'expansion et la suprématie par le poids formidable de leur or et de leur prospérité, disputant, enlevant déjà à l'Empire britannique l'hégémonie des mers, on se demande si la proposition du gouvernement américain, peut-être inconsciemment et malgré lui, ne recouvre pas ou n'aurait pas pour conséquence une sorte de contrôle des États-Unis sur la vie européenne. Les prédicants ne manquent pas, outre-Atlantique, qui considèrent l'Europe comme un nid de fourmis rouges occupées à s'entre-dévorer et parmi lesquelles il appartient à la grande République du Nouveau Monde de mettre la paix. Et pourtant, le seul point du globe, en dehors de la Chine, où l'on se batte actuellement, c'est le Nicaragua... Le rejet du pacte de la Société des nations et du traité de Versailles a mis la politique américaine dans une situation paradoxale et, à la longue, intenable. En fait, les États-Unis sont fort éloignés de se désintéresser de l'Europe, quand ce ne serait qu'en raison de la nécessité qui s'impose à eux de lui prêter le surcroît de leurs capitaux. La nouvelle proposition, dont, à en croire quelques journaux anglais, l'initiative émanerait de M. Houghton, ambassadeur à Londres, pourrait être un moyen détourné de faire rentrer les États-Unis dans les affaires européennes. Le *Journal de Genève* écrit avec raison que la proposition

Kellogg « marque une étape sur le chemin qui conduira les États-Unis à une collaboration plus étroite avec l'Europe ».

La France ne pourrait, pour sa part, que s'en réjouir. La plupart des difficultés qui ont assailli les Alliés après leur victoire sur les Empires centraux sont venues de la carence des Américains. M. Briand se trouve donc en présence d'un cas délicat ; le projet Kellogg est, à notre égard, parfaitement amical et c'est avec regret qu'on se voit obligé de faire des réserves sur la manière de l'entendre et de s'en servir. La réponse de M. Briand, transmise le 6 janvier, accepte en principe la proposition américaine, mais indique que, d'abord, la convention franco-américaine pourrait être signée, et laisse entendre qu'elle ne pourrait être transformée en un traité plus général qu'après une nouvelle mise au point. Un pacte franco-américain eût été bienfaisant, en tout cas inoffensif ; un pacte très étendu est une tout autre affaire et nous sommes obligés d'y regarder à trois fois avant de nous lier par des engagements supplémentaires que nous pourrions peut-être un jour nous trouver seuls à respecter. La politique est souvent plus simple que ne l'imaginent les diplomates. Si les États-Unis déclaraient tout simplement qu'en cas de guerre, ils se rangeront avec toutes leurs ressources du côté de l'État victime d'une agression et qu'en cas de doute ils imposeront aux deux partis la cessation des hostilités et le recours à l'arbitrage, ils arriveraient en pratique à la suppression des grandes guerres entre nations et, par surcroît, ils deviendraient les arbitres du monde.

Des régions où fleurissent les rêves mêlés d'aspirations généreuses et d'intérêts très précis, il suffit, pour reprendre contact avec les réalités, d'observer l'Europe : trop de wagons chargés de mitrailleuses y circulent. Ceux que les douaniers autrichiens ont saisis à la gare frontière de Saint-Gothard arrivaient d'Italie, sous le couvert de fausses déclarations, et étaient destinés, semble-t-il, à la Hongrie, encore qu'elle s'en défende. Le commerce et le transport des armes ne sont pas interdits, pourvu qu'ils ne soient pas clandestins et que les armes ne soient pas destinées à des pays dont l'armement a été strictement limité par les traités de paix. Cette découverte a vivement ému les États de la Petite Entente et particulièrement nos amis de Tchécoslovaquie. Les uns se demandent si, à la faveur des difficultés intérieures qui sont, en Roumanie, la conséquence de la mort du Roi et de celle de Jean Bratiano, les Hongrois ne chercheraient pas à réaliser une restauration des Habsbourg. Les autres voient, dans cette

expédition d'armes, la suite de la campagne diplomatique de l'Italie pour isoler la Yougoslavie, troubler l'harmonie de la Petite Entente et entretenir la discorde dans l'Europe danubienne. Il est certain que les intérêts de l'Italie la portent à organiser la division et à semer la zizanie dans toute cette région de l'Europe centrale et orientale où toutes les autres nations ont le plus grand désir de voir s'établir l'union et se consolider l'apaisement. C'est un danger; il y en a d'autres plus immédiatement inquiétants.

Pour deux raisons dominantes, la Russie soviétique doit, en ce moment, être surveillée de près. Lorsqu'un régime de révolution et de compression va se dissolvant et se transformant, s'il se sent menacé à l'intérieur, il peut être tenté de chercher, par la guerre extérieure, une diversion. Le gouvernement de Staline, après l'expulsion du parti communiste et la soumission assez piteuse des chefs de l'opposition, les Trotsky, les Zinovief, les Rakowsky, paraît maître de la situation; l'opposition, qui se prétendait l'unique héritière authentique des doctrines de Lénine, s'est aperçue qu'elle n'avait presque personne derrière elle dans le pays et même dans le parti communiste dont les membres seuls, on le sait, possèdent des droits politiques. Mais, par son succès même, l'équipe gouvernementale se trouve entraînée, à mesure que grandit l'influence de la nouvelle classe moyenne, à une politique moins internationaliste, plus russe. De même que M. Tchitchérine, au Congrès de Lausanne, a tenu le langage et adopté l'attitude de l'ancienne diplomatie des Tsars, de même aujourd'hui les intérêts politiques et économiques permanents de la Russie éloignée de toute mer libre portent le commissariat du peuple aux Affaires étrangères à une action plus intense dans les pays baltiques.

En ces derniers temps, l'U. R. S. S. a essuyé une série d'échecs diplomatiques qui ont eu à l'intérieur, au moment où le groupe au pouvoir avait besoin de prestige, une sérieuse répercussion. A Genève, Litvinof a sacrifié, nous l'avons dit, à une manifestation de propagande théâtrale, les avantages qu'il pouvait se promettre de sa bonne entente avec M. Stresemann et a obligé l'Allemagne à choisir entre l'Angleterre et la Russie soviétique. La paix entre la Pologne et la Lithuanie, demandée par le maréchal Pilsudski, acceptée par M. Voldemaras, fut, pour la diplomatie soviétique, une autre déception. Moscou prête volontiers, à la Pologne, des intentions qu'elle n'a pas et se persuade qu'elle se prépare à absorber la Lithuanie de gré ou de force; on veut voir, dans la solution, d'ailleurs bien pré-

caire, de la question lithuanienne préparée à Genève, une victoire de la politique britannique dans son entreprise d'encerclement de la Russie bolchéviste. Il est vrai que Voldemaras, à peine de retour à Kovno, s'empresse d'épiloguer sur les concessions qu'il a faites à Genève et prétend subordonner le rétablissement des communications normales entre la Pologne et la Lithuanie à l'abandon de Wilno par la Pologne. Une pareille attitude, après les ménagements que le Conseil de Genève a eus pour lui, semble confirmer l'opinion polonaise que, si la frontière s'ouvrait à des relations de bon voisinage, l'influence de la Pologne ne tarderait pas à l'emporter dans le pays lithuanien. C'est là précisément ce que redoutent les dirigeants de Moscou et il est évident que leur influence s'exerce plus que jamais à Kovno dans le sens de l'intransigeance. En Finlande, en Esthonie, les nouveaux ministères sont moins que jamais enclins à laisser envahir leurs pays par la propagande soviétique. En Lettonie, le ministère socialiste, qui entretenait de bonnes relations avec les communistes de Moscou, a été renversé. On parle de nouveau d'une fédération ou d'une alliance des États baltes pour la sauvegarde de leur indépendance. Une lutte sourde, constante, est engagée, dans tous les pays riverains de la Baltique, entre l'influence de Varsovie et celle de Moscou. C'est une histoire vieille de plusieurs siècles qui recommence ou plutôt qui se continue.

C'est en Chine que la politique bolchéviste a subi l'échec le plus cuisant. La bolchévisation de l'énorme masse du peuple chinois paraissait, il y a un an, en voie de s'accomplir : le plan organisé par Karakhan se développait avec succès. On pouvait craindre que le nationalisme chinois, par crainte des étrangers, ne devint l'instrument et la proie du communisme russe. Mais les chefs du Kouo-min-tang, dont le gouvernement est à Nankin et qui sont les maîtres dans le bassin du Yang-tse, ont su se dégager de l'influence pernicieuse de la démagogie soviétique. Les dramatiques incidents de Canton viennent de leur fournir l'occasion d'achever le nettoyage et de se débarrasser de la propagande russe.

Canton, patrie de Sun-yat-sen, avait depuis longtemps un gouvernement socialiste sympathisant avec le communisme. Cette faiblesse allait coûter cher à la malheureuse ville. Le correspondant du *Petit Parisien* a donné, d'après un témoin, un tragique récit de ces sanglantes journées. Dans la nuit du 10 au 11 décembre, des bandes communistes armées se répandirent dans la ville, occupant les centres vitaux, enlevant les postes de police, massacrant tout ce qui

leur tombait sous la main. Les deux tiers des élèves officiers du régiment des cadets passèrent à l'émeute; des étudiants formèrent avec des soldats un gouvernement soviétique. Et puis, durant deux jours, ce fut le pillage en règle des banques, des magasins, des maisons particulières et le massacre de tout ce qui paraissait « bourgeois ». Le consulat de Russie était le quartier général de l'insurrection que des agents russes dirigeaient. Les prisons ouvertes, tout ce que la ville comptait de bandits s'affublait des insignes rouges, afin de piller à l'aise; l'incendie suivait le pillage. Les quartiers riches et commerçants de Canton ne sont plus que ruine. Le matin du troisième jour, une armée qui, sous les ordres du général Li-fou-kian, campait de l'autre côté du fleuve, entra dans la ville et l'occupa après quelques engagements assez vifs. Les bandes communistes se dispersèrent, jetant armes et foulards rouges. Alors, ce fut la répression et les vengeances. Trois mille individus furent fusillés, parmi lesquels vingt Russes dont le vice-consul et cinq employés du Consulat. Le Consul, arrêté, fut expulsé. A ces nouvelles, le gouvernement de Nankin obligea tous les agents diplomatiques russes à déguerpir des régions où domine le Kouo-min-tang. M. Tchitcherine en fut réduit à une vaine protestation auprès du ministère qui siège à Pékin, sous la protection de Chang-tso-lin, mais qui n'a aucun pouvoir sur le reste de la Chine.

La scission est aujourd'hui complète entre le nationalisme chinois et le communisme russe. Le temps n'est plus où Borodine pouvait se croire le maître de la Chine centrale. Il était à prévoir que le nationalisme chinois, si ombrageux, ne supporterait pas longtemps une ingérence étrangère, si habile et dissimulée qu'elle fût. Les dirigeants de Moscou comptaient faire de la Chine le centre d'où rayonnerait l'influence communiste, et en même temps russe, sur tout le monde jaune, et la source inépuisable où ils pourraient recruter des auxiliaires et organiser l'exploitation des richesses. Ces espoirs sont évanouis. Dans cette série d'échecs, les bolchévistes croient reconnaître la main de l'Angleterre. Ils sont persuadés, ou tout au moins ils le disent, que l'Angleterre prépare contre la Russie soviétique une offensive générale diplomatique d'abord, militaire ensuite, et ils menacent l'Europe, à mots couverts, d'une guerre préventive qui, ne pouvant atteindre l'Angleterre, s'en prendrait à la Pologne ou à la Roumanie que l'on veut, à Moscou, considérer comme ses instruments. Des préparatifs militaires sont faits; on multiplie, pour chaque corps de troupe, les moyens de trans-

port; on fabrique des gaz asphyxiants; on entraîne les régiments à l'offensive. Pendant ce temps-là, l'Europe occidentale parle de désarmement!

A quelques semaines des élections, socialistes et radicaux paraissent fort en peine de découvrir un programme financier qui ne soit pas désastreux, et qui cependant diffère de celui de M. Poincaré et de cette majorité fidèle qui lui a permis de sauver la situation follement compromise par les gouvernements cartellistes. Les résultats parlent trop haut pour qu'il soit possible de les contester. Depuis un an, la stabilité monétaire est acquise. Les dépenses, malgré des crédits supplémentaires atteignant presque trois milliards, ont été couvertes, et l'exercice budgétaire 1927 se solde par 759 millions d'excédent. Le budget voté pour 1928 est, à 100 millions près, le même que celui des dépenses effectuées en 1927 : 42 339 millions; c'est dire que le budget est stabilisé et a cessé de s'enfler. Des échéances du 1er février et du 25 septembre, le public ne s'est pas aperçu. L'emprunt de mai a consolidé 11 milliards d'échéances futures; plus de 7 milliards de bons de la Défense nationale ont été échangés contre des titres de rente amortissables en cinquante ans. Les échéances de la dette flottante ont été allongées. Si l'on compare le bilan de la Banque de France à la fin de 1927 à celui du 30 décembre 1926 (1), quelques chiffres frappent les yeux : les avances à l'État qui s'élevaient à 36 milliards ne sont plus que de 24 et demi ; le poste « divers » de l'actif s'est enflé de 4 milliards et demi à 26 et demi, par suite d'achats de devises pour un total d'environ 800 millions de dollars (soit 20 milliards de francs-papier). La Banque, en un an, a abaissé le taux de son escompte de 6 et demi à 4 pour 100; elle s'oriente vers une politique d'argent bon marché. Il en est résulté une hausse des fonds d'État d'autant plus intéressante que, dès 1931, le 6 pour cent 1920, qui dépasse le cours de 93, pourrait donner lieu à une conversion, si la situation générale du marché le permettait.

Toute cette œuvre de stabilité, de consolidation et d'organisation de la dette était indispensable à réaliser avant qu'il fût prudent d'envisager une stabilisation légale dont ni le cours ni la date ne peuvent encore être fixés, mais qui sans doute n'aura pas lieu avant les élections. Le terrain est maintenant déblayé pour une politique d'aménagement fiscal et de reconstruction économique que nul n'est mieux

(1) Nous empruntons ces précisions au *Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques.*

qualifié que M. Poincaré pour mener à bien. Les principales branches de la production nationale ont supporté, non sans souffrances, mais avec vaillance, une période difficile. L'organisation et le développement de la production en France et dans les colonies doit être la tâche de demain.

En face de l'œuvre accomplie et de celle qui reste à réaliser, un technicien comme M. Nogaro, professeur de droit et député radical, ne peut pas méconnaître les moyens scientifiquement établis de réussir; il esquisse, dans deux articles de *l'Information*, un programme qui ne s'éloigne guère de celui du gouvernement et où il jette par-dessus bord l'impôt sur le capital et la consolidation forcée que le Cartel, dans sa ferveur de 1924, avait préconisés et dont la perspective a largement contribué à tuer la confiance. Si le parti socialiste, dans son récent congrès, s'était proposé de rendre impossible son accession au pouvoir dans la prochaine législature, il n'aurait imaginé rien de mieux que d'opposer, à la politique de M. Poincaré, l'impôt sur le capital, rajeuni, mais non amélioré, et la reprise par l'État de ce qu'il appelle les « monopoles de fait », assurances, pétroles, sucre, etc. C'est une des grandes erreurs du parti socialiste français, erreur qui se retrouve dans la motion de M. Vincent Auriol votée à l'unanimité par le congrès, de s'attaquer au capital, moteur essentiel de la production, au lieu de s'attacher à promouvoir la prospérité générale dont l'exhaussement des salaires et des conditions de la vie ouvrière serait la conséquence ; le capital n'est pas matière inerte et morte : pressuré ou menacé, il réagit, se défend, cesse de produire.

En face de ces surenchères démagogiques dont la démocratie serait la première à supporter les désastreuses conséquences, on voit chaque jour et partout se former et s'affirmer une opinion nationale qui, constatant les résultats acquis, conclut que, si l'expérience a réussi, ce n'est pas une raison pour ne pas la continuer jusqu'à complet achèvement. Malgré les efforts de quelques politiciens pour égarer l'opinion, une vague de bon sens se forme et déferle déjà sur la France.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

bran-
rances,
e déve-
oit être

ser, un
radical,
blis de
n pro-
et où il
forcée
dont la
e parti
impos-
ture, il
que de
é, et la
», assu-
u parti
Vincent
capital,
nouvoir
condi-
'est pas
défend,

nocratie
ces, on
opinion
l'expé-
ntinuer
s politi-
orme et